

www.stat.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec

CONDITIONS DE VIE

**Données sociales
du Québec**
ÉDITION 2009

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2009
ISBN 978-2-551-23749-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-54826-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse de
l'Institut de la statistique du Québec.

Janvier 2009

Avant-propos

L'ouvrage *Données sociales du Québec*, dont voici la seconde édition, répond au besoin de connaître les conditions de vie de la population. De nombreuses caractéristiques des familles et des ménages y sont abordées, telles que le type de ménages, la présence d'enfants dans les familles, le revenu selon la source, l'inégalité de revenu, le patrimoine selon l'âge et la scolarité, la composition des dépenses des ménages et la propriété du logement. Dans d'autres cas, il s'agit des caractéristiques ou des comportements des individus, par exemple les habitudes de vie qui influencent la santé, la formation liée à l'emploi, les raisons de l'inactivité chez les 55-69 ans, le revenu selon le sexe, le temps consacré aux activités domestiques. À partir d'un grand nombre de sources – recensements, enquêtes, données administratives – provenant de ministères ou d'organismes du gouvernement du Québec et d'organismes fédéraux, il est possible de parvenir à une meilleure connaissance de la vie de la population québécoise.

Cette seconde édition met à jour de nombreuses données et en ajoute également de nouvelles. Le format de l'ouvrage (des fiches comportant tableaux et figures, accompagnés de commentaires) en facilite la mise à jour, tout en permettant au lecteur d'obtenir une compréhension rapide des sujets traités. L'ouvrage occupe donc un créneau particulier entre les données sur le site Web de l'Institut et les publications d'analyses approfondies.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée sous
la coordination de :

Hervé Gauthier
Coordonnateur, Statistiques des conditions de vie

et la direction de :

Normand Thibault
Chef du Service des statistiques sociales et démographiques

Les chapitres ont été produits par :

Sylvie Jean, Yves Nobert, Chantal Girard, Frédéric Payeur, Suzanne Asselin et Denis Laroche
Service des statistiques sociales et démographiques

Francine Bernèche et Valeriu Dumitru
Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé

Avec la collaboration de :

Jocelyne Tanguay, pour l'édition de l'ouvrage
Gabrielle Tardif, pour la mise en page
Geneviève Laplante, pour la révision linguistique
Direction des communications

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Service des statistiques sociales et démographiques

200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2406 ou
1 800 463-4090

Télécopieur : (418) 643-4129

Adresse électronique : sociodemographie@stat.gouv.qc.ca

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro
- Donnée infime

Abréviations et symboles

- k En milliers
- n Nombre
- M En millions
- p Donnée provisoire
- r Donnée révisée

Table des matières

Introduction	15	Niveau d'activité physique (indice québécois)	62
Chapitre 1		Utilisation de services de santé	64
Population, ménages et familles	19	Mammographie	64
Constatations principales	19	Test de Pap	66
Introduction	20	Perception de la santé mentale	68
Population	21	Détresse psychologique	71
Population totale	21	Perception du stress dans la vie quotidienne	74
Structure par âge et sexe	22	Soutien social	76
Langues	24		
Fécondité	26	Chapitre 3	
Naissances hors mariage	27	Éducation, insertion en emploi	
Interruptions volontaires de grossesse	28	et formation continue	79
Espérance de vie	30	Constatations principales	79
Ménages et familles	31	Introduction	80
Population, ménages et familles	31	Éducation	81
Taille des ménages et des familles	32	Plus haut niveau de scolarité atteint	81
Principaux types de ménages privés	33	Évaluation des apprentissages	84
Situation domestique et familiale	34	Fréquentation scolaire	90
Personnes seules	35	Accès aux études	92
Personnes vivant en couple	36	Diplomation	94
Personnes en union libre	37	Insertion en emploi	96
Couples de même sexe	38	Scolarité et participation au marché du travail	96
Familles selon la présence d'enfants	39	Intégration récente des diplômés du système d'enseignement	98
Familles avec enfants de moins de 25 ans selon la structure	40	Formation continue	101
Familles avec enfants de moins de 25 ans selon le nombre d'enfants	41	Formation continue liée ou non à l'emploi	101
Enfants de 0 à 17 ans dans les familles monoparentales selon l'âge	42	Formation continue liée à l'emploi	103
Familles intactes et recomposées	43	Annexe 1	106
Situation familiale des adolescents	44	Annexe 2	107
Chapitre 2		Chapitre 4	
Santé : perceptions et comportements	45	Travail et cycle de vie	109
Constatations principales	45	Constatations principales	109
Introduction	46	Introduction	110
Perception de la santé générale	47	Responsabilité familiale et professionnelle	111
Usage du tabac	48	Couples ayant deux revenus d'emploi	111
Consommation d'alcool	53	Couples dont l'homme ou la femme travaille	112
Pratique d'une activité physique de loisir	57	Couples ayant deux revenus d'emploi selon le régime de travail	114
Fréquence de l'activité physique	58	Couples ayant deux revenus d'emploi selon l'horaire de travail	116
Indice de l'activité physique (Statistique Canada)	60	Parents seuls au travail	118

Mères seules au travail selon le nombre d'enfants	120	Coefficient de Gini	174
Mères seules au travail selon le régime et l'horaire de travail	122	Chapitre 7	
Participation de la femme au travail selon la situation familiale	124	Dépenses des ménages	175
Vieillesse et vie active	126	Constataions principales	175
Statut d'emploi des 55-64 ans	126	Introduction	176
Principal motif d'inactivité chez les 55-69 ans	128	Dépenses des ménages au Québec, en Ontario et au Canada	177
Principal motif d'inactivité chez les 55-64 ans sans emploi et voulant travailler	130	Évolution des dépenses des ménages	179
Taux de retraités récents pour 1 000 actifs	132	Dépenses des ménages selon le quintile de revenu	181
Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite	134	Dépenses ajustées des ménages selon le quintile de revenu	182
Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite selon la catégorie de travailleurs	136	Dépenses des ménages selon le type de ménage	184
Chapitre 5		Dépenses des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage	186
Revenu et patrimoine	137	Dépenses des ménages selon l'âge de la personne de référence	188
Constataions principales	137	Dépenses des ménages selon la taille de la région de résidence	190
Introduction	138	Chapitre 8	
Revenu des unités familiales	139	Logement et transport	193
Revenu au Québec, en Ontario et au Canada	139	Constataions principales	193
Revenu selon la source	140	Introduction	194
Revenu selon le type de familles	142	Caractéristiques physiques des logements	195
Revenu selon l'âge	143	Mode d'occupation des logements	198
Revenu des particuliers	144	Accessibilité financière au logement	199
Revenu au Québec, en Ontario et au Canada	144	Caractéristiques des logements et revenu des ménages	202
Revenu selon l'âge	145	Équipement du ménage	204
Revenu selon la scolarité	146	Modes de transport	208
Patrimoine	147	Chapitre 9	
Patrimoine au Québec, en Ontario et au Canada	147	Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005	211
Avoir et dette médians	148	Constataions principales	211
Composition de l'avoir et de la dette	150	Introduction	212
Proportion d'unités possédantes	152	Méthodologie et définitions	213
Patrimoine selon l'âge et la scolarité	154	Emploi du temps au Québec	216
Patrimoine selon le type de familles	155	Moyenne quotidienne de temps	216
Chapitre 6		Taux de participation	218
Faible revenu et inégalité	157	Temps moyen par participant	219
Constataions principales	157	Temps productif des hommes et des femmes	221
Introduction	158	Temps consacré aux activités domestiques	222
Faible revenu	159	Emploi du temps au Canada	223
Les seuils de faible revenu au Québec et au Canada	159	Moyenne quotidienne de temps	223
Les taux de faible revenu au Québec, en Ontario et au Canada	160	Taux de participation	224
Dispersion autour du seuil de faible revenu	162	Temps moyen par participant	225
L'ampleur du faible revenu	163	Temps productif des hommes et des femmes	226
L'effet des transferts sociaux	164	Temps consacré aux activités domestiques	227
Le faible revenu au Québec selon certaines variables	165	Emploi du temps aux États-Unis	228
Persistance du faible revenu	170	Moyenne quotidienne de temps	228
Inégalité	172	Temps productif des hommes et des femmes	229
Répartition selon la tranche de revenu	172	Temps consacré aux activités domestiques	231
Répartition du revenu par quintile	173	Références	232

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Population totale, accroissement et répartition, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007	21	Tableau 2.11 Indice de l'activité physique de loisir selon le niveau de scolarité, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	61
Tableau 1.2 Population par grand groupe d'âge, Québec, 1981 et 2007	22	Tableau 2.12 Niveau d'activité physique de loisir selon le sexe et le groupe d'âge, population de 18 ans et plus, Québec, 2005	62
Tableau 1.3 Répartition de la population selon la langue maternelle et la langue d'usage au foyer, Québec, 1981-2006	24	Tableau 2.13 Niveau d'activité physique de loisir selon le niveau de scolarité, population de 18 ans et plus, Québec, 2005	63
Tableau 1.4 Répartition de la population selon la langue maternelle et la langue d'usage au foyer, Ontario et Canada, 2006	25	Tableau 2.14 Temps écoulé depuis le dernier test de Pap selon le niveau de scolarité, population féminine de 20 ans et plus, Québec, 2005	67
Tableau 1.5 Couples de même sexe, Québec et Canada, 2001 et 2006	38	Tableau 2.15 Perception de la santé mentale selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	69
Tableau 1.6 Situation familiale des élèves du secondaire selon le sexe, Québec, 1998, 2002 et 2006	44	Tableau 2.16 Perception de la santé mentale selon le niveau de scolarité, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	70
Tableau 2.1 Perception de la santé générale selon le niveau de scolarité, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	49	Tableau 2.17 Proportion de la population de 15 ans et plus se classant à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique (K10) selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2005	72
Tableau 2.2 Types de fumeurs selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	51	Tableau 2.18 Perception du stress dans la vie quotidienne selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	75
Tableau 2.3 Types de fumeurs selon le niveau de scolarité, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	52	Tableau 2.19 Indice de soutien social selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	76
Tableau 2.4 Types de buveurs selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	54	Tableau 3.1 Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, Ontario et Canada, 1990 et 2006	81
Tableau 2.5 Types de buveurs selon le niveau de scolarité, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	55	Tableau 3.2 Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2006	82
Tableau 2.6 Consommation d'alcool au cours d'une période de sept jours selon le sexe, buveurs actuels de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005	55	Tableau 3.3 Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon le niveau de compétence et le domaine de compétence, Québec, Ontario et Canada, 2003	84
Tableau 2.7 Consommation d'alcool au cours d'une période de sept jours selon le sexe, buveurs actuels de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	56	Tableau 3.4 Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon le niveau de compétence et le domaine de compétence et le sexe, Québec, 2003	85
Tableau 2.8 Fréquence de l'activité physique de loisir selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	58	Tableau 3.5 Répartition de la population de 16 ans et plus, selon le niveau de compétence, le domaine de compétence et le groupe d'âge, Québec, 2003	85
Tableau 2.9 Fréquence de l'activité physique de loisir selon le niveau de scolarité, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	59	Tableau 3.6 Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon le domaine de compétence, le niveau de compétence en compréhension de textes suivis et en numératie et le niveau de scolarité atteint, Québec, 2003	86
Tableau 2.10 Indice de l'activité physique de loisir selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	60		

Tableau 3.7		Tableau 3.21	
Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon la langue maternelle, le domaine de compétence et le niveau de compétence, Québec, 2003	87	Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation liée à l'emploi selon le sexe et le revenu, Québec, 2002	105
Tableau 3.8		Tableau 4.1	
Résultats des élèves de 15 ans en lecture et en mathématiques, Québec, Ontario et Canada, 2000, 2003 et 2006	88	Répartition des couples avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon le nombre de revenus d'emploi, le sexe du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, Ontario et Canada, 2007	112
Tableau 3.9		Tableau 4.2	
Répartition des élèves de 15 ans en sciences, selon le niveau de compétence et le thème, Québec, Ontario et Canada, 2006	89	Répartition des couples ayant deux revenus d'emploi avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon le régime de travail du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, Ontario et Canada, 2007	114
Tableau 3.10		Tableau 4.3	
Taux de fréquentation scolaire, de la population de 15 à 24 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 1976 à 2006	90	Répartition des couples ayant deux revenus d'emploi avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon l'horaire de travail du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, 1997 et 2007	116
Tableau 3.11		Tableau 4.4	
Fréquentation scolaire de la population de 15 ans et plus, selon l'ordre d'enseignement et le régime d'études, l'âge et le sexe, Québec, 2004-2005	91	Proportion de parents seuls (sans conjoint) au travail selon le sexe du parent et l'âge du plus jeune enfant (benjamin), Québec, Ontario et Canada, 1976 et 2007	119
Tableau 3.12		Tableau 4.5	
Probabilité d'accéder aux études, selon le sexe, Québec, de 1975-1976 à 2005-2006	92	Mères seules selon la participation en emploi, le nombre d'enfants de moins de 25 ans à la maison et l'âge du plus jeune enfant (benjamin), Québec, 1997 et 2007	120
Tableau 3.13		Tableau 4.6	
Probabilité d'obtention d'un diplôme, selon le sexe, Québec, de 1975-1976 à 2005-2006	94	Proportion de mères monoparentales en emploi selon le régime de travail et l'âge du plus jeune enfant de moins de 25 ans (benjamin), Québec, 1997 et 2007	122
Tableau 3.14		Tableau 4.7	
Taux d'activité des personnes ayant moins de neuf années de scolarité et des bacheliers universitaires, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006	97	Répartition des femmes de 25 à 54 ans, personne de référence ou conjointe, avec ou sans enfants de moins de 25 ans à la maison selon la situation familiale, l'occupation d'un emploi et le régime de travail, Québec, 1997 et 2007	125
Tableau 3.15		Tableau 4.8	
Situation d'emploi des personnes diplômées, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, Québec, promotions de 2001-2002 et de 2005-2006	98	Répartition des travailleurs de 60 à 64 ans selon le statut d'emploi et le sexe, Québec, 1997 et 2007	127
Tableau 3.16		Tableau 4.9	
Salaire hebdomadaire moyen des sortants, selon le diplôme et le sexe, Québec, promotions de 2001-2002 et de 2005-2006	100	Répartition de la population sans emploi de 55 à 69 ans selon le motif d'inactivité, le sexe et l'âge, Québec et Canada, 2005	128
Tableau 3.17		Tableau 4.10	
Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation selon l'orientation des études, Québec, Ontario et Canada, 1997 et 2002	101	Nombre et proportion d'inactifs de 55 à 64 ans voulant travailler selon le principal motif d'inactivité, Québec, 1997-2007	130
Tableau 3.18		Tableau 4.11	
Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation selon le sexe, la situation au regard de l'activité et de l'orientation des études, Québec, 2002	102	Population inactive de 55 à 64 ans voulant travailler selon la durée écoulée depuis le dernier emploi, Québec, 1997-2007	131
Tableau 3.19			
Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation liée à l'emploi selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997 et 2002	103		
Tableau 3.20			
Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation liée à l'emploi selon le sexe et le niveau de scolarité, Québec, 1997 et 2002	104		

Tableau 4.12	Tableau 6.5	
Estimation du taux de retraités récents pour 1 000 actifs selon l'âge et le sexe, Québec, 1976-2007	Taux de faible revenu après impôt des personnes de 16 ans et plus, selon la scolarité, Québec, 1996-2006	166
133	Tableau 6.6	
Tableau 4.13	Taux de faible revenu après impôt des personnes de 16 ans et plus, selon le type de familles, Québec, 1996-2006	167
Nombre de retraits de travailleurs ayant pris une retraite, nombre d'arrivées et proportion de travailleurs s'approchant à moins de 10 ans de la retraite selon le sexe, Québec, 1976-2007	134	
Tableau 4.14	Tableau 6.7	
Nombre de travailleurs s'approchant à moins de 10 ans de la retraite selon le sexe et la catégorie de travailleurs, Québec, 2006-2007	Taux de faible revenu après impôt des personnes de 16 ans et plus, selon le statut d'activité le plus fréquent, Québec, 1996-2006	168
136	Tableau 6.8	
Tableau 5.1	Taux de faible revenu persistant après impôt des personnes, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006	170
Revenu moyen des unités familiales selon la source, Québec, 1981-2006	140	
Tableau 5.2	Tableau 6.9	
Avoirs médians des unités familiales qui possèdent une telle composante, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005	Répartition des personnes selon la tranche de revenu disponible ajusté, Québec, 2006	172
148	Tableau 7.1	
Tableau 5.3	Dépenses moyennes des ménages par poste, Québec, Ontario et Canada, 2005	177
Dettes médianes des unités familiales pourvues de cette composante, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005	149	
Tableau 5.4	Tableau 7.2	
Composition de l'avoir de toutes les unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005	Profil de dépenses des ménages par poste, Québec, Ontario et Canada, 2005	178
150	Tableau 7.3	
Tableau 5.5	Dépenses moyennes des ménages par poste, Québec, 1997-2005	179
Composition de la dette de toutes les unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005	151	
Tableau 5.6	Tableau 7.4	
Proportion des unités familiales possédant des avoirs, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005	Dépenses moyennes des ménages selon le quintile de revenu total, Québec, 2005	181
152	Tableau 7.5	
Tableau 5.7	Dépenses moyennes ajustées des ménages selon le quintile de revenu total, Québec, 2005	182
Proportion des unités familiales ayant des dettes, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005	153	
Tableau 5.8	Tableau 8.1	
Patrimoine moyen et médian des unités familiales, selon l'âge et la scolarité du soutien économique principal, Québec, 2005	Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec, 1985-2005	196
154	Tableau 8.2	
Tableau 5.9	Répartition des ménages selon la taille du ménage et la taille du logement, Québec, 1985 et 2005	196
Patrimoine moyen et médian des unités familiales, selon le type de familles, Québec, 2005	155	
Tableau 6.1	Tableau 8.3	
Taux de faible revenu après impôt des personnes, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006	Répartition des ménages selon la taille du ménage et le type de logement, Québec, 1985 et 2005	197
160	Tableau 8.4	
Tableau 6.2	Proportion des ménages propriétaires de leur logement selon le groupe d'âge du soutien du ménage, Québec, 1971-2006	198
Ampleur du faible revenu après impôt des personnes, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006	163	
Tableau 6.3	Tableau 8.5	
Taux de faible revenu après impôt et avant transfert, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006	Répartition des ménages selon la proportion du revenu consacrée aux dépenses de logement et le mode d'occupation, Québec et Ontario, 2001 et 2005	199
164	Tableau 8.6	
Tableau 6.4	Répartition des ménages, selon le mode d'occupation du logement, la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses d'habitation et le revenu du ménage, Québec, 2005	201
Taux de faible revenu après impôt des personnes, selon l'âge et le sexe, Québec, 1996-2006	165	

Tableau 8.7	202	Tableau 9.7	223
Répartition des ménages selon certaines caractéristiques du logement et la tranche de revenu du ménage, Québec, 2005		Moyenne quotidienne de temps consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005	
Tableau 8.8	204	Tableau 9.8	224
Proportion des ménages qui possèdent certaines composantes d'équipement, une maison de villégiature et au moins un véhicule, Québec, 1972-2005		Taux de participation à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005	
Tableau 8.9	205	Tableau 9.9	225
Proportion des ménages qui possèdent certaines pièces d'équipement, une maison de villégiature et au moins un véhicule, Québec, Ontario et Canada, 2005		Temps moyen par participant consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005	
Tableau 8.10	206	Tableau 9.10	226
Proportion des ménages possédant certaines pièces d'équipement et au moins un véhicule, selon la tranche de revenu, Québec, 2005		Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités productives selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005	
Tableau 8.11	207	Tableau 9.11	227
Proportion des ménages ayant un revenu de 80 000 \$ et plus, possédant certaines pièces d'équipement et au moins un véhicule, Québec, Ontario et Canada, 2005		Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités domestiques selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005	
Tableau 8.12	208	Tableau 9.12	228
Proportion des titulaires de permis de conduire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, de 1980 à 2006		Moyenne quotidienne de temps consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, États-Unis, 2003-2007	
Tableau 8.13	209	Tableau 9.13	229
Proportion des ménages qui disposent d'au moins un véhicule, selon le groupe d'âge du soutien du ménage, Québec, Ontario et Canada, 1976-2005		Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités productives selon le sexe, population de 15 ans et plus, États-Unis, 2003-2007	
Tableau 8.14	210	Tableau 9.14	231
Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus selon le mode de transport utilisé pour se rendre au travail et le groupe d'âge, Québec, 2006		Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités domestiques selon le sexe, population de 15 ans et plus, États-Unis, 2003-2007	
Tableau 9.1	215		
Taille de l'échantillon selon le sexe, population de 15 ans et plus, <i>Enquête sociale générale</i> , 1986, 1992, 1998, 2005			
Tableau 9.2	216		
Moyenne quotidienne de temps consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005			
Tableau 9.3	218		
Taux de participation à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005			
Tableau 9.4	219		
Temps moyen par participant consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005			
Tableau 9.5	221		
Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités productives selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005			
Tableau 9.6	222		
Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités domestiques selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005			

Liste des figures

Figure 1.1 Population totale, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007	21	Figure 1.18 Principales situations domestiques et familiales selon l'âge, hommes, Québec et Ontario, 2006	34
Figure 1.2 Âge médian de la population, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007	22	Figure 1.19 Principales situations domestiques et familiales selon l'âge, femmes, Québec et Ontario, 2006	34
Figure 1.3 Rapport de féminité selon l'âge, Québec, 2007	23	Figure 1.20 Proportion de la population vivant seule selon l'âge et le sexe, Québec, 1981 et 2006	35
Figure 1.4 Indice synthétique de fécondité, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007	26	Figure 1.21 Proportion de la population vivant seule selon l'âge et le sexe, Québec et Ontario, 2006	35
Figure 1.5 Âge moyen à la maternité, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007	26	Figure 1.22 Proportion de personnes vivant en couple selon l'âge et le sexe, Québec, 1981 et 2006	36
Figure 1.6 Proportion de naissances hors mariage selon le groupe d'âge de la mère, Québec, 1981-2005	27	Figure 1.23 Part des personnes en union libre parmi les personnes vivant en couple, Québec, Ontario et Canada, 1981-2006	37
Figure 1.7 Proportion de naissances hors mariage selon le rang de naissance, Québec, 1981-2005	27	Figure 1.24 Part des personnes en union libre parmi les personnes vivant en couple, selon le groupe d'âge, Québec, 1981 et 2006, Ontario et Canada, 2006	37
Figure 1.8 Indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse, Québec, 1981-2006	28	Figure 1.25 Répartition des familles de recensement selon la présence d'enfants, Québec, Ontario et Canada, 1981 et 2006	39
Figure 1.9 Taux d'interruption volontaire de grossesse par groupe d'âge, Québec, 1981, 1991, 2001 et 2006	28	Figure 1.26 Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans selon la structure, Québec, Ontario et Canada, 1981 et 2006	40
Figure 1.10 Rapport entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse et les naissances vivantes, par groupe d'âge, Québec, 1981, 1991, 2001 et 2006	29	Figure 1.27 Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans selon le nombre d'enfants, pour les familles biparentales et monoparentales, Québec, 2006	41
Figure 1.11 Espérance de vie à la naissance, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007	30	Figure 1.28 Proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale selon le groupe d'âge, Québec, 1981-2006	42
Figure 1.12 Espérance de vie à 65 ans, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007	30	Figure 1.29 Proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale selon le groupe d'âge, Québec, Ontario et Canada, 2006	42
Figure 1.13 Population recensée, ménages privés et familles de recensement, Québec, 1981-2006	31	Figure 1.30 Proportion de familles intactes et recomposées parmi les familles de couples avec enfants, Québec Ontario et Canada, 1995, 2001 et 2006	43
Figure 1.14 Taille moyenne des ménages privés et des familles de recensement, Québec et Ontario, 1981-2006	32	Figure 2.1 Perception de la santé générale, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005	47
Figure 1.15 Part des ménages privés selon le nombre de personnes, Québec, 1981-2006	32	Figure 2.2 Perception de la santé générale, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	48
Figure 1.16 Part des ménages privés selon le type, Québec, 1981-2006	33		
Figure 1.17 Part des ménages privés selon le type, Québec, Ontario et Canada, 2006	33		

Figure 2.3	Perception de la santé générale selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005	48	Figure 2.19	Proportion de la population de 15 ans et plus se classant à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique (K10) selon le niveau de scolarité, Québec, 2005	73
Figure 2.4	Évolution de l'usage du tabac, population de 15 ans et plus, Québec, 2003 et 2005	50	Figure 2.20	Perception du stress dans la vie quotidienne, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	74
Figure 2.5	Types de fumeurs, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	50	Figure 2.21	Proportion de la population de 15 ans et plus percevant un stress quotidien élevé selon le niveau de scolarité, Québec, 2005	75
Figure 2.6	Évolution de la consommation d'alcool, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005	53	Figure 2.22	Indice de soutien social, population de 15 ans et plus, Québec, Alberta et Colombie-Britannique, 2005	77
Figure 2.7	Types de buveurs, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	53	Figure 2.23	Proportion de la population de 15 ans et plus présentant un indice de soutien social faible ou modéré selon le niveau de scolarité, Québec, 2005	77
Figure 2.8	Fréquence de l'activité physique de loisir, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	58	Figure 3.1	Répartition des hommes de 25 à 34 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, Ontario et Canada, 2006	83
Figure 2.9	Indice de l'activité physique de loisir, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	60	Figure 3.2	Répartition des femmes de 25 à 34 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, Ontario et Canada, 2006	83
Figure 2.10	Temps écoulé depuis la dernière mammographie, population féminine de 35 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005	64	Figure 4.1	Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi selon la présence d'enfants, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007	111
Figure 2.11	Temps écoulé depuis la dernière mammographie, population féminine de 35 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	65	Figure 4.2	Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi, travaillant à temps complet et ayant des enfants de moins de 3 ans, Québec, Ontario et Canada, 1997-2007	115
Figure 2.12	Temps écoulé depuis la dernière mammographie selon le groupe d'âge, population féminine de 35 ans et plus, Québec, 2005	65	Figure 4.3	Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi dont l'homme travaille à temps complet et la femme travaille à temps partiel selon l'âge du benjamin, Québec, 1997 et 2007	115
Figure 2.13	Temps écoulé depuis le dernier test de Pap, population féminine de 20 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005	66	Figure 4.4	Proportion de parents seuls féminins au travail selon l'âge des enfants, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007	118
Figure 2.14	Temps écoulé depuis le dernier test de Pap, population féminine de 20 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	66	Figure 4.5	Proportion de mères monoparentales au travail chez les familles à un enfant selon l'âge du benjamin, Québec, Ontario et Canada, 2007	121
Figure 2.15	Temps écoulé depuis le dernier test de Pap selon le groupe d'âge, population féminine de 20 ans et plus, Québec, 2005	67	Figure 4.6	Proportion de mères monoparentales au travail à temps complet parmi celles au travail selon l'âge du benjamin, Québec, Ontario et Canada, 2007	122
Figure 2.16	Perception de la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, 2003 et 2005	68	Figure 4.7	Proportion de mères seules et de femmes en couple au travail ayant des enfants selon l'âge des enfants, Québec, 1976-2007	124
Figure 2.17	Perception de la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005	69			
Figure 2.18	Proportion de la population de 15 ans et plus se classant à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique (K10), Québec et quatre provinces canadiennes, 2005	72			

Figure 4.8 Proportion de femmes effectuant un horaire de travail de 35 à 40 heures selon la situation familiale, Québec, 1997 et 2007	125	Figure 6.2 Répartition des personnes selon l'âge, Québec, Ontario et Canada, 2006	161
Figure 4.9 Proportion de salariés permanents à temps complet (dits typiques) chez les 55-64 ans selon le sexe et l'âge, Québec, 1997-2007	126	Figure 6.3 Taux de faible revenu après impôt des personnes selon des seuils différents, Québec, Ontario et Canada, 1996-2006	162
Figure 4.10 Taux de retraités récents de 60 à 64 ans pour 1 000 personnes actives selon le sexe et la période, Québec, 1976-2007	133	Figure 6.4 Répartition des personnes de 16 ans et plus, selon le statut d'activité, Québec, 2006	169
Figure 4.11 Nombre de retraités récents de 60 à 64 ans selon le sexe et la période, Québec, 1976-2007	133	Figure 6.5 Taux de faible revenu persistant et taux de faible revenu des personnes présentes de 2003 à 2006, Québec et Ontario, 2006	171
Figure 4.12 Proportion de travailleurs masculins à moins de 10 ans de la retraite, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007	135	Figure 6.6 Répartition du revenu disponible ajusté par quintile, Québec, Ontario et Canada, 2006	173
Figure 4.13 Proportion de travailleurs féminins à moins de 10 ans de la retraite, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007	135	Figure 6.7 Coefficient de Gini du revenu disponible ajusté, Québec, Ontario et Canada, 1996-2006	174
Figure 5.1 Revenu total et revenu disponible moyens des unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1981-2006	139	Figure 7.1 Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses, Québec, 1997-2005	180
Figure 5.2 Revenu disponible moyen et revenu disponible moyen ajusté, selon certains types de familles, Québec, 1981-2006	142	Figure 7.2 Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon le quintile de revenu, Québec, 2005	183
Figure 5.3 Revenu disponible moyen et revenu disponible moyen ajusté des unités familiales, selon l'âge de la personne de référence, Québec, 1981-2006	143	Figure 7.3 Dépenses moyennes des ménages selon le type de ménage, Québec, 2005	184
Figure 5.4 Revenu total et revenu disponible moyens des particuliers, Québec, Ontario et Canada, 1981-2006	144	Figure 7.4 Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon le type de ménage, Québec, 2005	185
Figure 5.5 Revenu disponible moyen des femmes et des hommes bénéficiaires d'un revenu, selon l'âge, Québec, 1981-2006	145	Figure 7.5 Dépenses moyennes des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage, Québec, 2005	186
Figure 5.6a Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes travaillant à temps complet toute l'année, selon la scolarité, Québec, 2006	146	Figure 7.6 Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon le nombre de personnes dans le ménage, Québec, 2005	187
Figure 5.6b Répartition des femmes et des hommes travaillant à temps complet toute l'année, Québec, 2006	146	Figure 7.7 Dépenses moyennes des ménages selon l'âge de la personne de référence, Québec, 2005	188
Figure 5.7 Patrimoine médian, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005	147	Figure 7.8 Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon l'âge de la personne de référence, Québec, 2005	189
Figure 6.1 Seuils de faible revenu après impôt pour une personne seule, 1996-2006	159	Figure 7.9 Dépenses moyennes des ménages selon la taille de la région de résidence, Québec, 2005	190
		Figure 7.10 Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon la taille de la région de résidence, Québec, 2005	191

Figure 8.1	
Répartition des logements selon la période de construction, Québec, Ontario et Canada, 2006	195
Figure 8.2	
Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec, Ontario et Canada, 2005	195
Figure 8.3	
Évolution de la proportion des ménages propriétaires de leur logement, Québec, Ontario et Canada, 1971-2006	198
Figure 8.4	
Répartition des ménages selon la proportion du revenu consacrée aux dépenses de logement, le mode d'occupation et l'âge du soutien du ménage, Québec, 2005	200
Figure 8.5	
Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus, selon la distance de navettage, Québec, Ontario et Canada, 2006	209

Introduction

Les conditions de vie de la population changent constamment. Les causes de ces changements sont nombreuses et relèvent de facteurs multiples. Sur le plan économique par exemple, les graves récessions du début des décennies 1980 et 1990 ont entraîné un taux de chômage élevé et une baisse de revenu de nombreux ménages. Les fluctuations des taux d'intérêt font varier les revenus de placement, tandis que les aléas des marchés financiers se répercutent sur le patrimoine des ménages. En outre, la mondialisation crée de fortes pressions sur les entreprises et les conditions de travail qu'elles peuvent offrir à leurs travailleurs. Au moment d'écrire ces lignes, de nouvelles difficultés économiques s'annoncent après plusieurs années d'une croissance qui a favorisé la hausse de l'emploi et du revenu. En politique publique, les gouvernements modifient continuellement leurs programmes afin de mieux répondre aux besoins des différents groupes sociodémographiques. Par ailleurs, la diversification des sources d'immigration transforme la composition même de la population et ses caractéristiques culturelles.

L'évolution des valeurs est un autre facteur qui façonne la vie des gens : la famille, la participation des femmes au marché du travail, la transition vers la retraite, la consommation et l'emploi du temps se transforment en même temps que les valeurs.

Les sources de changement sont donc nombreuses et les divers groupes sociodémographiques ne les ressentent pas au même degré. D'où l'intérêt d'une publication qui rende compte, de façon régulière, de l'évolution des conditions de vie de la population.

Statistiques et indicateurs sociaux

Toutes les statistiques utilisées dans le présent ouvrage ne sont pas des indicateurs sociaux. En effet, un indicateur social doit idéalement s'appuyer sur une théorie ou un modèle explicatif; dans le champ social, de telles théories ou de tels modèles, quand ils existent, ne suscitent pas toujours l'unanimité. Un indicateur peut aussi être choisi parce qu'il permet l'évaluation de l'action gouvernementale ou de la situation sociale par rapport à des objectifs largement acceptés par la population. Or, ce document ne vise pas à lier les résultats observés dans tel ou tel secteur avec des objectifs sociaux précis ou l'action des gouvernements, mais plutôt à décrire la situation sociale et son évolution dans le temps.

Les statistiques et les indicateurs ont été choisis de façon à dessiner un panorama des conditions de vie au Québec dans les domaines les plus marquants, tout en étant facilement accessibles à un large public. Dans tous les chapitres, l'exposé s'appuie sur des données quantifiées tirées de sources fiables et officielles. La plupart des données sont objectives : par exemple, la fécondité des femmes, la consommation d'alcool, la fréquentation scolaire, le revenu des familles, les dépenses des ménages, le fait d'être propriétaire ou locataire de sa résidence ou, pour un couple, d'avoir plus d'un revenu d'emploi, le temps consacré à certaines activités.

Toutefois, dans certains cas, cet ouvrage recourt à des données subjectives. Ainsi, dans le domaine de la santé, la perception de l'état de santé des répondants aux enquêtes est non seulement un indicateur valable des problèmes de santé physique, de la capacité fonctionnelle et de la limitation d'activités, mais aussi de comportements liés à la santé, tels que l'utilisation des services de santé et la prise de médicaments (Institut national de santé publique du Québec, 2001 : 290). Le principal motif d'inactivité chez les personnes de 55 à 69 ans est un autre domaine où la subjectivité de l'individu intervient. Ce type d'indicateurs apporte une dimension complémentaire à l'analyse.

La disponibilité des données dans le temps est un critère important. Le plus souvent, les séries retenues rendent les comparaisons possibles depuis 1980. La perspective historique permet de situer les variations conjoncturelles, tout en tenant compte de changements structurels sur une longue période. La comparaison dans l'espace est aussi un moyen de mieux évaluer les évolutions. En ce qui concerne les statistiques et les indicateurs principaux, on établit des comparaisons avec l'Ontario et le Canada. La description des différences constatées dans le temps et l'espace constitue une étape essentielle à la compréhension des processus en cause.

C'est l'ensemble de la population qui est traité plutôt que des groupes particuliers ou des groupes cibles. Pour faire ressortir les ressemblances et les différences, on retient surtout deux variables : l'âge et le sexe. D'autres variables s'y ajoutent dans certains cas, notamment le type de familles, la scolarité et le revenu. L'ouvrage s'appuie essentiellement sur des données transversales.

Dans son ouvrage intitulé *Panorama de la société*, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) classe les indicateurs selon qu'ils font état du contexte social ou de l'état de la société¹. D'un côté, les indicateurs de contexte permettent de mieux comprendre l'évolution générale de la société et de mieux interpréter les évolutions plus particulières concernant tel ou tel aspect des conditions de vie. Les indicateurs de contexte ne sont pas directement visés par l'action gouvernementale; il s'agit, par exemple, de la structure par âge de la population. Même si les gouvernements n'ont pas d'objectif précis à court terme sur ce point, il n'en demeure pas moins que cette variable aura une influence à long terme sur les services gouvernementaux, l'importance des transferts publics et les conditions de vie des personnes âgées. La répartition de la population selon différents groupes linguistiques ou l'état matrimonial décrit aussi le contexte social.

D'un autre côté, les indicateurs d'état de la société rendent compte de situations sociales qui occupent une grande place dans les priorités gouvernementales. La plupart des statistiques et des indicateurs du présent ouvrage appartiennent à cette deuxième catégorie, définie par l'OCDE.

Pour mesurer correctement les conditions de vie de la population, il faut les examiner sous de multiples angles. À terme, il faudrait envisager la création d'indicateurs composites qui donneraient en quelques chiffres une vue générale des conditions de vie. Avant d'en arriver là, il faut recourir à un grand nombre de statistiques. Il est clair qu'on ne peut se contenter d'examiner la situation sociale à l'aide d'un seul type d'indicateurs, ceux qui se rapportent au domaine du revenu, par exemple, si l'on veut produire un portrait d'ensemble.

Les domaines qui composent le présent ouvrage sont à caractère tantôt économique (revenu, patrimoine, consommation et participation au marché du travail), tantôt social (familles, état de santé, éducation). Mais les interrelations sont nombreuses et elles peuvent jouer dans les deux sens. Ainsi, l'état de santé peut empêcher une personne de travailler et la scolarité influe sur les revenus et le patrimoine. À l'inverse, le revenu a une influence sur le fait d'être propriétaire ou locataire, sur le tabagisme ou la consommation d'alcool. Même si un ouvrage comme le nôtre ne vise pas à étudier l'ensemble de ces interrelations, il relève plusieurs d'entre elles.

Vers un suivi régulier des conditions de vie

Une société est en perpétuel changement, ce qui se reflète sur les conditions de vie de la population. Beaucoup de statistiques et d'indicateurs rendent compte de situations sociales dont plusieurs font partie des priorités de l'action gouvernementale. Même si l'ouvrage n'examine pas l'évolution en fonction d'objectifs sociaux qui auraient été préalablement établis ou de programmes gouvernementaux existants, il permet aux analystes et aux décideurs d'apprécier les aspects des conditions de vie qui s'améliorent et ceux qui, au contraire, connaissent une détérioration.

1. L'OCDE (2001) ajoute une troisième catégorie, celle des actions de la société. Nous n'utilisons pas ce dernier type d'indicateurs dans notre étude.

L'interprétation de l'évolution des tendances est souvent sans équivoque. Il est certain qu'on préfère un faible taux dans le cas du chômage, du tabagisme ou de la proportion de gens vivant avec peu de revenu; par conséquent, toute tendance à la baisse de ces taux est considérée comme favorable. Dans d'autres cas, notamment en ce qui concerne le contexte social, la situation n'est pas aussi claire, par exemple en ce qui concerne l'évolution de la divortialité.

Trop souvent, les recensements, les enquêtes ou les sources administratives reçoivent beaucoup d'attention lorsque ces statistiques sont publiées pour la première fois, après quoi on attend la sortie de nouveaux chiffres. Par ailleurs, plusieurs indicateurs relatifs aux conditions de vie sont disponibles, mais sous des formes variées, et rendus publics par des organismes différents. Enfin, d'autres données ne sont tout simplement pas compilées à l'échelle du Québec, mais seulement pour le Canada. La présente publication a l'avantage de rassembler une foule de statistiques et d'indicateurs touchant plusieurs domaines sociaux, et relativement à des périodes suffisamment longues pour révéler les changements structurels.

L'objectif de ce projet est de produire un rapport décrivant les multiples facettes des conditions de vie au Québec. Il se situe dans la continuité des travaux antérieurs de l'Institut de la statistique du Québec : *Portrait social du Québec* (1992), *Les conditions de vie au Québec* (1996) et *Portrait social du Québec. Données et analyses, édition 2001*. Il couvre les domaines habituellement traités dans ces travaux. Cependant, la forme est différente, puisque chaque domaine (ou chapitre) est constitué de fiches portant sur un indicateur ou un thème, et le style est plus concis, et ce, afin d'en faciliter la mise à jour.

Certains indicateurs et statistiques peuvent être actualisés très souvent, les données de base étant disponibles annuellement ou aux deux ans. En ce qui concerne les données tirées du recensement ou d'enquêtes menées aux quatre ou cinq ans par exemple (divers cycles de *l'Enquête sociale générale* : emploi du temps, victimisation, etc.), elles pourront être revues au fur et à mesure de leur disponibilité ou, si aucune donnée nouvelle n'est offerte, on abordera des aspects particuliers.

Diverses modifications ont été apportées à l'édition 2005. Deux chapitres n'ont pas été repris, soit sur la « mortalité » (seule l'espérance de vie a été conservée au chapitre 1) et sur les « crimes contre la personne ».

Le chapitre sur la santé a été recentré sur les questions de perception de l'état de santé et les comportements ayant une influence sur la santé (tabagisme, consommation d'alcool, entres autres). D'autres thèmes relatifs à l'état de santé, comme les problèmes de santé chroniques, les limitations d'activités ou le poids corporel, sont traités dans d'autres publications de l'Institut.

Dans le domaine de la population active, les deux chapitres intitulés « Population active » et « Conditions de travail et rémunération » ont été remplacés² par un autre qui traite plus particulièrement des aspects sociaux du travail liés au cycle de vie, les indicateurs retenus portant sur la responsabilité familiale et professionnelle, le vieillissement et la vie active. Le faible revenu qui était décrit sur une seule fiche dans l'édition 2005 fait maintenant l'objet d'un chapitre avec l'inégalité du revenu. Dans le chapitre sur l'éducation, la section sur la formation continue a été augmentée. Enfin, l'emploi du temps est le thème d'un nouveau chapitre.

L'analyse descriptive des données proposée dans ce rapport fournit la base d'un suivi des conditions de vie de la population québécoise dans le temps et par rapport à la population canadienne. Les aspects couverts sont suffisamment nombreux pour qu'on puisse décrire l'exercice comme une étape vers un système d'information statistique cohérent et intégré sur les aspects sociaux de la population québécoise.

Références

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2001). *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions, édition 2001*, Québec, Les Publications du Québec, 432 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2001). *Panorama de la société. Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, 112 p.

2. Le lecteur intéressé pourra consulter d'autres publications de l'Institut pour connaître l'évolution générale de la population active traitée dans ces chapitres.

Population, ménages et familles

par Chantal Girard et Frédéric F. Payeur¹

Constatations principales

- La population du Québec est passée de 6,5 millions d'habitants en 1981 à 7,7 millions en 2007. Cependant, la population du Canada augmente plus rapidement, si bien que le poids du Québec dans le Canada diminue de 26,4 % à 23,4 % pendant cette période.
- Au cours des mêmes années, la proportion de jeunes de moins de 15 ans diminue de 21,5 % à 16,0 %, tandis que celle des personnes de 65 ans et plus augmente de 8,8 % à 14,4 %, et celle des personnes de 15 à 64 ans bouge peu (69,7 %).
- La proportion de personnes de langue maternelle française passe sous la barre de 80 % en 2006 (79,6 %). Cependant, 81,8 % des Québécois déclarent utiliser le français à la maison.
- Le Québec a connu une période de très basse fécondité au milieu des années 1980, soit un indice de fécondité inférieur à 1,4 enfant par femme, puis une légère remontée autour de 1990, suivie d'une nouvelle baisse à environ 1,5 enfant par femme. Les années récentes voient l'indice regagner de la vigueur. Il atteint 1,65 en 2007, niveau semblable à celui de la période 1990-1996. Depuis 1990, les indices du Québec sont assez proches de ceux de l'Ontario et du Canada; en 2006, l'indice du Québec est même légèrement plus élevé.
- La proportion des naissances hors mariage a augmenté énormément au cours des années 1980 et 1990, passant de moins de 20 % à près de 60 %. Elle s'est stabilisée à ce niveau depuis le début des années 2000.
- Au cours des 25 dernières années, on note une croissance continue de l'espérance de vie qui atteint 78,6 ans chez les hommes et 83,4 ans chez les femmes en 2007. L'augmentation a été plus rapide chez les hommes que chez les femmes, si bien que l'inégalité des sexes devant la mort s'amenuise.
- En 2006, le type de ménages le plus répandu est celui formé d'une personne seule. Ce type représente 31 % des ménages privés au Québec, alors que 28 % sont formés d'un couple avec enfants, 26 % d'un couple sans enfants, 10 % d'une famille monoparentale et un petit nombre de ménages sont constitués de différents types, des colocataires par exemple. En moyenne, un ménage québécois compte 2,32 personnes, en regard de 2,90 en 1981.
- Parmi les familles ayant des enfants de moins de 25 ans à la maison, on dénombre 47 % de couples mariés, 28 % de couples en union libre et 25 % de parents seuls. En outre, 44 % de ces familles ont un seul enfant, 40 % en ont deux, et seulement 16 % en ont trois et plus.

1. Ce texte est largement inspiré de la version antérieure de ce chapitre rédigé par Louis Duchesne (*Données sociales du Québec. Édition 2005*, chapitre 1, p. 21-42).

- Les enfants de moins de 18 ans vivent pour la plupart (79 %) dans une famille où il y a un couple et 21 %, avec un seul parent. Cette dernière proportion est plus faible chez les plus jeunes enfants que chez les plus vieux. Pour la première fois depuis 1981, la proportion d'enfant de 0 à 4 ans vivant en famille monoparentale est à la baisse au Québec.
- Les couples de même sexe représentent 0,8 % de tous les couples québécois recensés en 2006. Il s'agit un peu plus souvent de deux hommes que de deux femmes. La large majorité vit en union libre, mais 9 % sont mariés. Une petite portion (7 %) de ces familles compte un ou des enfants.

Introduction

Au début d'une publication portant sur les conditions de vie des populations, il est pertinent de dessiner le cadrage général de la population, des principaux événements démographiques ainsi que de la situation domestique et familiale.

L'effectif de la population provient des estimations démographiques de Statistique Canada qui tiennent compte du sous-dénombrement des recensements. Les recensements canadiens de 1981 à 2006 fournissent la plupart des résultats sur les ménages et les familles, ainsi que les variables linguistiques. Des données sur les familles viennent également de l'*Enquête sociale générale* (1995, 2001 et 2006) de Statistique Canada ainsi que de l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* (1998 et 2002) et de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (2006) de l'Institut de la statistique du Québec. Les données sur les naissances et les décès au Québec sont tirées du Registre des événements démographiques de l'Institut de la statistique du Québec et celles de l'Ontario et du Canada, de Statistique Canada. Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse provient de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Population

Population totale

L'effectif de population présenté provient des estimations démographiques et non des recensements. L'écart observé entre ces deux sources de données est attribuable en grande partie au sous-dénombrement net du recensement, sous-dénombrement que les estimations corrigent.

Tableau 1.1

Population totale, accroissement et répartition, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007

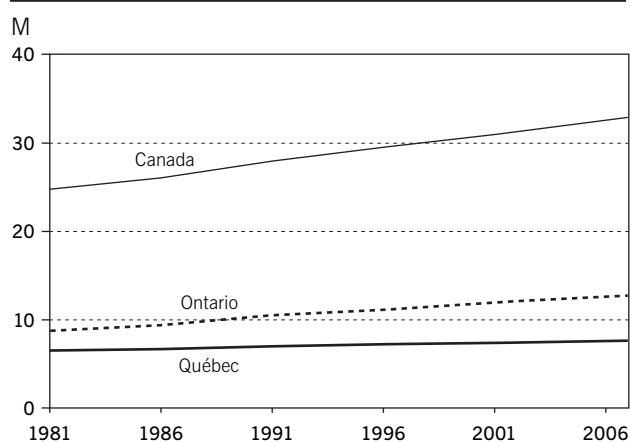
Année (1 ^{er} juillet)	Population			Accroissement ¹			Répartition		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
	n			%					
1981	6 547 705	8 811 312	24 820 393	2,5	7,1	5,2	26,4	35,5	100,0
1986	6 708 468	9 438 132	26 101 155	5,3	10,5	7,4	25,7	36,2	100,0
1991	7 064 586	10 428 132	28 031 394	2,6	6,3	5,6	25,2	37,2	100,0
1996	7 246 896	11 083 052	29 610 757	2,1	7,3	4,8	24,5	37,4	100,0
2001	7 396 990	11 897 647	31 021 251	0,7	1,7	1,1	23,8	38,4	100,0
2002	7 445 745	12 102 045	31 372 587	0,7	1,3	1,0	23,7	38,6	100,0
2003	7 494 690	12 262 560	31 676 077	0,7	1,3	1,0	23,7	38,7	100,0
2004	7 548 984	12 420 289	31 995 199	0,6	1,2	1,0	23,6	38,8	100,0
2005 ^r	7 598 034	12 565 446	32 312 077	0,7	1,1	1,0	23,5	38,9	100,0
2006 ^r	7 651 033	12 705 328	32 649 482	0,7	0,8	1,0	23,4	38,9	100,0
2007 ^p	7 700 807	12 803 861	32 976 026	23,4	38,8	100,0

1. Accroissement quinquennal jusqu'en 1996-2001, puis annuel; calculé sur la population en début de période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (novembre 2007).

Figure 1.1

Population totale, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (novembre 2007).

- La population du Québec atteint 7,7 millions d'habitants en juillet 2007. À la même date, on compte 12,8 millions d'Ontariens et 33,0 millions de Canadiens. En 1981, ces nombres étaient respectivement de 6,5 millions, de 8,8 millions et de 24,8 millions.
- L'augmentation de la population du Québec est de 1,2 million de personnes entre 1981 et 2007, soit de 18 %. La croissance de la population québécoise a été moins importante que celle qu'on observe en Ontario (45 %) et au Canada (33 %).
- Depuis 2001, l'accroissement de la population du Québec est d'environ 0,7 % annuellement, en regard de 1,0 % au Canada. En Ontario, la croissance démographique a beaucoup ralenti au cours des dernières années, passant de 1,7 % en 2001-2002 à 0,8 % en 2006-2007.
- Comme la croissance du Québec est plus faible que celles de l'Ontario et du Canada, la part du Québec dans le Canada diminue de 26,4 % en 1981 à 23,4 % en 2007. Pendant la même période, le poids relatif de l'Ontario s'accroît de 35,5 % à 38,8 % (38,9 % en 2005 et en 2006).

Structure par âge et sexe

Pour présenter la structure par âge, on répartit le plus souvent la population en trois grands groupes : les jeunes de 0 à 14 ans, la population d'âge actif de 15 à 64 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus.

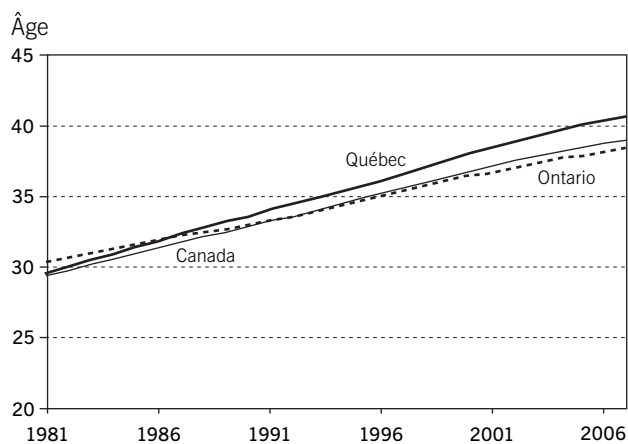
Tableau 1.2
Population par grand groupe d'âge, Québec, 1981 et 2007

Groupe d'âge	Unité	1981	2007
0-14 ans	n	1 407 676	1 230 944
	%	21,5	16,0
15-64 ans	n	4 566 820	5 364 346
	%	69,7	69,7
65 ans et plus	n	573 209	1 105 517
	%	8,8	14,4
Total	n	6 547 705	7 700 807
	%	100,0	100,0
Âge médian		29,6	40,7
Âge moyen		32,9	40,1
Rapport de dépendance ¹		0,434	0,436

1. (0-14 ans + 65 ans et plus) / (15-64 ans).

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (novembre 2007).

Figure 1.2
Âge médian de la population, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007



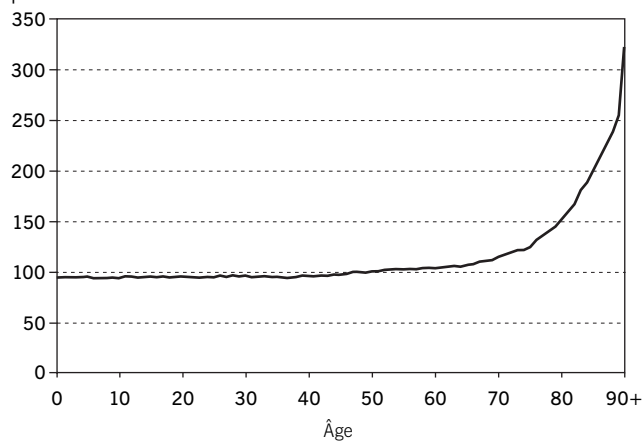
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (novembre 2007).

- En 2007, 16,0 % de la population québécoise a moins de 15 ans, 69,7 % est âgée de 15 à 64 ans et 14,4 % a 65 ans et plus. Comparativement à 1981, le groupe des 15-64 ans a le même poids, mais les jeunes perdent 5,5 points centésimaux, de 21,5 % à 16,0 %, tandis que le poids des plus vieux passe de 8,8 % à 14,4 %.
- Le rapport de dépendance démographique mesure le poids relatif des jeunes et des personnes âgées en regard de la population des 15-64 ans. Comme le poids de ce dernier groupe d'âge varie peu de 1981 à 2007, le rapport ne bouge pas beaucoup : il est de 0,436 en 2007. Cependant, la composition de cette population dite dépendante se transforme graduellement. En 1981, on comptait 31 jeunes et 13 personnes âgées pour 100 personnes d'âge actif. En 2007, on dénombre 23 jeunes et 21 personnes âgées.
- L'âge médian, qui sépare la population en deux parties égales, est un indicateur qui résume la structure par âge. L'âge médian de la population québécoise a dépassé 40 ans en 2005 et atteint 40,7 ans en 2007. Il s'agit d'un vieillissement plus rapide que celui qu'on observe en Ontario et au Canada. En 1981, l'âge médian du Québec était à peu près semblable à celui du Canada et inférieur à celui de l'Ontario, tandis qu'en 2007, le Québec affiche un âge médian au-dessus de ceux du Canada (39,0 ans) et de l'Ontario (38,5 ans).

Figure 1.3

Rapport de féminité selon l'âge, Québec, 2007

Nombre de femmes
pour 100 hommes



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (novembre 2007).

- Les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais, à la naissance, les garçons sont plus nombreux que les filles. Le rapport de féminité, ou le nombre de femmes pour 100 hommes, varie donc selon l'âge. Dans la population totale, les femmes sont majoritaires; on compte 103 femmes pour 100 hommes en 2007. Avant 40 ans, il y a environ 95 femmes pour 100 hommes. Le rapport augmente et atteint 100 autour de 45 ans. Il continue à progresser lentement puis, au-delà de 65 ans, il croît très rapidement. On compte deux fois plus de femmes que d'hommes à 85 ans et trois fois plus chez les 90 ans et plus.

Langues

Les recensements permettent de présenter la répartition de la population selon la langue maternelle (première langue apprise et encore comprise) et la langue d'usage au foyer (langue parlée le plus souvent à la maison). Cependant, les modifications apportées par Statistique Canada à certains aspects de la collecte et du traitement des données linguistiques d'un recensement à l'autre rendent délicates les comparaisons dans le temps. Les utilisateurs sont invités à la prudence dans l'analyse des tendances historiques. Depuis le Recensement de 1986, la formulation de la question relative à la langue maternelle permet les réponses multiples; Statistique Canada répartit également ces réponses multiples entre les langues déclarées.

Tableau 1.3
Répartition de la population selon la langue maternelle et la langue d'usage au foyer, Québec, 1981-2006

Année	Français	Anglais	Autre	Total
Langue maternelle				
1981	82,4	11,0	6,6	100,0
1986	82,8	10,4	6,8	100,0
1991 ¹	82,0	9,2	8,8	100,0
1996 ¹	81,5	8,8	9,7	100,0
2001 ¹	81,4	8,3	10,3	100,0
2006 ¹	79,6	8,2	12,3	100,0
Langue d'usage (parlée le plus souvent à la maison)				
1981	82,8	12,3	4,9	100,0
1986	83,1	11,8	5,1	100,0
1991 ¹	83,0	11,2	5,8	100,0
1996 ¹	82,8	10,8	6,4	100,0
2001 ¹	83,1	10,5	6,5	100,0
2006 ¹	81,8	10,6	7,6	100,0

1. Les réponses multiples sont réparties également entre les langues déclarées.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- La grande majorité des Québécois sont de langue maternelle française, soit 79,6 % en 2006, tandis que 8,2 % déclarent l'anglais comme langue maternelle. Enfin, 12,3 % des Québécois ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.
- La proportion de personnes de langue maternelle française diminue. De 82,8 % en 1986, elle passe sous la barre de 80 % (79,6 %) en 2006. Le poids de la langue maternelle anglaise baisse aussi, de 11,0 % en 1981 à 8,2 % en 2006, tandis que celui des autres langues s'accroît de 6,6 % à 12,3 % au cours de ces 25 années. Le groupe des langues maternelles autres que le français et l'anglais dépasse le groupe de langue anglaise depuis 1996.
- La répartition de la population selon la langue d'usage, ou langue parlée le plus souvent à la maison, donne une image légèrement différente des groupes linguistiques, surtout dans le cas des groupes anglophones ou allophones. En 2006, 81,8 % des Québécois déclarent utiliser le français au foyer, en regard de 79,6 % qui ont le français comme langue maternelle; 10,6 % des Québécois déclarent l'anglais comme langue d'usage en regard de 8,2 % ayant l'anglais comme langue maternelle. Par ailleurs, 7,6 % des Québécois déclarent une langue d'usage autre que le français ou l'anglais en regard de 12,3 % ayant une langue maternelle autre.

Tableau 1.4

Répartition de la population selon la langue maternelle et la langue d'usage au foyer, Ontario et Canada, 2006

	Français	Anglais	Autre	Total
	%			
Langue maternelle¹				
Ontario	4,2	69,1	26,6	100,0
Canada	22,1	57,8	20,1	100,0
Langue d'usage (parlée le plus souvent à la maison)¹				
Ontario	2,5	81,4	16,1	100,0
Canada	21,4	66,7	11,9	100,0

1. Les réponses multiples sont réparties également entre les langues déclarées.

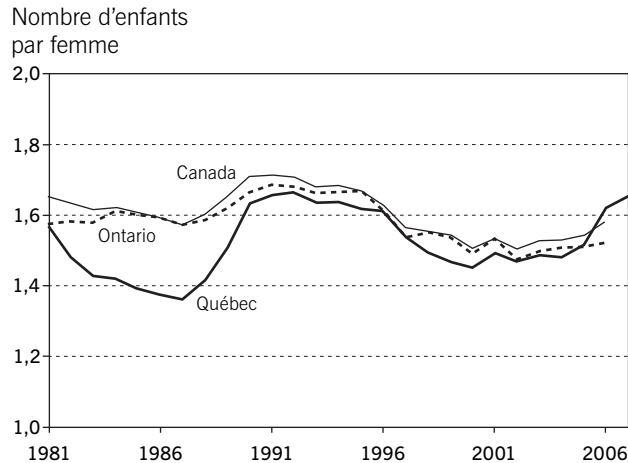
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

- En Ontario, on compte 69,1 % de la population de langue maternelle anglaise en 2006, 4,2 % de langue française et 26,6 % d'une autre langue. Le contraste est important avec la langue parlée le plus souvent à la maison qui est l'anglais dans 81,4 % des cas. La proportion se situe à 2,5 % pour ce qui est du français et à 16,1 % en ce qui concerne les autres langues.
- Au Canada, 57,8 % de la population est de langue maternelle anglaise, mais la proportion ayant l'anglais comme langue d'usage est de 9 points centésimaux supérieure, soit de 66,7 %. Les Canadiens parlant le français à la maison (21,4 %) sont un peu moins nombreux que ceux de langue maternelle française (22,1 %). Enfin, un Canadien sur cinq (20,1 %) est de langue maternelle autre que l'anglais ou le français, mais seulement 11,9 % parle une autre langue le plus souvent à la maison.

Fécondité

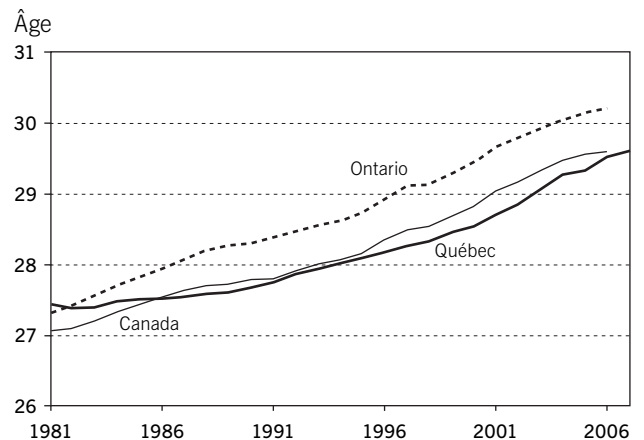
Les deux principaux indicateurs de fécondité sont l'indice synthétique de fécondité, ou le nombre moyen d'enfants par femme, et l'âge moyen à la maternité. Ils sont calculés à partir des taux de fécondité par âge, l'indice étant la somme des taux.

Figure 1.4
Indice synthétique de fécondité, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007



Source : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Figure 1.5
Âge moyen à la maternité, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007



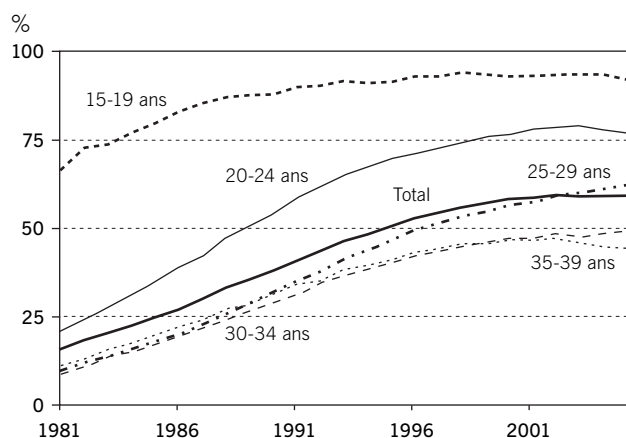
Source : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

- En 2007, d'après des données encore provisoires, l'indice synthétique de fécondité est de 1,65 enfant par femme au Québec. Il était de 1,62 en 2006 et de 1,52 en 2005. L'indice a diminué de 1,57 en 1981 à moins de 1,4 de 1986 à 1987. Il remonte ensuite et dépasse 1,6 enfant par femme de 1990 à 1996. Il baisse de nouveau et oscille autour de 1,5 de 1997 à 2005. Malgré l'apparence suggérée par l'échelle du graphique, les variations de l'indice depuis 1981 sont relativement modérées.
- Au début des années 1980, l'Ontario et le Canada ne connaissent pas la baisse de fécondité observée au Québec, mais on y voit une remontée, comme au Québec, dans la deuxième moitié des années 1980. De 1990 à 2004, les indices de l'Ontario et du Canada sont assez proches de ceux du Québec, mais légèrement supérieurs. L'augmentation de l'indice québécois en 2005, mais surtout en 2006 (dernière année disponible pour la comparaison), change le portrait. En 2006, l'indice est de 1,62 au Québec, de 1,52 en Ontario et de 1,59 au Canada.
- L'âge moyen à la maternité au Québec augmente beaucoup et régulièrement au cours des trois dernières décennies; il est de 29,6 ans en 2007 en regard de 27,4 ans au début des années 1980.
- Depuis une vingtaine d'années, l'âge moyen à la maternité est un peu plus bas au Québec qu'au Canada, mais surtout qu'en Ontario. En 2006, il est de 29,5 ans au Québec, de 30,2 ans en Ontario et de 29,6 au Canada. Au début des années 1980, l'âge moyen était un peu plus élevé au Québec.

Naissances hors mariage

Les naissances hors mariage sont les naissances pour lesquelles la mère déclare un état matrimonial autre que « mariée et vivant avec son conjoint ». Les naissances de père inconnu ou non déclaré sont celles où aucun nom de père n'apparaît sur le formulaire. Dans les quelques cas de couples homoparentaux où deux mères sont inscrites sur le formulaire, la naissance n'est pas considérée comme de père inconnu.

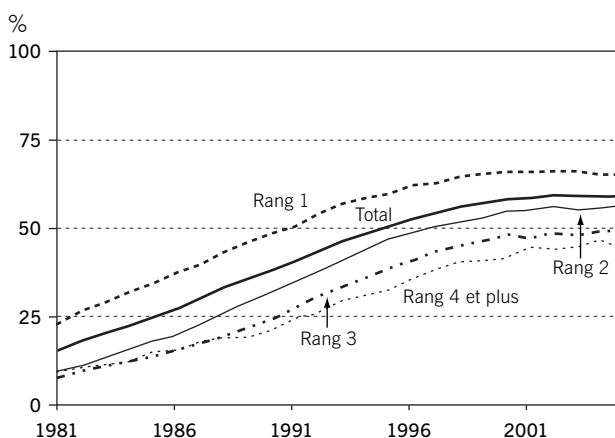
Figure 1.6
Proportion de naissances hors mariage selon le groupe d'âge de la mère, Québec, 1981-2005



Source : Institut de la statistique du Québec.

- La proportion des naissances hors mariage a augmenté à un rythme soutenu au Québec : de 16 % en 1981, elle franchit la barre des 50 % en 1995. La progression ralentit à la fin des années 1990 et la proportion est stable à 59 % depuis 2001.
- La proportion de naissances de père non déclaré est stable : variant entre 4 % et 5 %, elle est même inférieure à 4 % depuis 2000 (données non illustrées). Cette stabilité indique que les naissances hors mariage sont uniquement associées à la baisse de la nuptialité légale et qu'elles n'ont rien à voir avec les naissances autrefois qualifiées d'illégitimes.

Figure 1.7
Proportion de naissances hors mariage selon le rang de naissance, Québec, 1981-2005



Source : Institut de la statistique du Québec.

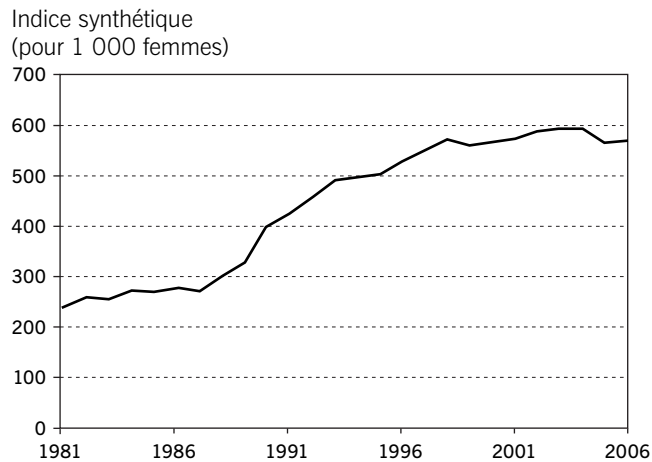
- La proportion des naissances hors mariage est d'autant plus élevée que la mère est jeune. En 2005, 92 % des naissances de mères de moins de 20 ans se sont produites hors mariage. Cette part est de 77 % chez les 20-24 ans, de 62 % chez les 25-29 ans, de 49 % chez les 30-34 ans et de 44 % chez les 35 ans et plus.
- La proportion des naissances hors mariage a augmenté et s'est stabilisée, quel que soit le rang de la naissance. En 2005, 65 % des premiers-nés sont issus de parents qui ne sont pas mariés de même que 57 % des enfants de rang 2, 49 % de ceux de rang 3 et 44 % aux rangs 4 et plus.

Interruptions volontaires de grossesse

Les statistiques des interruptions volontaires de grossesse proviennent des fichiers de la RAMQ. Certaines interruptions pratiquées par des médecins salariés plutôt que rémunérés à l'acte ne sont pas comptées, ce qui représenterait une sous-estimation de 4 % à 10 % selon l'année. Les trois indicateurs illustrant ce phénomène sont l'indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse, le taux d'interruption volontaire de grossesse par groupe d'âge et le nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances par groupe d'âge.

Figure 1.8

Indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse, Québec, 1981-2006

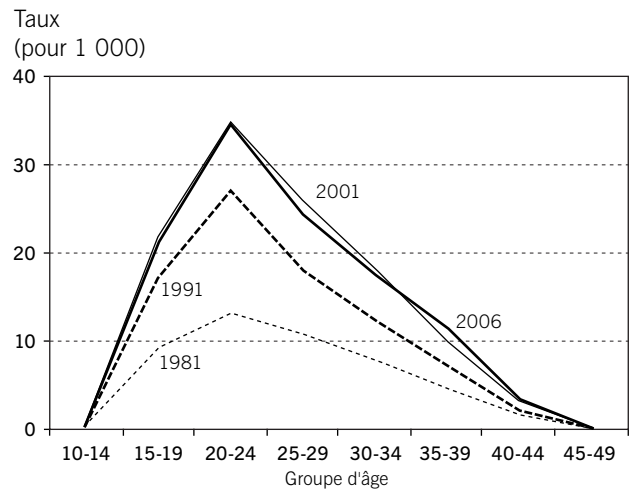


Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de la RAMQ.

- L'indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse est de 568 pour mille en 2006 en comparaison de 239 en 1981. Au début des années 1980, l'indice ne bouge pas beaucoup mais, probablement à la suite des changements législatifs de 1988, soit la déclaration par la Cour suprême de l'inconstitutionnalité de la loi de 1969 sur les avortements thérapeutiques, il augmente assez rapidement. Il se stabilise à la fin des années 1990 et varie peu depuis. L'indice correspond au nombre d'interruptions volontaires de grossesse qu'enregistrerait une cohorte de 1 000 femmes soumises tout au long de leur période féconde aux taux observés une année donnée. Il ne doit pas être interprété comme la proportion de femmes ayant recours à l'avortement puisque certaines peuvent y recourir plus d'une fois.

Figure 1.9

Taux d'interruption volontaire de grossesse par groupe d'âge, Québec, 1981, 1991, 2001 et 2006



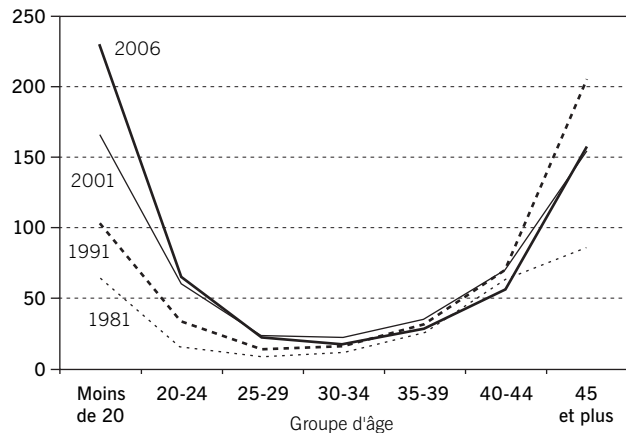
Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de la RAMQ.

- La relative stabilité de l'indice d'interruption volontaire de grossesse au cours des années 2000 se reflète dans la plupart des groupes d'âge, comme le montre la proximité des courbes des taux par âge en 2001 et en 2006. C'est à 20-24 ans que le taux d'interruption volontaire de grossesse est le plus élevé, soit 35 pour mille.

Figure 1.10

Rapport entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse et les naissances vivantes, par groupe d'âge, Québec, 1981, 1991, 2001 et 2006

Pour 100 naissances



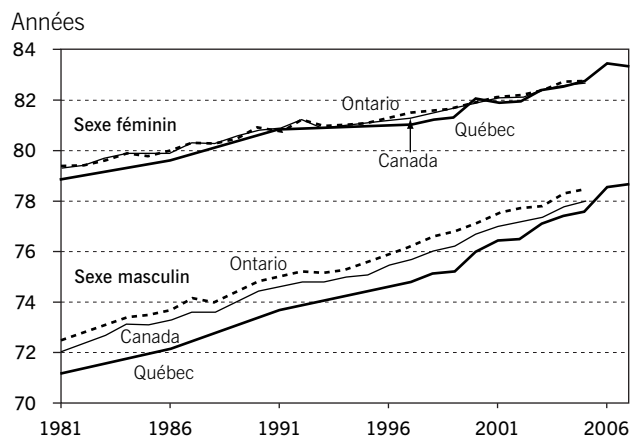
Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de la RAMQ.

- En 2006, on a dénombré un peu plus de 28 000 interruptions volontaires de grossesse et 82 000 naissances vivantes, soit 34 interruptions pour 100 naissances. Ce rapport varie grandement selon le groupe d'âge. On compte 229 interruptions pour 100 naissances chez les moins de 20 ans, 157 chez les 45 ans et plus, mais 17 chez les 30-34 ans.

Espérance de vie

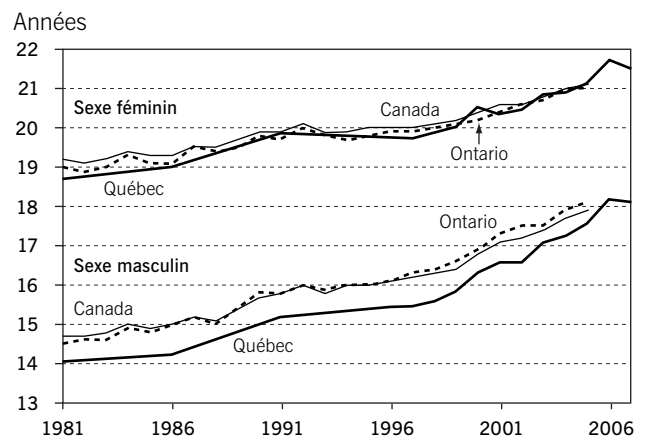
L'espérance de vie à la naissance ou la durée de vie moyenne est l'indicateur qui résume le mieux l'état de la mortalité et l'un des plus importants indicateurs de l'état de santé des populations. L'espérance de vie à 65 ans résume les conditions de mortalité aux âges plus élevés et elle constitue un indicateur du nombre d'années passées à la retraite ou dans le « troisième âge ».

Figure 1.11
Espérance de vie à la naissance, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007



Source : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Figure 1.12
Espérance de vie à 65 ans, Québec, Ontario et Canada, 1981-2007



Source : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

- Ce qui ressort en premier de l'examen de l'espérance de vie à la naissance est l'importante inégalité des sexes devant la mort. En ce qui a trait à l'année 2007 (données provisoires), l'espérance de vie des femmes au Québec, 83,4 ans, dépasse de 4,8 ans celle des hommes, soit 78,6 ans.
- En 1980-1982, l'espérance de vie des hommes était de 71,2 ans et celle des femmes, de 78,9 ans. Au cours des 25 dernières années, l'augmentation est importante, soit de 7,4 ans chez les hommes et de 4,5 ans chez les femmes. Comme l'amélioration est plus marquée chez les hommes, l'écart entre les sexes diminue de 7,7 à 4,8 ans.
- Chez les hommes, on observe un écart entre le Québec, l'Ontario et le Canada. En 2005, l'espérance de vie des hommes est de 78,5 ans en Ontario et de 78,0 ans au Canada, en comparaison de 77,6 ans au Québec. Chez les femmes cependant, l'espérance de vie au Québec est semblable à celle qu'on observe en Ontario et au Canada.
- L'inégalité entre les sexes persiste en ce qui a trait à l'espérance de vie à 65 ans. Ainsi, en 2007, l'espérance de vie des femmes à cet âge, soit 21,5 ans, dépasse celle des hommes qui est de 18,1 ans. Au 65e anniversaire, les femmes peuvent donc s'attendre à vivre 3,4 années de plus que les hommes. Cet écart diminue; il était de 4,6 années en 1980-1982, quand l'espérance de vie était de 14,1 ans chez les hommes et de 18,7 ans chez les femmes. En 2005, l'espérance de vie des hommes à 65 ans est plus faible au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada, mais celle des femmes est semblable.

Ménages et familles

Population, ménages et familles

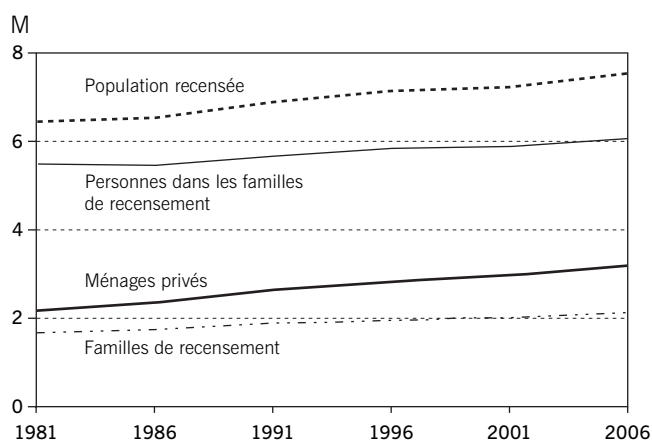
Les données sur les ménages et les familles proviennent des recensements de Statistique Canada. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un logement privé. Une famille de recensement comprend soit un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit un parent seul avec au moins un enfant. Les enfants considérés sont ceux qui vivent dans le même logement que leurs parents.

Les concepts peuvent changer d'un recensement à l'autre. Pour la première fois en 2006, un couple marié peut être de même sexe ou de sexe opposé. En 2001, d'importantes modifications ont été apportées à la définition d'une famille de recensement, notamment le dénombrement des couples de même sexe en union libre et plusieurs changements au concept d'enfant. Au Québec, ces modifications sont responsables à elles seules d'une hausse de 1,5 % du nombre total de familles de recensement entre 1996 et 2001. L'effet est particulièrement marqué en ce qui a trait aux familles monoparentales (hausse de 6,2 %).

Les dictionnaires et les rapports techniques des recensements de Statistique Canada peuvent être consultés pour obtenir plus d'information. Les comparaisons historiques doivent être interprétées avec prudence en tenant compte de ces changements conceptuels.

Figure 1.13

Population recensée, ménages privés et familles de recensement, Québec, 1981-2006



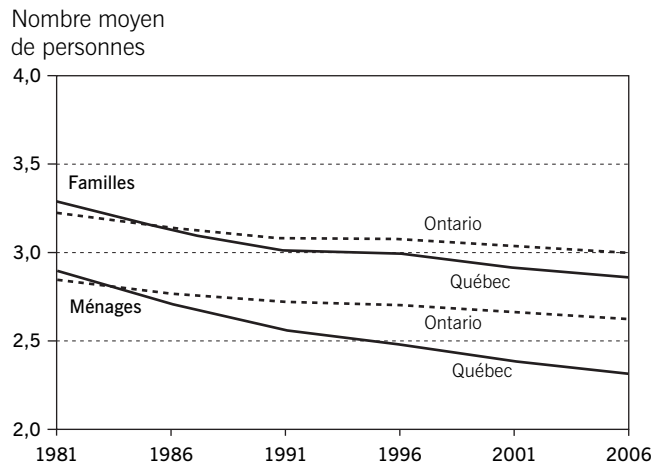
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- En 2006, on recense 3,2 millions de ménages privés et 2,1 millions de familles de recensement au Québec. En 1981, le nombre de ménages était de 2,2 millions et celui des familles, de 1,7 million. Pendant le dernier quart de siècle, la croissance du nombre de ménages (47 %) a été beaucoup plus importante que celle des familles (27 %) et de la population totale (17 %).
- La grande majorité de la population vit à l'intérieur d'une famille de recensement, soit 80 % des personnes en 2006. Cependant, la proportion des personnes faisant partie d'une famille diminue; elle était de 85 % en 1981 et de 82 % en 1996. Rappelons qu'une personne hors famille peut vivre dans un ménage au sein duquel il y a une famille; par exemple, une femme qui vit avec sa fille et son gendre n'est pas incluse dans la famille de recensement composée de ces deux derniers.

Taille des ménages et des familles

Figure 1.14

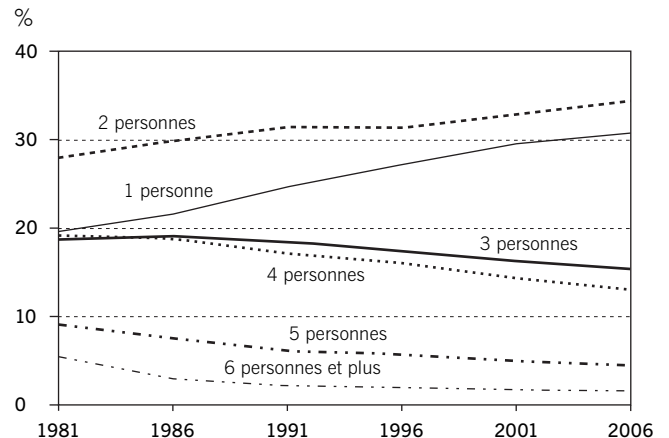
Taille moyenne des ménages privés et des familles de recensement, Québec et Ontario, 1981-2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Figure 1.15

Part des ménages privés selon le nombre de personnes, Québec, 1981-2006



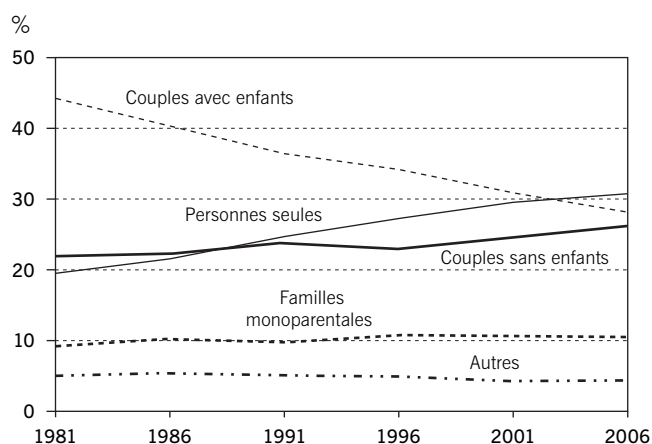
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- En 2006, on trouve en moyenne 2,32 personnes dans un ménage privé et 2,86 personnes dans une famille de recensement. La taille des ménages est plus faible que celle des familles puisque certains ménages ne comprennent qu'une personne, alors qu'une famille comporte, par définition, au moins deux personnes.
- Comme le taux de croissance des ménages et des familles est plus élevé que celui de la population, la taille moyenne des ménages et des familles diminue. En 1981, un ménage privé comptait 2,90 personnes en regard de 2,32 en 2006. Au cours de la même période, la taille moyenne des familles de recensement est passée de 3,29 personnes à 2,86.
- En 2006, la taille moyenne des ménages ontariens, 2,63 personnes, est plus élevée que celle du Québec, 2,32 personnes; elles étaient à peu près semblables en 1981. Les familles ontariennes comprennent aussi un peu plus de personnes que les québécoises depuis 1986.
- Au Québec, la part des ménages d'une ou deux personnes augmente, tandis que celle des ménages de trois personnes et plus diminue. En 2006, 31 % des ménages privés ne compte qu'une personne, en regard de 20 % en 1981.
- Les ménages de deux personnes sont les plus nombreux; ils représentent un peu plus d'un ménage privé sur trois en 2006. La part des ménages de six personnes et plus n'est que de 2 % depuis 1991.

Principaux types de ménages privés

On retient quatre des principaux types de ménages privés, soit les ménages unifamiliaux comptant un couple avec enfants, un couple sans enfants ou encore une famille monoparentale (avec ou sans autres personnes vivant avec ces familles) et, enfin, les ménages d'une seule personne. La catégorie « autres » regroupe les ménages non familiaux de plus d'une personne, par exemple des colocataires, et les ménages dans lesquels on trouve plus d'une famille.

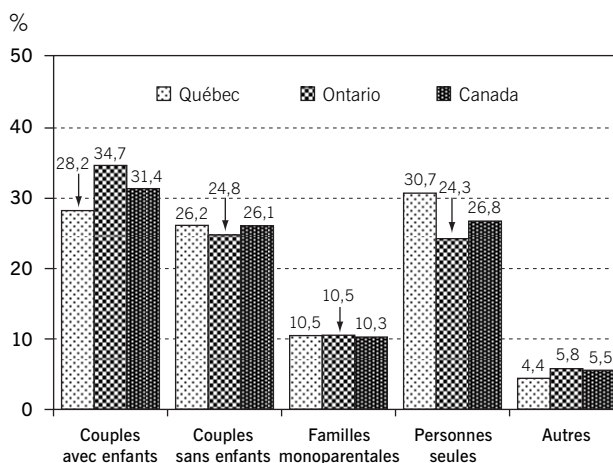
Figure 1.16
Part des ménages privés selon le type, Québec, 1981-2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- En 2006, les ménages formés d'une personne seule sont les plus nombreux au Québec (31 %). Ils dépassent les ménages comptant un couple avec enfants (28 %) et sans enfants (26 %). La proportion de ménages comptant une famille monoparentale est stable, légèrement au-dessus de 10 %.
- Les principaux changements survenus depuis 1981 sont la baisse de 16 points centésimaux de la proportion des ménages dans lesquels on trouve un couple avec enfants, et la hausse de 11 points centésimaux de la proportion des ménages dans lesquels il n'y a qu'une seule personne. La proportion des ménages comptant un couple sans enfants augmente de 4 points centésimaux et celle qui comporte une famille monoparentale, de 1 point.

Figure 1.17
Part des ménages privés selon le type, Québec, Ontario et Canada, 2006



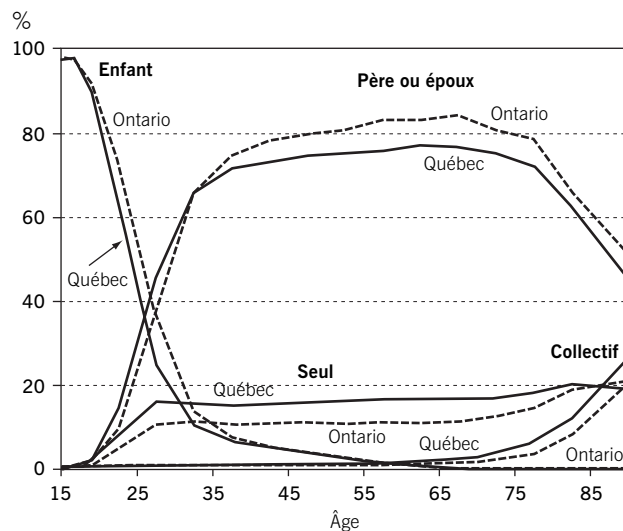
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

- Les différences entre les proportions des grands types de ménages de l'Ontario et du Québec en 2006 apparaissent dans les proportions de couples avec enfants (6 points centésimaux de plus en Ontario, soit 35 %) et de personnes seules (6 points centésimaux de moins en Ontario, soit 24 %). Il y a peu de différence dans les proportions des ménages comptant une famille monoparentale ou un couple sans enfants entre le Québec, l'Ontario et le Canada.

Situation domestique et familiale

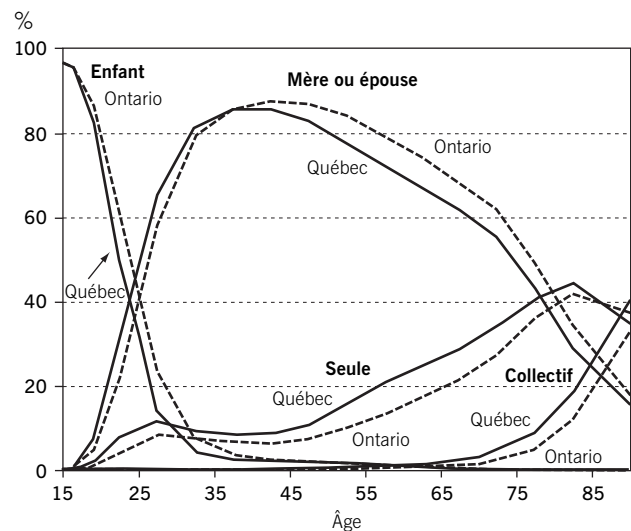
Selon son âge et son sexe, un individu se trouve plus ou moins fréquemment dans une situation domestique ou familiale donnée. Les quatre principales situations retenues ici sont enfant, parent ou époux, vivant seul et vivant dans un ménage collectif. La population dans les ménages privés provient des données-échantillon (20 %) du recensement, tandis que la population dans les ménages collectifs et la population totale proviennent des données intégrales. C'est cette dernière qui est utilisée au dénominateur dans le calcul des proportions.

Figure 1.18
Principales situations domestiques et familiales selon l'âge, hommes, Québec et Ontario, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Figure 1.19
Principales situations domestiques et familiales selon l'âge, femmes, Québec et Ontario, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

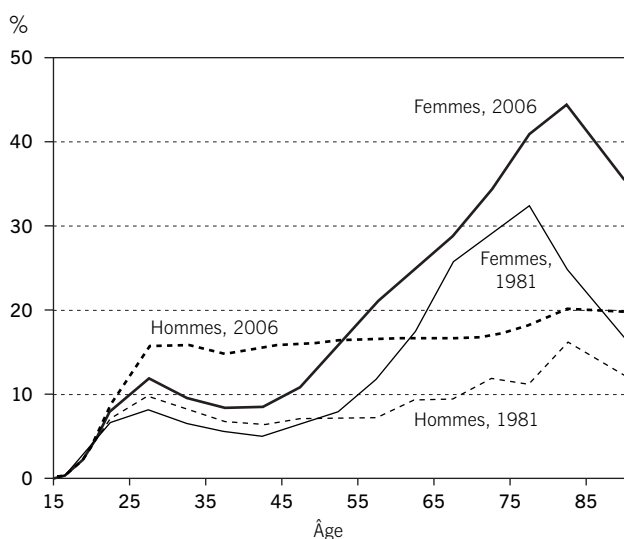
Population, ménages et familles

- Les jeunes enfants vivent à peu près tous dans une famille, mais les filles quittent plus tôt leur famille que les garçons, si bien que, chez les 20-24 ans, 63 % des garçons québécois sont encore à la maison en comparaison de 49 % des filles. Avant 50 ans, les femmes se trouvent plus souvent que les hommes dans la catégorie parent ou époux mais, passé la cinquantaine, ce sont les hommes qui y sont plus nombreux. Ainsi, chez les 30-34 ans, 66 % des hommes et 81 % des femmes du Québec sont des parents ou des époux, tandis que, chez les 75-79 ans, il y a encore 72 % des hommes dans une famille, mais seulement 43 % des femmes.
- La proportion d'hommes québécois vivant seuls est à peu près constante à 16 % entre 25 et 74 ans. Les femmes jeunes sont moins souvent seules mais, avec l'âge, elles le deviennent beaucoup plus souvent, jusqu'à 44 % chez les 80-84 ans. Ce n'est que chez les personnes très âgées que la vie en logement collectif est importante, et elle est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.
- Les jeunes Ontariens vivent plus longtemps avec leurs parents et plus du tiers des hommes de 25 à 29 ans sont encore enfants dans une famille en comparaison du quart au Québec. Chez les filles des mêmes âges, les proportions sont de 14 % au Québec et de 23 % en Ontario. Chez les moins de 30 ans, les Québécois vivent plus souvent en couple ou comme parent mais, chez les plus vieux, les Ontariens sont plus nombreux dans ces situations. Les Québécois sont plus nombreux dans les logements collectifs; par exemple, 40 % des femmes de 85 ans et plus sont dans cette situation en comparaison de 33 % des Ontariennes. La fiche « personnes seules » met en évidence la plus forte proportion de personnes vivant seules au Québec, sauf chez les personnes très âgées.

Personnes seules

Plusieurs indicateurs peuvent servir à estimer la part des personnes vivant seules. Il est possible de rapporter leur effectif au nombre de ménages privés (fiche « taille des ménages et des familles »), à la population vivant en ménage privé ou à la population totale comme on le fait ici. Malgré la légère irrégularité méthodologique liée à l'utilisation simultanée de données intégrales et de données-échantillon (20 %) tirées du Recensement de 2006, cette façon de faire permet de dégager un portrait plus précis aux grands âges par la prise en compte de la population vivant en ménage collectif.

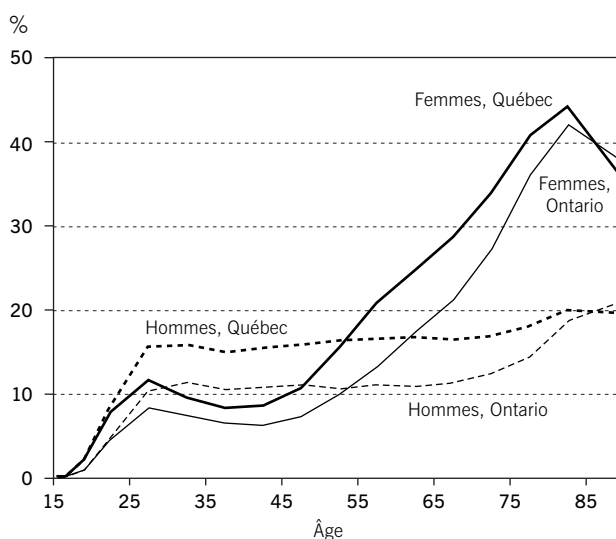
Figure 1.20
Proportion de la population vivant seule selon l'âge et le sexe, Québec, 1981 et 2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- La proportion des hommes vivant seuls en 2006 est constante à environ 16 % entre 25 et 74 ans, tandis que celle des femmes est en progression à partir de 40 ans. Seulement 8 % des femmes de 35 à 39 ans vivent seules, tandis que cette proportion atteint 44 % chez les femmes de 80 à 84 ans. Parce qu'elles vivent plus souvent en ménage collectif, les plus vieilles sont moins souvent seules, mais 35 % des femmes de 85 ans et plus le sont tout de même. Cette part est de 20 % chez les hommes du même âge.
- En comparant les taux de 2006 et ceux de 1981, on voit que l'augmentation est notable en fonction de tous les groupes d'âge, et elle est même exceptionnelle dans le cas de certains. Ainsi, la proportion est d'environ 20 points centésimaux de plus chez les femmes au-delà de 80 ans. Chez les hommes, la hausse est de 9 points entre 40 et 59 ans, soit d'environ 7 % à 16 %.

Figure 1.21
Proportion de la population vivant seule selon l'âge et le sexe, Québec et Ontario, 2006



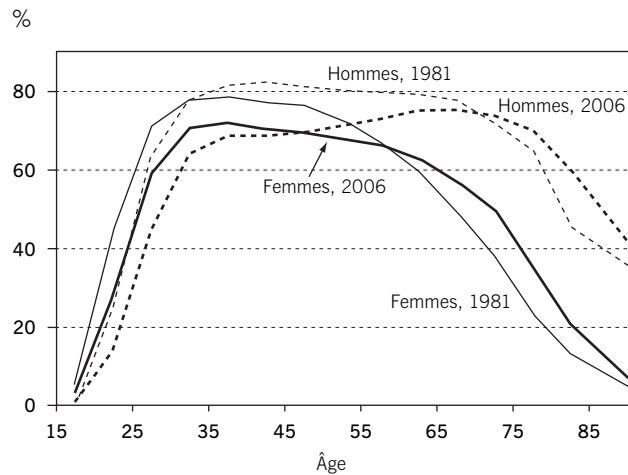
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

- Comparativement aux Ontariens, les Québécois se démarquent par des proportions plus importantes de personnes seules en 2006, sauf chez les personnes très âgées (85 ans et plus). Entre 25 et 74 ans, environ 16 % des hommes vivent seuls au Québec, tandis que la proportion est proche de 11 % en Ontario aux mêmes âges. Comme au Québec, la part des femmes vivant seules augmente avec l'âge, mais les niveaux atteints sont de quelques points inférieurs. Par exemple, chez les femmes de 55 à 59 ans, les proportions sont de 21 % et de 13 % au Québec et en Ontario respectivement, soit un écart de 8 points centésimaux. Comme les hommes, les femmes ontariennes de 85 ans et plus vivent légèrement plus souvent seules (38 %) que les Québécoises (35 %).

Personnes vivant en couple

Les personnes qui vivent en couple peuvent être mariées ou en union libre. Rappelons qu'en 2006, il peut s'agir de couples de sexe opposé ou de même sexe.

Figure 1.22
Proportion de personnes vivant en couple selon l'âge et le sexe, Québec, 1981 et 2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

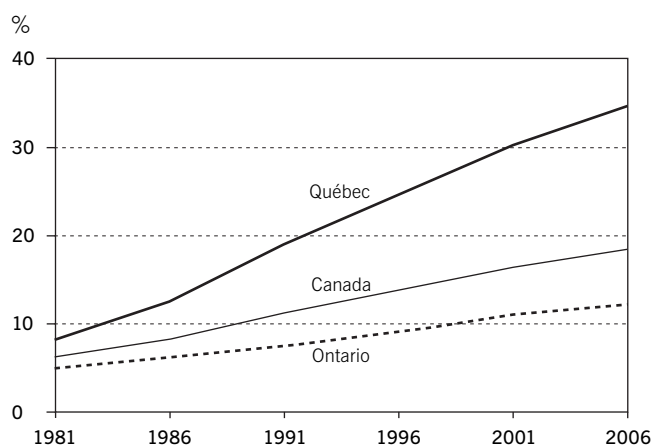
- La part de la population de 15 ans et plus vivant en couple a légèrement diminué entre 1981 et 2006, de 60 % à 58 % chez les hommes et de 57 % à 54 % chez les femmes.
- Cette légère diminution de la propension à vivre en couple cache des transformations différenciées en fonction des groupes d'âge. Entre 1981 et 2006, la proportion de femmes vivant en couple a diminué chez les moins de 60 ans, tandis qu'elle a augmenté chez les plus âgées. Chez les hommes, les 70 ans et plus sont les seuls à afficher une proportion plus élevée qu'en 1981. Ainsi, alors que 25 % des hommes de 20 à 24 ans vivaient en couple en 1981, ce n'est plus que 14 % en 2006. Chez les femmes du même âge, la part diminue de 44 % à 28 %. Entre 40 et 44 ans, 69 % des hommes et 70 % des femmes vivent en couple en 2006, en regard de 82 % et de 77 % respectivement en 1981.

Personnes en union libre

Les personnes en union libre peuvent avoir n'importe quel état matrimonial légal, soit célibataires, veuves, divorcées, séparées et même mariées si elles ne vivent pas avec leur conjoint légitime. Depuis 2001, les conjoints de même sexe sont inclus parmi les partenaires en union libre et, depuis 2006, parmi les mariés.

Figure 1.23

Part des personnes en union libre parmi les personnes vivant en couple, Québec, Ontario et Canada, 1981-2006

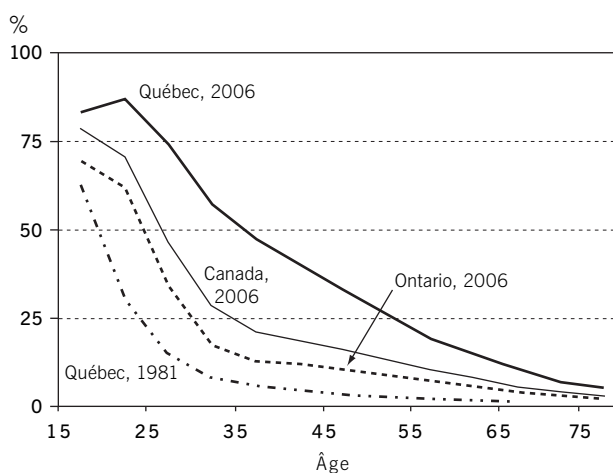


Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- Parmi les personnes vivant en couple, la part de l'union libre est passée de 8 % à 35 % au Québec entre 1981 et 2006. En Ontario, ce type d'unions demeure peu populaire; il a progressé de 5 % à 12 % au cours des 25 dernières années. Au Canada, l'union libre est le mode de vie de 18 % des personnes vivant en couple en 2006; cette part était de 6 % en 1981.
- Les jeunes Québécois de moins de 25 ans qui vivent en couple sont à plus de 80 % en union libre en 2006. La proportion diminue avec l'âge mais, même chez les 35-39 ans, près de la moitié des personnes en couple vivent en union libre.

Figure 1.24

Part des personnes en union libre parmi les personnes vivant en couple, selon le groupe d'âge, Québec, 1981 et 2006, Ontario et Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- Depuis 1981, une augmentation importante de l'union libre parmi les personnes vivant en couple est observable dans tous les groupes d'âge au Québec. Par exemple, en 2006, 57 % des personnes de 30 à 34 ans en couple vivent en union libre en regard de moins de 8 % en 1981.
- En Ontario et au Canada, l'union libre est beaucoup moins répandue qu'au Québec, quel que soit le groupe d'âge.

Couples de même sexe

Pour la première fois en 2001, le recensement a présenté des données sur les couples composés de partenaires de même sexe. À la suite de la légalisation du mariage des personnes de même sexe partout au Canada en juillet 2005, les couples mariés de même sexe ont été dénombrés pour la première fois en 2006. Le tableau ci-dessous présente quelques-unes des données recueillies.

Tableau 1.5
Couples de même sexe, Québec et Canada, 2001 et 2006

		Québec			Canada		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2001							
Nombre de couples de même sexe¹	n	6 350	4 015	10 365	18 995	15 210	34 205
Pourcentage de tous les couples	%	0,6	0,5
Sans enfants	n	6 150	3 555	9 700	18 370	12 890	31 260
	%	96,8	88,5	93,6	96,7	84,8	91,4
Avec enfants	n	200	460	665	630	2 320	2 945
	%	3,2	11,5	6,4	3,3	15,2	8,6
2006							
Nombre de couples de même sexe	n	7 920	5 765	13 685	24 740	20 610	45 350
Pourcentage de tous les couples	%	0,8	0,6
Sans enfants	n	7 715	4 995	12 710	23 905	17 140	41 050
	%	97,4	86,6	92,9	96,6	83,2	90,5
Avec enfants	n	205	770	975	835	3 470	4 300
	%	2,6	13,4	7,1	3,4	16,8	9,5
Mariés	n	690	570	1 260	4 010	3 455	7 465
Pourcentage des couples de même sexe	%	8,7	9,9	9,2	16,2	16,8	16,5
Sans enfants	n	595	440	1 035	3 575	2 570	6 155
Avec enfants	n	95	130	225	435	880	1 310
En union libre	n	7 230	5 195	12 425	20 730	17 155	37 885
Pourcentage des couples de même sexe	%	91,3	90,1	90,8	83,8	83,2	83,5
Sans enfants	n	7 115	4 560	11 675	20 330	14 565	34 895
Avec enfants	n	115	640	750	400	2 590	2 990

1. En 2001, les couples de même sexe sont tous en union libre.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- Au dernier recensement, 13 685 couples de même sexe ont été dénombrés au Québec et 45 350 au Canada. Au Québec, les couples de même sexe représentent 0,8 % de tous les couples, proportion supérieure à celle qu'on observe au Canada (0,6 %). Les couples formés de deux hommes sont plus nombreux; au Québec, ils comptent pour 58 % des couples de même sexe et ceux qui comptent deux femmes, pour 42 %.
- Le Québec a été la troisième province du Canada à légaliser les mariages entre conjoints de même sexe en mars 2004. Seulement 1 260, ou 9,2 % des couples de même sexe du Québec étaient mariés en 2006. Cette proportion est inférieure à la moyenne canadienne (16,5 %).
- Les couples avec enfants sont peu nombreux, soit 7,1 % des couples de même sexe en 2006. Cette part est plus grande chez les couples féminins (13,4 %) que chez les couples masculins (2,6 %).

Familles selon la présence d'enfants

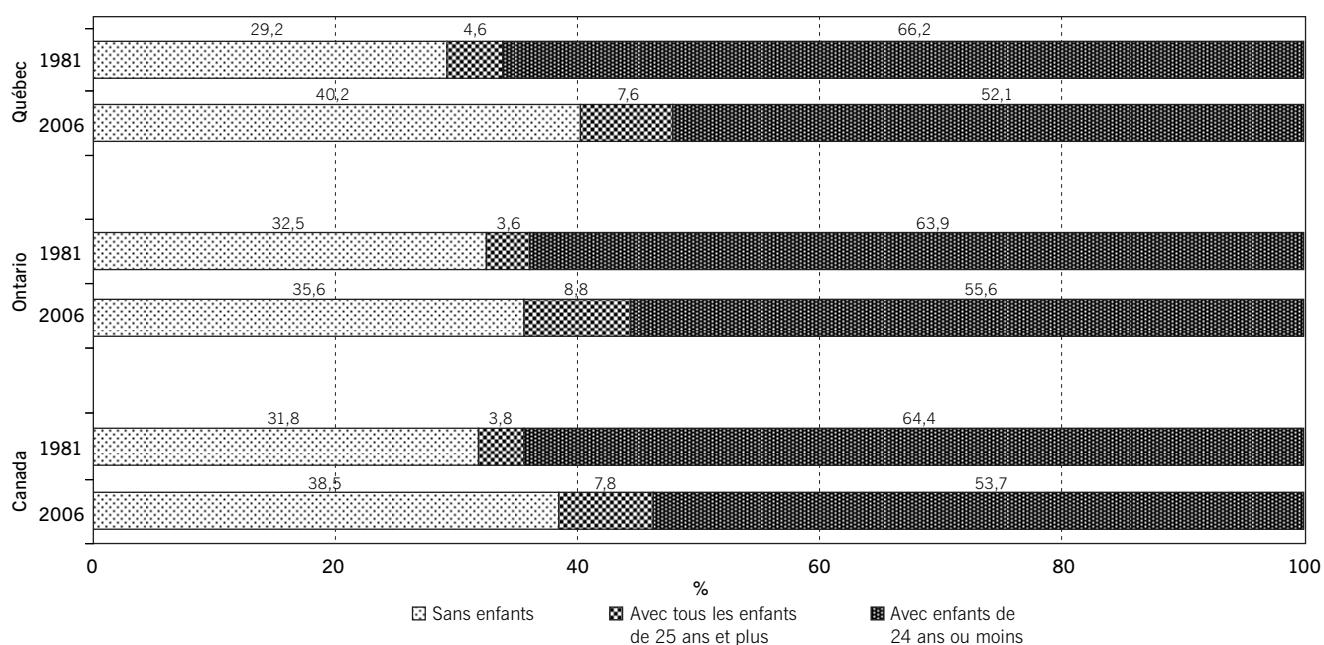
Une famille de recensement est formée d'un couple marié ou d'un couple vivant en union libre, avec ou sans enfants, ou encore d'un parent seul vivant avec au moins un enfant dans le même logement. Depuis 2001, un couple peut être composé de deux personnes de sexe opposé ou de même sexe.

La définition d'« enfant » a été modifiée au Recensement de 2001.

- Les enfants compris dans une famille de recensement peuvent avoir déjà été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il fallait qu'ils n'aient jamais été mariés.
- Les petits-enfants vivant dans un ménage à trois générations où le parent (deuxième génération) n'a jamais été marié sont considérés comme faisant partie de la famille de recensement du parent. Auparavant, la famille de recensement était ordinairement constituée des deux générations les plus anciennes.
- Les petits-enfants vivant avec leurs grands-parents et dont le parent n'est pas présent sont considérés comme faisant partie de la famille de recensement des grands-parents.

Figure 1.25

Répartition des familles de recensement selon la présence d'enfants, Québec, Ontario et Canada, 1981 et 2006



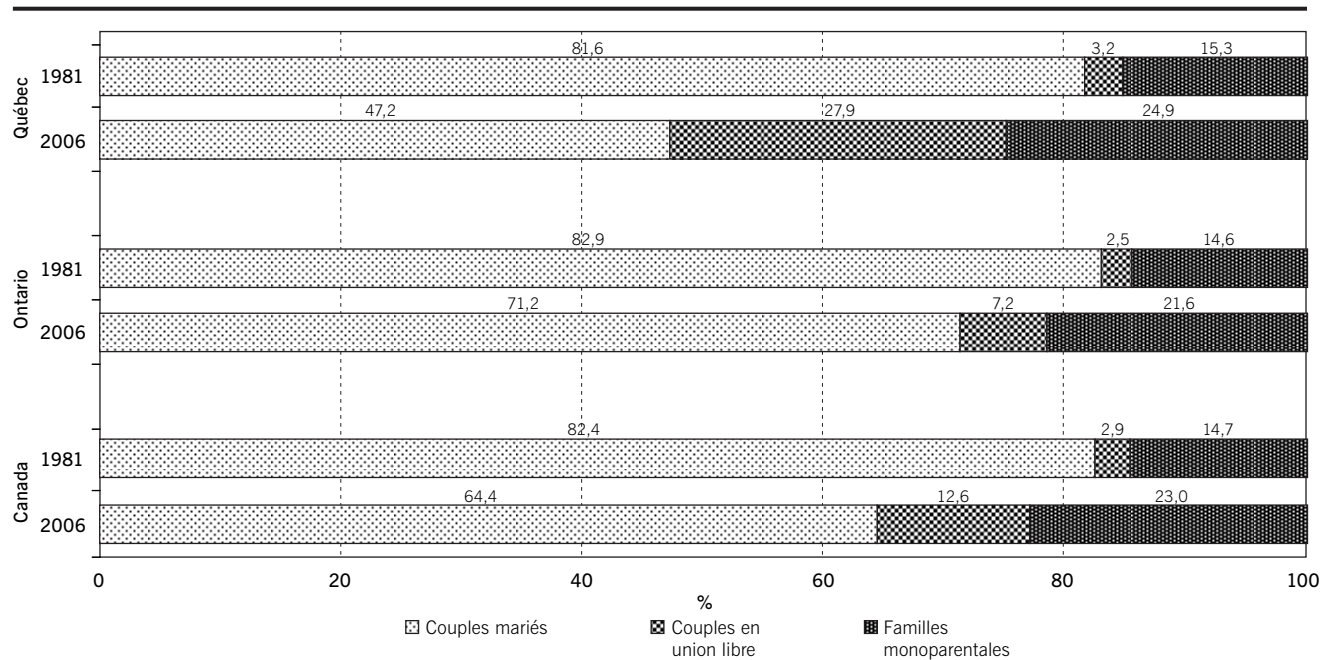
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

- Pas moins de 40 % des 2,1 millions de familles recensées au Québec en 2006 n'ont pas d'enfants à la maison; c'est une augmentation de 11 points centésimaux depuis 1981. Par ailleurs, la proportion de familles qui ont des enfants de moins de 25 ans à la maison baisse de 66 % en 1981 à 52 % en 2006. Les jeunes adultes vivent plus longtemps chez leurs parents et la proportion de familles dont tous les enfants ont 25 ans et plus augmente de 3 points centésimaux entre 1981 et 2006, quand elle atteint 8 %.
- Alors que les familles sans enfants étaient moins présentes au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada en 1981, elles sont plus fréquentes en 2006. Ainsi, 40 % des familles québécoises n'ont pas d'enfants en 2006 en regard de 36 % des familles ontariennes et de 38 % des familles canadiennes. On note qu'en Ontario, la proportion de familles avec tous les enfants de 25 ans et plus (8,8 %) est de 1 point centésimal supérieure à celles du Québec et du Canada (7,6 % et 7,8 %).

Familles avec enfants de moins de 25 ans selon la structure

Les familles comptant au moins un enfant de moins de 25 ans peuvent se diviser en trois groupes selon qu'il y a un couple marié ou en union libre, ou encore un parent seul.

Figure 1.26
Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans selon la structure, Québec, Ontario et Canada, 1981 et 2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

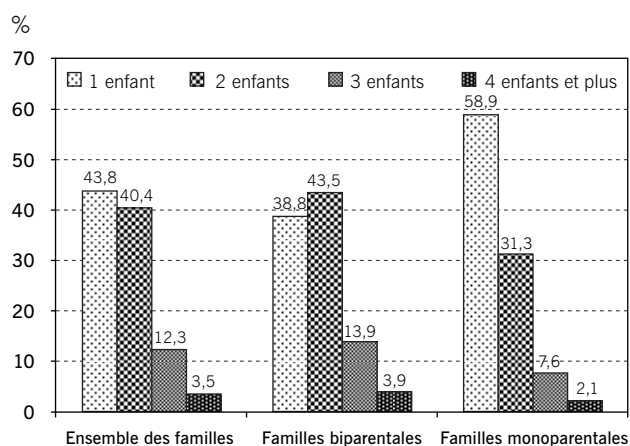
- De 1981 à 2006, la proportion de familles avec enfants de moins de 25 ans dans lesquelles il n'y a qu'un seul parent au foyer passe de 15 % à 25 % au Québec. La proportion de familles dans lesquelles les parents vivent en union libre croît de 25 points centésimaux entre 1981 et 2006, quand elle atteint 28 %. Conséquemment, la part des couples mariés diminue de 82 % à 47 %.
- On trouve un peu plus de familles monoparentales au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada, mais la différence est énorme quant à la proportion de parents en union libre. En 2006, il n'y a que 7,2 % des familles ontariennes avec enfants de moins de 25 ans dans lesquelles les parents vivent en union libre, en regard de 12,6 % au Canada et de 27,9 % au Québec.

Familles avec enfants de moins de 25 ans selon le nombre d'enfants

Ces résultats portent sur les familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans et seuls les enfants de moins de 25 ans vivant au foyer parental sont comptés. Les couples des familles biparentales peuvent être mariés ou en union libre. À cause de la disponibilité des données, les couples de même sexe n'ont pu être inclus.

Figure 1.27

Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans selon le nombre d'enfants, pour les familles biparentales et monoparentales, Québec, 2006



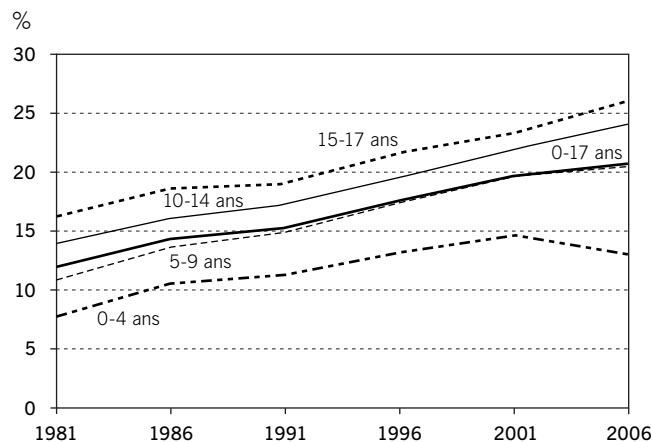
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

- Dans 44 % des familles comptant au moins un enfant de moins de 25 ans, on ne trouve qu'un seul enfant en 2006. La proportion des familles de deux enfants est de 40 %, si bien que, dans la grande majorité des familles (84 %), il n'y a qu'un ou deux enfants de moins de 25 ans en 2006. Le poids des familles ayant trois enfants est de 12 % et celui des familles de quatre enfants et plus, de 3 %.
- Dans les familles biparentales, ce sont les familles ayant deux enfants qui sont les plus nombreuses (43 %), suivies par celles qui ne comptent qu'un enfant (39 %).
- Dans la majorité des familles monoparentales (59 %), il n'y a qu'un seul enfant de moins de 25 ans et dans 31 % de ces familles, il y en a deux.

Enfants de 0 à 17 ans dans les familles monoparentales selon l'âge

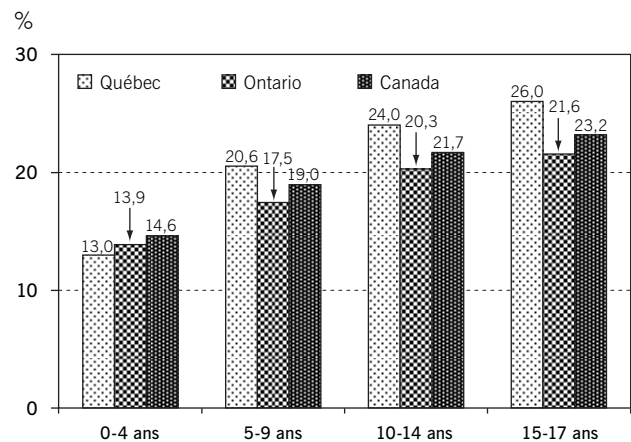
Les données sur la présence d'un seul parent ou d'un couple dans la famille d'un enfant sont tirées des recensements. Les proportions sont calculées pour les seuls enfants vivant dans une famille et non pour l'ensemble des jeunes d'un groupe d'âge, puisque certains jeunes ne vivent pas dans une famille.

Figure 1.28
Proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale selon le groupe d'âge, Québec, 1981-2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Figure 1.29
Proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale selon le groupe d'âge, Québec, Ontario et Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

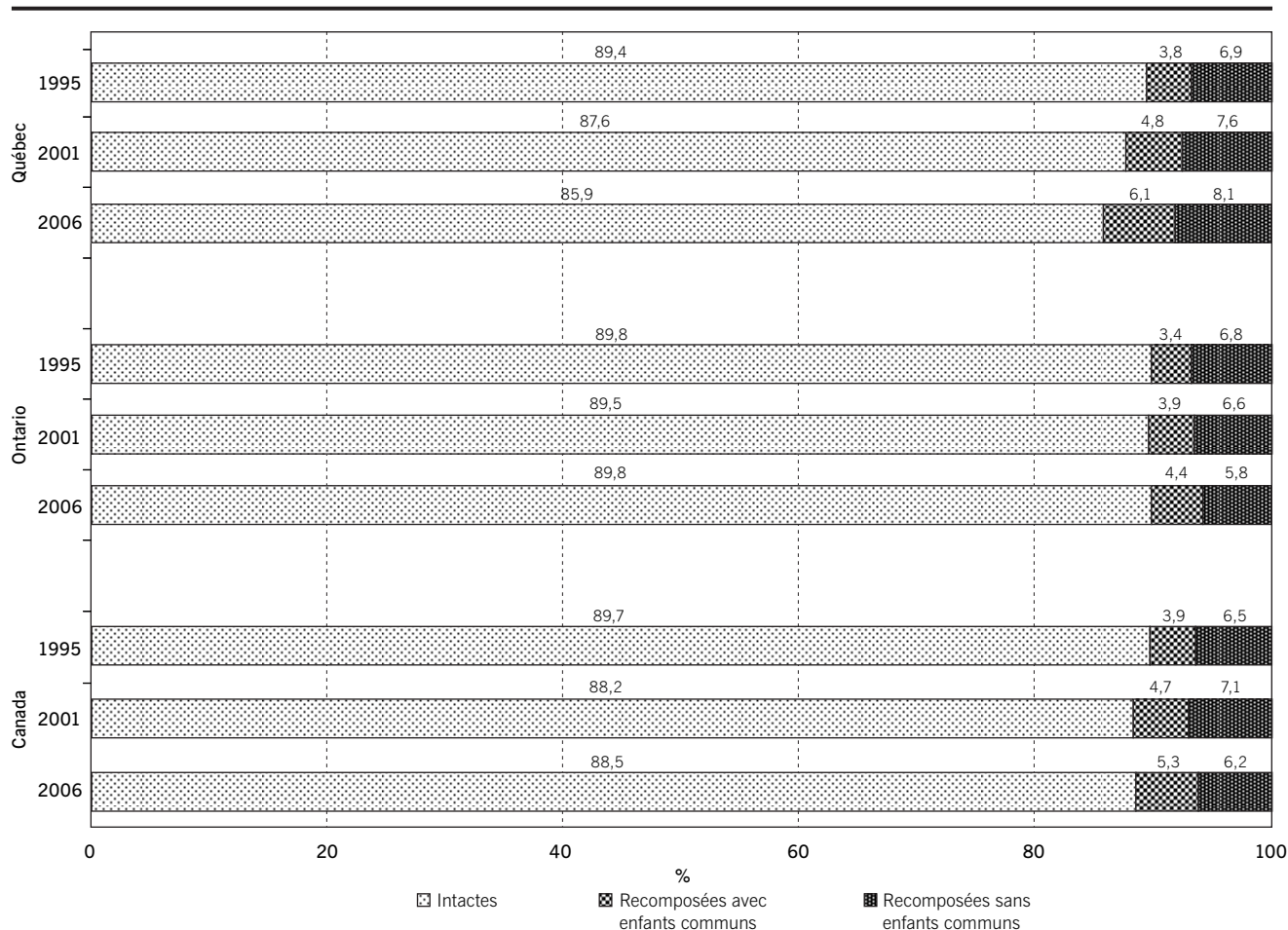
- En 2006, 21 % des enfants de 0 à 17 ans vivant dans une famille se trouvent dans une famille monoparentale et les autres, soit 79 %, dans une famille où il y a un couple. La situation familiale varie selon l'âge. Chez les 0-4 ans, 13 % des enfants vivent dans une famille monoparentale et la proportion atteint 26 % chez les 15-17 ans.
- Depuis 1981, la proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale augmente pour tous les âges, à une exception près. Entre 2001 et 2006, la part des 0-4 ans vivant avec un seul parent est passée de 15 % à 13 %. En ce qui concerne l'ensemble des enfants de moins de 18 ans, la proportion a augmenté de 12 % à 21 % au cours des 25 dernières années.
- La diminution de la proportion depuis 2001 fait en sorte qu'en 2006, les jeunes Québécois de 0 à 4 ans se trouvent un peu moins souvent dans une famille monoparentale que les Canadiens et les Ontariens de ces âges. Cependant, chez les plus âgés, on trouve une plus grande proportion de jeunes dans les familles monoparentales au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada. Chez les 10-14 ans, les proportions sont de 24 % au Québec, de 20 % en Ontario et de 22 % au Canada.

Familles intactes et recomposées

Les recensements ne permettent pas de distinguer les familles intactes et recomposées, soit les familles dans lesquelles les parents sont les parents biologiques ou adoptifs des enfants et celles dans lesquelles il y a des enfants d'un seul des conjoints ou des enfants à la fois des deux conjoints ou d'un seul des conjoints. Les données de l'Enquête sociale générale de 1995, de 2001 et de 2006 sont utilisées; les données concernent les enfants de tous âges présents au foyer.

Figure 1.30

Proportion de familles intactes et recomposées parmi les familles de couples avec enfants, Québec, Ontario et Canada, 1995, 2001 et 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 1995, 2001 et 2006.

- Parmi les familles québécoises composées d'un couple avec enfants, la très grande majorité, soit 86 % dans l'enquête de 2006, est constituée de familles intactes; on observe une baisse de 3,5 points centésimaux depuis 1995.
- Les 14 % de familles recomposées au Québec en 2006 se répartissent en 8 % de familles où il n'y a que des enfants d'un seul conjoint, le plus souvent la conjointe, et 6 % de familles dans lesquelles on trouve des enfants communs.
- Les répartitions ne sont pas très différentes en Ontario et au Canada en 2006 mais, en Ontario, on compte un peu plus de familles intactes qu'au Québec, soit 90 % en regard de 86 %.

Situation familiale des adolescents

Il est rare que les questions sur la situation familiale soient directement posées aux adolescents, mais une enquête québécoise portant notamment sur le tabagisme chez les élèves du secondaire pose aux jeunes une question sur leur situation familiale et, particulièrement, sur la garde partagée, à savoir si l'élève réside la moitié du temps chez son père et l'autre moitié chez sa mère. Les résultats ne se comparent pas avec ceux des fiches précédentes, puisque les jeunes en garde partagée se trouvent répartis dans d'autres situations dans les tableaux des recensements et de certaines enquêtes. Les élèves du secondaire ont pour la plupart (90 %) entre 12 et 17 ans.

Tableau 1.6

Situation familiale des élèves du secondaire selon le sexe, Québec, 1998, 2002 et 2006

Situation	1998			2002			2006		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
	%								
Avec le père et la mère	70,3	71,9	68,7	66,7	68,7	64,6	65,6	67,2	64,0
Garde partagée égale	6,5	6,6	6,3	7,4	7,6	7,3	10,5	10,8	10,3
Avec la mère seule	8,2	6,8	9,6	9,0	7,8	10,2	9,9	9,3	10,4
Avec la mère et son nouveau conjoint	8,4	7,2	9,6	9,2	7,8	10,6	7,7	7,1	8,3
Avec le père seul	2,2	2,4*	1,9*	2,4	2,5	2,2*	2,5	2,3*	2,7*
Avec le père et sa nouvelle conjointe	2,7	3,3	2,0*	3,0	3,4	2,7*	1,9	1,5*	2,2
Autre	1,7	1,7*	1,8*	2,3	2,2	2,4	2,0	1,8*	2,2*
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En famille monoparentale	10,4	9,2	11,5	11,4	10,3	12,4	12,4	11,6	13,1
En famille recomposée	11,1	10,6	11,7	12,2	11,2	13,3	9,6	8,6	10,5

* Coefficient de variation entre 15 et 25 % : à interpréter avec prudence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire*, 1998 et 2002 et *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2006.

- En 2006, la grande majorité (65,6 %) des élèves du secondaire répondent qu'ils vivent dans une famille intacte (avec leur père et leur mère). Les autres situations sont les familles monoparentales (12,4 %), la garde partagée égale (10,5 %) et les familles recomposées (9,6 %).
- Quand l'élève vit avec un seul de ses parents, c'est beaucoup plus souvent avec la mère que le père.
- Depuis l'enquête de 2002, on note une baisse significative de la proportion des jeunes du secondaire qui vivent dans une famille recomposée (de 12,2 % à 9,6 %) et une hausse de la garde partagée (de 7,4 % à 10,5 %).

Santé : perceptions et comportements

par Francine Bernèche et Valeriu Dumitru¹

Constatations principales

- En 2005, 23 % de la population québécoise de 15 ans et plus s'estime en excellente santé, ce qui est légèrement supérieur à la proportion observée en Ontario et au Canada (22 %). Cette proportion n'a pas varié depuis 2003, année qui marquait une diminution par rapport à 2000-2001 (28 %).
- Même si elle est passée de 27 % en 2003 à 25 % en 2005, la proportion de fumeurs chez les 15 ans et plus est plus élevée au Québec qu'en Ontario (22 %) et qu'au Canada (23 %). Dans l'ensemble, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à fumer que les hommes (24 % contre 27 %). La différence selon le sexe s'estompe chez les moins de 45 ans pour les personnes n'ayant jamais fumé ou ayant cessé de fumer.
- La proportion de buveurs parmi les 15 ans et plus, qui avait augmenté de 2000-2001 (83 %) à 2003 (85 %), n'a guère varié au Québec depuis. En 2005, cette proportion (84 %) dépasse les proportions ontarienne (79 %) et canadienne (80 %). Quel que soit le groupe d'âge, elle est plus élevée chez les personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires que chez celles qui n'ont pas terminé le secondaire.
- Selon l'indice utilisé au Québec, 38 % des adultes de 18 ans et plus sont suffisamment actifs dans leur pratique d'une activité physique de loisir, tandis que 24 % d'entre eux peuvent être classés parmi les « sédentaires ». Toutes proportions gardées, les jeunes (18-24 ans) sont beaucoup plus souvent classés parmi les actifs que les autres groupes d'âge, et les hommes le sont un peu plus que les femmes (40 % contre 36 %).
- En 2005, environ 41 % des Québécoises et Québécois de 15 ans et plus disent être en excellente santé mentale. Leur perception est un peu plus positive que celle observée en Ontario et au Canada, où cette proportion est de 38 %.
- Au Québec, en 2005, 26 % des personnes de 15 ans et plus éprouvent un stress élevé au quotidien, soit un peu moins qu'en 2003 (28 %). En proportion, elles sont un peu plus nombreuses dans ce cas que celles de l'Ontario ou du Canada (23 %). Par ailleurs, le stress élevé touche proportionnellement plus de gens parmi les groupes de population plus scolarisés.
- Dans l'ensemble, le niveau de soutien social peut être considéré comme élevé pour environ 85 % de la population québécoise de 15 ans et plus. La proportion est plus importante chez les femmes (86 %) que chez les hommes (83 %).

1. Nous remercions Éric Fortin et Lucille Pica de la Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé pour leurs commentaires sur la version préliminaire de ce texte ainsi que Luc Côté de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour l'évaluation de la comparabilité entre les cycles 1.1, 2.1 et 3.1 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes pour plusieurs variables.

Introduction

Ce chapitre met l'accent sur les perceptions et les comportements des individus en matière de santé. La perception de la santé générale est le premier indicateur considéré. Suivent trois indicateurs se rapportant aux habitudes de vie : l'usage du tabac, la consommation d'alcool et la pratique d'une activité physique de loisir. Ces habitudes font partie des déterminants de la santé. Il en est de même des comportements relatifs à l'utilisation de services de santé, en l'occurrence le fait, pour les femmes, de passer une mammographie ou un test de Pap. Les trois indicateurs subséquents sont liés de diverses façons à la santé mentale, soit la perception de la santé mentale, le niveau de détresse psychologique et la perception du stress dans la vie quotidienne. Enfin, l'indice de soutien social peut traduire les possibilités d'avoir recours à quelqu'un en cas de problème de santé.

Des thèmes traités dans l'édition précédente², comme les problèmes de santé chroniques, la consultation de professionnels de la santé ou le poids corporel, n'ont pas été retenus, car ils ont déjà fait l'objet de plusieurs publications de l'Institut de la statistique du Québec³ en 2007 et en 2008. Bien que ce soit aussi le cas de l'autoévaluation de l'état de santé et du stress, ces indicateurs sont inclus dans le présent chapitre afin de tracer un portrait général de la santé de la population québécoise et de traiter plus largement de la santé mentale.

Les données présentées dans ce chapitre proviennent de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), série d'enquêtes générales et thématiques que Statistique Canada mène dans les provinces et territoires du Canada depuis 2000-2001. La principale source est l'enquête générale de 2005, qui constitue le cycle 3.1 de l'ESCC. Lorsqu'elles sont suffisamment comparables, les données des cycles 1.1 (2000-2001) et 2.1 (2003) de l'ESCC sont aussi utilisées pour analyser l'évolution de certains indicateurs dans le temps. Par ailleurs, les résultats québécois de 2005 sont comparés à ceux de l'Ontario et du Canada⁴. Toutes les données sont tirées du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)⁵ qui comprend les résultats de l'ensemble du Canada. Les différences signalées dans le texte sont statistiquement significatives au seuil de confiance de 95 % à moins d'indication contraire.

Afin d'analyser les liens entre les indicateurs retenus et certaines caractéristiques des individus considérées comme des déterminants de la santé, des croisements sont effectués avec deux variables démographiques, soit l'âge⁶ et le sexe, et une variable socioéconomique, soit le niveau de scolarité. Étant donné que la scolarité varie selon l'âge, rappelons quelle est la structure par âge des différents niveaux de scolarité (données non présentées). D'après les résultats de l'ESCC (cycle 3.1), le groupe le moins scolarisé (niveau inférieur au diplôme d'études secondaires) se compose en bonne partie d'ainés (65 ans et plus) qui en constituent 34 % comparativement à moins de 15 % pour les autres niveaux de scolarité. Les 45-64 ans forment le deuxième groupe d'âge en importance (30 %) chez les moins scolarisés. Par ailleurs, les adultes de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans sont les plus nombreux chez les titulaires d'un diplôme d'études, qu'elles soient secondaires (respectivement 30 % et 43 %) ou postsecondaires (45 % et 36 %). Les plus jeunes (15-24 ans) se trouvent dans une situation particulière, puisque bon nombre d'entre eux pouvaient être encore aux études au moment de l'enquête : ils sont peu représentés dans les différents niveaux de scolarité (entre 10 % et 21 %), sauf celui de « certaines études postsecondaires » où ils forment 44 % de l'ensemble (27 % pour les 15-19 ans et 17 % pour les 20-24 ans). L'interprétation des résultats doit donc tenir compte de la répartition différentielle des individus entre les niveaux de scolarité en fonction de leur âge.

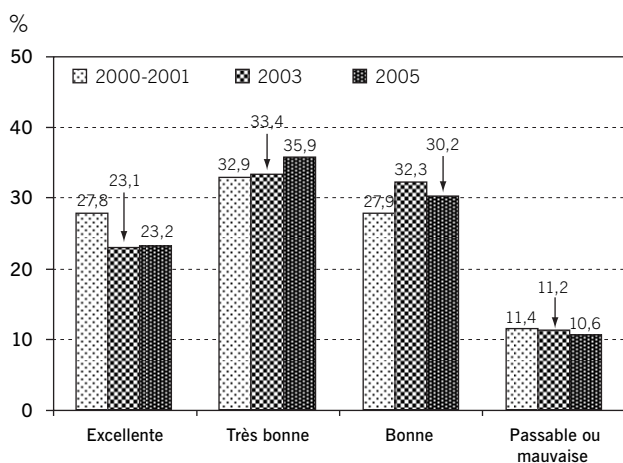
2. F. BERNÉCHE et É. FORTIN (2005). « État de santé » dans *Données sociales du Québec, édition 2005*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 3, p. 54-88.
3. J. AUBIN et I. TRAORÉ (2007). « La consultation de professionnels de la santé par les Québécois : comparaisons temporelles et provinciales », Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, mars, 4 p.; N. AUDET (2007). « L'évolution de l'excès de poids chez les adultes québécois de 1990 à 2004 : mesures directes », *Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, juin, 16 p.; L. CAZALE et V. DUMITRU (2008). « Les maladies chroniques au Québec : quelques faits marquants », Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, mars, 4 p. Voir aussi la publication électronique *Le Québec statistique* : www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/quebec_stat/accueil.htm.
4. Ce sont les résultats du Canada (y compris les provinces et les territoires) qui sont présentés dans les figures et les tableaux mais, compte tenu du poids démographique du Québec, les tests statistiques ont été effectués en comparant le Québec et le reste du Canada.
5. Les résultats québécois tirés du FMGD peuvent différer de ceux obtenus à partir du fichier de partage qui ne comprend que les répondants québécois et seulement ceux qui ont autorisé la transmission de leurs réponses à l'Institut de la statistique du Québec, soit environ les neuf dixièmes de l'ensemble.
6. C'est la population de 15 ans et plus qui est considérée, sauf pour le niveau d'activité physique qui concerne les 18 ans et plus. Ce choix permet d'établir une continuité avec l'édition précédente (F. BERNÉCHE et É. FORTIN, op. cit.) et entre les variables du présent chapitre.

Perception de la santé générale

L'autoévaluation de l'état de santé est considérée comme un indicateur fiable et valide de la santé d'une population⁷. Il s'agit d'une appréciation globale, faite par la personne elle-même, de son état de santé en fonction de ses connaissances, de ses valeurs et de ses expériences, actuelles ou passées⁸.

Dans les trois cycles (1.1, 2.1, 3.1) de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), l'intervieweur demandait à la personne répondante d'indiquer si, en général, elle dirait que sa santé est excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise. Les catégories « passable ou mauvaise » sont généralement regroupées pour donner la proportion de personnes ne se percevant pas en bonne santé. En préambule à la question, l'intervieweur spécifiait que la santé ne se limite pas à l'absence de maladie ou de blessure, mais qu'elle couvre aussi le bien-être physique, mental et social d'un individu.

Figure 2.1
Perception de la santé générale, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 1.1, 2.1 et 3.1, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En l'espace de cinq ans, la perception de la santé générale a connu des variations parmi la population québécoise de 15 ans et plus, sauf pour les personnes estimant que leur santé est passable ou mauvaise. Celles-ci représentent approximativement le dixième (11 %) de l'ensemble, quelle que soit l'année d'enquête.
- Au total, environ 6 personnes sur 10 considèrent avoir une excellente ou une très bonne santé. Même si elle semble peu varier d'une année à l'autre, cette

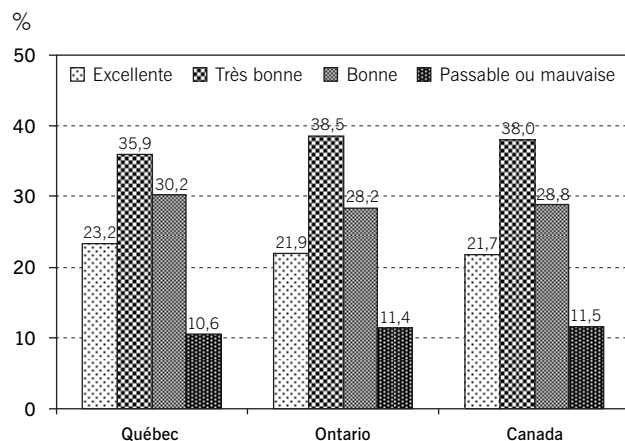
proportion présente des changements significatifs, globalement et pour chaque catégorie de réponses. Après avoir été moins favorable en 2003 qu'en 2000-2001 (57 % de personnes en excellente ou très bonne santé contre 61 %), la perception de la santé générale s'est légèrement améliorée en 2005 (59 %), ce qui serait attribuable à la hausse de la proportion de personnes se percevant en très bonne santé.

- La proportion de personnes se disant en excellente santé a chuté de 2000-2001 à 2003, passant de 28 % à 23 %, et elle est demeurée à ce dernier niveau en 2005. Par ailleurs, alors que 33 % des Québécois s'estimaient en très bonne santé en 2000-2001 et en 2003, la proportion s'élève à 36 % en 2005, soit une hausse de 3 points de pourcentage. En contrepartie, les personnes qui, en 2003, considéraient avoir simplement une « bonne » santé (32 %) sont un peu moins nombreuses en proportion selon l'enquête de 2005 (30 %).
- Notons qu'en 2005, contrairement aux années précédentes, la perception de la santé générale ne diffère pas selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes (données non présentées). En 2000-2001 et en 2003, les Québécois affichaient, par rapport aux Québécoises, une proportion plus faible de personnes jugeant leur santé passable ou mauvaise et plus forte de personnes la jugeant excellente. Il n'en est pas de même en 2005, le test d'association entre la perception de l'état de santé et la variable sexe n'étant pas statistiquement significatif.

7. M. SHIELDS et S. SHOOSHAN (2001). « Déterminants de l'autoévaluation de la santé », *Rapports sur la santé*, vol. 13, n° 1, décembre, p. 39-63, Statistique Canada (82-003).

8. Pour en savoir plus, voir : M. BORDELEAU et I. TRAORÉ (2007). « Santé générale, santé mentale et stress au Québec. Regard sur les liens avec l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu », *Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, juin (version révisée), 4 p.

Figure 2.2
Perception de la santé générale, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005

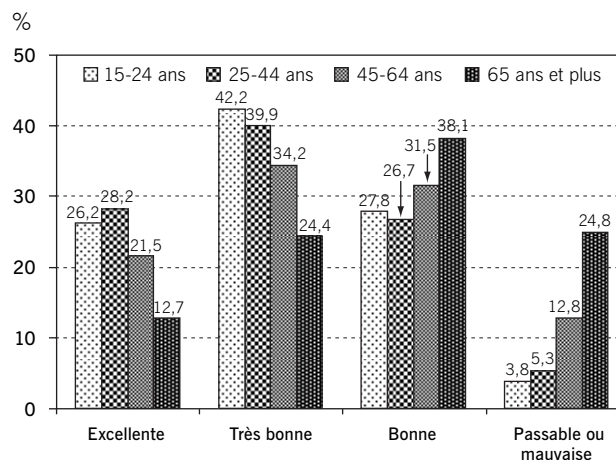


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, près du quart de la population québécoise de 15 ans et plus se perçoit comme étant en excellente santé et environ le dixième, comme ayant une santé passable ou mauvaise. Bien qu'elles soient du même ordre de grandeur que celles qu'on observe au Québec, les proportions relatives à l'Ontario et au Canada sont légèrement plus faibles pour les personnes disant jouir d'une excellente santé (22 %) et plus fortes pour celles qui estiment ne pas être en bonne santé (respectivement 11 % et 12 % pour la catégorie « santé passable ou mauvaise »).
- Si les personnes résidant au Québec sont proportionnellement plus nombreuses que celles de l'Ontario et du Canada à se déclarer en bonne santé (30 % contre respectivement 28 % et 29 %), elles le sont moins à se percevoir en très bonne santé (36 % contre respectivement 39 % et 38 %).
- Bien que significatifs, les écarts observés par rapport à l'Ontario et au Canada sont très minces. Dans l'ensemble, la perception de la santé générale semble un peu plus favorable au Québec, si l'on tient compte des catégories extrêmes, soit une santé « excellente » et une santé « passable ou mauvaise ». Ces constatations rejoignent indirectement celles qui ont été émises dans une publication récente de l'Institut de la statistique du Québec⁹ indiquant que, malgré de faibles écarts, les Québécois se démarquent de façon significative des Canadiens et, entre autres, des Ontariens par une plus forte proportion de personnes de 12 ans et plus satisfaites ou très satisfaites de la vie.

Figure 2.3
Perception de la santé générale selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Dans l'ensemble, la perception de l'état de santé devient de plus en plus négative avec l'avancée en âge. Alors qu'environ 5 % des moins de 45 ans estiment que leur santé est passable ou mauvaise, cette proportion atteint 13 % chez les 45-64 ans et grimpe à 25 % chez les 65 ans et plus. De même, la proportion de personnes disant être simplement en « bonne » santé est plus élevée chez les deux groupes plus âgés que chez les plus jeunes, tandis que les proportions correspondant aux catégories « très bonne » et « excellente » santé y sont nettement plus faibles.
- La perception de l'état de santé présente des différences significatives non seulement entre les plus jeunes (15-24 ans et 25-44 ans) et les plus âgés (45-64 ans et 65 ans et plus), mais aussi entre les deux groupes eux-mêmes les plus avancés en âge. En effet, cette perception est beaucoup plus favorable chez les 45-64 ans que chez les 65 ans et plus.

Santé : perceptions et comportements

9. É. FORTIN et I. TRAORÉ (2007). « Les Québécois sont-ils satisfaits de leur vie et du cadre de vie dans lequel ils évoluent? », Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, avril, 4 p.

Tableau 2.1

Perception de la santé générale selon le niveau de scolarité¹, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Excellente	15,3	23,4	23,4	26,5
Très bonne	27,8	34,5	37,1	39,8
Bonne	36,3	32,7	31,8	27,0
Passable ou mauvaise	20,6	9,4	7,7	6,7

1. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

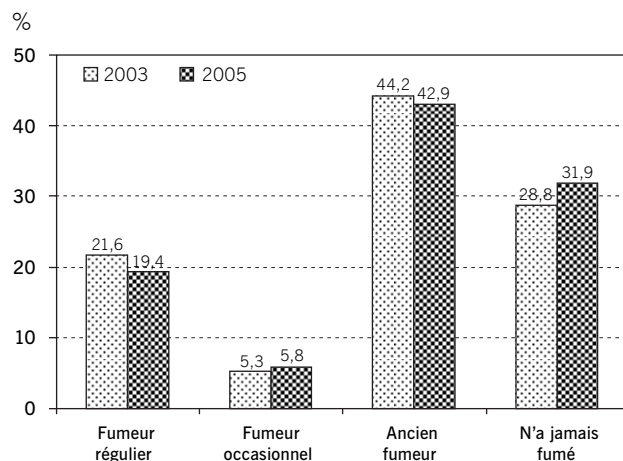
- Parmi les personnes qui n'ont pas terminé leur secondaire, environ une sur cinq (21 %) ne se considère pas comme en bonne santé (santé passable ou mauvaise). Cette proportion dépasse de beaucoup celle qu'on observe chez les gens ayant un niveau de scolarité supérieur (diplôme d'études secondaires, certaines études postsecondaires, diplôme d'études postsecondaires), dont moins de 10 % estiment avoir une santé passable ou mauvaise.
- À l'autre extrémité de l'échelle de scolarité, les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires sont proportionnellement plus nombreux que les autres à juger leur santé excellente, soit approximativement 27 % contre 23 % pour les personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou ayant fait certaines études postsecondaires; la proportion diminue à 15 % chez les personnes sans DES. La tendance à avoir une perception plus négative de l'état de santé est donc observable chez les gens peu scolarisés; les différences apparaissent encore plus marquées lorsque l'on compare leur perception à celle des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires.

Usage du tabac

La connaissance de certaines habitudes tabagiques de la population¹⁰ ainsi que la comparaison des résultats dans le temps (2003, 2005) et dans l'espace (Québec, Ontario, Canada) fournissent un aperçu de la situation quant à l'usage du tabac au Québec plusieurs années après l'adoption de la Loi sur le tabac en 1998. Ces résultats ne peuvent toutefois être mis en rapport avec les modifications législatives votées en 2005 et dont la majorité ont été mises en vigueur le 31 mai 2006. Il importe donc de continuer à faire le suivi de ces habitudes et de leurs déterminants dans des enquêtes, entre autres l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) et l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES).

Dans l'ESCC, la définition de « fumeurs actuels » inclut les « fumeurs réguliers », qui fument au moins une cigarette par jour, et les « fumeurs occasionnels », qui ne fument pas tous les jours. Les « anciens fumeurs » sont ceux qui fumaient auparavant, régulièrement ou à l'occasion. Selon cette définition, les personnes qui n'ont fumé qu'une seule cigarette au complet dans leur vie sont comptées parmi les anciens fumeurs. Cela étant, la catégorie « n'a jamais fumé » comprend les personnes qui n'ont jamais fumé une cigarette complète de leur vie.

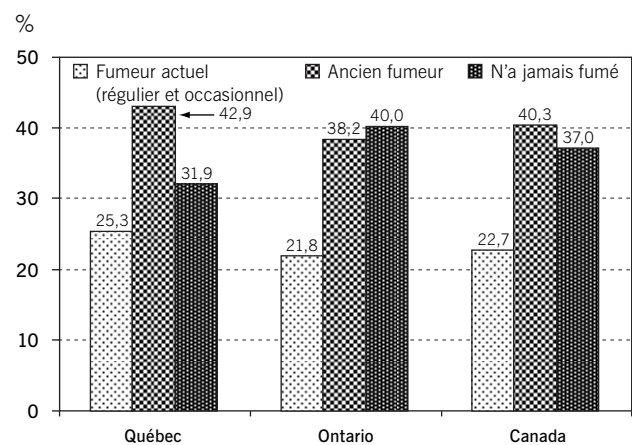
Figure 2.4
Évolution de l'usage du tabac, population de 15 ans et plus, Québec, 2003 et 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 2.1 et 3.1, fichiers de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le taux de tabagisme tend à baisser parmi la population québécoise de 15 ans et plus : les fumeurs actuels (réguliers et occasionnels) qui, en 2003, représentaient 27 % de l'ensemble, en constituent 25 % en 2005. Cette diminution tient surtout à la proportion de fumeurs réguliers qui est passée de 22 % à 19 % en deux ans, tandis que celle des fumeurs occasionnels restait sensiblement la même (respectivement 5 % et 6 %). Par contre, la hausse de la proportion des personnes qui n'ont jamais fumé est très nette, soit de 29 % en 2003 à 32 % en 2005.

Figure 2.5
Types de fumeurs, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, le Québec compte davantage de fumeurs que l'Ontario et le Canada, soit 25 % contre respectivement 22 % et 23 %. C'est au Québec que la proportion d'anciens fumeurs est la plus élevée (43 % contre 38 % en Ontario et 40 % au Canada), dépassant nettement celle des personnes qui n'ont jamais fumé (32 %). La situation est différente en Ontario et au Canada où ces non-fumeurs depuis toujours sont en plus forte proportion (respectivement 40 % et 37 %).

Santé : perceptions et comportements

10. Pour en savoir plus, voir : G. DUBÉ, M. BERTHELOT et D. PROVENÇAL (2007). « Aperçu des habitudes tabagiques et de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement des enfants, des jeunes et des adultes québécois », *Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, janvier, 8 p.

Tableau 2.2

Types de fumeurs selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Fumeur actuel			Non-fumeur		
	Fumeur régulier	Fumeur occasionnel	Total ¹	Ancien fumeur	N'a jamais fumé	Total ¹
	%					
Total	19,4	5,8	25,3	42,9	31,9	74,7
15-24 ans	17,1	11,1	28,2	24,7	47,1	71,8
25-44 ans	22,2	7,2	29,4	36,5	34,1	70,6
45-64 ans	21,7	3,7	25,4	52,3	22,4	74,6
65 ans et plus	10,6	2,1*	12,6	55,4	32,0	87,4
Hommes	20,8	5,7	26,6	45,3	28,2	73,4
15-24 ans	18,1	10,0	28,0	23,4	48,6	72,0
25-44 ans	23,6	7,4	31,0	35,2	33,8	69,0
45-64 ans	22,5	3,8	26,3	56,2	17,5	73,7
65 ans et plus	12,5	1,1*	13,6	70,4	16,0	86,4
Femmes	18,1	5,9	24,0	40,6	35,4	76,0
15-24 ans	16,1	12,2	28,3	26,0	45,7	71,7
25-44 ans	20,8	7,0	27,8	37,8	34,4	72,2
45-64 ans	20,9	3,6	24,4	48,4	27,2	75,6
65 ans et plus	9,1	2,8*	11,9	44,0	44,1	88,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. En raison de l'arrondissement à une décimale, le total ne correspond pas toujours à la somme des unités.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En proportion, les femmes sont un peu moins nombreuses à fumer que les hommes. En 2005, c'est le cas de près du quart des Québécoises, 24 % contre 27 % des Québécois. Environ le cinquième (19 %) de la population de 15 ans et plus fume de façon régulière; la proportion est un peu plus élevée chez les hommes (21 %) que chez les femmes (18 %), tandis que celle des fumeurs occasionnels ne diffère pas selon le sexe (6 %).
- La principale différence entre hommes et femmes réside dans le fait qu'une proportion nettement plus élevée de femmes ont toujours été des non-fumeuses : 35 % contre 28 % des hommes au total. Toutefois, lorsqu'on observe la répartition selon l'âge, les écarts ne sont significatifs que parmi les groupes les plus âgés. Ainsi, 27 % des femmes contre 18 % des hommes n'ont jamais fumé de leur vie chez les 45-64 ans et 44 % contre 16 % chez les 65 ans et plus. Ces différences risquent de s'estomper avec le temps, dans la mesure où elles peuvent être liées à un effet de génération.
- Dans l'ensemble, 45 % des hommes ont cessé de fumer comparativement à 41 % des femmes. Les différences entre hommes et femmes s'avèrent significatives parmi la population de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus. Dans ce dernier groupe notamment, 7 hommes sur 10 sont d'anciens fumeurs, ce qui est le cas d'environ 4 femmes sur 10.
- Lorsque l'on considère la répartition selon l'âge dans l'ensemble de la population, on constate que ce sont les adultes de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans qui présentent la plus forte proportion de fumeurs réguliers (22 %) et les aînés (65 ans et plus), la plus faible (11 %) parmi les 15 ans et plus. Par ailleurs, la proportion de fumeurs occasionnels diminue progressivement avec l'âge : elle passe de 11 % chez les 15-24 ans à 2,1 % chez les 65 ans et plus. À l'inverse, la proportion d'anciens fumeurs, qui s'établit à 25 % chez les 15-24 ans, s'accroît avec l'âge jusqu'à atteindre 55 % chez les 65 ans et plus.

Tableau 2.3

Types de fumeurs selon le niveau de scolarité¹, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Fumeur régulier	23,2	23,6	21,0	16,8
Fumeur occasionnel	3,8	5,5	7,2	6,6
Ancien fumeur	40,7	43,3	36,1	44,5
N'a jamais fumé	32,3	27,5	35,7	32,1

1. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

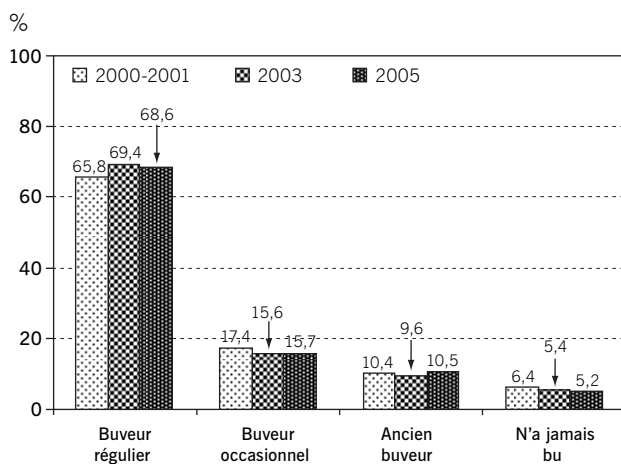
- Les personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires comptent, en proportion, un peu moins de fumeurs que les autres. En effet, 23 % d'entre elles fumaient au moment de l'enquête (ESCC, 2005) comparativement à des proportions allant de 27 % à 29 % chez les individus moins scolarisés. Ce sont les fumeurs réguliers qui font la différence, puisqu'ils représentent 17 % des diplômés d'études postsecondaires, mais entre 21 % et 24 % des personnes ayant un niveau de scolarité moins élevé.
- La tendance qui se dégage des données de l'ESCC est que les fumeurs sont en plus faible proportion lorsque le niveau de scolarité est élevé. En contrepartie, la proportion de non-fumeurs est un peu plus élevée chez les diplômés d'études postsecondaires. Lorsqu'on distingue les anciens fumeurs des personnes qui n'ont jamais fumé, ce sont les personnes ayant fait certaines études postsecondaires qui présentent la plus faible proportion de personnes ayant cessé de fumer (36 % contre 41 % à 45 % pour les autres niveaux de scolarité) et les titulaires d'un diplôme d'études secondaires, celle des personnes n'ayant pas fumé de toute leur vie (28 % contre 32 % à 36 % pour les autres niveaux). Notons que les 15-24 ans forment 44 % des personnes ayant fait certaines études postsecondaires.

Consommation d'alcool

Bien qu'on tende à reconnaître les effets potentiellement bénéfiques d'une consommation modérée de vin sur la santé, il importe de ne pas négliger les conséquences négatives pouvant être entraînées, entre autres, par une consommation excessive d'alcool. Afin d'exposer sommairement le comportement de la population québécoise en matière de consommation d'alcool, cette section en présente deux aspects : le type de buveurs et la quantité d'alcool absorbé au cours d'une période de sept jours. Les données sont comparées dans le temps (2000-2001, 2003, 2005) et dans l'espace (Québec, Ontario, Canada). Le type de buveurs est aussi étudié en fonction du sexe, de l'âge et du niveau de scolarité.

Dans les trois cycles généraux (1.1, 2.1, 3.1) de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), la définition des « buveurs actuels » inclut les personnes ayant pris au moins une consommation d'alcool¹¹ au cours des 12 mois précédant l'entrevue. Celles-ci peuvent avoir consommé de l'alcool régulièrement (au moins une fois par mois) ou occasionnellement (moins de une fois par mois) durant cette période.

Figure 2.6
Évolution de la consommation d'alcool, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005



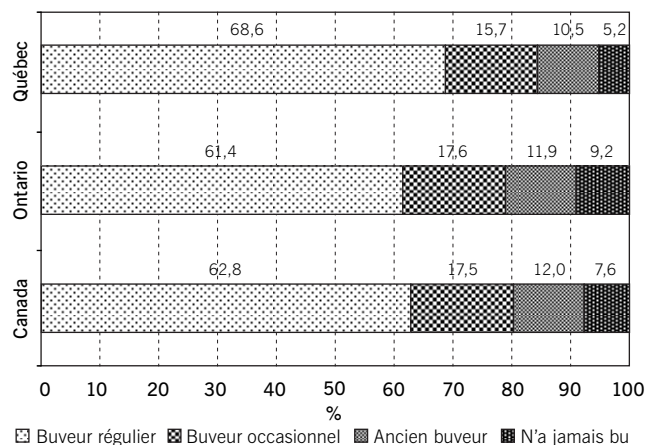
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 1.1, 2.1 et 3.1, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, la proportion de buveurs actuels a légèrement augmenté entre 2000-2001 et 2003, passant de 83 % à 85 %. Cette hausse concerne les personnes consommant de l'alcool régulièrement dont la proportion s'est accrue de 3 points de pourcentage (de 66 % à 69 %). Durant la même période, la proportion de buveurs occasionnels diminuait quelque peu, soit de 17 % à 16 %, tout comme celle des personnes n'ayant jamais bu (de 6 % à 5 %).
- La situation n'a guère varié entre 2003 et 2005, sauf pour la proportion d'anciens buveurs qui s'est accrue faiblement mais de manière statistiquement significative, passant de 10 % à 11 %.

11. Une consommation d'alcool équivaut à une bière (une bouteille, une canette ou un verre de bière en fût), à un verre de vin ou de cooler ou à 1,5 once de spiritueux.

Figure 2.7
Types de buveurs, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, environ quatre personnes sur cinq consomment de l'alcool parmi la population de 15 ans et plus, que ce soit au Québec, en Ontario ou au Canada. Toutefois, la proportion de buveurs actuels est légèrement plus élevée au Québec (84 % contre respectivement 79 % et 80 %) où près de 7 personnes sur 10 boivent de façon régulière (69 %) comparativement à environ 6 sur 10 en Ontario (61 %) et au Canada (63 %). Par contre, le Québec compte, en proportion, un peu moins de buveurs occasionnels et de personnes n'ayant jamais bu ou ayant cessé de boire.

Tableau 2.4

Types de buveurs selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Buveur actuel			Non-buveur		
	Buveur régulier	Buveur occasionnel	Total ¹	Ancien buveur	N'a jamais bu	Total ¹
	%					
Total	68,6	15,7	84,2	10,5	5,2	15,7
15-24 ans	67,3	17,4	84,7	7,4	7,9	15,3
25-44 ans	73,6	14,2	87,8	8,0	4,2	12,2
45-64 ans	72,0	14,2	86,2	10,6	3,3	13,9
65 ans et plus	50,9	20,6	71,5	19,5	9,0	28,5
Hommes	75,6	11,2	86,8	9,6	3,6	13,2
15-24 ans	72,6	12,4	84,9	6,6	8,5	15,1
25-44 ans	79,1	10,8	89,9	6,9	3,2	10,1
45-64 ans	77,7	9,8	87,4	10,8	1,8*	12,6
65 ans et plus	64,7	14,7	79,4	17,2	3,3	20,5
Femmes	61,8	19,9	81,8	11,5	6,8	18,3
15-24 ans	62,1	22,4	84,5	8,2	7,3	15,5
25-44 ans	67,9	17,7	85,6	9,1	5,3	14,4
45-64 ans	66,5	18,4	84,9	10,3	4,7	15,0
65 ans et plus	40,2	25,1	65,3	21,3	13,4	34,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. En raison de l'arrondissement à une décimale, le total ne correspond pas toujours à la somme des unités.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Dans l'ensemble, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à consommer de l'alcool, soit 82 % contre 87 % au Québec en 2005. Cette différenciation selon le sexe était déjà manifeste dans les deux cycles précédents de l'ESCC, en 2000-2001 et en 2003 (données non présentées). Les hommes sont davantage des buveurs réguliers que les femmes, soit dans une proportion de 76 % contre 62 %; cette différence subsiste quel que soit le groupe d'âge. Par ailleurs, environ le cinquième des femmes boivent occasionnellement par comparaison au dixième des hommes.
- La proportion de buveurs se situe entre 85 % et 88 % dans tous les groupes d'âge, sauf pour celui des 65 ans et plus. Dans ce dernier groupe, elle baisse notablement (72 %) et s'avère nettement plus faible chez les femmes (65 %) que chez les hommes (79 %). En contrepartie, 85 % des jeunes de 15 à 24 ans ont consommé de l'alcool dans les 12 mois précédant l'entrevue, les femmes autant que les hommes.
- Les personnes n'ayant jamais bu de leur vie se trouvent en plus forte proportion chez les plus jeunes (15-24 ans) et chez les plus âgés (65 ans et plus), soit respectivement 8 % et 9 %. L'effet de génération semble se manifester chez les aînés où 13 % des femmes n'ont jamais consommé d'alcool comparativement à 3,3 % des hommes.

Tableau 2.5

Types de buveurs selon le niveau de scolarité¹, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Buveur régulier	48,4	69,5	68,5	77,0
Buveur occasionnel	22,9	17,4	16,9	12,2
Ancien buveur	18,8	9,6	9,1	7,5
N'a jamais bu	9,9	3,5	5,4*	3,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %, interpréter avec prudence.

1. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Dans l'ensemble, la consommation d'alcool est plus répandue lorsque le niveau de scolarité est élevé que lorsqu'il est faible. Ainsi, on compte environ 89 % de buveurs actuels parmi les diplômés d'études postsecondaires comparativement à 71 % parmi les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (DES). Ces différences significatives sont observées dans tous les groupes d'âge (données non présentées). Notons que ces constatations vont dans le sens d'autres résultats d'enquêtes indiquant, notamment, que la proportion de buveurs actuels augmente avec le niveau de revenu du ménage¹².

Tableau 2.6

Consommation d'alcool au cours d'une période de sept jours¹ selon le sexe, buveurs actuels de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005

	2000-2001	2003	2005
	%		
Total			
Aucun	38,2	36,2	34,6
1 à 6	40,2	41,5	41,2
7 à 13	14,2	14,8	15,4
14 et plus	7,4	7,6	8,9
Hommes			
Aucun	32,8	29,7	28,8
1 à 6	37,0	39,2	37,4
7 à 13	18,1	19,0	19,9
14 et plus	12,0	12,2	14,0
Femmes			
Aucun	43,7	42,8	40,4
1 à 6	43,5	43,9	45,0
7 à 13	10,2	10,4	10,9
14 et plus	2,6	2,8	3,8

1. Nombre de verres d'alcool bus durant les sept jours précédant l'entrevue.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 1.1, 2.1 et 3.1, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

12. S. CHEVALIER et O. LEMIEUX (2000). « Consommation d'alcool » dans *Enquête sociale et de santé, 1998*, 2^e édition, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 4, p. 117-133.

- La proportion de consommateurs d'alcool qui n'ont pris aucun verre durant la semaine précédant l'entrevue est en légère diminution au Québec depuis le début des années 2000. Cette proportion est en effet passée de 38 % en 2000-2001 à 35 % en 2005. Le phénomène se manifeste tant chez les femmes (de 44 % à 40 %) que chez les hommes (de 33 % à 29 %). On peut donc conclure à une faible hausse de la proportion de personnes qui font une consommation hebdomadaire d'alcool au Québec.
- La tendance à la hausse dans la consommation hebdomadaire d'alcool est faible, mais elle s'avère significative pour la consommation de 7 à 13 verres (de 14 % en 2000-2001 à 15 % en 2005) et de 14 verres et plus (de 7 % à 9 %) parmi la population québécoise de 15 ans et plus.
- En 2005, la proportion de buveurs n'ayant pas pris d'alcool durant la semaine précédant l'entrevue est légèrement moins élevée au Québec (35 %) qu'en Ontario (36 %) et qu'au Canada (37 %). La consommation hebdomadaire d'alcool équivalant à prendre un verre et plus au cours d'une période de sept jours toucherait donc une proportion un peu plus importante de la population québécoise. Cette constatation s'applique aux hommes comme aux femmes par rapport au Canada, mais elle ne concerne que les femmes pour ce qui est de la comparaison avec l'Ontario.
- Chez les buveurs masculins, les Québécois ne présentent pas de différence significative dans leur consommation hebdomadaire d'alcool par rapport aux Ontariens. Cependant, la proportion de Québécois qui ont pris de 7 à 13 verres (20 %) au cours d'une période de sept jours dépasse légèrement celle des Canadiens (19 %). Chez les femmes, c'est la consommation modérée d'alcool (de un à six verres) qui est plus forte au Québec (45 %) qu'en Ontario (41 %) ou qu'au Canada (42 %).

Tableau 2.7

Consommation d'alcool au cours d'une période de sept jours¹ selon le sexe, buveurs actuels de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005

	Québec	Ontario	Canada
	%		
Total			
Aucun	34,6	36,4	36,9
1 à 6	41,2	38,8	39,2
7 à 13	15,4	15,1	14,8
14 et plus	8,9	9,7	9,1
Hommes			
Aucun	28,8	29,3	30,4
1 à 6	37,4	36,7	36,8
7 à 13	19,9	18,6	18,5
14 et plus	14,0	15,3	14,3
Femmes			
Aucun	40,4	44,0	43,7
1 à 6	45,0	41,1	41,7
7 à 13	10,9	11,3	10,9
14 et plus	3,8	3,6	3,7

1. Nombre de verres d'alcool bus durant les sept jours précédant l'entrevue.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Pratique d'une activité physique de loisir

L'activité physique de loisir comprend les activités récréatives pratiquées durant les temps libres, comme le sport, le conditionnement physique, le plein air, etc. Elle ne constitue que l'une des activités physiques pouvant être exercées par un individu, lequel peut aussi en faire à l'occasion de son travail, de ses déplacements ou de l'exécution de tâches domestiques. Toutefois, ces dernières activités ne font pas l'objet du même type de mesure que l'activité physique de loisir¹³.

La fréquence et l'intensité de pratique comptent parmi les critères utilisés pour mesurer l'activité physique de loisir, les deux autres étant la durée et le type d'activité. Dans cette section, la présentation des résultats ne concerne que l'année 2005, soit le cycle 3.1 de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), en raison de changements touchant les bases de sondage et les modes de collecte des données qui limitent la comparabilité avec les cycles précédents de l'enquête¹⁴.

Les questions posées à la personne répondante concernent les activités qu'elle a pratiquées durant une période de trois mois précédant l'entrevue. Outre le type d'activité (choix de 21 activités en plus d'une catégorie « autre »), l'intervieweur lui demandait d'indiquer combien de fois elle avait pratiqué chacune des activités retenues et combien de temps chaque fois (1-15 minutes, 16-30 minutes, 31-60 minutes, plus de une heure). Notons que la répartition des entrevues effectuées pour l'ESCC sur une période de 12 mois consécutifs permet de prendre en compte les variations saisonnières inhérentes à la pratique d'une activité physique de loisir au Canada.

Trois indicateurs sont présentés dans cette section : la fréquence des activités de plus de 15 minutes, l'indice de l'activité physique et le niveau d'activité physique de loisir. Les résultats relatifs à la fréquence et à l'indice de l'activité physique correspondent aux spécifications retenues par Statistique Canada pour les variables dérivées de l'ESCC. Par ailleurs, le niveau d'activité physique est un indice utilisé au Québec pour la surveillance des déterminants de la santé¹⁵. Cet indice tient compte de trois critères à la fois : l'intensité (en METs), la fréquence (en nombre de fois par semaine) et le volume (indice de dépense énergétique en kcal/kg/semaine) des activités déclarées¹⁶. La définition des niveaux d'activité physique (sédentaire, un peu actif, moyennement actif, actif) pour les adultes¹⁷ de 18 ans et plus correspond à des seuils établis pour chaque critère en fonction des recommandations de santé publique ou des bénéfices attendus pour la santé et la condition physique des individus.

13. Pour en savoir plus, voir : H. CAMIRAND et V. DUMITRU (2008). « L'activité physique chez les adultes québécois en 2005. Portrait de l'activité physique de loisir et aperçu des transports actifs », Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, mai, 4 p.

14. L. CÔTÉ, R. COURTEMANCHE et N. PLANTE (2008). *Incidence des changements méthodologiques de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes sur la comparabilité entre les cycles 1.1, 2.1 et 3.1 aux niveaux provincial et régional, de même que sur la comparabilité régionale intra-cycle*, document de travail, Institut de la statistique du Québec, mars, 37 p.

15. B. NOLIN (2004). *Activité physique de loisir : codification et critères d'analyse. Système québécois de surveillance des déterminants de la santé*. Québec, Institut national de santé publique du Québec, octobre, 10 p.

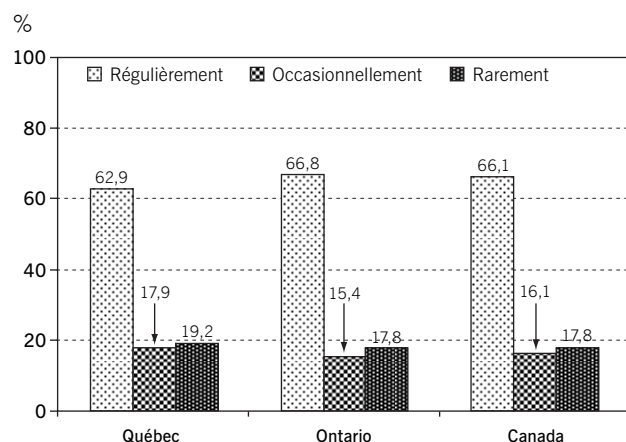
16. La « pêche », les « quilles » et le « jardinage ou travaux à l'extérieur » sont exclues de l'analyse effectuée pour élaborer l'indice.

17. Les mêmes critères d'analyse sont retenus pour les jeunes (12-17 ans), mais en ajoutant un niveau « très actif ». Les résultats relatifs aux 12-17 ans ne sont pas considérés dans la présente section.

Fréquence de l'activité physique

Figure 2.8

Fréquence¹ de l'activité physique de loisir², population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005



1. Fréquence mensuelle moyenne calculée à partir des réponses se rapportant aux trois mois précédant l'entrevue. La fréquence est définie comme « régulière » lorsqu'elle correspond à une pratique moyenne de 12 fois et plus par mois; elle est « occasionnelle » si cette pratique se situe entre 4 et 11 fois par mois et « rare » si elle est inférieure à 4 fois par mois.
2. Activité physique de plus de 15 minutes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, les deux tiers approximativement (66 %) de la population canadienne de 15 ans et plus pratiquent régulièrement une activité physique de loisir. Il en est de même en Ontario (67 %), mais la proportion est un peu plus faible au Québec (63 %).
- Par ailleurs, la pratique occasionnelle d'une activité physique rejoint une plus forte proportion de la population québécoise (18 %) que des populations canadienne (16 %) ou ontarienne (15 %). La comparaison va dans le même sens pour les personnes qui exercent rarement une telle activité (19 % au Québec contre 18 % au Canada et en Ontario).

Tableau 2.8

Fréquence¹ de l'activité physique de loisir² selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Régulièrement	Occasionnellement	Rarement
	%		
Total	62,9	17,9	19,2
15-24 ans	70,7	17,3	12,0
25-44 ans	62,6	20,2	17,3
45-64 ans	62,5	18,1	19,3
65 ans et plus	56,5	12,7	30,8
Hommes	63,7	18,1	18,3
15-24 ans	74,6	15,0	10,4
25-44 ans	60,4	21,4	18,2
45-64 ans	62,0	18,0	20,0
65 ans et plus	63,8	12,7	23,5
Femmes	62,2	17,7	20,0
15-24 ans	66,9	19,5	13,7
25-44 ans	64,8	18,9	16,3
45-64 ans	63,0	18,2	18,7
65 ans et plus	51,1	12,7	36,3

1. Fréquence mensuelle moyenne calculée à partir des réponses se rapportant aux trois mois précédant l'entrevue. La fréquence est définie comme « régulière » lorsqu'elle correspond à une pratique moyenne de 12 fois et plus par mois; elle est « occasionnelle » si cette pratique se situe entre 4 et 11 fois par mois et « rare » si elle est inférieure à 4 fois par mois.
2. Activité physique de plus de 15 minutes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Sur le plan statistique, les résultats tirés de l'ESCC pour le Québec en 2005 ne montrent pas de lien significatif entre la fréquence d'une activité physique et la variable sexe parmi la population de 15 ans et plus.

- Au Québec, en 2005, un peu plus du quart des hommes (27 %) pratiquent une activité physique de manière active comparativement au cinquième des femmes (19 %). Chez les hommes, les résultats mettent en évidence la situation particulière des jeunes de 15 à 24 ans dont 46 % sont « actifs », alors que les proportions avoisinent les 25 % dans les autres groupes d'âge. Parmi la population féminine, la proportion de personnes physiquement actives s'établit à 28 % chez les 15-24 ans, diminue à 19 % dans les deux groupes suivants (25-44 ans et 45-64 ans) et atteint 12 % chez les 65 ans et plus.
- Si l'on ne considère que les adultes de 18 ans et plus (données non présentées), les personnes physiquement actives constituent 22 % de la population québécoise. Notons que, selon les critères adoptés par Statistique Canada, la catégorie des « inactifs » peut inclure tout autant des personnes relativement actives (par exemple, faisant de la marche rapide, 20 minutes par jour, six jours par semaine) que des personnes complètement inactives.
- Les données de l'ESCC montrent qu'il existe un lien entre l'indice de l'activité physique et le niveau de scolarité de l'individu. La différence la plus probante concerne la proportion des personnes classées parmi les « inactifs » sur le plan de l'activité physique. Cette proportion atteint 57 % lorsque le niveau de scolarité du répondant est en deçà du diplôme d'études secondaires comparativement à 50 % environ lorsque la personne a fait certaines études postsecondaires ou obtenu un diplôme de ce niveau.

Tableau 2.11

Indice de l'activité physique¹ de loisir selon le niveau de scolarité², population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Actif	21,8	22,6	25,2	22,8
Modéré	21,4	23,0	24,2	26,9
Inactif	56,8	54,4	50,6	50,3

1. Variable dérivée (Statistique Canada) fondée sur la mesure de l'énergie quotidienne moyenne dépensée durant les activités de loisir du répondant au cours des trois mois précédant l'entrevue. La catégorie « actif » correspond à une dépense énergétique de 3 kcal/kg/jour et plus; « modéré », à une dépense allant de 1,5 à moins de 3 kcal/kg/jour et « inactif », à une dépense inférieure à 1,5 kcal/kg/jour.

2. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Niveau d'activité physique (indice québécois)²⁰

Tableau 2.12

Niveau d'activité physique de loisir¹ selon le sexe et le groupe d'âge, population de 18 ans et plus, Québec, 2005

	Actif	Moyennement actif	Un peu actif	Sédentaire
	%			
Total	38,1	19,5	18,2	24,3
18-24 ans	53,4	17,5	13,9	15,2
25-44 ans	39,2	20,4	17,6	22,8
45-64 ans	35,2	19,9	19,8	25,2
65 ans et plus	30,5	17,8	19,1	32,6
Hommes	39,9	17,5	16,7	25,9
18-24 ans	58,1	16,1	11,6	14,1
25-44 ans	39,7	17,4	16,9	26,0
45-64 ans	35,2	18,1	18,7	28,1
65 ans et plus	36,9	17,4	15,4	30,2
Femmes	36,3	21,4	19,6	22,7
18-24 ans	48,7	18,9	16,2	16,3
25-44 ans	38,7	23,5	18,2	19,5
45-64 ans	35,1	21,6	20,9	22,4
65 ans et plus	25,6	18,0	22,0	34,4

1. Indice d'activité physique de loisir élaboré au Québec à partir d'études de l'Institut national de santé publique du Québec et Kino-Québec. La définition des niveaux est fondée sur l'intensité (METs) et la fréquence (nombre de fois par semaine) de pratique d'une activité ainsi que sur l'indice de dépense énergétique (kcal/kg/semaine). Le classement à un niveau donné dépend de l'ensemble de ces critères et correspond à des seuils menant graduellement au niveau recommandé (actif) pour en tirer des bénéfices substantiels sur le plan de la santé.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Selon les critères adoptés au Québec pour la surveillance de l'activité physique de loisir, ce sont presque les deux cinquièmes de la population québécoise (38 %) qui, en 2005, peuvent être considérés comme physiquement actifs²¹ dans leurs temps libres. À l'opposé, les personnes caractérisées comme sédentaires représentent près du quart de l'ensemble (24 %).
- Toutes proportions gardées, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes tant dans le groupe des actifs (40 % contre 36 %) que dans celui des sédentaires (26 % contre 23 %). Par rapport aux hommes, les femmes se trouvent donc davantage dans les catégories intermédiaires : 4 femmes sur 10 sont un peu (20 %) ou moyennement (21 %) actives comparativement à environ 3 hommes sur 10 (respectivement 17 % et 18 %).
- Le niveau d'activité physique de loisir varie nettement selon l'âge. Les proportions de personnes physiquement actives diminuent au fur et à mesure, en passant du groupe le plus jeune au plus âgé. Ainsi, on compte plus de la moitié d'actifs (53 %) chez les jeunes de 18 à 24 ans, 39 % chez les 25-44 ans, 35 % chez les 45-64 ans et 31 % chez les aînés de 65 ans et plus. À l'inverse, les proportions de sédentaires augmentent du groupe le plus jeune (15 %) aux deux suivants (23 % des 25-44 ans et 25 % des 45-64 ans), et s'accroissent encore chez les plus âgés (33 % des 65 ans et plus).

20. Indice adopté au Québec pour la surveillance de l'activité physique comme déterminant de la santé. La définition des niveaux d'activité physique pour les adultes de 18 ans et plus correspond à des seuils établis pour chaque critère d'analyse (intensité, fréquence et volume de dépense énergétique) en fonction des recommandations de santé publique (entre autres, le US Department of Health and Human Services, 1999) ou des bénéfices attendus pour la santé et la condition physique des individus. Les mêmes critères sont retenus pour les jeunes (12-17 ans), mais en ajoutant un niveau « très actif ».

21. Le niveau « actif » correspond au niveau d'activité physique recommandé chez les adultes afin qu'ils en retirent des bénéfices substantiels pour leur santé. Il peut s'agir, par exemple, d'une marche rapide de 30 minutes effectuée tous les jours de la semaine. (B. NOLIN et D. HAMEL, 2005. « Les Québécois bougent plus mais pas encore assez », dans M. VENNE et A. ROBILAILLE, dir., *L'annuaire du Québec 2006*, Montréal, Fides, p. 296-311.)

Tableau 2.13

Niveau d'activité physique de loisir¹ selon le niveau de scolarité², population de 18 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Actif	29,2	36,6	40,2	41,1
Moyennement actif	16,3	20,6	19,2	20,5
Un peu actif	17,9	18,3	17,0	18,2
Sédentaire	36,6	24,5	23,6	20,2

1. Indice d'activité physique de loisir élaboré au Québec à partir d'études de l'Institut national de santé publique du Québec et Kino-Québec. La définition des niveaux est fondée sur l'intensité (METs) et la fréquence (nombre de fois par semaine) de pratique d'une activité ainsi que sur l'indice de dépense énergétique (kcal/kg/semaine). Le classement à un niveau donné dépend de l'ensemble de ces critères et correspond à des seuils menant graduellement au niveau recommandé (actif) pour en tirer des bénéfices substantiels sur le plan de la santé.

2. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Les différences les plus marquantes dans la pratique de l'activité physique de loisir concernent les personnes les moins scolarisées par rapport à celles qui le sont davantage. Alors qu'environ 29 % des personnes n'ayant pas terminé le secondaire font partie de la catégorie des « actifs », la proportion avoisine les 40 % chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou postsecondaires ou chez les personnes qui ont fait certaines études postsecondaires. Les écarts entre ces groupes sont aussi notables pour ce qui est de la catégorie des sédentaires : 37 % des personnes les moins scolarisées comparativement à 20 % des personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires jusqu'à 25 % quant aux personnes titulaires d'un DES.
- Lorsqu'on ventile le croisement entre les niveaux d'activité physique et de scolarité selon l'âge (données non présentées), on note qu'il n'y a pas de lien significatif entre ces deux variables chez les plus jeunes (18-24 ans), dont une bonne partie peut se trouver encore aux études. Les constatations précédentes, à savoir que les actifs sont en plus forte proportion chez les personnes ayant au moins un DES, se rapportent donc plus particulièrement aux adultes de 25 ans et plus. Des choix personnels peuvent expliquer en partie la pratique plus active d'une activité physique de loisir, mais il faut aussi tenir compte des ressources en temps et en argent dont les individus disposent de façon variable. Or, ces ressources sont liées plus ou moins directement aux répercussions du niveau de scolarité atteint par un individu sur la place qu'il occupe sur le marché du travail.

Niveau d'activité physique (indice québécois)²⁰

Tableau 2.12

Niveau d'activité physique de loisir¹ selon le sexe et le groupe d'âge, population de 18 ans et plus, Québec, 2005

	Actif	Moyennement actif	Un peu actif	Sédentaire
	%			
Total	38,1	19,5	18,2	24,3
18-24 ans	53,4	17,5	13,9	15,2
25-44 ans	39,2	20,4	17,6	22,8
45-64 ans	35,2	19,9	19,8	25,2
65 ans et plus	30,5	17,8	19,1	32,6
Hommes	39,9	17,5	16,7	25,9
18-24 ans	58,1	16,1	11,6	14,1
25-44 ans	39,7	17,4	16,9	26,0
45-64 ans	35,2	18,1	18,7	28,1
65 ans et plus	36,9	17,4	15,4	30,2
Femmes	36,3	21,4	19,6	22,7
18-24 ans	48,7	18,9	16,2	16,3
25-44 ans	38,7	23,5	18,2	19,5
45-64 ans	35,1	21,6	20,9	22,4
65 ans et plus	25,6	18,0	22,0	34,4

1. Indice d'activité physique de loisir élaboré au Québec à partir d'études de l'Institut national de santé publique du Québec et Kino-Québec. La définition des niveaux est fondée sur l'intensité (METs) et la fréquence (nombre de fois par semaine) de pratique d'une activité ainsi que sur l'indice de dépense énergétique (kcal/kg/semaine). Le classement à un niveau donné dépend de l'ensemble de ces critères et correspond à des seuils menant graduellement au niveau recommandé (actif) pour en tirer des bénéfices substantiels sur le plan de la santé.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Selon les critères adoptés au Québec pour la surveillance de l'activité physique de loisir, ce sont presque les deux cinquièmes de la population québécoise (38 %) qui, en 2005, peuvent être considérés comme physiquement actifs²¹ dans leurs temps libres. À l'opposé, les personnes caractérisées comme sédentaires représentent près du quart de l'ensemble (24 %).
- Toutes proportions gardées, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes tant dans le groupe des actifs (40 % contre 36 %) que dans celui des sédentaires (26 % contre 23 %). Par rapport aux hommes, les femmes se trouvent donc davantage dans les catégories intermédiaires : 4 femmes sur 10 sont un peu (20 %) ou moyennement (21 %) actives comparativement à environ 3 hommes sur 10 (respectivement 17 % et 18 %).
- Le niveau d'activité physique de loisir varie nettement selon l'âge. Les proportions de personnes physiquement actives diminuent au fur et à mesure, en passant du groupe le plus jeune au plus âgé. Ainsi, on compte plus de la moitié d'actifs (53 %) chez les jeunes de 18 à 24 ans, 39 % chez les 25-44 ans, 35 % chez les 45-64 ans et 31 % chez les aînés de 65 ans et plus. À l'inverse, les proportions de sédentaires augmentent du groupe le plus jeune (15 %) aux deux suivants (23 % des 25-44 ans et 25 % des 45-64 ans), et s'accroissent encore chez les plus âgés (33 % des 65 ans et plus).

20. Indice adopté au Québec pour la surveillance de l'activité physique comme déterminant de la santé. La définition des niveaux d'activité physique pour les adultes de 18 ans et plus correspond à des seuils établis pour chaque critère d'analyse (intensité, fréquence et volume de dépense énergétique) en fonction des recommandations de santé publique (entre autres, le US Department of Health and Human Services, 1999) ou des bénéfices attendus pour la santé et la condition physique des individus. Les mêmes critères sont retenus pour les jeunes (12-17 ans), mais en ajoutant un niveau « très actif ».

21. Le niveau « actif » correspond au niveau d'activité physique recommandé chez les adultes afin qu'ils en retirent des bénéfices substantiels pour leur santé. Il peut s'agir, par exemple, d'une marche rapide de 30 minutes effectuée tous les jours de la semaine. (B. NOLIN et D. HAMEL, 2005. « Les Québécois bougent plus mais pas encore assez », dans M. VENNE et A. ROBILAILLE, dir., *L'annuaire du Québec 2006*, Montréal, Fides, p. 296-311.)

Tableau 2.13

Niveau d'activité physique de loisir¹ selon le niveau de scolarité², population de 18 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Actif	29,2	36,6	40,2	41,1
Moyennement actif	16,3	20,6	19,2	20,5
Un peu actif	17,9	18,3	17,0	18,2
Sédentaire	36,6	24,5	23,6	20,2

1. Indice d'activité physique de loisir élaboré au Québec à partir d'études de l'Institut national de santé publique du Québec et Kino-Québec. La définition des niveaux est fondée sur l'intensité (METs) et la fréquence (nombre de fois par semaine) de pratique d'une activité ainsi que sur l'indice de dépense énergétique (kcal/kg/semaine). Le classement à un niveau donné dépend de l'ensemble de ces critères et correspond à des seuils menant graduellement au niveau recommandé (actif) pour en tirer des bénéfices substantiels sur le plan de la santé.

2. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Les différences les plus marquantes dans la pratique de l'activité physique de loisir concernent les personnes les moins scolarisées par rapport à celles qui le sont davantage. Alors qu'environ 29 % des personnes n'ayant pas terminé le secondaire font partie de la catégorie des « actifs », la proportion avoisine les 40 % chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou postsecondaires ou chez les personnes qui ont fait certaines études postsecondaires. Les écarts entre ces groupes sont aussi notables pour ce qui est de la catégorie des sédentaires : 37 % des personnes les moins scolarisées comparativement à 20 % des personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires jusqu'à 25 % quant aux personnes titulaires d'un DES.
- Lorsqu'on ventile le croisement entre les niveaux d'activité physique et de scolarité selon l'âge (données non présentées), on note qu'il n'y a pas de lien significatif entre ces deux variables chez les plus jeunes (18-24 ans), dont une bonne partie peut se trouver encore aux études. Les constatations précédentes, à savoir que les actifs sont en plus forte proportion chez les personnes ayant au moins un DES, se rapportent donc plus particulièrement aux adultes de 25 ans et plus. Des choix personnels peuvent expliquer en partie la pratique plus active d'une activité physique de loisir, mais il faut aussi tenir compte des ressources en temps et en argent dont les individus disposent de façon variable. Or, ces ressources sont liées plus ou moins directement aux répercussions du niveau de scolarité atteint par un individu sur la place qu'il occupe sur le marché du travail.

Utilisation de services de santé

Depuis le cycle 1.1 réalisé en 2000-2001, l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) pose des questions aux femmes quant à leur recours à des services comme la mammographie et le test de Pap. Les questions relatives à la mammographie s'adressent aux femmes âgées de 35 ans et plus, tandis que celles sur le test de Pap concernent les femmes de 18 ans et plus. Entre autres questions, l'intervieweur demandait à la personne qui disait avoir déjà passé une mammographie ou un test de Pap à quand remontait la dernière fois, en proposant différentes périodes de temps. Des biais de mémoire peuvent donc affecter les résultats.

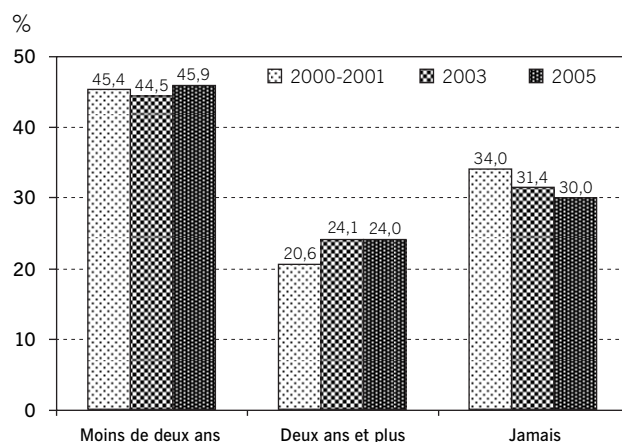
Depuis 1998, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein incite toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans à passer une mammographie de dépistage tous les deux ans. Ces femmes font l'objet d'une invitation postale et, au besoin, d'un suivi lorsqu'elles vont effectivement passer le test. L'existence d'un programme gouvernemental peut sans doute avoir une influence sur le comportement préventif des femmes de ce groupe d'âge parmi toutes les femmes de 35 ans et plus. Les données présentées dans cette section ne font toutefois pas la distinction entre les femmes qui ont subi une mammographie à des fins de prévention et celles qui l'ont fait à des fins de diagnostic.

La situation est différente pour le test de Pap (cytologie gynécologique) qui ne fait pas l'objet d'un programme gouvernemental au Québec. Ce test permet de détecter les lésions du col de l'utérus et contribue au dépistage des infections transmissibles sexuellement (ITS). Aux fins de dépistage systématique du cancer du col de l'utérus, les experts recommandent de passer un test de Pap tous les trois ans.

Les résultats concernant l'utilisation du test de dosage de l'antigène prostatique spécifique (APS) pour le dépistage du cancer de la prostate chez les hommes ne sont pas présentés dans cette section, car le Québec n'a pas retenu les questions portant sur ce test dans le cycle 3.1 de l'ESCC (2005).

Mammographie

Figure 2.10
Temps écoulé depuis la dernière mammographie, population féminine de 35 ans et plus, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005

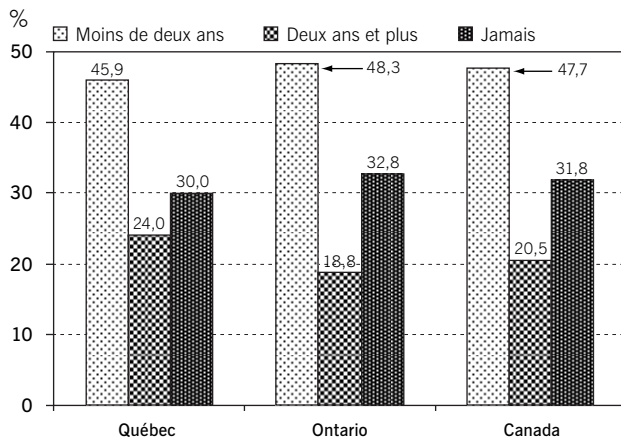


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 1.1, 2.1 et 3.1, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, on compte davantage de Québécoises ayant déjà passé une mammographie qu'en 2000-2001. La proportion s'élève à 70 % des femmes âgées de 35 ans et plus comparativement à 66 % cinq ans plus tôt. En fait, c'est la proportion des femmes l'ayant fait depuis deux ans et plus qui a augmenté de 21 % à 24 %. Il n'y a pas de changement significatif pour celles qui ont passé ce test depuis moins de deux ans, soit environ 45 % des femmes.

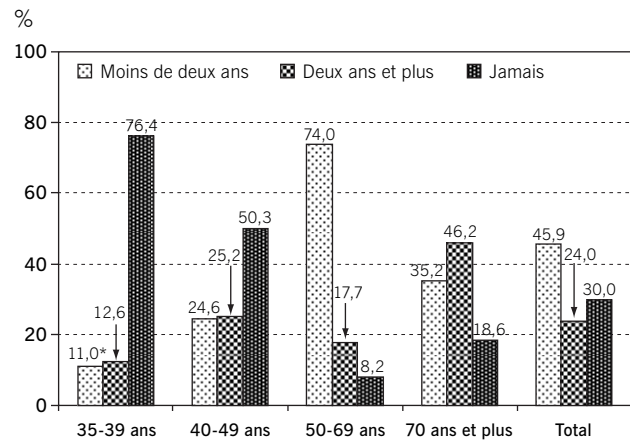
Figure 2.11
Temps écoulé depuis la dernière mammographie, population féminine de 35 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 3.1*, fichier de microdonnées à grande diffusion.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, la proportion des femmes de 35 ans et plus ayant déjà passé une mammographie, quel que soit le temps écoulé depuis (catégories combinées), est légèrement plus élevée au Québec (70 %) qu'en Ontario (67 %) et qu'au Canada (68 %). Par contre, il y a proportionnellement un peu plus de femmes ontariennes et canadiennes (48 %) que de femmes québécoises (46 %) qui l'ont fait dans un délai inférieur à deux ans.
- Les femmes âgées de 50 à 69 ans constituent la population cible du Programme québécois de dépistage du cancer du sein. Lorsqu'on regarde les résultats pour ce groupe d'âge seulement, on constate qu'en 2005, environ les neuf dixièmes d'entre elles (92 %) ont déjà passé une mammographie. De plus, les trois quarts (74 %) des femmes de ce groupe d'âge l'ont fait depuis moins de deux ans. Rappelons que ces résultats concernent les femmes ayant passé une mammographie pour diverses raisons, incluant le dépistage systématique.
- Les femmes de 70 ans et plus représentent l'autre groupe d'âge davantage concerné par la mammographie, puisque seulement 2 femmes sur 10 (19 %) n'en ont jamais subi. Dans ce groupe plus âgé, la proportion de femmes ayant passé une mammographie depuis deux ans et plus est toutefois beaucoup plus importante (46 %) que chez les femmes âgées de 50 à 69 ans (18 %).

Figure 2.12
Temps écoulé depuis la dernière mammographie selon le groupe d'âge, population féminine de 35 ans et plus, Québec, 2005

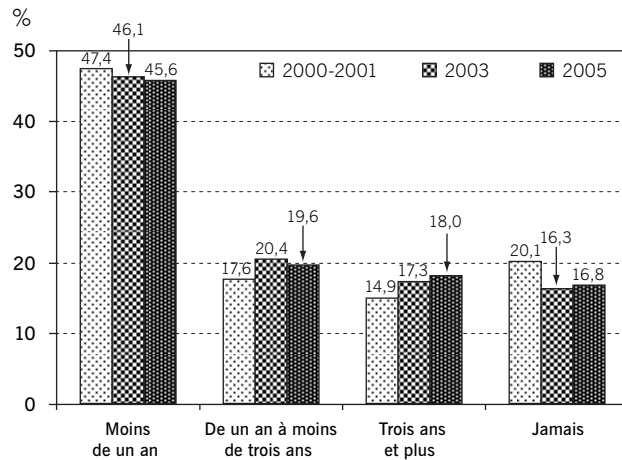


* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 3.1*, fichier de microdonnées à grande diffusion.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En deçà de 50 ans, une minorité de femmes ont passé une mammographie il y a moins de deux ans : environ le dixième chez les 35-39 ans et le quart chez les 40-49 ans. Il reste que la moitié des femmes de ce dernier groupe d'âge ont déjà subi ce test au cours de leur vie, que ce soit depuis moins de deux ans ou depuis deux ans ou plus, comparativement au quart environ chez les plus jeunes.
- Notons que les données relatives au temps écoulé depuis la dernière mammographie montrent un lien significatif avec le niveau de scolarité de la répondante pour l'ensemble des femmes de 35 ans et plus. Toutefois, ce lien n'est plus décelable lorsqu'on ventile les données par groupe d'âge, sauf pour les 70 ans et plus. Compte tenu de ces résultats, les données suivant le niveau de scolarité ne sont pas présentées dans cette section.

Test de Pap

Figure 2.13
Temps écoulé depuis le dernier test de Pap, population féminine de 20 ans et plus¹, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005

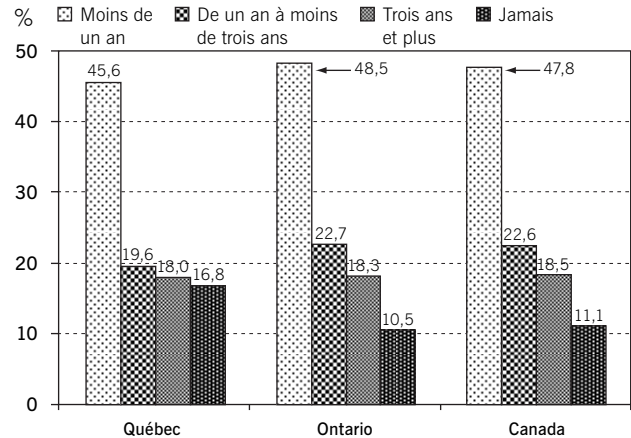


1. La population de 20 ans et plus a été retenue à des fins de comparaison avec les résultats de 2000-2001 et 2003 qui concernent les femmes de 20 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 1.1, 2.1 et 3.1, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.14
Temps écoulé depuis le dernier test de Pap, population féminine de 20 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

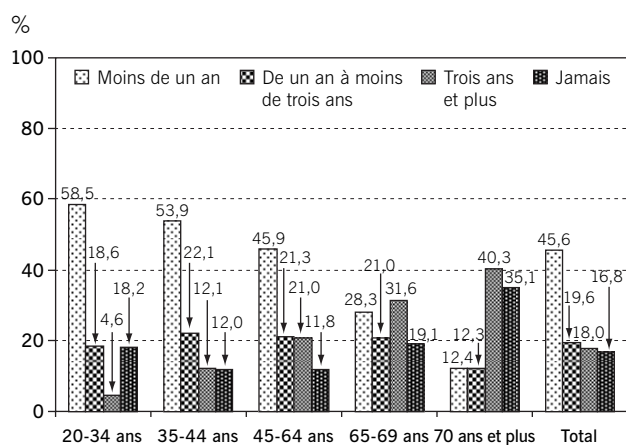
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Santé : perceptions et comportements

- Entre 2000-2001 et 2003, la proportion des Québécoises qui n'ont jamais passé le test de Pap a connu une baisse de 4 points de pourcentage, soit de 20 % à 16 %. Cette proportion est toutefois restée sensiblement au même niveau en 2005 (17 %). En fait, on ne note aucun changement significatif pour la période 2003-2005.
- Les changements observés concernent plutôt les années 2000-2001 et 2003 qui montrent une hausse de la proportion de femmes ayant passé le test depuis plus d'un an mais moins de trois ans (de 18 % à 20 %) ou dans un délai supérieur à trois ans (de 15 % à 17 %). Ainsi, la tendance est légèrement à la baisse pour celles qui l'ont fait en deçà d'un an (différences non significatives sur le plan statistique).
- Alors qu'environ le dixième des Ontariennes et des Canadiennes n'ont jamais passé le test de Pap, c'est le cas, en 2005, de 17 % des Québécoises âgées de 20 ans et plus. Celles-ci sont donc proportionnellement moins nombreuses à avoir déjà passé ce test et, de même, à l'avoir fait dans un délai inférieur à un an (46 % contre 49 % des Ontariennes et 48 % des Canadiennes). Par ailleurs, celles qui ont dépassé le délai d'un an mais qui ont subi le test en deçà de trois ans représentent environ 20 % des femmes au Québec contre 23 % en Ontario et au Canada.

Figure 2.15

Temps écoulé depuis le dernier test de Pap selon le groupe d'âge, population féminine de 20 ans et plus, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La proportion de femmes n'ayant jamais subi un test de Pap passe de 35 % chez les 70 ans et plus à 19 % chez les 65-69 ans, puis à 12 % parmi les 45-64 ans et les 35-44 ans. Cette diminution tend à témoigner d'un recours de plus en plus répandu au test, principalement dans les générations des années 1940 à 1970.

- Même si la proportion des femmes n'ayant jamais passé le test de Pap représente près du cinquième (18 %) des 20-34 ans, l'habitude de s'y soumettre tend possiblement à s'implanter dans ces générations récentes, puisqu'elles comptent la plus forte proportion de femmes l'ayant fait depuis moins d'un an (59 %). Par ailleurs, dans tous les groupes d'âge inférieurs à 70 ans, environ le cinquième des femmes ont passé le test de Pap dans un délai se situant entre un an et moins de trois ans. Enfin, la proportion des femmes l'ayant fait depuis trois ans et plus croît avec l'âge jusqu'à atteindre 40 % parmi les 70 ans et plus.
- Le tableau 2.14 rend compte du lien existant entre la scolarité et le fait de passer le test de Pap dans la population féminine de 20 ans et plus. Ainsi, on observe la plus forte proportion de femmes n'ayant jamais passé le test de Pap chez celles qui ont un niveau de scolarité inférieur au DES (29 %) comparativement aux femmes qui ont fait certaines études postsecondaires (19 %) ou ont terminé des études secondaires (16 %) ou postsecondaires (12 %). De plus, environ la moitié (52 %) des diplômées d'études postsecondaires ont passé ce test depuis moins d'un an contre un peu plus du quart (27 %) des femmes n'ayant pas terminé le secondaire.

Tableau 2.14

Temps écoulé depuis le dernier test de Pap selon le niveau de scolarité¹, population féminine de 20 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Moins de un an	27,0	45,1	47,7	52,4
De un an à moins de trois ans	16,0	20,3	18,4	21,0
Trois ans et plus	28,4	18,6	14,6	14,6
Jamais	28,7	16,0	19,3	12,0

1. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par la répondante.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

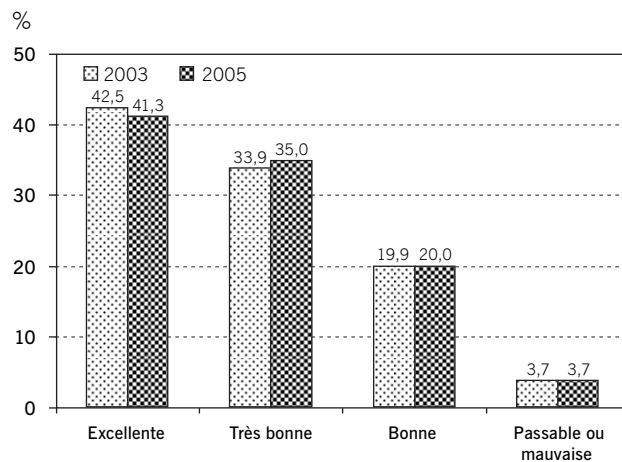
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Perception de la santé mentale

La santé mentale peut être définie comme la « capacité d'exercer ses fonctions mentales de façon efficace²² ». Entre autres facultés, elle permet à l'individu de mener des activités productives, de communiquer avec les autres, d'apprendre et de s'adapter. La perception de la santé mentale, comme celle de la santé générale, constitue un indicateur fort utile pour apprécier la santé de la population en cette matière. Comme l'a déjà montré l'*Enquête sociale et de santé*²³ menée au Québec en 1998, cette perception est aussi associée de façon positive à la satisfaction par rapport à la vie sociale²⁴.

Comme pour la perception de la santé générale, la question relative à la santé mentale demande à la personne répondante si, en général, elle dirait que sa santé mentale est excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise. Les personnes qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question peuvent être considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale.

Figure 2.16
Perception de la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, 2003 et 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 2.1 et 3.1, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

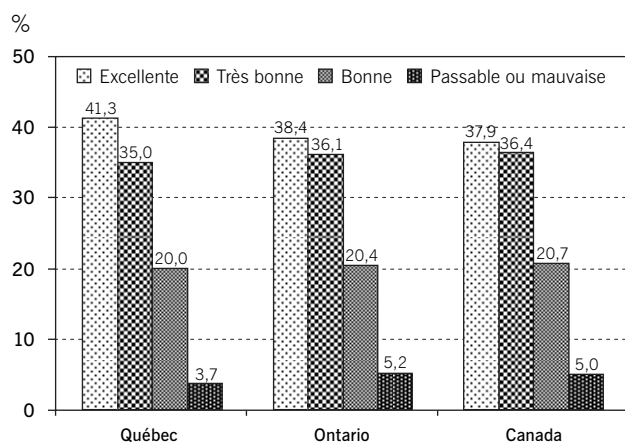
- En 2005, environ 4 personnes sur 10 (41 %) considèrent que leur santé mentale est excellente parmi la population québécoise de 15 ans et plus. La proportion des personnes jugeant leur santé mentale comme étant très bonne est aussi notable, soit 35 %. Ce sont donc les trois quarts environ des Québécois et Québécoises qui ont une perception très positive de leur état de santé mentale. Par ailleurs, ceux et celles qui estiment ne pas être en bonne santé mentale constituent moins de 5 % de la population québécoise.
- Les résultats de 2005 tendent à montrer une perception à peine moins favorable qu'en 2003. En effet, la proportion des personnes s'estimant en excellente santé mentale est passée de 43 % à 41 %, mais l'écart observé n'est pas statistiquement significatif.
- Notons qu'en 2005, la perception de la santé mentale, comme celle de la santé générale, n'est pas liée au sexe des individus, contrairement aux résultats obtenus deux ans plus tôt (données non présentées). En effet, en 2003, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à considérer leur santé mentale comme excellente (44 % contre 41 %). Comme la proportion a diminué de 2 points de pourcentage chez les hommes, ceux-ci seraient moins enclins en 2005 à juger que leur santé mentale est excellente.

22. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2008). *Guide santé. Problèmes de santé mentale – prévention*, Gouvernement du Québec, Services Québec – citoyens, 3 p. (www.guidesante.gouv.qc.ca/fr/fiche/2111-01.shtml).

23. G. LÉGARÉ et autres (2000). « Santé mentale », dans *Enquête sociale et de santé, 1998*, 2^e édition, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 16, p. 333-369.

24. Pour en savoir plus, voir : M. BORDELEAU et I. TRAORÉ (2007). « Santé générale, santé mentale et stress au Québec. Regard sur les liens avec l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu », *Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, juin (version révisée), 4 p.; É. FORTIN et I. TRAORÉ (2007). « Les Québécois sont-ils satisfaits de leur vie et du cadre de vie dans lequel ils évoluent? », *Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, avril, 4 p.

Figure 2.17
Perception de la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.15

Perception de la santé mentale selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Excellente	Très bonne	Bonne	Passable ou mauvaise
	%			
Total	41,3	35,0	20,0	3,7
15-19 ans	43,5	32,9	20,6	3,0*
20-24 ans	39,7	37,8	18,0	4,4*
25-44 ans	40,4	36,8	19,2	3,6
45-64 ans	43,0	34,1	19,0	3,9
65 ans et plus	39,4	32,0	25,1	3,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Alors que 41 % des personnes de 15 ans et plus résidant au Québec estiment être en excellente santé mentale, la proportion s'avère inférieure en Ontario et au Canada, où elle s'élève à 38 %. En revanche, les personnes évaluant leur santé mentale comme passable ou mauvaise y sont un peu plus nombreuses qu'au Québec, soit 5 % contre 4 %.
- Les résultats de l'ESCC montrent qu'il existe un lien entre la perception de la santé mentale et l'âge. Les écarts significatifs concernent principalement le groupe des 65 ans et plus : 1. ce groupe présente une proportion plus forte de personnes estimant que leur santé mentale est simplement « bonne », soit 25 % contre environ 20 % pour les autres groupes d'âge; 2. les personnes de 65 ans et plus sont proportionnellement moins nombreuses que les 45-64 ans et les plus jeunes (15-19 ans) à évaluer leur santé mentale comme excellente, soit 39 % contre respectivement 43 % et 44 %.

Tableau 2.16

Perception de la santé mentale selon le niveau de scolarité¹, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Niveau inférieur au DES	Diplôme d'études secondaires (DES)	Certaines études postsecondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%			
Excellente	37,4	42,7	41,8	42,7
Très bonne	31,4	32,4	33,1	37,4
Bonne	26,3	21,3	20,9	16,8
Passable ou mauvaise	4,8	3,6	4,2*	3,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus, la proportion des personnes estimant être en excellente santé mentale est plus faible chez celles qui sont peu scolarisées que chez les autres. En effet, cette proportion est de 37 % parmi les personnes n'ayant pas terminé d'études secondaires comparativement à 42 % ou 43 % parmi les groupes plus scolarisés. Par ailleurs, 26 % des personnes les moins scolarisées (niveau inférieur au diplôme d'études secondaires) jugent que leur santé mentale est uniquement « bonne », ce qui dépasse les proportions des niveaux plus élevés (21 % pour les diplômés d'études secondaires et les personnes ayant fait certaines études postsecondaires, et 17 % pour les diplômés d'études postsecondaires).
- Les différences relevées pour l'ensemble des 15 ans et plus ne concernent pas les jeunes de 15 à 24 ans, chez qui on ne décèle pas de lien significatif entre la perception de la santé mentale et le niveau de scolarité (données non présentées). Notons qu'au moment de l'enquête, nombre de jeunes pouvaient être encore aux études. Ces résultats laissent supposer que, chez les adultes de 25 ans et plus, des expériences liées au niveau de scolarité atteint, comme un emploi ou un revenu plus ou moins satisfaisant, pourraient influencer leur perception de leur santé mentale. Ils rejoignent aussi une constatation faite dans une autre étude²⁵, selon laquelle les personnes qui disposent d'un revenu du ménage plus élevé sont plus nombreuses en proportion à se déclarer en excellente santé mentale.

25. M. BORDELEAU et I. TRAORÉ, op. cit., p. 2.

Détresse psychologique

Les échelles de détresse psychologique de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) permettent d'évaluer le niveau de détresse d'un individu à partir de ses réponses à une série de 6 ou de 10 questions (échelle K6 ou K10). Les données présentées dans cette section se rapportent à l'échelle K10, établie à partir d'une liste d'éléments plus élaborée. Comme cette variable optionnelle n'a été retenue par le Québec qu'au cycle 3.1 pour ce qui est des cycles généraux de l'ESCC, les données ne concernent que l'année 2005.

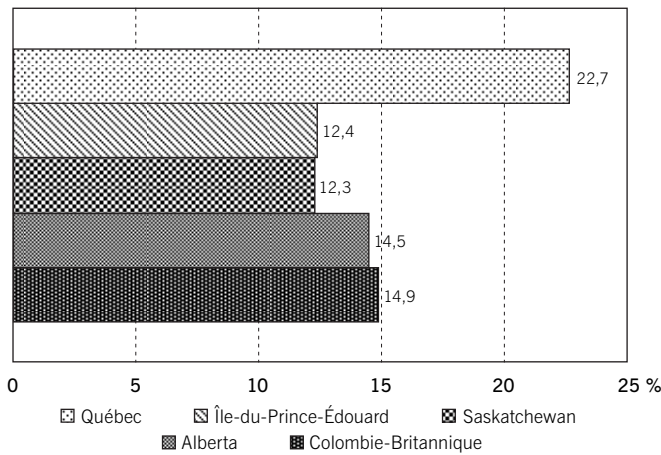
Les questions sur lesquelles se base l'échelle de détresse psychologique K10 sont tirées des travaux de R. Kessler et D. Mroczek de l'Université du Michigan qui ont construit une échelle pouvant être utilisée à des fins épidémiologiques et cliniques²⁶. L'intervieweur demande à la personne répondante de se référer au mois précédent l'entrevue pour indiquer la fréquence à laquelle elle s'est sentie : 1. épuisée sans raison, 2. nerveuse, 3. nerveuse sans réussir à se calmer, 4. désespérée, 5. agitée, 6. agitée au point de ne pouvoir rester immobile, 7. déprimée, 8. déprimée au point de ne pouvoir sourire, 9. comme si tout était un effort, 10. bonne à rien. La fréquence comporte cinq choix de réponses codés respectivement de 0 à 4 : jamais, rarement, parfois, la plupart du temps, tout le temps. Leur somme varie donc de 0 à 40 pour l'ensemble des 10 questions. Plus ce score est élevé, plus la personne éprouve de la détresse sur le plan psychologique et peut être à risque d'avoir un problème de santé mentale.

Les données présentées dans cette section ont été regroupées de façon à distinguer des niveaux sur l'échelle de détresse psychologique. Ce regroupement tient compte du seuil retenu²⁷ pour déterminer le niveau élevé parmi la population canadienne de 15 ans et plus. Entre autres caractéristiques, ce seuil correspond au dernier quintile de la distribution des scores obtenus, qui comprend les 20 % de scores les plus élevés. Il permet de faire la distinction entre le niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique (scores 9-40) et tous les autres niveaux confondus (scores 0-8).

26. G. ANDREWS et T. SLADE (2001). « Interpreting Scores on the Kessler Psychological Distress Scale (K10) », *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, vol. 25, no 6, p. 494-497.

27. Un seuil a été retenu aux fins de la présente étude et du bulletin paru en 2008 (H. CAMIRAND et V. NANHOU [2008]. « La détresse psychologique chez les Québécois en 2005 », Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, *Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, septembre, 4 p.). Ce seuil (scores de 9 et plus = niveau élevé) correspond à celui qui a été retenu dans un article de J. Caron et A. Liu portant sur la détresse psychologique dans la population canadienne, à paraître dans la revue *Social Sciences and Medicine*.

Figure 2.18
Proportion de la population de 15 ans et plus se classant à un niveau élevé¹ sur l'échelle de détresse psychologique (K10), Québec et quatre provinces canadiennes², 2005



1. Ce niveau correspond à un score égal ou supérieur à 9 sur l'échelle de détresse psychologique (K10).
2. Provinces ayant retenu l'échelle de détresse psychologique K10 comme variable optionnelle dans le questionnaire de l'ESCC, cycle 3.1: Île-du-Prince-Édouard, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, les personnes se classant à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique forment près du quart (23 %) de la population québécoise de 15 ans et plus. Par rapport à quatre autres provinces canadiennes²⁸, le Québec compte en proportion nettement plus de gens vivant une situation difficile sur le plan psychologique. En effet, environ 12 % des personnes vivant à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan et 15 % de celles résidant en Alberta et en Colombie-Britannique se situent à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique. Les différences entre le Québec et l'ensemble de ces provinces persistent tant chez les femmes (26 % contre 17 %) que chez les hommes (20 % contre 12 %) (données non présentées).
- Dans l'ensemble, les Québécoises sont proportionnellement plus nombreuses que les Québécois à se trouver dans une situation plus sérieuse de détresse psychologique, soit 26 % contre 20 % en 2005. Cette différence entre hommes et femmes est également notée dans d'autres études utilisant la même échelle²⁹.

28. Il s'agit des quatre provinces qui ont aussi retenu l'échelle de détresse psychologique K10 comme variable optionnelle en 2005, soit l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

29. G. ANDREWS et T. SLADE, op. cit., p. 494.

Tableau 2.17
Proportion de la population de 15 ans et plus se classant à un niveau élevé¹ sur l'échelle de détresse psychologique (K10) selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2005

	Total	Hommes	Femmes
	%		
Total	22,7	19,5	25,8
15-19 ans	35,2	28,1	41,6
20-24 ans	31,5	25,0	38,1
25-44 ans	24,7	22,1	27,5
45-64 ans	19,5	16,7	22,1
65 ans et plus	13,6	10,7	15,8

1. Ce niveau correspond à un score égal ou supérieur à 9 sur l'échelle de détresse psychologique (K10).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

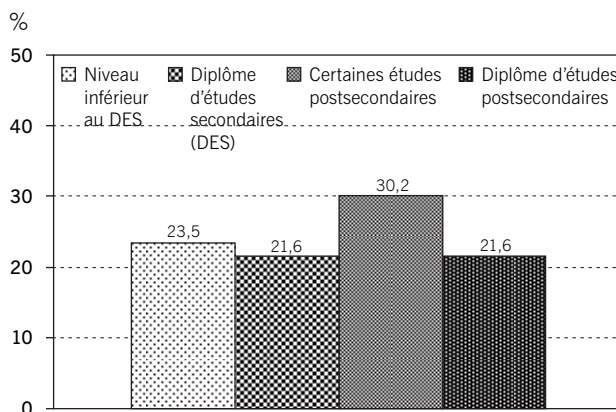
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2005, environ le tiers des jeunes (15-24 ans) occupent le niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique. Comme on peut le constater, 35 % des 15-19 ans et 32 % des 20-24 ans se trouvent dans cette situation. Après ces âges, la proportion de personnes se classant à ce niveau décline graduellement, passant à 25 % (25-44 ans), puis à 20 % (45-64 ans) et, finalement, à 14 % (65 ans et plus). Quel que soit le groupe d'âge, les femmes présentent des proportions significativement supérieures à celles des hommes; les écarts observés sont plus marqués chez les 15-19 ans et les 20-24 ans.
- Chez les femmes, la différence est très nette entre les groupes les plus jeunes, qui présentent les plus fortes proportions de personnes classées au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique (42 % chez les 15-19 ans et 38 % chez les 20-24 ans), et celui des 25-44 ans (28 %) qui les suit immédiatement. Chez les hommes, par contre, les 25-44 ans ne se différencient pas significativement des 20-24 ans; l'écart est toutefois significatif par rapport aux 15-19 ans (22 % contre 28 %). Si l'on traduit cette situation en matière de besoins en intervention, les efforts devraient probablement viser de façon particulière la population jeune.

- Plus du cinquième des diplômés d'études secondaires (DES) ou postsecondaires (22 %), et près du quart des personnes n'ayant pas de DES (24 %) se trouvent au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique. La proportion est plus forte chez les personnes ayant fait certaines études postsecondaires dont 30 % se trouvent dans une situation difficile sur le plan psychologique. L'interprétation des résultats doit cependant tenir compte de la répartition différentielle des individus entre les niveaux de scolarité, puisque les 15-24 ans forment 44 % (27 % pour les 15-19 ans et 17 % pour les 20-24 ans) des personnes ayant fait certaines études postsecondaires.
- Les constatations précédentes valent pour la population de 15 ans et plus, mais elles se vérifient difficilement selon l'âge (données non présentées). En effet, le lien entre la détresse psychologique et le niveau de scolarité n'est significatif que pour les 25-44 ans et les 65 ans et plus.

Figure 2.19

Proportion de la population de 15 ans et plus se classant à un niveau élevé¹ sur l'échelle de détresse psychologique (K10) selon le niveau de scolarité², Québec, 2005



1. Ce niveau correspond à un score égal ou supérieur à 9 sur l'échelle de détresse psychologique (K10).
2. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

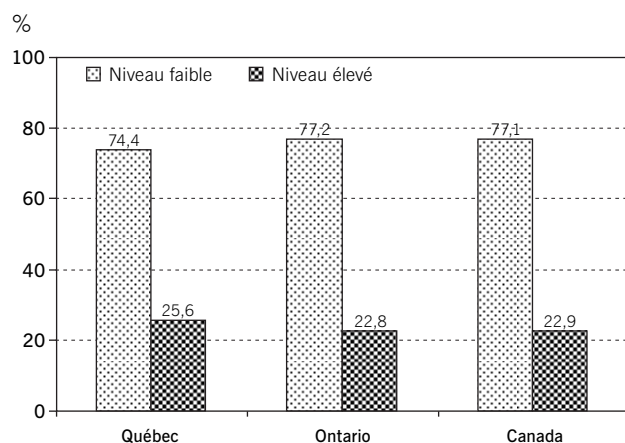
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Perception du stress dans la vie quotidienne³⁰

En 2003 et en 2005, la question relative à la perception du stress dans la vie quotidienne a été posée aux personnes de 15 ans et plus dans l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*. L'intervieweur demandait au répondant si, en pensant à la quantité de stress dans sa vie, il estimait que la plupart de ses journées étaient « pas du tout », « pas tellement », « un peu », « assez » ou « extrêmement » stressantes. Le niveau élevé de stress au quotidien correspond aux deux dernières catégories de réponses (journées assez ou extrêmement stressantes), d'après la définition de Statistique Canada.

« Le stress est un élément incontournable de la vie³¹ » qui résulte le plus souvent d'agents stressants comme les tensions chroniques ou des événements marquants de la vie. Même si le stress peut en venir à compromettre la santé physique ou mentale d'un individu, ce n'est pas toujours le cas et le processus complexe menant à la maladie est difficile à déterminer. Il reste que les niveaux de stress varient selon certaines caractéristiques sociodémographiques, comme le montre la présente section.

Figure 2.20
Perception du stress dans la vie quotidienne, population de 15 ans et plus, Québec, Ontario et Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, environ le quart de la population québécoise de 15 ans et plus éprouve un stress élevé au quotidien (26 %). Cette proportion est un peu plus faible qu'en 2003, alors qu'environ 28 % de Québécois et Québécoises disaient ressentir beaucoup de stress dans la vie quotidienne (données non présentées). On observe donc une tendance à la baisse dans la perception d'un stress quotidien intense parmi la population québécoise.
- La proportion de gens estimant que leurs journées sont assez ou extrêmement stressantes est plus faible en Ontario et au Canada (23 %) qu'au Québec (26 %), et ce, tant chez les femmes que chez les hommes (données non présentées). Les contradictions apparentes entre ces résultats et ceux montrant une perception plus positive de la santé mentale parmi la population québécoise demandent des analyses plus poussées sur les facteurs importants dans ces deux types de perception.
- Les Ontariennes et les Canadiennes sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à ressentir beaucoup de stress au quotidien (24 % contre 22 %), ce qui n'est pas le cas au Québec (données non présentées). En 2005 comme en 2003, la perception du stress parmi la population québécoise n'est pas liée au sexe de la personne répondante, hommes et femmes ne se différenciant pas significativement sur ce point.

30. Pour en savoir plus, voir : M. BORDELEAU et I. TRAORÉ (2007). « Santé générale, santé mentale et stress au Québec. Regard sur les liens avec l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu », Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, *Zoom Santé*, Institut de la statistique du Québec, juin (version révisée), 4 p.

31. M. SHIELDS (2004). « Stress, santé et bienfaits du soutien social », *Rapports sur la santé*, vol. 15, no 1, janvier, Statistique Canada (82-003), p. 27.

Tableau 2.18

Perception du stress dans la vie quotidienne selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	%	
	Niveau faible	Niveau élevé
Total	74,4	25,6
15-19 ans	81,9	18,1
20-24 ans	73,2	26,8
25-44 ans	66,7	33,3
45-64 ans	73,8	26,2
65 ans et plus	90,1	9,9

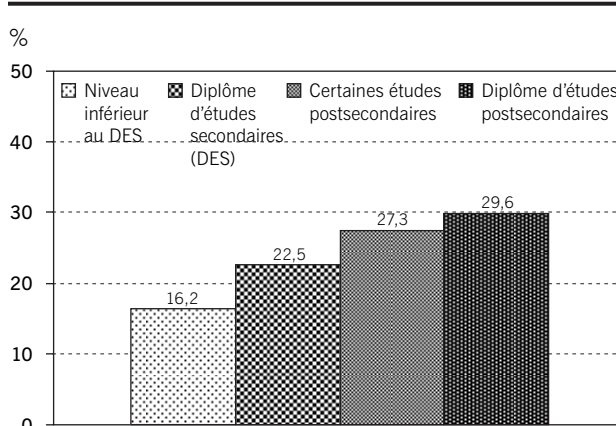
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La perception du stress dans la vie quotidienne varie selon l'âge. La proportion de personnes ressentant un stress intense passe de 18 % chez les 15-19 ans à 27 % chez les 20-24 ans. C'est chez les 25-44 ans qu'elle est la plus forte, soit environ le tiers des gens de ce groupe d'âge, ce qui peut être lié à un passage de la vie adulte où les exigences de bâtir une famille et de faire carrière se conjuguent souvent. La proportion baisse ensuite à 26 % chez les 45-64 ans et atteint sa plus faible expression, soit 10 %, chez les 65 ans et plus.

Figure 2.21

Proportion de la population de 15 ans et plus percevant un stress quotidien élevé selon le niveau de scolarité, Québec, 2005



1. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le stress touche davantage de gens parmi les groupes de population plus scolarisés. Ainsi, au Québec, en 2005, 27 % des personnes ayant fait certaines études postsecondaires et 30 % des diplômés de ce niveau disent que leurs journées sont assez ou extrêmement stressantes. Les proportions sont respectivement de 23 % chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES) et de 16 % chez les personnes n'ayant pas de DES. Des tendances similaires sont observées dans la plupart des groupes d'âge, sauf les 20-24 ans et les 65 ans et plus où la perception du stress n'est pas liée significativement au niveau de scolarité (données non présentées).

Soutien social

L'indice de soutien social tiré de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (cycle 3.1) a été créé à partir d'une série de huit questions posées à la personne répondante. Ces questions visaient à connaître la fréquence d'accès à certains types de soutien dans diverses circonstances. Ainsi, on lui demandait si quelqu'un pouvait l'écouter au besoin, la conseiller en temps de crise, la renseigner pour comprendre sa situation, ou si elle avait quelqu'un à qui se confier, de qui rechercher des conseils, à qui confier ses peurs intimes, à qui demander des suggestions, qui pouvait comprendre ses problèmes. La fréquence d'accès aux différents types de soutien se décompose en cinq choix de réponses : jamais, rarement, parfois, la plupart du temps, tout le temps. Ces choix sont codés de 0 à 4 points; la sommation des points donne une valeur minimale de 0 et une valeur maximale de 32.

L'échelle retenue par Statistique Canada se rapporte au soutien social fonctionnel, soit le niveau pour lequel les relations interpersonnelles servent une fonction particulière, en l'occurrence les fonctions émotionnelle et informationnelle. Le recours au soutien affectif peut avoir un certain effet d'atténuation par rapport aux liens qui existent entre le stress et les bouleversements psychologiques³². Un niveau faible de soutien social correspond à un score inférieur à 11 et un niveau modéré, à un score allant de 11 à 20. Pour ce qui est de ces deux niveaux, ce sont les réponses « jamais », « rarement » et « parfois » qui reviennent dans la majorité des cas. Par ailleurs, une valeur de 21 et plus correspond à un niveau élevé de soutien social.

Notons que le taux de non-réponse partielle (NRP) pondérée atteint 12 % pour l'indice de soutien social. Cela signifie qu'une proportion notable de personnes n'ont pas répondu aux questions permettant de calculer cet indice. Ces non-répondants se retrouvent principalement parmi les personnes âgées de 45 à 64 ans (NRP = 11 %) et celles de 65 ans et plus (NRP = 29 %).

Tableau 2.19

Indice de soutien social selon le sexe et le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005

	Faible	Modéré	Élevé
	%		
Total	2,9	12,6	84,5
15-19 ans	0,7*	8,1	91,1
20-24 ans	1,3**	9,7	89,0
25-44 ans	2,2	12,1	85,7
45-64 ans	3,2	13,8	83,0
65 ans et plus ¹	6,6	15,8	77,6
Hommes	3,6	13,4	83,0
15-19 ans	1,0**	10,0	89,0
20-24 ans	1,4**	10,7	88,0
25-44 ans	2,8	14,0	83,1
45-64 ans	4,3	14,0	81,8
65 ans et plus	7,9	14,3	77,7
Femmes	2,2	11,9	85,9
15-19 ans	0,5**	6,5*	93,0
20-24 ans	1,3**	8,7*	90,1
25-44 ans	1,6*	10,2	88,2
45-64 ans	2,2	13,7	84,1
65 ans et plus	5,6	17,0	77,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Le taux de non-réponse partielle pondérée s'élève à 29,2 % chez les 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

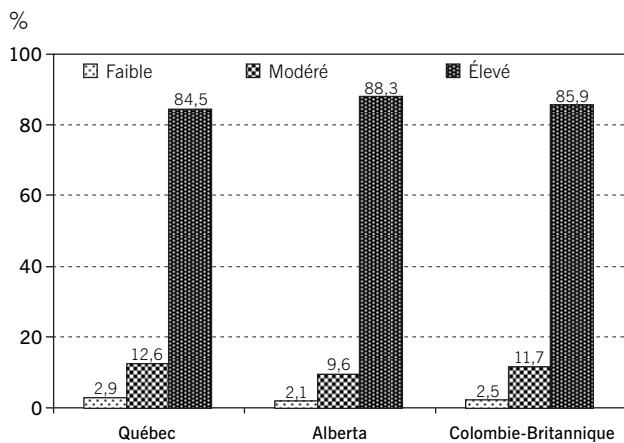
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

32. M. SHIELDS, op. cit., p. 27.

- Au Québec, en 2005, environ 85 % des personnes de 15 ans et plus bénéficient d'un niveau de soutien social élevé. Les personnes pour lesquelles cet indice est faible représentent moins de 5 % de la population. Toutes proportions gardées, les femmes sont un peu plus nombreuses à disposer d'un important soutien social : l'indice est élevé pour 86 % d'entre elles comparativement à 83 % des hommes. À l'opposé, le niveau de soutien social est faible pour 3,6 % des hommes par rapport à 2,2 % des femmes.
- Parmi les jeunes (15-24 ans), environ 9 personnes sur 10 présentent un indice élevé de soutien social. À partir des 25-44 ans, la proportion diminue graduellement jusqu'à atteindre 78 % chez les 65 ans et plus. Notons que cette comparaison comporte des limites dues au taux de non-réponse partielle élevé dans les deux derniers groupes d'âge.
- La proportion de personnes qui, au Québec, bénéficient d'un niveau élevé de soutien social est légèrement inférieure à celles qu'on observe en Colombie-Britannique³³ et en Alberta, soit 85 % contre respectivement 86 % et 88 %. Par rapport à ces deux provinces prises ensemble, les différences se maintiennent tant chez les hommes (83 % contre 86 %) que chez les femmes (86 % contre 88 %) (données non présentées).

Figure 2.22

Indice de soutien social¹, population de 15 ans et plus, Québec, Alberta et Colombie-Britannique, 2005



1. Le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont les seules provinces à avoir retenu cette variable optionnelle de l'ESCC en 2005.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

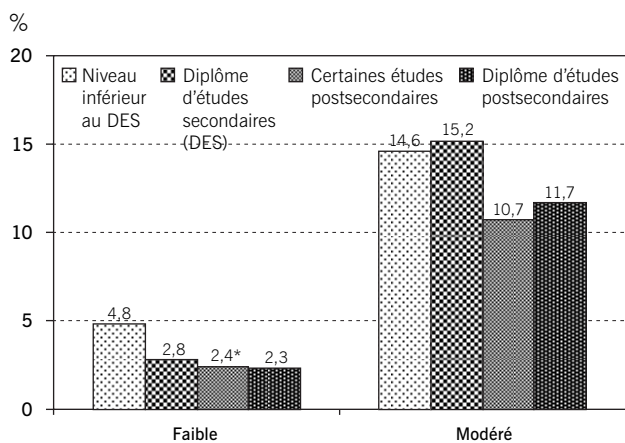
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

33. La Colombie-Britannique et l'Alberta sont les deux seules provinces qui, avec le Québec, ont retenu l'indice de soutien social comme variable optionnelle dans l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (cycle 3.1).

- Parmi la population québécoise de 15 ans et plus, ce sont les groupes les moins scolarisés qui peuvent plus difficilement bénéficier d'un soutien social : 5 % des personnes n'ayant pas terminé le secondaire présentent un faible indice de soutien social comparativement à moins de 4 % lorsque le niveau de scolarité est plus élevé. De plus, les personnes affichant un indice modéré forment environ 15 % des titulaires d'un DES et des personnes sans DES, alors qu'elles constituent respectivement 11 % et 12 % des gens ayant fait certaines études postsecondaires ou les ayant terminées. Rappelons que 34 % des personnes sans DES sont âgées de 65 ans et plus.
- En proportion, les personnes plus scolarisées peuvent davantage compter sur un niveau élevé de soutien social, soit 87 % parmi celles qui ont fait certaines études postsecondaires et 86 % parmi les diplômés de ce niveau d'études (données non présentées). Des tendances similaires sont observables chez les 25-44 ans et les 45-64 ans, mais les résultats concernant les plus jeunes (15-24 ans) ou les plus âgés (65 ans et plus) ne montrent pas de lien significatif entre le niveau de soutien social et le niveau de scolarité.

Figure 2.23

Proportion de la population de 15 ans et plus présentant un indice de soutien social faible ou modéré selon le niveau de scolarité¹, Québec, 2005



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. La variable est définie comme le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Éducation, insertion en emploi et formation continue

par Yves Nobert

Constatations principales

- Entre 1990 et 2006, la proportion des titulaires d'un grade universitaire s'est accrue d'environ 7 points chez les hommes et d'environ 9,5 points chez les femmes tant au Québec, en Ontario, qu'au Canada. C'est pourquoi le Québec n'a pas réduit l'écart avec l'Ontario et le Canada. La proportion des titulaires d'un baccalauréat demeure inférieure au Québec à celles de l'Ontario et du Canada. En 2006, le Québec compte 17,7 % de bacheliers et 17,2 % de bachelières et l'Ontario, 21,9 % et 20,6 % respectivement.
- En 2006, la proportion des hommes et des femmes de 25 à 34 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires est sensiblement plus élevée au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada.
- Les compétences en littératie augmentent progressivement d'un niveau de scolarité à l'autre, si bien que, parmi les personnes les plus scolarisées, soit celles qui ont un diplôme d'études universitaires, plus de 7 personnes sur 10 affichent, tant en compréhension de textes suivis qu'en numératie, des compétences qui leur permettent de participer pleinement à la société actuelle.
- Entre 1976 et 2006, la fréquentation scolaire des 15-19 ans s'accroît au Québec d'environ 20 points par comparaison à près de 14 points en Ontario. Durant ces 30 années, la fréquentation scolaire des adolescents québécois s'est considérablement rapprochée de celle des Ontariens.
- En 2006, la fréquentation des femmes de 20 à 24 ans atteint environ 47 % et celle des jeunes hommes, environ 39 %, tant au Québec qu'en Ontario. Au cours de ces trois décennies, le taux de fréquentation scolaire des Québécois de 20 à 24 ans a rejoint celui des Ontariens.
- Relativement à la plupart des niveaux d'études, le taux d'accès des femmes dépasse celui des hommes. En 2005-2006, le taux d'accès des filles en 5^e année du secondaire est beaucoup plus élevé que celui des garçons, soit 82,0 % comparativement à 69,9 %. À la formation préuniversitaire du collégial, le taux des femmes atteint 42,4 % et celui des hommes, 28,9 %.
- L'écart entre les sexes tend à croître à la formation préuniversitaire comme à la formation technique. Par exemple, en 1975-1976, à la formation technique du collégial, l'écart entre le taux d'obtention du diplôme des hommes (5,5 %) et celui des femmes (9,5 %) est de 4 points, tandis qu'en 2005-2006, il atteint 8 points, soit 10,7 % et 18,7 % respectivement.
- À l'université, entre 1975-1976 et 2005-2006, le taux d'obtention du baccalauréat a plus que doublé, passant de 14,9 % à 31,4 %. À partir du milieu des années 1980, la proportion des femmes (19,9 %) qui terminent avec succès le premier cycle universitaire dépasse celle des hommes (18,1 %). Par la suite, l'écart entre les hommes et les femmes s'élargit et atteint 16 points en 2005-2006, soit 23,6 % chez les hommes et 39,6 % chez les femmes.

- L'âge module la participation au marché du travail. Ainsi, parmi les 25-54 ans, le taux d'activité des diplômés universitaires se maintient chez les hommes et les femmes à près de 90 %. Quant au taux d'activité des personnes qui ont moins de neuf années de scolarité, il se situe à plus de 60 % dans le cas des hommes et à moins de 60 % chez les femmes.
- Sur le marché du travail, les titulaires d'une maîtrise tirent mieux leur épingle du jeu que les bacheliers. En janvier 2007, parmi les titulaires d'une maîtrise et d'un baccalauréat de la promotion de 2005, 75,2 % et 69,7 % respectivement sont en emploi.
- Au début de 2007, parmi la promotion de 2005-2006, le taux de chômage est plus élevé chez les personnes diplômées du secondaire (près de 10 %) que chez celles qui obtiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaire (près de 4 %).
- Entre 1997 et 2002, le taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation des adultes, toutes catégories confondues, a plus augmenté au Québec (de 20,3 % à 31,9 %) qu'en Ontario (de 29,1 % à 29,7 %) et qu'au Canada (de 26,5 % à 31,4 %). La hausse est marquée pour les activités de formation liées à l'emploi comme pour celles qui se rapportent aux intérêts personnels.
- Les femmes affichent un taux de participation à des activités de formation liées à l'emploi généralement plus élevé que celui des hommes. En 2002, entre 25 et 34 ans, il atteint 51,0 % chez les femmes et 45,5 % chez les hommes et, entre 45 et 54 ans, 35,7 % et 29,4 % respectivement.
- La participation à des activités de formation liées à l'emploi s'élève d'un niveau de scolarité à l'autre, ainsi qu'avec le revenu.

Introduction

Une vision large des thèmes liés à l'éducation nous amène à considérer trois grandes étapes de la vie. La première se situe dans le jeune âge et aboutit à l'obtention de la formation initiale. L'amélioration de la formation d'une génération à l'autre survient à cette étape. La deuxième concerne la transition entre les études et le marché du travail. Enfin, la formation acquise tout au long de la vie permet l'adaptation des adultes à l'environnement social et économique.

Les indicateurs du chapitre sur l'éducation et la formation continue sont regroupés sous trois grands thèmes : l'éducation (le plus haut niveau de scolarité atteint, l'évaluation des apprentissages, la fréquentation scolaire, l'accès aux études et la diplomation), l'intégration au marché du travail (la scolarité et la participation au marché du travail, ainsi que l'intégration récente des diplômés du système d'enseignement) et la formation continue (liée ou non à l'emploi).

Les données proviennent de Statistique Canada (*l'Enquête sur la population active*, *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA), le *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA) et *l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes*) et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (les *Indicateurs de l'éducation* et les enquêtes *La relance*).

Éducation

Plus haut niveau de scolarité atteint

Parmi les diverses étapes qui caractérisent les parcours scolaires, cet indicateur montre la répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint.

Tableau 3.1

Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, Ontario et Canada, 1990 et 2006

Sexe et niveau de scolarité	Québec		Ontario		Canada	
	1990	2006	1990	2006	1990	2006
	%					
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
De 0 à 8 années	21,5	11,8	11,4	6,3	14,6	7,6
Études secondaires partielles	21,0	14,1	24,5	15,2	23,2	15,7
Études secondaires terminées	15,8	14,7	19,6	20,4	18,7	19,4
Études postsecondaires partielles	7,3	7,5	9,4	7,9	8,9	8,2
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	23,6	34,3	20,6	28,3	22,1	29,9
Grade universitaire	10,8	17,7	14,5	21,9	12,5	19,1
Baccalauréat	7,1	11,9	9,2	13,9	8,1	12,5
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	3,7	5,7	5,3	8,0	4,4	6,6
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
De 0 à 8 années	23,6	13,7	11,9	7,7	14,9	8,6
Études secondaires partielles	20,6	13,3	23,8	14,0	22,9	14,5
Études secondaires terminées	19,4	15,9	23,5	21,2	22,5	20,4
Études postsecondaires partielles	7,0	6,5	9,4	7,6	8,8	7,9
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	21,6	33,4	20,4	28,9	21,6	29,9
Grade universitaire	7,7	17,2	11,0	20,6	9,3	18,7
Baccalauréat	5,9	13,2	8,0	14,7	7,0	13,8
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	1,8	4,0	3,0	5,9	2,3	4,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Bien que la situation s'améliore, la proportion des personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas terminé leurs études secondaires est plus élevée au Québec qu'au Canada et qu'en Ontario. Entre 1990 et 2006, la proportion des hommes sans diplôme d'études secondaires est passée de 42,5 % à 25,9 % et celle des femmes, de 44,2 % à 27,0 %, ce qui représente une

diminution d'environ 17 points tant chez les hommes que chez les femmes. Au cours de cette période, en Ontario, la proportion des personnes qui se situent à la même étape du parcours scolaire diminue chez les hommes de 35,9 % à 21,5 % et, chez les femmes, de 35,7 % à 21,7 %, soit une baisse dans les deux cas d'environ 14 points.

- Entre 1990 et 2006, la proportion des titulaires d'un grade universitaire s'est accrue d'environ 7 points chez les hommes et d'environ 9,5 points chez les femmes tant au Québec, en Ontario qu'au Canada. C'est pourquoi le Québec n'a pas réduit l'écart avec l'Ontario et le Canada. La proportion des titulaires d'un baccalauréat demeure inférieure au Québec à celles de l'Ontario et du Canada. En 2006, le Québec compte 17,7 % de bacheliers et 17,2 % de bachelières et l'Ontario, 21,9 % et 20,6 % respectivement.

Tableau 3.2

Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2006

Sexe et niveau de scolarité	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans	Total
	ans	ans	ans	ans	ans	et plus	
	%						
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
De 0 à 8 années	9,2	3,8	3,4	6,8	15,9	38,5	11,8
Études secondaires partielles	28,1	9,4	9,8	13,2	12,8	12,5	14,1
Études secondaires terminées	14,7	11,0	16,7	18,0	15,3	11,1	14,7
Études postsecondaires partielles	18,6	6,8	5,6	5,8	4,6	3,8	7,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	26,8	45,0	39,8	37,1	32,6	20,1	34,3
Grade universitaire	2,7	24,1	24,7	19,2	18,8	14,0	17,7
Baccalauréat	2,6	18,4	16,7	12,1	11,9	8,1	11,9
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	()	5,7	8,0	7,1	6,9	5,9	5,7
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
De 0 à 8 années	7,3	2,7	3,1	6,3	19,0	43,1	13,7
Études secondaires partielles	24,2	6,7	9,7	11,1	13,6	16,0	13,3
Études secondaires terminées	14,6	9,5	16,5	21,9	19,4	12,5	15,9
Études postsecondaires partielles	19,7	5,0	4,6	4,9	4,0	2,8	6,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	28,1	42,5	41,8	38,0	29,8	19,2	33,4
Grade universitaire	6,1	33,5	24,3	17,8	14,2	6,4	17,2
Baccalauréat	5,7	27,3	18,4	12,7	10,5	4,4	13,2
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	0,4	6,2	5,9	5,1	3,8	1,9	4,0

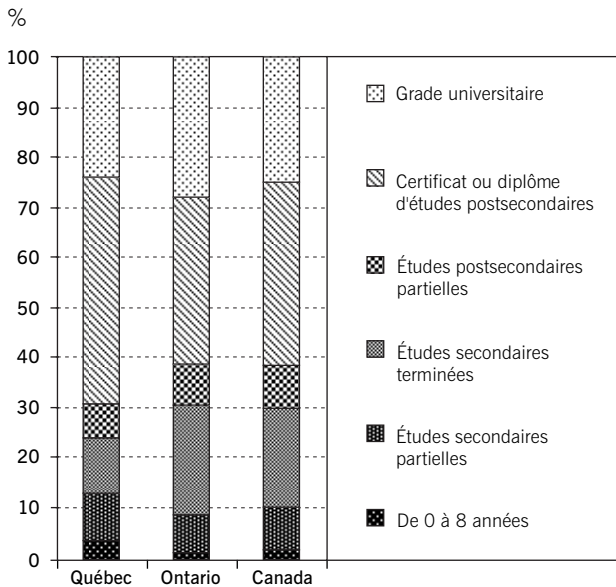
() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2006, à l'exception des 15-24 ans (la scolarité initiale de ce groupe n'est pas terminée), la proportion des personnes qui n'ont pas achevé leurs études secondaires tend à être plus élevée parmi les générations plus âgées. Ainsi, chez les 65 ans et plus, plus de 50 % des hommes et des femmes n'ont pas terminé leurs études secondaires, alors que, chez les 25-44 ans, moins de 15 % sont dans cette situation. Avant 55 ans, les hommes se trouvent, dans une plus forte proportion que les femmes, au bas de l'échelle de scolarité, en l'occurrence 13,2 % des hommes et 9,4 % des femmes de 25 à 34 ans.
- En 2006, la possession d'un grade universitaire est beaucoup plus répandue chez les jeunes générations que chez les plus âgées. Moins de 20 % des personnes de 45 ans et plus sont des diplômés universitaires (baccalauréat ou diplôme supérieur), tandis que, chez les 25-34 ans, les taux sont sensiblement plus élevés. À cet égard, le taux des femmes qui ont un grade universitaire (33,5 %) se démarque fortement de celui des hommes (24,1 %).

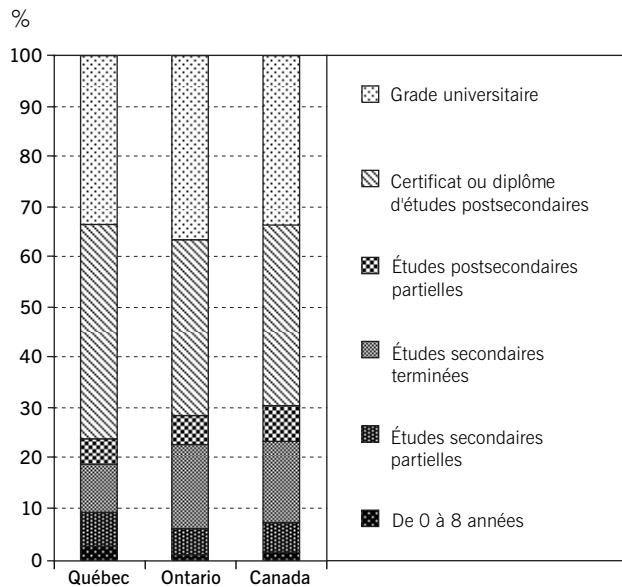
Figure 3.1
Répartition des hommes de 25 à 34 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, Ontario et Canada, 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, la proportion des hommes et des femmes de 25 à 34 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires est sensiblement plus élevée au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada. Chez ces jeunes adultes, 13,2 % des hommes et 9,4 % des femmes du Québec ont d'aussi faibles acquis scolaires, alors qu'en Ontario, c'est le cas de 9,0 % et de 6,3 % d'entre eux. L'abandon des études secondaires est plus important au Québec qu'en Ontario, et les garçons sont plus susceptibles que les filles d'adopter un tel comportement.

Figure 3.2
Répartition des femmes de 25 à 34 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, Ontario et Canada, 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Dans la partie supérieure de l'échelle de scolarité, le Québec se distingue par une proportion des titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires de 25 à 34 ans sensiblement plus importante que celles de l'Ontario et du Canada. En effet, le certificat ou le diplôme d'études postsecondaires représente le plus haut niveau de scolarité atteint par plus de 40 % des 25-34 ans du Québec, par comparaison à près de 34 % de ceux de l'Ontario et à près de 36 % de ceux du Canada. Au Québec, la proportion des titulaires d'un grade universitaire s'élève chez les hommes à 24,1 % et, en Ontario, à 28,1 %. Dans le cas des femmes titulaires d'un grade universitaire, leur proportion atteint au Québec 33,5 % et, en Ontario, 36,5 %.

Évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages et des compétences, qui mesure en quelque sorte la préparation des individus à participer au développement de la société, se fait par l'intermédiaire de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA) et du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA). Les résultats de l'EIACA montrent que les compétences en littératie, rattachées à la compréhension et à l'utilisation de l'information écrite (compréhension de textes suivis et de textes schématiques, numératie – voir l'Annexe 1 pour les définitions), sont des atouts importants pour les adultes dans la société actuelle. Lorsque ces résultats sont croisés avec les caractéristiques socioéconomiques des individus, des différences significatives apparaissent entre certains groupes de la population. Quant au PISA qui cible les jeunes de 15 ans pour déterminer dans quelle mesure ils sont préparés à participer à la société du savoir, l'enquête de 2006 met l'accent sur les sciences (voir l'Annexe 2 pour les définitions).

Tableau 3.3

Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon le niveau de compétence et le domaine de compétence, Québec, Ontario et Canada, 2003

Domaine de compétence	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveaux 4 et 5	Total
	%				
Compréhension de textes suivis					
Québec	15,6	33,0	36,8	14,6	100,0
Ontario	16,2	26,0	38,3	19,5	100,0
Canada	14,6	27,3	38,6	19,5	100,0
Numératie					
Québec	20,0	33,1	32,5	14,5	100,0
Ontario	29,1	29,1	32,5	17,1	100,0
Canada	30,3	30,3	33,4	16,9	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec (2006). *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*.

- En 2003, la proportion des personnes de 16 à 65 ans ayant un niveau de compétence suffisant (niveau 3) ou supérieur en compréhension de textes suivis est sensiblement plus élevée en Ontario (57,8 %) et au Canada (58,1 %) qu'au Québec (51,4 %). Cependant, en matière de numératie, le Québec (47,0 %) n'est devancé que d'environ 3 points par l'Ontario (49,6 %) et le Canada (50,3 %).

Tableau 3.4

Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon le niveau de compétence et le domaine de compétence et le sexe, Québec, 2003

Domaine de compétence et sexe	Niveaux 1 et 2	Niveaux 3,4 et 5		Total
		%		
Compréhension de textes suivis				
Hommes	50,2	49,8		100,0
Femmes	47,0	53,0		100,0
Numératie				
Hommes	45,3	54,7		100,0
Femmes	61,0	39,0		100,0

Source : Institut de la statistique du Québec (2006). *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*.

- Les compétences en numératie des hommes se démarquent de celles des femmes. En effet, plus de 15 points séparent la proportion des hommes (54,7 %) de celle des femmes (39,0 %) pour ce qui est des capacités en numératie dépassant le niveau 2. En ce qui a trait à la compréhension de textes suivis, environ la moitié des hommes (49,8 %) et des femmes (53,0 %) ont des capacités suffisantes ou élevées (niveaux 3, 4 et 5), les femmes devançant légèrement les hommes.

Tableau 3.5

Répartition de la population de 16 ans et plus, selon le niveau de compétence, le domaine de compétence et le groupe d'âge, Québec, 2003

Domaine de compétence et groupe d'âge	Niveaux 1 et 2	Niveaux 3, 4 et 5		Total
		%		
Compréhension de textes suivis				
16-25 ans	36,1	63,9		100,0
26-45 ans	44,9	55,1		100,0
46-65 ans	59,1	40,9		100,0
66 ans et plus	90,5	9,5 ¹		100,0
Numératie				
16-25 ans	41,3	58,7		100,0
26-45 ans	48,1	51,9		100,0
46-65 ans	64,7	35,3		100,0
66 ans et plus	93,6	6,4 ¹		100,0

1. Cette estimation comporte un coefficient de variation supérieur à 25 %. Elle est fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec (2006). *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*.

- Le tableau 3.5 montre que les niveaux de compétence en littératie et en numératie varient en fonction de l'âge. La proportion des personnes dont les compétences reflètent des capacités en compréhension de textes suivis leur permettant de fonctionner aisément dans la société actuelle (niveaux 3, 4 et 5) décroît au fur et à mesure qu'on s'élève dans la pyramide des âges. Plus de 60 % des 16-25 ans atteignent ces niveaux de compétence, alors que c'est le cas d'environ 40 % des 45-65 ans et de 10 % des 66 ans et plus. Au chapitre de la numératie, la répartition de l'effectif par âge entre les niveaux de compétence épouse une allure semblable, si ce n'est quelques points de pourcentage en moins.

Tableau 3.6

Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon le domaine de compétence, le niveau de compétence en compréhension de textes suivis et en numératie et le niveau de scolarité atteint, Québec, 2003

Domaine et niveau de compétence	N'ayant pas de diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études postsecondaires non universitaires	Diplôme d'études universitaires	%				
Compréhension de textes suivis	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				
Niveau 1	39,9	13,6	7,3 ¹	4,5 ¹					
Niveau 2	40,3	38,0	30,8	21,6					
Niveau 3	17,5	39,5	44,9	42,4					
Niveaux 4 et 5	2,3 ²	8,9	17,1	31,5					
Numératie	100,0	100,0	100,0	100,0					
Niveau 1	49,5	16,9	13,4 ¹	4,0 ¹					
Niveau 2	33,8	38,3	34,3	23,7					
Niveau 3	14,4	34,3	38,2	40,6					
Niveaux 4 et 5	2,3 ²	10,6	14,1	31,7					

1. Cette estimation comporte un coefficient de variation de 15 % à 25 %. Elle doit être interprétée avec prudence.

2. Cette estimation comporte un coefficient de variation supérieur à 25 %. Elle est fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec (2006). *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*.

- La scolarité est un facteur clé qui contribue à accroître les compétences en littératie. En 2003, chez les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, seulement une personne sur cinq dispose de compétences satisfaisantes ou élevées en compréhension de textes suivis correspondant aux niveaux 3, 4 et 5, alors que près de une personne sur six est dans cette situation dans le cas de la numératie. Les compétences

augmentent progressivement d'un niveau de scolarité à l'autre, si bien que, parmi les personnes les plus scolarisées, soit les titulaires d'un diplôme d'études universitaires, plus de 7 personnes sur 10 affichent, tant en compréhension de textes suivis qu'en numératie, des compétences qui leur permettent de participer pleinement à la société actuelle.

Tableau 3.7

Répartition de la population de 16 à 65 ans, selon la langue maternelle, le domaine de compétence et le niveau de compétence, Québec, 2003

Domaine et niveau de compétence	Français	Anglais		Autres
		%		
Compréhension de textes suivis	100,0	100,0		100,0
Niveau 1	14,2	10,5 ¹		29,7
Niveau 2	34,3	24,7		29,1
Niveau 3	37,6	42,1		27,2
Niveaux 4 et 5	13,9	22,7		14,0 ²
Numératie	100,0	100,0		100,0
Niveau 1	19,4	15,2		27,7
Niveau 2	33,7	27,8		32,4
Niveau 3	33,1	37,0		24,3
Niveaux 4 et 5	13,8	20,0		15,5 ²

1. Cette estimation comporte un coefficient de variation de 15 % à 25 %. Elle doit être interprétée avec prudence.

2. Cette estimation comporte un coefficient de variation supérieur à 25 %. Elle est fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec (2006). *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EICA)*.

- Les compétences des anglophones en ce qui a trait à la compréhension des textes suivis et à la numératie sont meilleures que celles des francophones et celles des allophones. Près de 65 % des anglophones disposent de compétences de niveau 3 et plus en compréhension de textes suivis qui leur permettent de suivre le rythme de la société actuelle par comparaison à près de 52 % des francophones et environ 41 % des allophones. De même, dans le domaine de la numératie, les anglophones (57,0 %) sont proportionnellement plus nombreux que les francophones (46,9 %) et les allophones (39,8 %) à jouir de compétences équivalentes.
- Près de 30 % des allophones éprouvent de sérieuses carences en compréhension de textes suivis et en numératie (niveau 1). Cette situation peut tenir à plusieurs raisons, notamment au fait que l'évaluation des compétences a été faite en français ou en anglais, ce qui a pu toucher davantage les personnes moins scolarisées et les nouveaux arrivants.

Tableau 3.8

Résultats¹ des élèves de 15 ans en lecture et en mathématiques, Québec, Ontario et Canada, 2000, 2003 et 2006

Domaine d'évaluation	2000	2003	2006
		%	
Lecture²			
Québec	536	525	522
Ontario	533	530	535
Canada	534	528	527
Mathématiques³			
Québec	..	537	540
Ontario	..	530	526
Canada	..	532	527

1. Note moyenne.

2. Capacité de comprendre et d'utiliser des textes ainsi que d'y réfléchir afin de réaliser ses objectifs personnels, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société.

3. Capacité d'identifier et de comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde, de porter des jugements fondés à leur propos, et de s'engager dans des activités mathématiques, en fonction des exigences de sa vie en tant que citoyen constructif, impliqué et réfléchi.

Source : Patrick Bussière, Tamara Knighton et Dianne Pennock (2007). *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE. La performance des jeunes du Canada en sciences, en lecture et en mathématiques. Premiers résultats de 2006 pour les Canadiens de 15 ans*, Statistique Canada (81-590 XPF, no 3), p. 35-36.

- L'enquête réalisée sous l'égide de l'OCDE en vertu du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA) permet de comparer les résultats des élèves de 15 ans en lecture et en mathématiques et

dans le domaine de sciences. Entre 2003 et 2006, au Québec, en Ontario et au Canada, la note moyenne des jeunes de 15 ans est demeurée relativement stable en lecture et en mathématiques.

Tableau 3.9

Répartition des élèves de 15 ans en sciences, selon le niveau de compétence¹ et le thème¹, Québec, Ontario et Canada, 2006

Thème	Niveau de compétence							Total
	En dessous du niveau 1	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	
	%							
Échelle globale								
Québec	3,1	8,0	19,2	28,8	26,4	11,9	2,5	100,0
Ontario	1,8	7,6	18,4	28,4	29,4	12,0	2,4	100,0
Canada	2,2	7,8	19,0	28,8	27,8	12,1	2,4	100,0
Identifier des questions d'ordre scientifique								
Québec	3,8	8,5	18,5	28,2	25,0	12,2	3,7	100,0
Ontario	2,7	7,8	18,0	29,4	28,4	11,3	2,4	100,0
Canada	2,8	7,9	18,8	29,2	26,8	11,7	2,7	100,0
Expliquer des phénomènes de manière scientifique								
Québec	3,6	9,4	20,7	28,7	24,2	11,0	2,4	100,0
Ontario	2,4	8,9	19,1	28,0	26,4	12,3	3,0	100,0
Canada	2,7	8,9	19,8	27,9	25,4	12,2	3,1	100,0
Utiliser des faits scientifiques								
Québec	3,4	8,0	16,4	26,3	26,3	15,0	4,6	100,0
Ontario	1,9	7,2	16,3	26,8	29,5	14,7	3,6	100,0
Canada	2,5	7,6	17,1	27,0	27,9	14,3	3,6	100,0

1. Voir Annexe 2.

Source : Patrick Bussière, Tamara Knighton et Dianne Pennock (2007). *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE. La performance des jeunes du Canada en sciences, en lecture et en mathématiques. Premiers résultats de 2006 pour les Canadiens de 15 ans*, Statistique Canada (81-590 XPF, no 3), p. 72-77.

- En 2006, quant à l'ensemble du volet scientifique, la proportion des élèves de 15 ans qui affichent un rendement avec des carences (inférieur au niveau 2) est un peu plus élevée au Québec (11,1 %) qu'au Canada (10,0 %) et qu'en Ontario (9,4 %).
- Parmi les domaines scientifiques abordés, l'explication des phénomènes de manière scientifique présente un degré de difficulté plus élevé chez les Québécois, puisque 13,0 % d'entre eux se situent en dessous du niveau 2, par comparaison à 11,3 % des Ontariens et à 11,6 % des Canadiens.
- Somme toute, environ 90 % des jeunes de 15 ans atteignent ou dépassent le niveau de rendement 2 sur l'échelle du PISA. Un tel résultat indique que la très grande majorité des élèves démontrent des aptitudes scientifiques qui leur permettent de participer aux aspects de la vie relatifs aux sciences et à la technologie. Au chapitre de l'identification des questions d'ordre scientifique et de l'utilisation des faits scientifiques, la proportion des élèves qui se classent au niveau 6, soit celui qui indique que les élèves sont en mesure d'utiliser leurs connaissances scientifiques et d'élaborer des arguments pour étayer leurs décisions, atteint au Québec 3,7 % et 4,6 % respectivement et, en Ontario, 2,4 % et 3,6 %.

Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire au cours de l'adolescence et des premières années de la vie adulte procure un bagage de connaissances qui favorise l'égalité des chances et l'insertion socioéconomique des individus. Après 25 ans, l'âge où la plupart des personnes ont terminé leur éducation initiale, certaines d'entre elles continuent d'étudier, surtout pour mettre à jour leurs connaissances professionnelles.

Tableau 3.10

Taux de fréquentation scolaire¹, de la population de 15 à 24 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 1976 à 2006

Groupe d'âge	Québec			Ontario			Canada		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
%									
1976									
15-19 ans	64,0	62,3	63,2	74,0	70,4	72,2	67,4	65,8	66,6
20-24 ans	20,5	14,4	17,5	26,9	18,7	22,8	21,5	15,5	18,5
1986									
15-19 ans	73,3	77,9	75,5	80,0	82,3	81,1	75,7	78,2	76,9
20-24 ans	27,5	27,0	27,2	26,6	24,8	25,7	24,8	22,9	23,9
1996									
15-19 ans	81,4	84,0	82,7	87,4	87,2	87,3	82,3	84,1	83,2
20-24 ans	37,7	39,9	38,8	39,3	43,0	41,1	35,0	37,9	36,4
2006									
15-19 ans	80,7	86,2	83,4	84,0	87,7	85,8	81,0	85,0	82,9
20-24 ans	39,3	47,4	43,3	38,8	47,0	42,9	35,9	44,0	39,9

1. Comprend la fréquentation à temps complet et celle à temps partiel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1976 et 2006, la fréquentation scolaire des 15-19 ans s'accroît au Québec d'environ 20 points (de 63,2 % à 83,4 %) par comparaison à près de 14 points (de 72,2 % à 85,8 %) en Ontario. En 2006, la fréquentation des adolescents du Québec atteint 80,7 % chez les garçons et 86,2 % chez les filles, alors qu'en Ontario, elle se situe à 84,0 % et à 87,7 % respectivement. Durant ces 30 années, la fréquentation scolaire des adolescents québécois s'est considérablement rapprochée de celle des Ontariens.
- Entre 1976 et 2006, au Québec comme en Ontario, l'augmentation de la fréquentation scolaire des jeunes adultes de 20 à 24 ans est plus importante que celle des adolescents : l'écart est de 26 points au Québec et de 20 points en Ontario. En 2006, la fréquentation des jeunes femmes atteint environ 47 % et celle des jeunes hommes, environ 39 % tant au Québec qu'en Ontario. Au cours de ces trois décennies, le taux de fréquentation scolaire des Québécois de 20 à 24 ans a rejoint celui des Ontariens.
- En 2004-2005, la fréquentation scolaire des jeunes¹ de 15 ans et de 16 ans dépasse 95 %. Un écart de moins de 2 points sépare le taux de fréquentation des garçons et celui des filles en faveur de ces dernières.
- Dès l'âge de 17 ans, le taux de fréquentation scolaire diminue et l'écart entre les sexes se creuse. À 18 ans, il est de 74,2 % chez les garçons et de 83,7 % chez les filles, soit un écart de 9,5 points. Il s'agit d'une manifestation du décrochage scolaire, plus marqué chez les garçons.
- Entre 20 et 24 ans, la fréquentation scolaire atteint 40,0 % chez les hommes et 48,2 % chez les femmes, ce qui représente un écart de 8,2 points.

1. La *Loi de l'instruction publique* oblige l'enfant à fréquenter un établissement d'enseignement jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans ou au cours de laquelle il obtient un diplôme.

Tableau 3.11

Fréquentation scolaire de la population de 15 ans et plus¹, selon l'ordre d'enseignement et le régime d'études, l'âge et le sexe, Québec, 2004-2005

Âge et sexe	Éducation préscolaire et enseignement primaire	Secondaire ²		Collégial ³		Universitaire ⁴		Total			
		Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Tous les régimes	
%											
15 ans	Hommes	–	96,3	0,4	0,1	–	–	–	96,3	0,4	96,8
15 ans	Femmes	–	97,9	0,1	0,1	–	–	–	98,0	0,1	98,2
16 ans	Hommes	0,4	90,1	3,5	1,5	–	–	–	92,0	3,5	95,5
16 ans	Femmes	0,2	91,8	2,5	2,4	–	–	–	94,4	2,5	97,0
17 ans	Hommes	0,7	39,9	12,0	31,2	0,1	0,5	–	72,3	12,1	84,4
17 ans	Femmes	0,5	30,7	10,2	47,4	0,1	1,0	–	79,5	10,3	89,8
18 ans	Hommes	0,6	24,0	11,7	34,0	0,4	3,3	0,1	62,0	12,2	74,2
18 ans	Femmes	0,4	17,2	9,2	51,3	0,3	5,1	0,2	74,0	9,7	83,7
19 ans	Hommes	0,5	17,2	9,1	24,6	1,1	10,7	0,5	53,0	10,7	63,7
19 ans	Femmes	0,4	12,6	6,5	34,0	1,4	19,7	0,6	66,7	8,5	75,2
20-24 ans	Hommes	0,3	7,7	5,4	7,1	1,0	15,2	3,2	30,3	9,7	40,0
20-24 ans	Femmes	0,3	6,3	3,7	9,3	1,2	22,5	5,0	38,3	9,9	48,2
25-29 ans	Hommes	0,3	3,3	3,3	1,4	0,4	5,1	3,6	10,1	7,2	17,2
25-29 ans	Femmes	0,4	3,4	2,1	2,2	0,6	5,4	5,8	11,4	8,6	20,0
30-39 ans	Hommes	0,4	2,0	2,3	0,5	0,2	1,6	2,1	4,5	4,6	9,0
30-39 ans	Femmes	0,5	2,3	1,7	0,9	0,4	1,4	3,2	5,1	5,2	10,3
40-49 ans	Hommes	0,2	0,9	1,3	0,2	0,1	0,3	1,0	1,6	2,4	4,0
40-49 ans	Femmes	0,3	1,1	1,0	0,3	0,2	0,4	1,8	2,1	3,1	5,2
50-59 ans	Hommes	0,1	0,3	0,6	0,1	0,1	0,1	0,3	0,6	1,0	1,6
50-59 ans	Femmes	0,2	0,4	0,6	0,1	0,1	0,1	0,6	0,7	1,3	2,1
60 ans et plus	Hommes	–	–	0,3	–	–	–	–	0,1	0,3	0,5
60 ans et plus	Femmes	0,1	–	0,5	–	–	–	–	0,1	0,6	0,7

1. Les taux de scolarisation sont calculés en divisant l'effectif scolaire d'un âge donné au 30 septembre 2004 par la population du même âge à la même date.

2. Au secondaire, un étudiant à temps complet suit 270 heures et plus de cours par année. L'étudiant à temps partiel équivaut à 0,3 temps complet.

3. Au collégial, l'effectif étudiant est obtenu de la façon suivante : huit trimestres à temps partiel équivalent à un étudiant à temps complet et deux trimestres à temps complet correspondent à un étudiant à temps complet.

4. L'effectif étudiant en équivalence à temps complet correspond à la charge normale d'études, mesurée en unités de cours, d'une personne fréquentant une université à temps complet au cours d'une année universitaire. Cette charge est évaluée à 30 unités par année universitaire.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*.

- Après 25 ans, la fréquentation scolaire chute rapidement. Elle atteint environ une personne sur cinq entre 25 et 29 ans et une personne sur dix entre 30 et 39 ans. Les femmes sont plus enclines que les hommes à fréquenter un établissement d'enseignement. La préparation au marché du travail, le retour aux études

et la mise à jour des connaissances motivent le plus souvent ces personnes à poursuivre des études.

- Au secondaire, la fréquentation scolaire n'est que d'environ 10 % dans le cas des élèves de 17 ans et de 18 ans.

Accès aux études

Les données sur les nouvelles inscriptions servent habituellement à mesurer l'accès aux études. Elles établissent la proportion d'une génération qui accède à un niveau d'études donné. Le prochain indicateur porte sur la diplomation qui est influencée par la variation de l'accès aux études.

Tableau 3.12

Probabilité d'accéder aux études, selon le sexe, Québec, de 1975-1976 à 2005-2006

Niveau d'études et sexe	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1886	1990- 1991	1995- 1996	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006
	%										
Secondaire											
En 5 ^e secondaire ¹	67,2	69,7	78,5	76,8	73,7	74,1	73,8	75,1	75,8
Hommes	63,2	64,6	73,8	71,0	68,1	68,0	68,4	69,6	69,9
Femmes	71,2	75,7	83,5	83,1	79,7	80,6	79,5	81,0	82,0
Formation professionnelle avant 20 ans²											
	25,8	15,2	14,8	16,7	17,0	16,6	17,4	17,8	17,5
Hommes	27,2	18,8	17,4	20,4	20,9	20,9	21,9	22,5	22,4
Femmes	24,3	11,5	12,2	12,8	12,9	12,1	12,7	12,9	12,5
Collégial											
Formation préuniversitaire	24,0	26,1	37,5	41,4	37,8	34,2	33,7	33,4	34,3	35,3	35,5
Hommes	25,4	25,7	34,2	36,5	31,3	26,3	26,2	26,2	27,1	28,7	28,9
Femmes	22,5	26,6	40,9	46,6	44,6	42,5	41,7	41,1	41,9	42,2	42,4
Formation technique	15,4	17,0	20,8	19,4	19,3	18,7	18,8	17,1	16,2	16,5	16,4
Hommes	13,4	14,8	17,7	16,0	18,4	16,9	16,6	14,7	13,6	13,7	13,7
Femmes	17,1	19,3	23,9	22,9	20,2	20,6	21,1	19,7	19,0	19,4	19,2
Accueil et transition ³	6,0	5,9	6,4	7,3	7,3	7,5	7,7
Hommes	5,9	6,4	7,0	7,5	7,5	7,4	7,6
Femmes	6,1	5,3	5,7	7,0	7,1	7,6	7,7
Études universitaires											
Baccalauréat	31,6	37,0	35,6	35,9	37,1	38,6	40,6	41,1	41,7
Hommes	29,3	32,5	30,7	29,2	30,4	31,9	33,3	33,9	34,4
Femmes	34,0	41,8	40,7	43,0	43,7	45,3	48,3	48,7	49,3
Maîtrise	6,6	7,2	8,6	9,7	10,2	11,2	11,5	11,5	11,3
Hommes	7,1	7,2	8,2	9,6	10,2	11,2	11,6	11,4	11,1
Femmes	6,1	6,7	8,9	9,9	10,4	11,4	11,5	11,6	11,6
Doctorat	1,3	1,5	1,9	2,0	2,0	2,2	2,8	2,9	2,7
Hommes	1,8	1,9	2,1	2,2	2,3	2,5	3,0	3,1	2,9
Femmes	0,9	1,1	1,7	1,8	1,8	2,0	2,6	2,6	2,4

1. Accès au secondaire général, secteur des jeunes. Exclut accès au professionnel ou au secteur des adultes.

2. Une proportion croissante de ces élèves ont déjà accédé à la 5^e année du secondaire (général) et obtenu un DES.

3. Ce programme regroupe des élèves qui s'intégreront éventuellement à un programme ordinaire menant à un diplôme d'études collégiales.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*.

- Entre 1995-1996 et 2003-2004, l'accès à la 5^e année du secondaire chez les adolescents diminue de 78,5 % à 73,8 %, avant de remonter légèrement à plus de 75 % à partir de 2004-2005. Quant à l'accès à la formation professionnelle, à partir de 2000-2001, elle se maintient à près de 17 %.
- Depuis 2000-2001, l'accès à la formation préuniversitaire de l'enseignement collégial se maintient entre 34 % et 36 %. Cependant, entre 1985-1986 et 2005-2006, l'accès à la formation technique baisse assez régulièrement, passant de 20,8 % à 16,4 %.
- À l'université, entre 1995-1996 et 2005-2006, l'accès au baccalauréat augmente régulièrement, passant de 35,6 % à 41,7 %. Quant à l'accès à la maîtrise et au doctorat, il s'accroît depuis 1985-1986 et atteint respectivement 11,3 % et 2,7 % en 2005-2006.
- Relativement à la plupart des niveaux d'études, le taux d'accès des femmes dépasse celui des hommes. En 2005-2006, le taux d'accès des filles en 5^e année du secondaire est beaucoup plus élevé que celui des garçons, soit 82,0 % comparativement à 69,9 %. À la formation préuniversitaire du collégial, le taux des femmes atteint 42,4 % et celui des hommes, 28,9 %.
- À l'université, le taux d'accès des femmes au baccalauréat dépasse largement celui des hommes, soit 49,3 % par comparaison à 34,4 %. Mais l'accès des hommes est plus marqué que celui des femmes à certaines étapes du cheminement scolaire, comme à la formation professionnelle avant 20 ans et au doctorat. À titre d'exemple, en 2005-2006, le taux d'accès à la formation professionnelle atteint 22,4 % chez les hommes et 12,5 % chez les femmes.

Diplomation

Les résultats scolaires mesurent la proportion d'une génération qui persévère jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Celle-ci représente pour certains une étape du cheminement scolaire et, pour d'autres, elle prépare directement au marché du travail. Les résultats scolaires montrent que les personnes ont acquis des connaissances et des habiletés qui les préparent à occuper un emploi sur le marché du travail.

Tableau 3.13

Probabilité d'obtention d'un diplôme, selon le sexe, Québec, de 1975-1976 à 2005-2006

Diplôme et sexe	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006
	%										
Premier diplôme											
du secondaire	57,0	68,0	79,2	76,5	88,0	82,1	80,6	79,8	84,2	85,4	85,5
Hommes	51,2	64,3	73,1	68,1	81,4	75,6	74,0	73,0	78,2	79,1	78,5
Femmes	63,1	71,9	85,6	85,1	95,0	89,1	87,5	86,9	90,5	92,0	92,7
Diplôme de formation											
professionnelle¹	13,1	21,9	17,7	13,8	22,5	23,7	25,5	26,3	27,5	29,1	30,5
Hommes	9,8	20,5	17,0	14,0	24,2	26,0	28,2	29,1	30,4	31,7	33,4
Femmes	16,6	23,5	18,4	13,4	20,7	21,2	22,6	23,4	24,4	26,3	27,5
Premier diplôme											
du collégial											
Formation préuniversitaire	13,5	15,4	21,1	25,9	24,2	23,4	23,1	24,1	24,1	24,7	25,0
Hommes	14,3	15,3	18,7	21,8	19,2	17,0	16,5	17,0	17,6	18,1	18,4
Femmes	12,7	15,5	23,6	30,2	29,6	30,1	30,2	31,5	31,1	31,5	31,9
Formation technique	7,5	10,3	11,4	11,1	13,3	15,1	15,0	15,5	15,5	15,1	14,6
Hommes	5,5	8,4	9,0	8,4	10,7	12,4	11,9	12,0	12,0	11,5	10,7
Femmes	9,5	12,3	13,9	13,8	16,1	17,8	18,2	19,1	19,2	19,0	18,7
Diplôme universitaire²											
Baccalauréat	14,9	17,6	19,0	23,6	29,0	25,7	27,0	27,7	29,3	30,2	31,4
Hommes	16,7	17,9	18,1	20,0	22,7	20,6	20,5	21,3	22,3	22,9	23,6
Femmes	13,1	17,2	19,9	27,3	35,5	31,2	33,8	34,4	36,5	37,9	39,6
Maîtrise	2,7	3,0	3,9	4,4	6,0	7,4	7,6	8,5	8,9	9,2	9,1
Hommes	3,5	3,6	4,4	4,4	5,8	6,9	7,4	8,5	9,0	9,4	9,3
Femmes	1,9	2,4	3,4	4,3	6,3	7,9	7,8	8,5	8,8	9,1	8,9
Doctorat	0,4	0,4	0,5	0,6	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2
Hommes	0,6	0,6	0,7	0,9	1,2	1,1	1,0	1,2	1,3	1,3	1,3
Femmes	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,0

1. Inclus parmi les diplômes du secondaire. Comprend les diplômés de moins de 20 ans et ceux de 20 ans et plus.

2. À l'université, il s'agit de l'année civile au cours de laquelle prend fin l'année scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*.

- Entre 1975-1976 et 1995-1996, le taux d'obtention du premier diplôme du secondaire² augmente de 57,0 % à 88,0 %; par la suite, il diminue jusqu'à 79,8 % en 2002-2003 et remonte à plus de 85 % à partir de 2004-2005. Quant à la probabilité d'obtenir le diplôme de formation professionnelle, qui se situe généralement en dessous de 20 % avant 1995-1996, elle s'accroît par la suite et atteint 30,5 % en 2005-2006. La ventilation par sexe montre que la proportion des femmes qui obtiennent leur premier diplôme du secondaire est beaucoup plus élevée que celle des hommes; en 2005-2006, un écart de 14,2 points les sépare, soit 92,7 % et 78,5 % respectivement. À la formation professionnelle, depuis 1990-1991, la proportion des hommes qui obtiennent un tel diplôme est plus élevée que celle des femmes. Ainsi, en 2005-2006, c'est le cas de 33,4 % des hommes et de 27,5 % des femmes.
- Le taux d'obtention du diplôme d'études collégiales en formation préuniversitaire se situe entre 23 % et 26 % depuis 1990-1991. La diplomation chez les jeunes Québécois à la formation technique se maintient à environ 15 % depuis 2000-2001. L'écart entre les sexes tend à croître à la formation préuniversitaire comme à la formation technique. Par exemple, en 1975-1976, à la formation technique du collégial, l'écart entre le taux d'obtention du diplôme des hommes (5,5 %) et celui des femmes (9,5 %) est de 4 points, tandis qu'en 2005-2006, il atteint 8 points, soit 10,7 % et 18,7 % respectivement.
- À l'université, entre 1975-1976 et 2005-2006, le taux d'obtention du baccalauréat a plus que doublé, passant de 14,9 % à 31,4 %. À partir du milieu des années 1980, la proportion des femmes (19,9 %) qui terminent avec succès le premier cycle universitaire dépasse celle des hommes (18,1 %). Par la suite, l'écart entre les hommes et les femmes s'élargit et atteint 16 points en 2005-2006, soit 23,6 % chez les hommes et 39,6 % chez les femmes.
- Entre 1975-1976 et 2005-2006, le taux d'obtention de la maîtrise a été multiplié par plus de trois, soit de 2,7 % à 9,1 %, tout comme celui des titulaires d'un doctorat qui est passé de 0,4 % à 1,2 %. Depuis 2003-2004, le taux d'obtention de la maîtrise des hommes est redevenu un peu plus élevé que celui des femmes. En 2005-2006, il atteint 9,3 % chez les hommes et 8,9 % chez les femmes. Quant au doctorat, le taux d'obtention des hommes devance toujours celui des femmes. Mais, depuis 2000-2001, il s'agit d'un mince écart de l'ordre de 0,2 point. En 2005-2006, le taux d'obtention du doctorat atteint 1,3 % chez les hommes et 1,0 % chez les femmes.

2. Il s'agit du premier diplôme du secondaire obtenu, en formation générale ou en formation professionnelle.

Insertion en emploi

Scolarité et participation au marché du travail

La mise en relation du niveau de scolarité avec, d'une part, le niveau d'activité et, d'autre part, le taux de chômage permet de distinguer des groupes à scolarité très différente.

- En 2006, au Québec, 22,7 % des personnes de 25 ans et plus ayant moins de neuf années de scolarité font partie de la population active, alors que c'est le cas de 79,5 % des bacheliers universitaires. La ventilation selon le sexe révèle que près de 31 % des hommes et de 16 % des femmes ayant une faible scolarité font partie de la population active, par comparaison à près de 80 % des hommes et des femmes titulaires d'un grade universitaire.
- L'âge module la participation au marché du travail. Ainsi, parmi les 25-54 ans, le taux d'activité des diplômés universitaires se maintient chez les hommes et les femmes à près de 90 %. Quant au taux d'activité des personnes qui ont moins de neuf années de scolarité, il se situe à plus de 60 % dans le cas des hommes et à moins de 60 % dans celui des femmes. Après cet âge, le taux d'activité diminue, particulièrement chez ceux qui sont moins scolarisés. Entre 55 et 64 ans, moins de 40 % des personnes ayant moins de neuf années de scolarité font partie de la population active ; par contre, près de 60 % des bacheliers universitaires sont actifs.
- La plupart des gens qui travaillent le font à temps complet. Cependant, c'est chez les femmes de niveau universitaire que la proportion à temps partiel est la plus élevée. Parmi 100 femmes de 35 à 44 ans ayant un baccalauréat universitaire, 82,9 % ont un emploi, dont 67,2 % travaillent à temps complet et 15,7 % à temps partiel. Parmi 100 hommes du même groupe d'âge et ayant la même scolarité, 85,2 % sont à temps complet et 4,5 % à temps partiel.
- Le taux de chômage est environ de deux à quatre fois plus élevé parmi les personnes peu scolarisées que parmi celles qui ont un baccalauréat. Ainsi, parmi les 25-34 ans, il atteint 5,2 % chez les bacheliers et 16,6 % chez les personnes qui ont moins de neuf années de scolarité.

Tableau 3.14

Taux d'activité des personnes ayant moins de neuf années de scolarité et des bacheliers universitaires, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006

Sexe et groupe d'âge	Population active					Population inactive
	Total	En emploi			En chômage	
		Total	En emploi à temps complet	En emploi à temps partiel		
%						
Personnes ayant moins de neuf années de scolarité						
Total	22,7	19,4	15,8	3,6	13,9	77,3
25-34 ans	55,7	46,4	39,3	7,1	16,6	44,3
35-44 ans	61,0	49,0	44,4	4,9	19,6	39,0
45-54 ans	57,8	48,2	41,7	6,5	16,5	42,2
55-64 ans	39,1	34,4	27,6	6,8	11,9	60,9
65 ans et plus	3,0	2,8	1,5	1,3	0,0	97,0
Hommes	31,3	27,3	24,5	2,0	12,2	68,6
25-34 ans	70,9	59,8	54,8	()	15,6	29,1
35-44 ans	62,1	53,3	51,3	()	14,0	37,9
45-54 ans	67,4	57,4	54,3	()	14,8	32,6
55-64 ans	52,2	46,4	42,0	4,4	11,1	47,7
65 ans et plus	4,8	4,5	2,7	1,9	()	95,2
Femmes	15,8	13,1	8,9	3,5	15,3	84,2
25-34 ans	33,6	27,0	17,5	()	()	66,4
35-44 ans	59,9	44,8	36,6	()	26,2	40,1
45-54 ans	47,7	38,7	28,4	10,3	18,9	52,6
55-64 ans	28,5	24,8	15,9	8,8	13,6	71,3
65 ans et plus	1,7	1,5	0,6	0,9	()	98,3
Bacheliers						
Total	79,5	75,7	65,6	10,1	4,7	20,5
25-34 ans	89,1	84,5	73,7	10,7	5,2	10,9
35-44 ans	91,4	86,4	76,4	10,0	5,5	8,6
45-54 ans	92,5	89,3	79,3	10,0	3,4	7,5
55-64 ans	58,5	55,8	44,9	10,9	4,6	41,5
65 ans et plus	18,1	16,9	9,5	7,4	()	82,0
Hommes	80,8	76,6	69,9	6,6	4,9	19,3
25-34 ans	90,5	85,1	77,2	7,8	6,1	9,5
35-44 ans	95,1	89,7	85,2	4,5	5,6	4,9
45-54 ans	94,7	91,1	85,5	5,5	3,8	5,3
55-64 ans	65,1	62,5	53,7	8,8	4,3	34,9
65 ans et plus	21,5	20,0	11,6	8,3	()	78,5
Femmes	78,2	74,7	61,1	13,6	4,4	21,8
25-34 ans	88,1	84,1	71,2	12,9	4,6	12,0
35-44 ans	87,6	82,9	67,2	15,7	5,3	12,5
45-54 ans	90,2	87,4	72,8	14,7	3,1	9,8
55-64 ans	49,9	47,4	34,0	13,6	5,0	49,9
65 ans et plus	12,4	11,8	5,9	5,9	()	87,6

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Intégration récente des diplômés du système d'enseignement

Les données des enquêtes *La relance* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont utilisées pour savoir dans quelle mesure les programmes de formation sont adaptés aux exigences du marché du travail et de la société québécoise. Les enquêtes *La relance* évaluent la situation des diplômés sortant de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire à l'égard du marché du travail. Elles sont menées 9 mois après l'obtention du diplôme secondaire, 10 mois dans le cas du collégial et 20 mois quant à l'université.

Tableau 3.15

Situation d'emploi¹ des personnes diplômées, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, Québec, promotions de 2001-2002 et de 2005-2006

Ordre d'enseignement et sexe	En emploi ²		Emploi à temps complet ³		Emploi à temps complet lié à la formation ⁴		Taux de chômage ⁵	
	Promotion de 2001-2002	Promotion de 2005-2006	Promotion de 2001-2002	Promotion de 2005-2006	Promotion de 2001-2002	Promotion de 2005-2006	Promotion de 2001-2002	Promotion de 2005-2006
	%							
Secondaire								
Attestation de spéc. prof. (ASP)	73,7	75,1	86,6	84,7	71,6	71,1	12,0	8,6
Hommes	75,4	78,4	93,7	92,4	73,7	74,4	12,9	7,1
Femmes	71,5	72,6	77,0	78,2	68,2	67,9	10,6	9,8
Diplôme d'études prof. (DEP)	76,7	78,3	86,7	87,8	76,7	79,0	11,7	9,7
Hommes	76,6	77,6	94,6	94,3	76,7	79,0	12,5	10,9
Femmes	76,9	79,3	76,7	79,3	76,7	79,0	10,8	8,0
Collégial								
Diplôme d'études collégiales en formation technique (DEC)	69,5	68,8	86,3	86,0	83,5	84,6	5,6	3,7
Hommes	61,2	62,5	91,9	91,6	78,7	81,4	8,9	6,0
Femmes	75,0	72,6	83,3	83,1	86,7	86,4	3,7	2,4
Université								
Baccalauréat	70,4	69,7	88,8	88,6	82,2	81,0	4,9	4,0
Hommes	70,5	68,8	93,0	92,3	81,6	80,2	6,2	4,9
Femmes	70,4	70,2	86,2	86,4	82,6	81,6	4,1	3,5
Maîtrise	76,2	75,2	91,2	91,6	85,4	83,8	4,6	4,4
Hommes	75,2	75,0	95,4	94,1	85,0	81,8	5,3	5,1
Femmes	77,0	75,4	87,9	89,3	85,7	85,6	4,1	3,8

1. Au secondaire et au collégial, il s'agit de la situation en mars 2003 (promotion de 2001-2002) et en mars 2007 (promotion 2005-2006), à l'université, de la situation en janvier 2003 (promotion de 2001) et en janvier 2007 (promotion de 2005).

2. Personnes diplômées qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui sans étudier à temps complet.

3. Personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures et plus par semaine.

4. Personnes travaillant à temps complet qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

5. Personnes diplômées à la recherche d'un emploi parmi la population active du même groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Enquête La relance*.

- Entre mars 2003 (promotion de 2001-2002) et mars 2007 (promotion 2005-2006), la proportion des personnes qui sont en emploi parmi les titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) du secondaire augmente de 73,7 % à 75,1 %. La hausse est semblable chez les diplômés des études professionnelles (DEP), puisque la proportion augmente de 76,7 % à 78,3 %. Environ 85 % de ces diplômés sont en emploi à temps complet et, pour plus de 70 % d'entre eux, cet emploi est lié à leur formation.
- Entre mars 2003 (promotion 2001-2002) et mars 2007 (promotion de 2005-2006), le taux de chômage des personnes ayant une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) diminue (de 12,0 % à 8,6 %), de même que celui des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) (de 11,7 % à 9,7 %).
- La ventilation par sexe montre que, parmi les titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), les hommes sont en général dans une meilleure situation sur le marché du travail que les femmes de la même promotion. Ainsi, au sein de la promotion de 2005-2006, 92,4 % des hommes et 78,2 % des femmes occupent un emploi à temps complet. En ce qui concerne les personnes qui ont un diplôme d'études professionnelles (DEP), les femmes se tirent mieux d'affaire, puisqu'à la promotion de 2005-2006, le taux de chômage des femmes atteint 8,0 % et celui des hommes, 10,9 %.
- Entre mars 2003 (promotion de 2001-2002) et mars 2007 (promotion de 2005-2006), la proportion des personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) à la formation technique qui sont en emploi diminue très légèrement, de 69,5 % à 68,8 %. Chez ces personnes qui ont un emploi, l'emploi à temps complet lié à la formation croît de 83,5 % à 84,6 %. Les femmes font meilleure figure que les hommes, notamment en ce qui a trait aux personnes qui sont en emploi. Ainsi, en mars 2007 (promotion 2005-2006), 62,5 % des hommes et 72,6 % des femmes sont en emploi.
- Sur le marché du travail, les titulaires d'une maîtrise tirent mieux leur épingle du jeu que les bacheliers. En janvier 2007, parmi les titulaires d'une maîtrise et d'un baccalauréat de la promotion de 2005, 75,2 % et 69,7 % respectivement sont en emploi. Chez ces personnes qui ont un emploi, 81,0 % des bacheliers et 83,8 % des titulaires d'une maîtrise ont un emploi à temps complet lié à leur formation.
- Au début de 2007, parmi la promotion de 2005-2006, le taux de chômage est plus élevé chez les personnes diplômées du secondaire (près de 10 %) que chez celles qui obtiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaire (près de 4 %). Sept personnes sur 10 ayant une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) du secondaire ont un emploi à temps complet lié à leur formation par comparaison à plus de 8 personnes sur 10 titulaires d'une maîtrise universitaire. La situation des personnes diplômées sur le marché du travail dépend donc de la conjoncture économique, mais aussi de l'ordre d'enseignement dont elles sont diplômées.

Tableau 3.16

Salaire hebdomadaire moyen des sortants, selon le diplôme et le sexe, Québec, promotions de 2001-2002 et de 2005-2006

Diplôme	Promotion 2001-2002 ¹			Promotion 2005-2006 ¹		
	Hommes	Femmes	Ratio Hommes/ Femmes	Hommes	Femmes	Ratio Hommes/ Femmes
	\$			\$		
Enseignement secondaire professionnel						
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	596	469	1,27	682	529	1,29
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	575	428	1,34	647	490	1,32
Enseignement collégial en formation technique						
Diplôme d'études collégiales (DEC)	579	518	1,12	651	588	1,11
Enseignement universitaire						
Baccalauréat	804	712	1,13	858	770	1,11
Maîtrise	1 121	941	1,19	1 153	1 012	1,14

1. Au secondaire et au collégial, il s'agit de la situation en mars 2003 (promotion de 2001-2002) et en mars 2007 (promotion 2005-2006), à l'université, de la situation en janvier 2003 (promotion de 2001) et en janvier 2007 (promotion de 2005).

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Enquête La relance*.

- Entre mars 2003 (promotion 2001-2002) et mars 2007 (promotion 2005-2006), les enquêtes *La relance* montrent que le salaire hebdomadaire moyen des hommes demeure plus élevé que celui des femmes. En mars 2003, par exemple, parmi les diplômés des études professionnelles du secondaire, les hommes gagnent 575 \$ par semaine et les femmes, 428 \$ (ratio de 1,34); en mars 2007, les hommes reçoivent 647 \$ et les femmes, 490 \$ (ratio de 1,32).
- Le salaire hebdomadaire moyen des sortants varie aussi en fonction du diplôme obtenu. En 2007, les sortants de la promotion de 2005 ayant une maîtrise gagnent un salaire hebdomadaire moyen qui est plus élevé d'environ 500 \$ que celui des sortants de la promotion 2005-2006 qui ont décroché un diplôme d'études professionnelles du secondaire, soit respectivement 1 153 \$ et 647 \$ dans le cas des hommes et 1 012 \$ et 490 \$ dans celui des femmes. L'âge plus élevé des diplômés ayant une maîtrise explique sûrement une portion de cet important écart.

Formation continue

Après 25 ans, l'éducation initiale est généralement terminée pour les personnes qui ne poursuivent pas des études aux deuxième et troisième cycles universitaires. Par contre, plusieurs personnes poursuivent leur formation. Avec l'évolution des technologies et du savoir, la formation continue permet d'améliorer les qualifications de la population. Les données utilisées sont tirées de l'*Enquête sur l'éducation et la formation des adultes* (EEFA) de 1998 et de 2003, réalisée par Statistique Canada. Cependant, les objectifs de l'EEFA changent entre 1998 et 2003. En 1998, l'EEFA porte sur toutes les activités de formation et d'éducation liées au travail ou non, tandis qu'en 2003, elle concerne les activités de formation et d'éducation liées à l'emploi seulement, sauf une seule question qui concerne spécifiquement les cours suivis pour des raisons personnelles. Ces changements influencent, dans une certaine mesure, la comparabilité historique des taux de participation à des activités de formation et d'éducation. Dans la présente section, les activités éducatives et de formation sont celles qui sont structurées de façon formelle, c'est-à-dire que les apprenants suivent un programme d'études planifié et dirigé par un enseignant qui mène à une reconnaissance des acquis scolaires. Les activités éducatives et de formation liées à l'emploi comprennent les cours ou les programmes liés à l'emploi courant ou futur du travailleur.

Formation continue liée ou non à l'emploi

Tableau 3.17

Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation selon l'orientation des études, Québec, Ontario et Canada, 1997 et 2002

Orientation des études	Québec		Ontario		Canada	
	1997	2002	1997	2002	1997	2002
	%					
Total de la formation suivie	20,3	31,9	29,1	29,7	26,5	31,4
Formation liée à l'emploi	12,4	18,8	19,2	22,1	17,1	21,7
Formation par intérêt personnel	6,0	9,5	6,6	4,7	6,4	6,3
Formation liée à l'emploi et par intérêt personnel	1,9	3,6	3,3	2,9	3,0	3,4
N'ayant pas participé à de la formation	79,7	68,1	70,9	70,3	73,5	68,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes*.

- Le taux de participation à la formation liée à l'emploi est moins élevé au Québec. En effet, en 2002, il atteint 18,8 % au Québec, 22,1 % en Ontario et 21,7 % au Canada. Quant au taux de participation à la formation liée exclusivement aux intérêts personnels, il est en 2002 plus élevé au Québec (9,5 %) qu'en Ontario (4,7 %) et qu'au Canada (6,3 %).
- Entre 1997 et 2002, le taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation des adultes, toutes catégories confondues, a plus augmenté au Québec (de 20,3 % à 31,9 %) qu'en Ontario (de 29,1 % à 29,7 %) et qu'au Canada (de 26,5 % à 31,4 %). La hausse est marquée pour les activités de formation liées à l'emploi comme pour celles qui se rapportent aux intérêts personnels.

Tableau 3.18

Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation selon le sexe, la situation au regard de l'activité et de l'orientation des études, Québec, 2002

Orientation des études	Population active	Personnes occupées	Chômeurs	Inactifs	Total
	%				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total de la formation suivie	39,8	41,1	25,8	16,3	31,9
Formation liée à l'emploi	25,9	27,1	12,7 ¹	4,8	18,8
Formation par intérêt personnel	8,7	8,3	12,2 ¹	11,2 ¹	9,5
Formation liée à l'emploi et par intérêt personnel	5,3	5,7	()	()	3,6
Pas suivi de formation	60,2	58,9	74,2	83,7	68,1
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total de la formation suivie	35,6	36,8	23,8 ¹	16,0	30,8
Formation liée à l'emploi	24,7	25,8	13,3 ¹	5,9 ¹	20,1
Formation par intérêt personnel	7,5	7,3	10,0 ¹	9,9 ¹	8,1
Formation liée à l'emploi et par intérêt personnel	3,4 ¹	3,7 ¹	()	()	2,6 ¹
Pas suivi de formation	64,4	63,2	76,2	84,0 ¹	69,2
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total de la formation suivie	45,0	46,3	28,7 ¹	16,5 ¹	33,0
Formation liée à l'emploi	27,4	28,7	()	4,2 ¹	17,7
Formation par intérêt personnel	10,0	9,6	15,5 ¹	11,9 ¹	10,8
Formation liée à l'emploi et par intérêt personnel	7,6	8,0	()	()	4,5
Pas suivi de formation	55,0	53,7	71,3	83,5	67,0

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes*.

- En 2002, au Québec, près de 40 % de la population active prend part à des activités de formation et près de 26 %, spécifiquement à une formation liée à l'emploi.
- Le taux de participation des femmes (33,0 %) à des activités de formation est plus élevé que celui des hommes (30,8 %). En ce qui concerne la population occupée, un écart de 9,5 points sépare le taux global de participation des hommes et celui des femmes à de telles activités, soit 36,8 % et 46,3 % respectivement. Le taux de participation à des activités de formation liées à l'emploi s'élève chez les femmes à 28,7 % et, chez les hommes, à 25,8 %.

Formation continue liée à l'emploi

Tableau 3.19

Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation liée à l'emploi selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997 et 2002

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total
	%				
1997					
25-34 ans	27,4		38,8		33,0
35-44 ans	23,7		25,5		24,6
45-54 ans	22,8		22,3		22,6
55-64 ans	9,3 ¹		9,7 ¹		9,5 ¹
65 ans et plus	2,6 ¹		4,4 ¹		3,7 ¹
Total	19,2		21,3		20,3
2002					
25-34 ans	45,5		51,0		48,2
35-44 ans	37,6		38,7		38,2
45-54 ans	29,4		35,7		32,6
55-64 ans	22,5		24,8		23,7
65 ans et plus	()		()		12,8 ¹
Total	30,8		33,0		31,9

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes*.

- Le taux de participation à de telles activités diminue au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des âges. Ainsi, en 2002, alors qu'il atteint 48,2 % chez les 25-34 ans, il n'est que de 23,7 % chez les 55-64 ans.
- Entre 1997 et 2002, au Québec, le taux de participation à des activités de formation liées à l'emploi augmente pour chacun des groupes d'âge observés. Ainsi, il passe chez les 25-34 ans de 33,0 % à 48,2 % et, chez les 45-54 ans, de 22,6 % à 32,6 %.
- Les femmes affichent un taux de participation à des activités de formation liées à l'emploi généralement plus élevé que celui des hommes. En 2002, entre 25 et 34 ans, il atteint 51,0 % chez les femmes et 45,5 % chez les hommes et, entre 45 et 54 ans, 35,7 % et 29,4 % respectivement.

Tableau 3.20

Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation liée à l'emploi selon le sexe et le niveau de scolarité, Québec, 1997 et 2002

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	%		
1997			
Études secondaires non terminées	7,9 ¹	7,6 ¹	7,7
Diplôme d'études secondaires	10,9 ¹	18,4	15,2
Études postsecondaires partielles	19,4 ¹	28,1 ¹	24,3
Certificat professionnel	22,0	24,3	23,1
Études universitaires partielles	37,8 ¹	40,1 ¹	39,1
Diplôme universitaire	37,2	45,3	40,8
Total	19,2	21,3	20,3
2002			
Études secondaires non terminées	10,9 ¹	10,3 ¹	10,6 ¹
Diplôme d'études secondaires	24,8	21,3	22,9
Études postsecondaires partielles	46,0 ¹	43,0 ¹	44,3 ¹
Certificat professionnel	32,8	42,5	37,4
Études universitaires partielles	43,1 ¹	61,9	53,8
Diplôme universitaire	53,5	61,3	57,1
Total	30,8	33,0	31,9

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes*.

- La participation à des activités de formation liées à l'emploi s'élève d'un niveau de scolarité à l'autre. En 2002, au Québec, le taux de participation à de telles activités atteint 10,6 % parmi les personnes qui n'ont que des études secondaires non terminées, 37,4 % parmi celles qui ont un certificat professionnel et 57,1 % parmi celles qui ont obtenu un diplôme universitaire.
- En général, les femmes participent plus que les hommes à des activités de formation liées à l'emploi. En 2002, chez les personnes ayant suivi des études universitaires partielles, un écart de près de 19 points sépare le taux de participation des femmes (61,9 %) de celui des hommes (43,1 %). Cependant, les hommes font meilleure figure que les femmes dans les niveaux de scolarité inférieurs, notamment chez les diplômés d'études secondaires, où leur taux de participation atteint 24,8 % et 21,3 % respectivement.

Tableau 3.21

Taux de participation des personnes de 25 ans et plus à l'éducation et à la formation liée à l'emploi selon le sexe et le revenu¹, Québec, 2002

Revenu	Hommes	Femmes	Total
	%		
Moins de 15 000 \$	19,3 ²	17,7 ²	18,3 ²
15 000 \$ – 29 999 \$	20,3	24,1 ²	22,4
30 000 \$ – 39 999 \$	25,4 ²	26,7	26,1
40 000 \$ – 49 999 \$	28,2	42,2	35,1
50 000 \$ – 59 999 \$	38,8	49,5	43,6
60 000 \$ – 79 999 \$	41,6	52,6	47,1
80 000 \$ et plus	51,9	60,5	54,8
Autres ³	11,4 ²	20,6 ²	18,7 ²
Total	30,8	33,0	31,9

1. Revenu avant impôt.

2. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

3. Comprend les personnes qui ont déclaré ne pas savoir et celles qui ont refusé de répondre.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes*.

- La participation à des activités de formation liées à l'emploi croît avec le revenu individuel. Au Québec, en 2002, la participation à ce type de formation s'élève à 22,4 % chez ceux dont le revenu se situe entre 15 000 \$ et 29 999 \$ et à 54,8 % chez ceux qui reçoivent un revenu de 80 000 \$ et plus.
- À revenu égal, les femmes ont un taux de participation à des activités de formation liées à l'emploi généralement plus élevé que celui des hommes. Ainsi, parmi les personnes qui perçoivent un revenu entre 40 000 \$ et 49 999 \$, la participation à ce type de formation atteint 28,2 % chez les hommes et 42,2 % chez les femmes.

Annexe 1

Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003 : définitions

Quatre domaines de compétence sont mesurés par l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA). Les répondants de l'enquête sont évalués à partir des tâches qu'ils effectuent dans les domaines suivants :

- La compréhension de textes suivis se décrit comme le fait de comprendre et d'utiliser l'information contenue dans des éditoriaux, des reportages, des brochures, des dépliants, des manuels, etc.
- La compréhension de textes schématiques revient à repérer et à utiliser l'information contenue dans des tableaux, des diagrammes, des cartes géographiques, etc.
- La numératie évalue le traitement de l'information mathématique présente dans des activités de la vie courante comme établir le solde d'un compte de chèques, calculer un pourboire, etc.
- La résolution de problèmes consiste à prendre des mesures concrètes lors de l'exécution de tâches complexes pour lesquelles il n'y a pas de procédure courante de résolution.

Dans l'EIACA, la littératie est conçue comme un continuum reflétant une gradation des compétences. Pour chaque domaine, les réponses aux différentes tâches sont transformées en scores individuels. Les résultats agrégés sont ici présentés sous forme de proportions (en %). Ces proportions rendent compte de la distribution de la population selon cinq niveaux de compétence.

Niveau 1 : Capacité de lire un texte court et d'y repérer un élément d'information semblable à l'élément demandé ; compétences très faibles.

Niveau 2 : Capacité de comparer des renseignements tirés de textes incluant certains éléments de distraction et de faire des déductions simples ; compétences faibles.

Niveau 3 : Capacité de lire un texte relativement dense et long, d'y repérer plusieurs éléments et de les apparier en faisant des déductions simples ; niveau souhaitable pour suivre le rythme des changements caractérisant la société actuelle.

Niveaux 4 et 5 (regroupés pour l'analyse) : Capacité de faire des déductions complexes et de traiter des renseignements abstraits dans des textes relativement longs avec plusieurs éléments de distraction ; compétences élevées.

Annexe 2

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006 : définitions

Le PISA de 2006 aborde trois domaines, soit la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique. L'accent est mis sur la culture scientifique. Pour chacun de ces domaines, il s'agit d'identifier les connaissances et les compétences fonctionnelles permettant la participation active des personnes à la société.

La compréhension de l'écrit consiste en la capacité de comprendre et d'utiliser des textes ainsi que d'y réfléchir afin de réaliser ses objectifs personnels, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société.

La culture mathématique est envisagée comme étant la capacité d'identifier et de comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde, de porter des jugements fondés à leur propos et de s'engager dans des activités mathématiques en fonction des exigences de sa vie.

La culture scientifique est définie comme étant les connaissances scientifiques acquises par l'individu et sa capacité d'utiliser ces connaissances. Les thèmes scientifiques traités dans le PISA de 2006 sont les suivants :

Identifier des questions d'ordre scientifique

- Reconnaître les questions auxquelles on peut apporter une réponse par une investigation scientifique.
- Identifier les mots clés permettant d'effectuer une recherche d'information scientifique.
- Reconnaître les caractéristiques principales d'une investigation scientifique.

Expliquer des phénomènes de manière scientifique

- Appliquer des connaissances en sciences dans une situation donnée.
- Décrire ou expliquer des phénomènes de manière scientifique et prévoir leurs changements.
- Identifier les descriptions, explications ou prévisions appropriées.

Utiliser des faits scientifiques

- Interpréter des données scientifiques et tirer et communiquer des conclusions.
- Identifier les hypothèses, les éléments de preuve et les raisonnements qui sous-tendent des conclusions.
- Réfléchir aux implications sociétales des progrès scientifiques et technologiques.

Annexe 2 (suite)

Niveaux de compétence en sciences

Inférieur au niveau 1

Les élèves dont le rendement est inférieur au niveau 1 sont habituellement incapables de démontrer les connaissances et les compétences les plus rudimentaires que le test PISA vise à mesurer.

Niveau 1

Les élèves ont une culture scientifique tellement limitée qu'ils sont uniquement en mesure d'appliquer leurs connaissances à quelques situations familières.

Niveau 2

Les élèves ont les connaissances scientifiques nécessaires pour fournir des explications plausibles dans les contextes familiers ou pour tirer des conclusions à partir de simples investigations.

Niveau 3

Les élèves sont capables d'identifier clairement des questions d'ordre scientifique dans une diversité de contextes. Ils savent choisir des faits et des connaissances pour expliquer des phénomènes et appliquer des modèles ou des stratégies de recherche simples.

Niveau 4

Les élèves sont capables de faire face efficacement à des situations ou à des problèmes pouvant faire intervenir des phénomènes explicites qui nécessitent des inférences sur le rôle des sciences ou de la technologie.

Niveau 5

Les élèves sont capables d'identifier les éléments scientifiques de nombreuses situations complexes, d'appliquer des concepts scientifiques et des connaissances au sujet des sciences à ces situations, de comparer, de choisir et d'évaluer les faits scientifiques pertinents pour faire face aux situations du monde réel.

Niveau 6

Les élèves sont capables, de façon systématique, de cerner et d'expliquer des questions d'ordre scientifique et d'appliquer des connaissances scientifiques ou au sujet des sciences dans une diversité de situations complexes. Les élèves classés à ce niveau peuvent utiliser leurs connaissances scientifiques et élaborer des arguments pour étayer des décisions dans un contexte personnel ou social.

Travail et cycle de vie

par Suzanne Asselin

Constatations principales

Responsabilité familiale et professionnelle

- La croissance de la proportion de couples avec enfants de moins de six ans et gagnant deux revenus d'emploi est plus marquée au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada, de telle sorte que la proportion au Québec est supérieure depuis quelques années. En 2007, chez les couples avec enfants de moins de six ans, la proportion de ceux qui gagnent deux revenus d'emploi est de 71,4 % au Québec, de 66,5 % en Ontario et de 66,9 % au Canada.
- Parmi les couples ayant deux revenus d'emploi, le travail à temps complet pour les deux conjoints lorsque le plus jeune enfant a moins de trois ans est une situation très répandue et encore plus au Québec en 2007 (79,7 % au Québec, 76,1 % en Ontario et 73,6 % au Canada).
- De 1997 à 2007, concernant les familles dont les deux conjoints travaillent à temps complet, la semaine normale de travail (de 35 à 40 heures) chez les deux conjoints est devenue plus courante, et ce, principalement pour les couples dont le benjamin a moins de trois ans. Ainsi, parmi les couples ayant deux revenus d'emploi avec de jeunes enfants, la proportion de couples qui effectuent une semaine normale de travail a grimpé de 40,1 % à 53,1 %.
- Chez les familles monoparentales, le père seul (sans conjointe) a maintenu sa participation au travail entre 70 % et 90 % depuis 1976. En 2007, le travail reste plus répandu chez les pères seuls que chez les mères seules, peu importe l'âge du plus jeune enfant. L'écart le plus important est observable en présence d'enfants de moins de six ans : 75,7 % des pères seuls travaillent comparativement à 64,1 % des mères seules.
- Le travail pour une mère monoparentale est moins fréquent si le benjamin de la famille n'a pas atteint six ans, peu importe le nombre d'enfants. Chez les familles monoparentales dirigées par une femme ayant un seul enfant en 2007, la proportion de mères au travail égale 67,6 % quand l'enfant a moins de 6 ans et 79,2 % si l'enfant est âgé de 6 à 15 ans. Chez les familles monoparentales de deux enfants, les proportions sont pratiquement les mêmes que pour les familles ayant un enfant. La participation faiblit en présence de trois enfants dans la famille lorsque l'enfant est jeune. En effet, si le plus jeune a moins de 6 ans, la proportion de mères seules au travail est de 56,9 % comparativement à 77,8 % si le benjamin est âgé de 6 à 15 ans.

Vieillesse et vie active

- En 2005, le principal motif d'inactivité des personnes sans emploi de 55 à 59 ans est la retraite, ce motif étant déclaré par près de la moitié (46,8 %). Dans le groupe des 55-59 ans, les femmes sans emploi déclarent en plus forte proportion être à la retraite (50,0 %) que les hommes (42,7 %). Alors que les hommes déclarent les mêmes proportions au Québec et au Canada, les femmes québécoises affichent une proportion plus élevée (50,0 %) que les Canadiennes (40,1 %).
- Parmi les personnes inactives, certaines veulent travailler mais ne cherchent pas d'emploi. La proportion est faible en 2007 et en diminution depuis 1997 chez les 55-64 ans (2,4 %, soit 10 800 Québécois par rapport à 4,1 % et 15 800 en 1997). Le principal motif d'inactivité est le mauvais état de santé ou l'incapacité : ce motif est déclaré dans une proportion de 26,9 %.
- Sur l'ensemble de la période étudiée, soit de 1976 à 2007, la proportion de travailleurs âgés à moins de 10 ans de la retraite s'est accrue, beaucoup plus chez les femmes (de 7,5 % à 24,7 %) que chez les hommes (de 11,2 % à 25,4 %). Chez les deux sexes, la baisse de l'âge médian à la retraite a entraîné un rajeunissement de la population de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite et une augmentation de l'effectif, du fait de la taille des cohortes de baby-boomers qui approchent de la retraite.

Introduction

La participation de la personne au sein d'une société prend différentes formes selon qu'on l'envisage sur le plan familial, sur le plan professionnel ou celui des loisirs. Au cours du cycle de vie, la principale forme de participation à la société passe par l'intégration au marché du travail. Dans ce chapitre, deux étapes du cycle de vie retiennent l'attention et sont étudiées en fonction de l'activité professionnelle rémunérée : la responsabilité parentale et le vieillissement. Ces deux étapes nécessitent une adaptation de la vie active qu'il importe d'analyser au moment où nous assistons à des changements démographiques importants. La population vieillissante et la diminution de la population de jeunes rappellent que la société doit adopter des moyens pour assurer un niveau de main-d'œuvre suffisant pour répondre aux enjeux collectifs.

Les données sur la responsabilité familiale et la vie professionnelle portent sur les unités familiales. La participation des parents au travail est examinée sous différents angles (les couples et les parents sans conjoints) et selon l'âge des enfants. Une analyse complémentaire présente la participation de la femme au travail selon la situation familiale.

Quant au lien entre le vieillissement et la vie active, nous l'abordons à l'aide d'un ensemble d'indicateurs relatifs à la fois à la population qui approche de la retraite et celle qui vit une telle transition. La complexité à définir avec précision d'un point de vue statistique ce passage de la vie nous conduit à l'analyser sous divers angles.

La principale source de données retenue est l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Les données de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* sont aussi exploitées pour enrichir le portrait du vieillissement et les motifs d'inactivité.

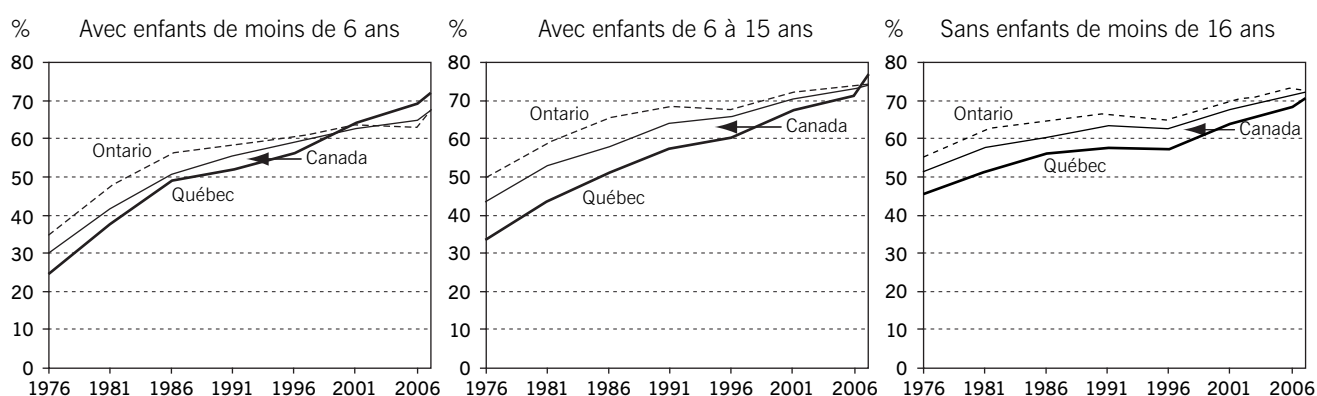
Responsabilité familiale et professionnelle

Couples ayant deux revenus d'emploi

Au fil des 30 dernières années, le travail rémunéré est devenu plus répandu chez les femmes, de sorte que, depuis la fin des années 1980, les couples dont les deux conjoints travaillent sont majoritaires. La proportion de couples gagnant deux revenus d'emploi varie cependant selon l'âge du plus jeune enfant (moins de 16 ans) chez les mères de 25 à 54 ans. Le choix du groupe d'âge des mères de 25 à 54 ans permet de se rapprocher de la population des femmes en âge d'avoir des enfants à la maison, peu importe l'âge du père. Les couples sans enfants de moins de 16 ans à la maison peuvent avoir des enfants de 16 ans et plus vivant à la maison ou ailleurs, ou encore n'avoir aucun enfant. Les composantes du revenu d'emploi sont les salaires, les traitements, les revenus d'un travail autonome agricole ou non agricole.

Figure 4.1

Proportion de couples¹ ayant deux revenus d'emploi selon la présence d'enfants, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007



1. Couples dont la conjointe a entre 25 et 54 ans.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au cours des 30 dernières années, la croissance de la proportion de couples gagnant deux revenus d'emploi est évidente tant au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada, peu importe l'âge de l'enfant. Au Québec, la proportion est passée de 24,5 % en 1976 à 71,4 % en 2007 chez les couples ayant des enfants d'âge préscolaire (moins de six ans). Chez les couples ayant des enfants âgés de 6 à 15 ans, la hausse est presque aussi spectaculaire, soit de 33,8 % en 1976 à 76,0 % en 2007.
- La progression de la proportion de couples gagnant deux revenus d'emploi est moins forte chez les couples n'ayant pas d'enfants de moins de 16 ans. Au Québec, de 1976 à 2007, la proportion de couples sans enfants de moins de 16 ans et ayant deux revenus d'emploi est passée de 45,5 % à 70,3 %, soit d'un niveau plus fort que chez les couples avec enfants en 1976 à un niveau plus faible.
- Le Québec se démarque de l'Ontario et du Canada par une hausse de la proportion de couples gagnant

deux revenus d'emploi plus prononcée chez les couples ayant des enfants de moins de 16 ans. Pour ces couples, la proportion au Québec dépasse maintenant celles du Canada et de l'Ontario. Chez les couples avec enfants de moins de six ans, à partir d'une position moins avantageuse en 1976, la proportion au Québec surpasse celle de l'Ontario et du Canada depuis le début des années 2000. Ainsi, en 2007, la proportion de ces couples gagnant deux revenus d'emploi est de 71,4 % au Québec, de 66,5 % en Ontario et de 66,9 % au Canada. La politique gouvernementale adoptée au Québec depuis 1997 pour faciliter l'accès des familles aux services de garde a probablement permis aux deux conjoints du couple qui le désirent de participer au marché du travail dans une plus grande proportion.

- En 2007, la plus forte proportion de couples ayant deux revenus est observable chez les couples avec enfants de 6 à 15 ans (76,0 %) comparativement à 72,9 % si l'enfant a de 3 à 5 ans ou à 70,6 % quand l'enfant a moins de 3 ans (données non présentées).

Couples dont l'homme ou la femme travaille

La distinction entre les couples dont l'homme travaille et ceux dont la femme travaille fait ressortir d'autres aspects de la participation au travail rémunéré. Étant donné qu'en général, les femmes participent moins que les hommes au travail, la proportion de couples dont l'homme travaille est plus élevée que ceux dont la femme travaille. Or, cet angle d'analyse permet de voir des variations entre les sexes selon l'âge de l'enfant.

La différence avec la fiche précédente vient de la prise en compte à la fois des couples ayant deux revenus d'emploi et des couples ayant un seul revenu d'emploi, selon le sexe. Quant aux autres aspects méthodologiques, voir la fiche précédente.

Tableau 4.1

Répartition des couples avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon le nombre de revenus d'emploi, le sexe du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, Ontario et Canada, 2007

Nombre de revenus d'emploi		Âge du plus jeune enfant						Total
		< 3 ans	De 3 à 5 ans	< 6 ans	De 6 à 15 ans	< 16 ans	Sans enfants de < 16 ans	
Québec	k	181,7	107,2	288,9	304,0	593,0	543,2	1 136,2
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Couples ayant 2 revenus d'emploi	%	70,6	72,9	71,4	76,0	73,7	70,3	72,1
Couples ayant 1 revenu d'emploi	%	23,7	21,5	22,9	20,8	21,8	24,6	23,1
Couples sans revenu d'emploi	%	5,7	5,6	5,6	3,3	4,5	5,1	4,8
Couples dont l'homme travaille	%	89,8	90,6	90,1	90,7	90,4	84,6	87,6
Couples dont la femme travaille	%	75,1	76,9	75,7	81,9	78,9	80,6	79,7
Ontario	k	284,3	200,9	485,2	574,5	1 059,7	848,1	1 907,8
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Couples ayant 2 revenus d'emploi	%	64,7	69,1	66,5	72,6	69,8	72,6	71,0
Couples ayant 1 revenu d'emploi	%	31,9	28,3	30,4	24,1	27,0	23,0	25,2
Couples sans revenu d'emploi	%	3,4	2,5	3,1	3,3	3,2	4,4	3,7
Couples dont l'homme travaille	%	92,3	92,1	92,2	89,7	90,8	86,0	88,7
Couples dont la femme travaille	%	69,0	74,5	71,2	79,6	75,8	82,1	78,6
Canada	k	726,1	477,8	1 203,9	1 400,6	2 604,5	2 267,1	4 871,6
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Couples ayant 2 revenus d'emploi	%	65,3	69,4	66,9	74,0	70,7	72,1	71,4
Couples ayant 1 revenu d'emploi	%	30,8	27,3	29,4	22,9	25,9	23,1	24,6
Couples sans revenu d'emploi	%	4,0	3,3	3,7	3,1	3,4	4,8	4,1
Couples dont l'homme travaille	%	91,9	92,1	92,0	90,7	91,3	85,9	88,8
Couples dont la femme travaille	%	69,4	73,9	71,2	80,3	76,1	81,4	78,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2007, la proportion de couples dont la femme travaille (79,7 %) est moindre que la proportion de couples dont l'homme travaille (87,6 %). Un écart est observable, peu importe la présence d'enfants ou l'âge de ceux-ci. Cependant, la fréquence des couples dont la femme travaille est en hausse selon l'âge des enfants, tandis qu'elle demeure stable quand l'homme travaille. En effet, chez les couples dont la femme travaille, la proportion passe de 75,1 % lorsque l'enfant a moins de 3 ans à 81,9 % si l'enfant a de 6 à 15 ans. La proportion de couples dont l'homme travaille reste la même (autour de 90 %) en présence d'enfants de moins de 16 ans, quel que soit leur âge.
- La proportion de couples avec enfants de moins de 16 ans dont la femme travaille est supérieure au Québec à la proportion observée en Ontario et au Canada. Cette même constatation – faite à la fiche précédente – chez les couples ayant deux revenus d'emploi s'applique ici aussi, mais en considérant en plus les couples ayant un seul revenu. Il faut savoir que, comparativement à l'Ontario et au Canada, les couples ayant un seul revenu sont moins fréquents au Québec quand l'enfant a moins de 16 ans.
- Au Québec, la proportion de couples dont la femme travaille si l'enfant a moins de trois ans est de 75,1 %, tandis qu'elle se situe à 69,0 % en Ontario et à 69,4 % au Canada. L'écart s'atténue lorsque les enfants sont âgés de 6 à 15 ans : 81,9 % au Québec, 79,6 % en Ontario et 80,3 % au Canada.

Couples ayant deux revenus d'emploi selon le régime de travail

Le temps hebdomadaire consacré au travail chez les couples ayant deux revenus d'emploi varie selon la présence et l'âge des enfants. Quatre régimes de travail sont possibles selon que l'homme ou la femme du couple (ou les deux à la fois) travaille à temps complet (30 heures et plus) ou à temps partiel. Par contre, nous ne savons pas si l'horaire travaillé de chacun des conjoints selon les plages de la journée conviennent à la vie familiale. Quant aux aspects méthodologiques, voir la fiche précédente.

Tableau 4.2

Répartition des couples ayant deux revenus d'emploi avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon le régime de travail du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, Ontario et Canada, 2007

Régime de travail		Âge du plus jeune enfant						Total
		< 3 ans	De 3 à 5 ans	< 6 ans	De 6 à 15 ans	< 16 ans	Sans enfants de < 16 ans	
Québec	k	128,2	78,2	206,4	230,9	437,3	382,0	819,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	79,7	75,6	78,1	76,4	77,2	79,0	78,0
H travaille à t.complet et F travaille à t.partiel	%	17,3	20,3	18,5	20,0	19,3	15,7	17,6
Autres ¹	%	3,0	4,1	3,4	3,7	3,6	5,3	4,4
Ontario	k	184,0	138,8	322,8	417,1	739,9	615,5	1 355,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	76,1	74,1	75,2	73,6	74,3	80,9	77,3
H travaille à t.complet et F travaille à t.partiel	%	20,7	22,1	21,3	22,8	22,2	14,3	18,6
Autres ¹	%	3,2	3,7	3,4	3,6	3,5	4,8	4,1
Canada	k	473,9	331,4	805,3	1 037,0	1 842,2	1 634,7	3 476,9
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	73,6	70,9	72,5	72,4	72,4	79,5	75,7
H travaille à t.complet et F travaille à t.partiel	%	22,9	25,4	23,9	23,9	23,9	15,5	19,9
Autres ¹	%	3,5	3,7	3,6	3,8	3,7	5,0	4,3

1. Autres régimes incluant l'homme et la femme qui travaillent à temps partiel, l'homme travaille à temps partiel et la femme travaille à temps complet et ne s'applique pas (une personne du couple est membre des Forces armées canadiennes).

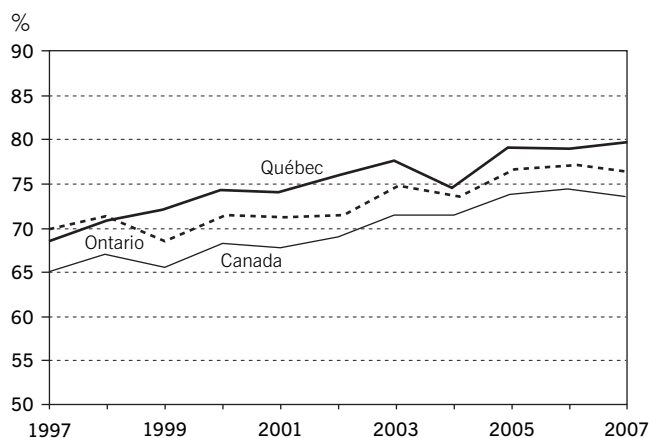
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, de tous les régimes de travail hebdomadaires, celui selon lequel l'homme et la femme travaillent à temps complet est de loin le plus populaire. En effet, on l'observe chez pas moins de 75 % des couples ayant deux revenus de travail en 2007. Cette proportion est un peu plus forte au Québec (78,0 % comparativement à 77,3 % en Ontario et à 75,7 % au Canada). Pour tous les niveaux géographiques présentés, les couples sans enfants de moins de 16 ans dont les deux parents travaillent (79,0 %) affichent des proportions supérieures aux couples avec enfants (par rapport à 77,2 %), mais l'écart entre ces deux proportions est moindre au Québec.
- C'est au Québec qu'en présence d'enfants, la proportion de couples dont les deux travaillent à temps complet est la plus élevée (77,2 % par rapport à 74,3 % en Ontario et à 72,4 % au Canada). La proportion est supérieure quand l'enfant est jeune. Peu importe le lieu géographique, les couples travaillant à temps complet dont le benjamin a moins de trois ans montrent les proportions les plus fortes (79,7 % au Québec, 76,1 % en Ontario et 73,6 % au Canada).

Figure 4.2

Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi, travaillant à temps complet et ayant des enfants de moins de 3 ans, Québec, Ontario et Canada, 1997-2007

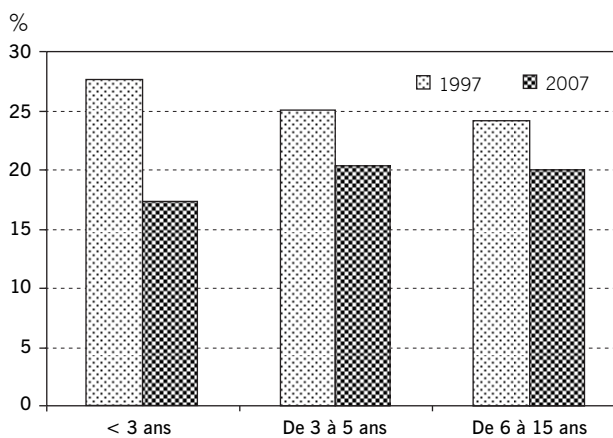


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Pour ce qui est des couples ayant de jeunes enfants à la maison (de moins de 3 ans), le fait que les deux conjoints travaillent à temps complet a progressé depuis 10 ans (79,7 % par rapport à 68,6 %). Ce renforcement du travail à temps complet pour les deux conjoints se vérifie aussi en Ontario et au Canada, mais de façon plus modérée comme le montre la figure 4.2. On peut constater que l'avance du Québec sur l'Ontario a débuté il y a neuf ans.

Figure 4.3

Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi dont l'homme travaille à temps complet et la femme travaille à temps partiel selon l'âge du benjamin, Québec, 1997 et 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le régime de travail composé d'un emploi à temps complet pour l'homme et d'un emploi à temps partiel pour la femme perd un peu de terrain depuis 1997. La baisse est plus visible chez les couples avec enfants de moins de trois ans, puisqu'ils obtiennent de plus en plus des emplois à temps complet, mais elle touche aussi les couples dont les enfants sont plus âgés.

Couples ayant deux revenus d'emploi selon l'horaire de travail

Des précisions sur les horaires de travail auxquels sont assujettis les deux membres du couple enrichissent l'information sur le régime de travail des couples avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison. Une semaine à temps complet équivaut à 30 heures et plus. La semaine normale de travail représente de 35 à 40 heures de travail. Les concepts utilisés ici correspondent à ceux des fiches précédentes.

Tableau 4.3

Répartition des couples ayant deux revenus d'emploi avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon l'horaire de travail du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, 1997 et 2007

Horaire de travail hebdomadaire		Âge du plus jeune enfant									
		< 3 ans		De 3 à 5 ans		De 6 à 15 ans		Avec enfants < 16 ans		Sans enfants < 16 ans	
		1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007
Total	k	100,6	128,2	75,6	78,2	208,9	230,9	385,1	437,3	316,3	382,0
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	68,6	79,7	70,8	75,6	72,8	76,4	71,3	77,2	76,3	79,0
H et F travaillent de 35 h à 40 h	%	40,1	53,1	38,6	42,8	37,2	43,9	38,2	46,4	43,1	49,3
H travaille > 40 h et F travaille de 35 h à 40 h	%	12,0	8,7	12,0	10,5	14,6	11,3	13,4	10,4	11,8	9,4
H travaille de 35 h à 40 h et F travaille de 30 h à 34 h	%	6,1	8,5	6,3	8,3	7,4	8,6	6,9	8,5	6,7	8,6
Autres horaires	%	10,8	9,4	13,8	13,9	13,6	12,6	12,8	11,9	14,7	11,7
H travaille à temps complet et F travaille à temps partiel	%	27,6	17,3	25,1	20,3	24,2	20,0	25,3	19,3	18,7	15,7
H travaille de 35 h à 40 h et F travaille de 15 h à 29 h	%	14,6	10,3	11,8	13,3	12,8	10,5	13,1	11,0	9,3	9,7
H travaille > 40 h et F travaille de 15 h à 29 h	%	6,9	3,2	6,6	3,1	5,1	4,7	5,9	4,0	4,5	2,7
Autres horaires	%	6,2	3,8	6,7	4,0	6,3	4,8	6,3	4,3	4,8	3,3
Autres régimes de travail ¹	%	3,4	3,0	4,1	4,1	3,0	3,7	3,4	3,5	5,1	5,3

1. Les autres horaires de travail incluent l'homme et la femme qui travaillent à temps partiel ainsi que l'homme qui travaille à temps partiel et la femme qui travaille à temps complet.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- On sait que, chez les couples ayant deux revenus d'emploi, l'homme et la femme travaillent surtout à temps complet en 2007, et ce régime de travail est en progression par rapport à 1997. On observe aussi une progression de la proportion de couples dont l'homme et la femme travaillent de 35 à 40 heures par semaine.

En 2007, près de la moitié des couples ayant deux revenus d'emploi ont un régime de travail d'une durée de 35 à 40 heures effectué par l'homme et la femme. La bonification de 1997 à 2007 touche à la fois les couples avec enfants (de 38,2 % à 46,4 %) ou sans enfants de moins de 16 ans (de 43,1 % à 49,3 %).

- La semaine normale de travail (de 35 à 40 heures) chez les deux conjoints du couple est devenue plus courante de 1997 à 2007, principalement pour les couples dont le benjamin a moins de trois ans. La proportion de couples s'est élevée de 40,1 % à 53,1 %. Cette forte augmentation a hissé leur proportion à un niveau supérieur (53,1 %) à celui des couples sans enfants de moins de 16 ans (49,3 %).
- De 1997 à 2007, chez les couples dont les deux conjoints travaillent à temps complet mais dont l'homme a une semaine de travail plus longue que celle de la femme, on note une réduction générale des heures travaillées, peu importe la présence ou l'âge des enfants. Deux situations décrivent cette réduction du temps travaillé. Il y a réduction de la proportion de couples dont l'homme travaille plus de 40 heures par semaine pendant que la femme travaille de 35 à 40 heures. Par ailleurs, on note l'augmentation de la proportion de couples dont l'homme travaille de 35 à 40 heures par semaine pendant que la femme travaille de 30 à 34 heures.

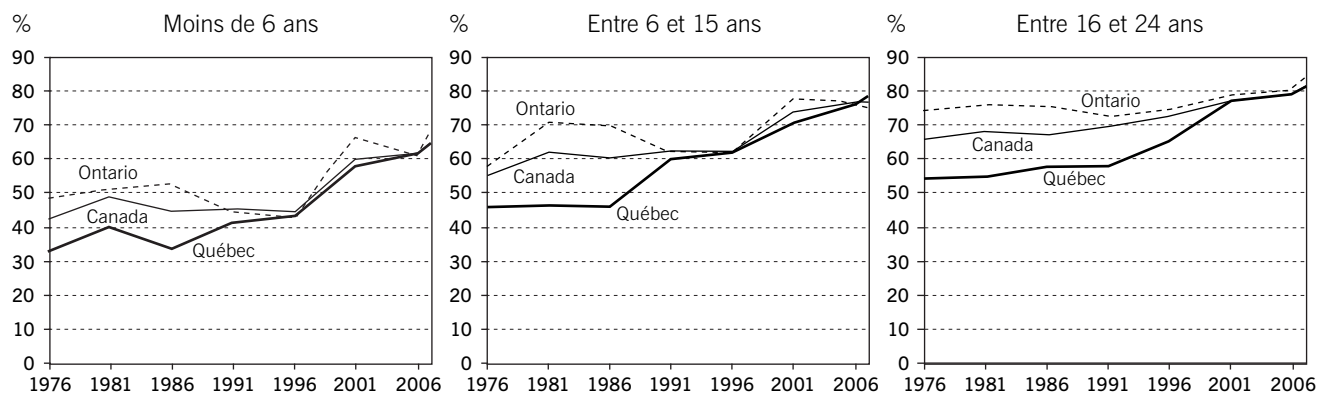
Parents seuls au travail

Chez les familles monoparentales, la participation du parent au travail varie selon son sexe et l'âge du plus jeune enfant. Au Québec, un peu plus des trois quarts des parents seuls sont des femmes.

Les parents seuls considérés ici sont âgés de 25 à 54 ans et vivent avec des enfants de moins de 25 ans. La proportion des parents seuls qui travaillent est établie en retenant ceux qui ont un revenu d'emploi par rapport à l'ensemble des parents seuls. Les pères seuls étant en faible nombre, les données qui s'y rapportent sont sujettes à une plus grande variabilité. Elles sont moins souvent évoquées pour cette raison. Parmi les parents seuls, on distingue ceux dont le plus jeune enfant a moins de 16 ans (moins de 6 ans et de 6 à 15 ans) et ceux dont le plus jeune enfant à la maison est âgé de 16 à 24 ans. La définition du revenu d'emploi est la même que dans les fiches précédentes.

Figure 4.4

Proportion de parents seuls féminins au travail selon l'âge des enfants, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La progression du travail rémunéré que nous venons de décrire chez les femmes avec enfants vivant en couple est observable aussi chez les mères monoparentales. La croissance est forte pour toutes les mères seules, peu importe l'âge du plus jeune enfant. De 1976 à 2007, la proportion de mères seules au travail avec enfants de moins de six ans est passée de 33,1 % en 1976 à 64,1 % en 2007. Chez les mères avec enfants de 6 à 15 ans, la proportion a grimpé de 46,2 % à 78,4 %. Quant aux mères avec enfants de 16 à 24 ans, l'augmentation de la proportion va de 54,5 % à 81,0 %. La hausse a réduit l'écart entre les mères ayant des enfants de six ans et plus.
- Au Québec comme en Ontario et au Canada, la croissance de la proportion de mères monoparentales au travail avec enfants de moins de 16 ans est plus prononcée depuis la seconde moitié des années 1990. En 2007, quand l'enfant a de 6 à 15 ans, la proportion de mères seules au travail est plus élevée au Québec (78,4 %) qu'en Ontario (75,1 %) et qu'au Canada (77,0 %).

Tableau 4.4

Proportion de parents seuls (sans conjoint) au travail selon le sexe du parent et l'âge du plus jeune enfant (benjamin), Québec, Ontario et Canada, 1976 et 2007

	Père seul				Mère seule			
	Total		Au travail		Total		Au travail	
	1976	2007	1976	2007	1976	2007	1976	2007
	k		%		k		%	
Benjamin a < 6 ans								
Québec	—	7,4	—	75,7	15,4	34,8	33,1	64,1
Ontario	2,4	8,4	79,2	84,5	20,4	66,0	48,5	67,7
Canada	6,7	25,2	80,6	83,3	56,6	155,5	42,6	64,9
Benjamin a de 6 à 15 ans								
Québec	6,8	28,3	89,7	88,0	42,4	94,8	46,2	78,4
Ontario	9,0	35,1	92,2	79,8	55,0	142,8	57,3	75,1
Canada	25,8	97,0	88,0	84,6	152,2	369,1	55,3	77,0
Benjamin a de 16 à 24 ans								
Québec	4,1	16,5	87,8	84,8	15,6	50,4	54,5	81,0
Ontario	6,3	22,0	95,2	84,5	22,7	71,9	74,0	83,4
Canada	16,9	64,1	88,2	85,3	58,7	186,7	65,9	81,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le père seul a maintenu sa participation au travail entre 70 % et 90 % depuis 1976. En 2007, le travail reste plus répandu chez les pères seuls que chez les mères seules, peu importe l'âge du plus jeune enfant. L'écart le plus important est observable en présence d'enfants de moins de six ans : 75,7 % des pères seuls travaillent comparativement à 64,1 % des mères seules.

Mères seules au travail selon le nombre d'enfants

L'absence du conjoint, l'âge du plus jeune enfant et la taille de la famille sont des déterminants majeurs qui influencent l'occupation d'un emploi par le parent unique. Les définitions utilisées dans la fiche « Parents seuls au travail » s'appliquent ici.

Tableau 4.5

Mères seules selon la participation en emploi, le nombre d'enfants de moins de 25 ans à la maison et l'âge du plus jeune enfant (benjamin), Québec, 1997 et 2007

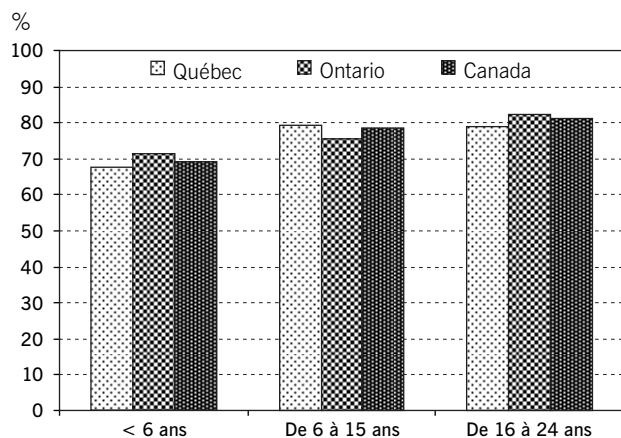
	Total		Au travail			
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
	k		%			
Benjamin a < 6 ans	47,3	34,8	20,8	22,3	44,0	64,1
1 enfant	21,0	14,5	11,1	9,8	52,9	67,6
2 enfants	16,2	12,3	7,2	8,4	44,4	68,3
3 enfants	6,6	5,1	2,0	2,9	30,3	56,9
4 enfants et plus	3,5	3,0	—	—	—	—
Benjamin a de 6 à 15 ans	83,0	94,8	51,6	74,3	62,2	78,4
1 enfant	39,2	41,4	23,7	32,8	60,5	79,2
2 enfants	33,3	38,0	21,9	30,1	65,8	79,2
3 enfants	9,0	11,7	5,4	9,1	60,0	77,8
4 enfants et plus	—	3,8	—	2,1	—	55,3
Benjamin a de 16 à 24 ans	51,8	50,4	36,6	40,8	70,7	81,0
1 enfant	35,6	32,2	25,8	25,4	72,5	78,9
2 enfants	12,3	15,6	8,9	13,3	72,4	85,3
3 enfants	3,1	2,3	1,5	2,1	48,4	91,3
4 enfants et plus	—	—	—	—	—	—

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le travail d'une mère monoparentale est moins fréquent si le benjamin de la famille n'a pas atteint six ans, peu importe le nombre d'enfants. Chez les familles ayant un seul enfant en 2007, la proportion de mères au travail égale 67,6 % quand l'enfant a moins de 6 ans et 79,2 % si l'enfant est âgé de 6 à 15 ans. La proportion est pratiquement la même chez les familles de deux enfants (68,3 % et 79,2 % respectivement, selon l'âge du benjamin). L'écart se creuse en présence de trois enfants dans la famille lorsque l'enfant est jeune. En effet, si le plus jeune a moins de 6 ans, la proportion de mères seules au travail est de 56,9 % comparativement à 77,8 % si le benjamin est âgé de 6 à 15 ans.
- Contrairement aux mères seules d'un enfant de moins de 6 ans qui travaillent en moins forte proportion lorsqu'elles ont trois enfants, les mères seules dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 15 ans travaillent dans des proportions équivalentes, qu'elles aient un, deux ou trois enfants. Lorsque leur benjamin est âgé de 16 à 24 ans, les mères seules travaillent dans une proportion encore plus forte qui augmente, d'ailleurs, avec le nombre des enfants.
- Par rapport à 1997, l'accès des mères monoparentales au travail s'est amélioré. Entre les familles à un ou deux enfants, les différences de participation au travail des mères en présence d'enfants de moins de 16 ans sont disparues. Ainsi, chez les familles avec enfants de moins de six ans en 1997, on constatait un écart important entre la participation au travail des mères de un enfant (52,9 %) et celle des mères de deux enfants (44,4 %). En 2007, les taux sont presque similaires, soit 67,6 % et 68,3 % respectivement.

Figure 4.5
Proportion de mères monoparentales au travail chez les familles à un enfant selon l'âge du benjamin, Québec, Ontario et Canada, 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Qu'il s'agisse d'une famille à un ou deux enfants, la proportion de mères seules au travail au Québec est supérieure à celles de l'Ontario et du Canada en 2007, si le benjamin de la famille est âgé de 6 à 15 ans. Par exemple, dans le cas d'une famille monoparentale dont l'unique enfant a de 6 à 15 ans, 79,2 % des mères travaillent au Québec, 75,5 % en Ontario et 78,7 % au Canada. Si l'enfant a moins de six ans, les proportions respectives sont de 67,6 %, de 71,3 % et de 69,3 %.

Mères seules au travail selon le régime et l'horaire de travail

Des deux régimes de travail, un emploi à temps partiel (moins de 30 heures) ou un emploi à temps complet, c'est le deuxième régime qui rassemble le plus de travailleurs. La fiche examine surtout dans quelle proportion les mères monoparentales occupent un emploi à temps complet en fonction de l'âge des enfants.

Cette fiche utilise les mêmes concepts que les fiches précédentes concernant les parents seuls (parents âgés de 25 à 54 ans avec enfants de moins de 25 ans).

Tableau 4.6

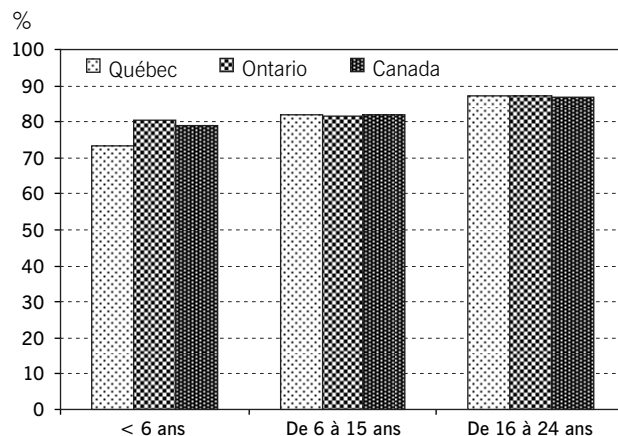
Proportion de mères monoparentales en emploi selon le régime de travail et l'âge du plus jeune enfant de moins de 25 ans (benjamin), Québec, 1997 et 2007

		< 6 ans		De 6 à 15 ans		De 16 à 24 ans	
		1997	2007	1997	2007	1997	2007
Total	k	20,8	22,3	51,6	74,3	36,6	40,8
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 30 heures	%	24,0	26,9	22,7	18,4	18,6	12,7
30-34 heures	%	14,4	15,7	12,4	11,0	7,7	11,5
35-40 heures	%	56,7	52,0	59,1	65,8	64,5	70,8
> 40 heures	%	4,8	5,4	5,8	4,7	9,3	4,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.6

Proportion de mères monoparentales au travail à temps complet parmi celles au travail selon l'âge du benjamin, Québec, Ontario et Canada, 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le travail à temps partiel pour une mère monoparentale devient un régime de travail plus attrayant en présence de jeunes enfants, mais demeure moins populaire que le travail à temps complet. En 2007, la proportion de mères seules qui travaillent à temps partiel diminue quand l'enfant vieillit : 26,9 % si le plus jeune enfant a moins de 6 ans, 18,4 % si l'enfant a de 6 à 15 ans et 12,7 % si l'enfant a de 16 à 24 ans. En 1997 comme en 2007, l'importance du travail à temps partiel représente moins du quart des mères seules au travail.
- En contrepartie du régime de travail à temps partiel, la proportion de mères monoparentales en emploi à temps complet s'accroît avec l'âge du benjamin de la famille. En présence d'au moins un enfant de moins de 6 ans, 73,1 % des mères seules qui travaillent occupent un emploi à temps complet en 2007. Les proportions s'élèvent davantage si le plus jeune enfant est plus âgé, soit à 81,6 % (benjamin de 6 à 15 ans) et à 87,0 % (benjamin de 16 à 24 ans).

- On compte une proportion équivalente de mères monoparentales ontariennes, canadiennes et québécoises ayant des enfants de 6 à 24 ans qui travaillent à temps complet en 2007. Cette proportion s'établit autour de 81 % si le benjamin est âgé de 6 à 15 ans et autour de 87 % si le benjamin a de 16 à 24 ans. La situation se révèle différente pour les mères seules avec enfants de moins de six ans en ce sens qu'au Québec, la proportion est moindre : 73,1 % comparativement à 80,3 % en Ontario et à 78,6 % au Canada.
- En 2007, les mères seules au travail font majoritairement une semaine de 35 à 40 heures. Plus le benjamin vieillit, plus la proportion de mères seules adoptant cette durée hebdomadaire de travail augmente. Avec un enfant de moins de six ans, la proportion est de 52,0 %. Elle passe à 65,8 % quand l'enfant est âgé de 6 à 15 ans et à 70,8 % si le benjamin a de 16 à 24 ans.
- Par rapport à 1997, l'horaire à temps partiel chez les mères monoparentales est moins présent en 2007 quand les enfants ont six ans et plus.

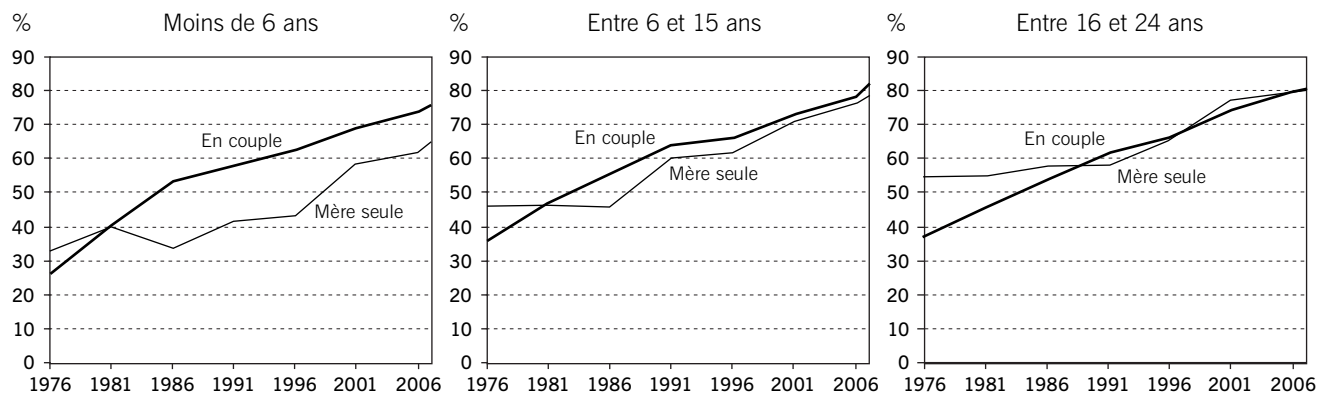
Participation de la femme au travail selon la situation familiale

La famille apparaît sous un jour différent si elle est envisagée du point de vue des personnes qui en font partie. La réalité familiale décrite ci-dessous est celle des femmes adultes, personnes de référence ou conjointes âgées de 25 à 54 ans selon la situation familiale.

La présence d'enfants à la maison est définie selon qu'ils ont 25 ans et moins. La catégorie sans enfants de moins de 25 ans comprend les femmes ayant des enfants de 25 ans et plus et celles qui n'ont pas d'enfants à la maison.

Figure 4.7

Proportion de mères seules et de femmes en couple au travail ayant des enfants selon l'âge des enfants, Québec, 1976-2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Selon la figure 4.7, en 1976, la comparaison des femmes avec enfants au travail selon qu'elles vivent en couple ou sans conjoint montre que les proportions de femmes sans conjoint (peu importe l'âge de l'enfant) sont plus élevées que celles qui vivent en couple. En 2007, c'est le contraire pour les femmes avec des enfants de moins de 16 ans, c'est-à-dire que les proportions sont supérieures chez les femmes vivant en couple à celles des mères seules. Quant aux femmes avec enfants de 16 à 24 ans, les proportions sont presque devenues semblables entre les femmes vivant en couple ou sans conjoint.
- De 1976 jusqu'au milieu de la décennie 1990, la proportion des mères seules au travail a augmenté moins rapidement que celle dont les mères vivent en couple et inversement dans la période 1996-2007, alors que l'augmentation devient plus prononcée pour les mères sans conjoint. En 2007, on constate un rapprochement entre les femmes à l'exception des mères avec enfants de moins de six ans dont l'écart est important : 64,1 % des femmes sans conjoint travaillent par rapport à 75,7 % des femmes vivant en couple.

Tableau 4.7

Répartition des femmes de 25 à 54 ans, personne de référence ou conjointe, avec ou sans enfants de moins de 25 ans à la maison selon la situation familiale, l'occupation d'un emploi et le régime de travail, Québec, 1997 et 2007

Situation familiale		Répartition en nombre		Proportion au travail		En emploi à temps complet parmi les travailleuses	
		1997	2007	1997	2007	1997	2007
Total	k	1 582,2	1 570,9	1 065,2	1 242,4	825,5	1 016,4
	%	100,0	100,0	67,3	79,1	77,5	81,8
Avec enfants de moins de 25 ans	%	63,7	59,7	65,0	78,6	75,1	80,0
En couple	%	52,2	48,3	66,2	79,2	74,4	79,6
Avec enfants de moins de 6 ans	%	19,2	18,4	63,0	75,7	72,8	80,6
Avec enfants de 6 à 15 ans	%	20,8	19,4	69,6	81,9	74,7	78,7
Avec enfants de 16 à 24 ans	%	12,2	10,5	65,3	80,3	76,5	79,5
Parent seul	%	11,5	11,5	59,9	76,3	78,5	81,8
Avec enfant de moins de 6 ans	%	3,0	2,2	44,0	64,1	76,0	73,1
Avec enfants de 6 à 15 ans	%	5,2	6,0	62,2	78,4	77,3	81,6
Avec enfants de 16 à 24 ans	%	3,3	3,2	70,7	81,0	81,4	87,0
Sans enfants de moins de 25 ans	%	36,3	40,3	71,3	79,8	81,3	84,4
En couple	%	22,2	24,1	70,5	80,7	80,8	84,3
Seule ou avec des personnes non apparentées	%	12,9	14,3	74,1	78,1	81,5	85,1
Autre mode de vie ¹	%	1,2	1,9	56,4	81,5	90,6	82,1

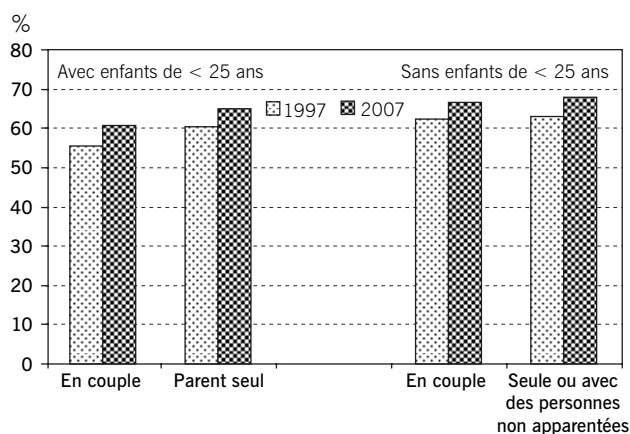
1. Comprend les parents seuls féminins avec enfants de 25 ans et plus et les femmes vivant avec une personne apparentée autre que le conjoint ou un enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- De 1997 à 2007, l'écart entre la participation des femmes au travail avec enfants de moins de 25 ans et les autres femmes (sans enfants) est presque éliminé selon le tableau. En 1997, 65,0 % des femmes avec enfants sont au travail comparativement à 71,3 % sans présence d'enfants de moins de 25 ans. En 2007, les proportions se hissent à 78,6 % et à 79,8 %.

Figure 4.8

Proportion de femmes effectuant un horaire de travail de 35 à 40 heures selon la situation familiale, Québec, 1997 et 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Par rapport à 1997, le travail à temps complet gagne du terrain mais à peu près de la même façon, peu importe la situation familiale. Huit travailleuses sur 10 sont occupées à temps complet en 2007. Ce régime est un peu plus courant si la femme n'a pas d'enfants de moins de 25 ans (84,4 % par rapport à 80,0 % en présence d'enfants). En 2007, comme en 1997, parmi les femmes avec enfants de moins de 25 ans, les femmes monoparentales travaillant à temps complet sont légèrement plus nombreuses que celles qui vivent en couple.
- En 2007, une majorité de femmes travaillent selon un horaire de 35 à 40 heures, quelle que soit leur situation familiale. C'était également le cas en 1997 mais, depuis, la proportion de femmes travaillant selon cet horaire s'est accrue. Comme le montre la figure 4.8, en 2007, les femmes avec enfants et qui vivent en couple affichent la plus faible proportion adoptant cet horaire (60,7 %), alors que les femmes sans enfants ne vivant pas en couple affichent la plus haute proportion (68,0 %).

Vieillesse et vie active

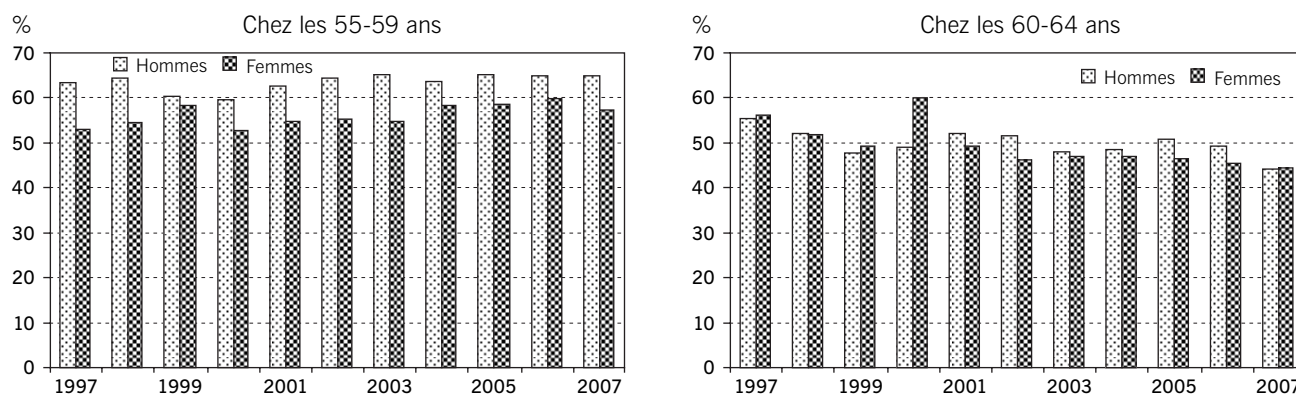
Statut d'emploi des 55-64 ans

Au cours de la période 1997-2007, les personnes de 55 ans et plus ont augmenté leur participation au travail. La croissance touche tous les groupes d'âge et les deux sexes, mais elle est plus marquée chez les femmes. En fin de vie active, plusieurs travailleurs cherchent à réduire le temps consacré au travail, ce qui amène des changements de statut d'emploi par rapport à la permanence et à la durée d'un emploi. Cette fiche décrit les différences de statut d'emploi par âge et sexe chez les 55-64 ans.

Le statut d'emploi est défini selon neuf catégories mutuellement exclusives classant les emplois dits typiques (emplois salariés permanents à temps complet) ou atypiques (autres emplois). Les catégories d'emplois atypiques mettent en évidence la diversité des emplois sans toutefois définir si ces emplois sont accompagnés de conditions de travail moins avantageuses ou précaires comparativement aux emplois typiques. Cette classification est aussi utilisée pour préciser quel type d'emploi, à temps complet ou à temps partiel, a connu une forte variation.

Figure 4.9

Proportion de salariés permanents à temps complet (dits typiques) chez les 55-64 ans selon le sexe et l'âge, Québec, 1997-2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La croissance de l'emploi de 1997 à 2007 se traduit par des mouvements de statut d'emploi divergents entre les 55-59 ans et les 60-64 ans (voir la figure 4.9). Chez les travailleurs de 55 à 59 ans, l'emploi salarié permanent à temps complet dit typique, déjà prépondérant, gagne du terrain. L'augmentation de la proportion de ce statut d'emploi est davantage prononcée chez les femmes (de 52,9 % à 57,3 %)

que chez les hommes (de 63,3 % à 64,9 %). Chez les travailleurs de 60 à 64 ans, l'inverse se produit. L'emploi dit typique perd de l'importance depuis 1997 (une dizaine de points de pourcentage) au point de passer sous la barre des 50 % (44,0 % tant chez les hommes que chez les femmes) pour faire plus de place aux emplois atypiques.

Tableau 4.8

Répartition des travailleurs de 60 à 64 ans selon le statut d'emploi et le sexe, Québec, 1997 et 2007

		60-64 ans			
		Hommes		Femmes	
		1997	2007	1997	2007
Total	k	53,1	86,4	25,0	65,3
	%	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs familiaux non rémunérés	%	—	—	—	—
Emplois dits typiques¹	%	55,2	44,0	56,0	44,4
Emplois atypiques	%	44,8	56,0	42,8	55,4
À temps complet	%	28,1	35,7	15,2	15,2
Salariés temporaires	%	4,3	8,6	—	4,9
Autonomes	%	23,7	27,1	12,8	10,3
À temps partiel	%	16,7	20,4	27,6	40,3
Salariés permanents	%	7,3	8,1	18,0	25,9
Salariés temporaires	%	2,1	3,5	—	7,8
Autonomes	%	7,3	8,8	6,4	6,6

1. Emplois salariés permanents à temps complet.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La hausse des emplois atypiques chez les 60-64 ans est observable dans des statuts différents selon le sexe. Chez les hommes, on enregistre une hausse plus marquée des emplois atypiques à temps complet (de 28,1 % à 35,7 %) et plus modérée des emplois à temps partiel (de 16,7 % à 20,4 %). Du côté des femmes, la croissance provient exclusivement des emplois à temps partiel (de 27,6 % à 40,3 %), laissant inchangée la proportion d'emplois atypiques à temps complet (15,2 %).
- Les hommes et les femmes de 60 à 64 ans ne se concentrent pas dans les mêmes catégories de statuts d'emploi atypiques. Les emplois autonomes à temps complet sont les plus fréquents chez les hommes (27,1 % de tous les emplois en 2007) comparative-ment aux emplois permanents à temps partiel chez les femmes (25,9 % de tous les emplois).

Principal motif d'inactivité chez les 55-69 ans

La fin du cycle de vie professionnelle se situe en général entre 55 et 69 ans. Le passage du marché du travail à la retraite autour de 65 ans en 1976 s'est effectué plus rapidement au cours des années qui ont suivi jusqu'en 1995, abaissant de cinq ans l'âge médian à la retraite. Depuis 1996, il s'est fixé autour de 60 ans.

Selon l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), en 2005, environ 75 % de la population âgée de 45 à 74 ans n'a aucune limitation d'activités et peut vaquer à ses occupations. L'enquête demande aux personnes qui sont sans emploi (les chômeurs et tous les inactifs), au cours de la semaine de référence de l'enquête, quel est le principal motif d'inactivité : la retraite, un problème de santé ou un autre motif. Ces personnes constituent un bassin de main-d'œuvre potentielle.

Tableau 4.9

Répartition de la population sans emploi¹ de 55 à 69 ans selon le motif d'inactivité, le sexe et l'âge, Québec et Canada, 2005

		Québec			Canada		
		55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans
Hommes	k	119,5	115,2	115,8	305,1	384,6	413,1
Ne travaillent pas	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Problème de santé	%	31,4	14,9	()	32,6	19,1	10,9
Motif non lié à la santé	%	68,6	85,1	93,1	67,4	80,9	89,1
À la retraite	%	42,7	75,4	90,7	42,0	67,0	84,2
Autre motif ²	%	25,9	()	()	25,4	13,9	()
Femmes	k	153,4	165,5	123,5	472,4	550,2	533,4
Ne travaillent pas	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Problème de santé	%	21,5	13,3	()	23,8	15,0	5,7
Motif non lié à la santé	%	78,6	86,7	94,3	76,2	85,0	94,4
À la retraite	%	50,0	72,2	91,6	40,1	64,4	89,1
Autre motif ²	%	28,5	14,4	()	36,1	20,5	5,2
Les deux sexes	k	272,9	280,7	239,3	777,5	934,8	946,5
Ne travaillent pas	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Problème de santé	%	25,8	14,0	()	27,3	16,7	7,9
Motif non lié à la santé	%	74,2	86,0	93,8	72,7	83,3	92,1
À la retraite	%	46,8	73,5	91,1	40,9	65,5	87,0
Autre motif ²	%	27,4	12,5	()	31,9	17,8	5,1

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Les personnes sans emploi incluent les personnes inactives et celles en chômage.

2. Autre motif inclut les raisons familiales et personnelles, un conflit de travail, une mise à pied, un emploi saisonnier, l'horaire de travail ne convient pas, pas de travail disponible, la recherche d'un emploi, les études et autres.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2005, le motif d'inactivité le plus important de la population sans emploi de 55 à 69 ans, peu importe le sexe, est la retraite. Chez les 55-59 ans, près de la moitié déclarent ce motif (46,8 %). Comme on s'y attend, ce motif prend de l'importance avec l'âge : 73,5 % des 60-64 ans et 91,1 % des 65-69 ans.
- Les femmes déclarent en plus forte proportion être à la retraite dans le groupe des 55- 59 ans (50,0 %) que les hommes (42,7 %). Entre 60 et 64 ans, ce motif est un peu plus souvent rapporté par les hommes : 75,4 % comparativement à 72,2 % chez les femmes. Toutefois, l'enquête ne détermine pas si la personne déclarant la retraite comme principal motif a quitté son emploi pour une raison de santé ou une autre raison.
- Chez les personnes sans emploi de 55 à 64 ans, le motif de la retraite est plus souvent déclaré au Québec qu'au Canada, surtout par les femmes. Par exemple, en 2005, l'écart est très prononcé chez les femmes de 55 à 59 ans : une proportion de 50,0 % des Québécoises et 40,1 % des Canadiennes. Les hommes de ce groupe d'âge au Québec et au Canada déclarent la même proportion, soit autour de 42 %. Chez les femmes et les hommes de 60 à 64 ans, des différences géographiques sont aussi comptabilisées, le Québec montrant des fréquences supérieures par sexe à celles du Canada.
- Avoir un problème de santé empêchant le travail est aussi un motif d'inactivité de la population sans emploi de 55 à 59 ans, mais il est rapporté moins souvent, au deuxième rang. Au Québec, la proportion chez les hommes déclarant des problèmes de santé est plus élevée (31,4 %) que chez les femmes (21,5 %). Des proportions presque semblables sont observables selon le sexe au Canada.

Principal motif d'inactivité chez les 55-64 ans sans emploi et voulant travailler

L'Enquête sur la population active fournit le principal motif d'inactivité chez les personnes sans emploi (personnes inactives seulement) qui ne cherchent pas un travail mais désirent travailler. Dans cette enquête, la collecte d'information sur les motifs d'inactivité est effectuée sur un sous-groupe de la population inactive alors que, pour la fiche précédente, la population visée par l'Enquête sur la santé et les collectivités canadiennes rassemble toutes les personnes inactives et en chômage.

La population retenue est âgée de 55 à 64 ans et l'analyse porte sur l'ensemble des deux sexes en raison de résultats peu fiables par sexe. Il faut garder à l'esprit que la population de femmes inactives est plus nombreuse à tous les âges que celle des hommes.

Tableau 4.10

Nombre et proportion d'inactifs de 55 à 64 ans voulant travailler selon le principal motif d'inactivité, Québec, 1997-2007

	Total des inactifs k	Inactifs voulant travailler		Principal motif ¹	Part relative de ce motif %
		Nombre k	Proportion parmi les inactifs %		
1997	382,2	15,8	4,1	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	40,5
1998	389,2	14,9	3,8	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	41,6
1999	403,0	14,0	3,5	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	39,3
2000	405,5	12,4	3,1	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail ⇒ Attendent un rappel ou une réponse	27,4 26,6
2001	425,3	11,7	2,7	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	23,9
2002	423,5	14,0	3,3	⇒ Maladie ou incapacité	22,1
2003	416,8	12,6	3,0	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail ⇒ Maladie ou incapacité	19,8 19,0
2004	424,4	14,9	3,5	⇒ Maladie ou incapacité	25,5
2005	439,2	14,7	3,3	⇒ Maladie ou incapacité	20,4
2006	447,0	12,2	2,7	⇒ Maladie ou incapacité	23,0
2007	445,1	10,8	2,4	⇒ Maladie ou incapacité	26,9

1. Excluant « Autres raisons » regroupant différents motifs très variés.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec

- Le désir de travailler pour une personne inactive de 55 à 64 ans représente une faible part de tous les inactifs de ce groupe d'âge. Des 445 100 inactifs de 55 à 64 ans au Québec en 2007, une proportion de 2,4 % (10 800 Québécois) veut travailler sans toutefois offrir ses services.
- Depuis 1997, la tendance générale est une augmentation de l'activité sur le marché du travail et, par conséquent, une réduction de l'inactivité. Chez les 55-64 ans, la proportion de personnes inactives parmi la population diminue. Parmi les personnes inactives, la proportion de celles qui veulent travailler est en baisse depuis 1997; elle est passée de 4,1 % à 2,4 %.

Tableau 4.11

Population inactive de 55 à 64 ans voulant travailler selon la durée écoulée depuis le dernier emploi, Québec, 1997-2007

	Inactifs voulant travailler	Durée écoulée depuis le dernier emploi	
		12 mois et moins	Plus de un an
	k	%	
1997	15,8	39,2	56,3
1998	14,9	37,6	59,1
1999	14,0	45,0	53,6
2000	12,4	38,7	58,1
2001	11,7	36,2	56,9
2002	14,0	29,3	67,9
2003	12,6	35,7	61,1
2004	14,9	31,1	67,6
2005	14,7	32,0	64,6
2006	12,2	40,2	56,6
2007	10,8	38,0	58,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

- En 2007, le principal motif des personnes inactives de 55 à 64 ans, empêchant la recherche d'un emploi, est un mauvais état de santé ou une incapacité. Des 10 800 Québécois inactifs voulant travailler, une proportion de 26,9 % déclarent ce motif. Aux deuxième et troisième rangs, les motifs sont d'ordre conjoncturel : en attente d'un rappel ou d'une réponse de l'employeur ou découragé et convaincu qu'il n'y a pas de travail disponible.
- La presque totalité des personnes inactives de 55 à 64 ans voulant travailler mais sans chercher un emploi ont déjà travaillé. Quelque 6 inactifs sur 10 désirant travailler ont une expérience de travail remontant à plus de un an. Leur principal motif de ne pas chercher d'emploi est engendré par un problème de santé (données non présentées). Quant aux 4 autres inactifs sur 10 qui ont une expérience de travail plus récente, on ne peut dire avec précision le principal motif d'inactivité étant donné leur faible nombre par motif.

Taux de retraités récents pour 1 000 actifs

Le taux de retraités récents pour 1 000 actifs mesure la proportion de travailleurs récemment retraités (inactifs) parmi la main-d'œuvre (actifs) d'un groupe d'âge donné. Afin d'atténuer les variations annuelles observées par âge et sexe, le taux est établi par période quinquennale (données cumulatives de la période). Les périodes choisies vont de 1976-1980 à 2001-2005. Toutefois, pour établir une comparaison avec la plus récente période disponible, soit 2006-2007, une période biennale est exceptionnellement aussi calculée, soit 2001-2002.

Le taux s'applique aux répondants de 50 ans et plus à l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. Parmi eux, les retraités sont les personnes qui ne travaillent pas au moment de l'enquête¹ et ont cessé le travail pour la retraite au cours des 12 derniers mois.

Cette mesure de la retraite demeure une approximation. En effet, le nombre de retraités peut être sous-estimé en raison de l'exclusion des personnes qui ont quitté un emploi à la suite d'une mise à pied ou pour des raisons de santé par exemple, mais dont le motif s'est traduit ensuite par un départ à la retraite. Il n'existe pas une seule définition de la retraite. Cette transition entre l'activité et l'inactivité peut être définitive ou s'échelonner sur une certaine période ou elle peut être réversible (retour au travail).

Tableau 4.12

Estimation¹ du taux de retraités récents pour 1 000 actifs selon l'âge et le sexe, Québec, 1976-2007

	50-54 ans		55-59 ans		60-64 ans		65-69 ans		70 ans et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Taux pour 1 000 actifs									
1976-1980	2,1	3,8	10,4	9,4	52,8	46,9	328,7	250,7	216,7	109,6
1981-1985	3,9	5,4	20,6	18,3	78,3	66,6	431,9	240,9	178,7	81,6
1986-1990	9,0	5,6	37,4	26,8	106,9	90,9	292,5	208,9	138,1	90,2
1991-1995	11,7	7,1	42,8	30,1	110,6	119,4	235,7	269,6	76,9	130,1
1996-2000	14,0	25,2	53,5	64,1	99,2	142,3	283,9	216,5	111,1	96,9
2001-2005	6,5	10,7	37,8	45,7	68,0	115,8	252,5	178,9	147,9	146,1
2001-2002	6,2	9,9	43,5	45,9	76,4	120,8	260,5	163,5	157,6	115,4
2006-2007	7,9	5,2	43,2	43,5	76,0	90,4	202,8	175,0	119,4	144,1

1. Taux calculé à partir de données cumulatives des retraités récents et des actifs sur une période quinquennale ou biennale. Par exemple, il faut lire qu'en 2006-2007, chez les hommes de 55 à 59 ans, la proportion de retraités récents parmi la main-d'œuvre est de 43,2 pour 1 000 actifs de ce groupe d'âge.

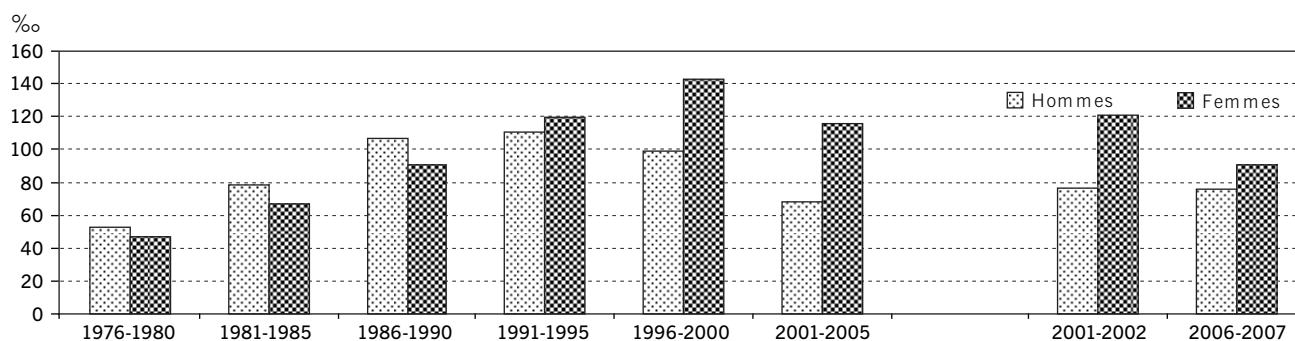
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

- Le groupe d'âge quinquennal qui présente le plus haut taux de retraités récents pour 1 000 actifs, quel que soit le sexe, est celui des 65-69 ans. En effet, chez les 65-69 ans, le nombre de retraités (au numérateur) se maintient à un niveau inférieur mais tout de même proche de celui des 55-59 ans et des 60-64 ans,

tandis que le nombre d'actifs (au dénominateur) est en forte diminution. En 2006-2007, le taux de retraités récents chez les 65-69 ans est de 202,8 pour 1 000 actifs chez les hommes et de 175,0 retraitées pour 1 000, chez les femmes.

- 1. Après la collecte, par souci d'attribuer le moment du départ à la retraite le plus près possible de la date de cessation d'emploi, Statistique Canada a calculé pour chaque répondant le mois de fin de l'emploi en remplacement de la date du mois de la collecte.

Figure 4.10

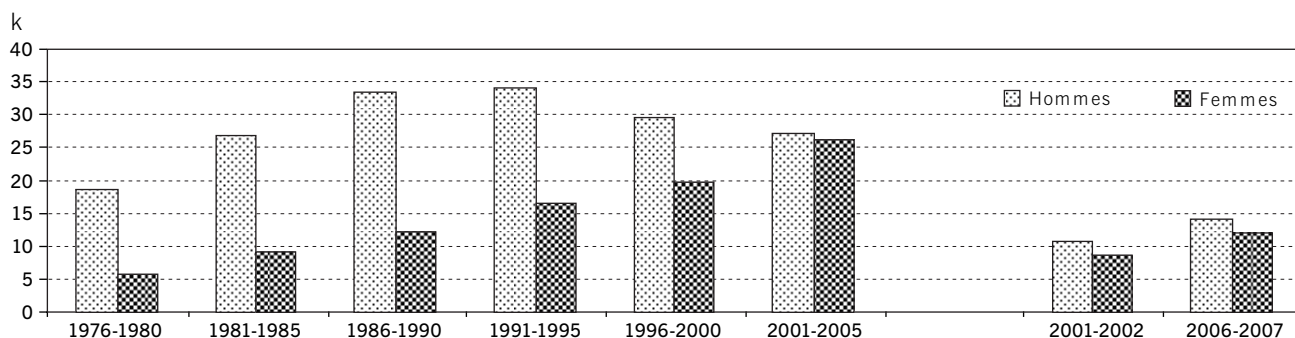
Taux de retraités récents¹ de 60 à 64 ans pour 1 000 personnes actives selon le sexe et la période, Québec, 1976-2007

1. Taux calculé à partir de données cumulatives des retraités récents et des actifs sur une période quinquennale ou biennale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.11

Nombre de retraités récents¹ de 60 à 64 ans selon le sexe et la période, Québec, 1976-2007

1. Calculé à partir de données cumulatives des retraités récents sur une période quinquennale ou biennale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Avant la décennie 1990, les hommes, peu importe le groupe d'âge, présentent un taux de retraités récents par 1 000 actifs supérieur à celui des femmes mais, depuis, la situation inverse est plus fréquente et elle persiste chez les 60-64 ans.
- Aux âges de 60 à 64 ans, la dominance du taux de retraités récents chez les femmes par rapport aux hommes, depuis les années 1990, provient d'un changement dans la composante du nombre de retraités récents (numérateur) par sexe. En effet, la figure montre qu'à partir des années 1990, la hausse du nombre de retraites pour les femmes se continue alors qu'on observe une baisse chez les hommes. Quant au nombre d'actifs (dénominateur), les années 1990 et 2000 montrent une évolution semblable chez les deux sexes.

Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite

Depuis les années 2000, l'âge médian de la retraite au Québec se situe autour de 60 ans, c'est-à-dire que la moitié des retraités récents ont pris leur retraite avant ou à cet âge et l'autre moitié, à un âge plus avancé. Cette statistique est calculée annuellement avec précision. Le travailleur qui est à 10 ans et moins de l'âge médian de la retraite est défini comme un travailleur à moins de 10 ans de la retraite. Pour calculer la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite, on divise le nombre de travailleurs à moins de 10 ans de l'âge médian de la retraite (plus ou moins 50 ans et plus) par l'ensemble des travailleurs (15 ans et plus). Par exemple, si l'âge médian à la retraite est de 60 ans, le numérateur est le nombre de travailleurs de 50 ans et plus et le dénominateur est le nombre de travailleurs de 15 ans et plus. Le tout est exprimé en pourcentage.

La période quinquennale (moyenne pour la période) retenue atténue les variations annuelles observées par sexe, soit de 1976-1980 à 2001-2005. Par contre, pour établir une comparaison avec la plus récente période disponible, soit 2006-2007, une période biennale est exceptionnellement aussi calculée, soit 2001-2002.

Le numérateur de cet indicateur est influencé par le nombre de travailleurs appartenant au groupe d'âge visé qui est lui-même défini en fonction de l'âge médian et des personnes ayant pris une retraite. Sur un historique de 30 ans, il faut donc considérer l'influence des générations nombreuses de baby-boomers qui se rapprochent de l'âge de la retraite. Il faut également se rappeler que l'âge médian à la retraite a chuté, de 1976 à 1995 environ, et qu'il s'est stabilisé ensuite.

Tableau 4.13

Nombre de retraits de travailleurs ayant pris une retraite, nombre d'arrivées et proportion de travailleurs s'approchant à moins de 10 ans de la retraite selon le sexe, Québec, 1976-2007

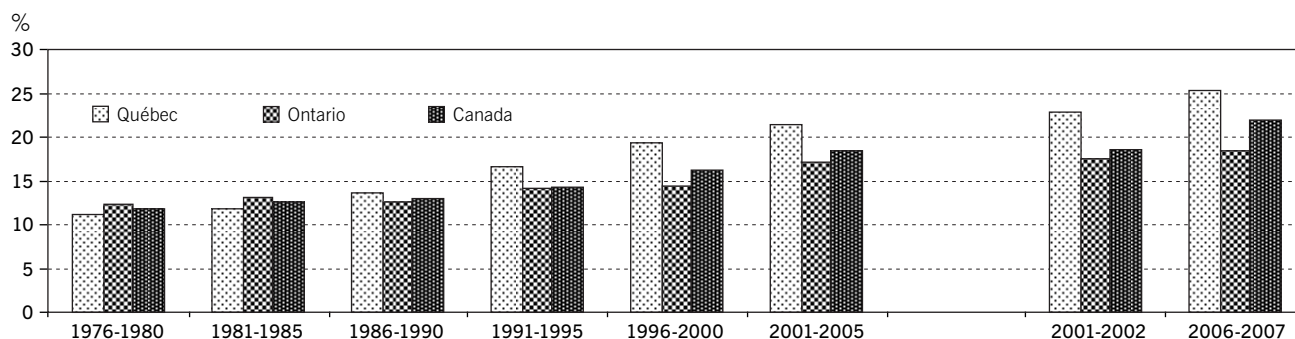
Période	Génération à moins de 10 ans de la retraite		Proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite %	Total des travailleurs à moins de 10 ans de la retraite	Sortie ¹ de travailleurs devenus retraités n	Entrée ² de travailleurs s'approchant de la retraite
	Âge minimum considéré	Génération la plus jeune née en				
Hommes						
1976-1980	55 ans et plus	1925	11,2	185 100	12 800	..
1981-1985	54 ans et plus	1931	11,9	194 400	15 100	9 300
1986-1990	52 ans et plus	1938	13,6	240 200	17 600	45 800
1991-1995	50 ans et plus	1945	16,6	283 800	17 700	43 600
1996-2000	50 ans et plus	1950	19,3	346 200	21 700	62 400
2001-2005	50 ans et plus	1955	21,4	414 200	21 200	68 000
2001-2002	49 ans et plus	1953	22,9	435 700	19 400	..
2006-2007	50 ans et plus	1957	25,4	509 400	25 800	73 700
Femmes						
1976-1980	55 ans et plus	1925	7,5	72 700	3 800	..
1981-1985	53 ans et plus	1932	9,6	106 300	5 000	33 600
1986-1990	52 ans et plus	1938	10,0	130 300	5 800	24 000
1991-1995	51 ans et plus	1944	11,7	160 600	7 000	30 300
1996-2000	48 ans et plus	1952	19,0	278 100	16 100	117 400
2001-2005	49 ans et plus	1956	20,9	349 700	16 200	71 600
2001-2002	49 ans et plus	1953	20,5	328 700	12 800	..
2006-2007	49 ans et plus	1958	24,7	445 800	18 100	117 100

1. Nombre de retraités récents en moyenne par période.

2. Ajout de travailleurs s'approchant de la retraite en moyenne par rapport à la période précédente.

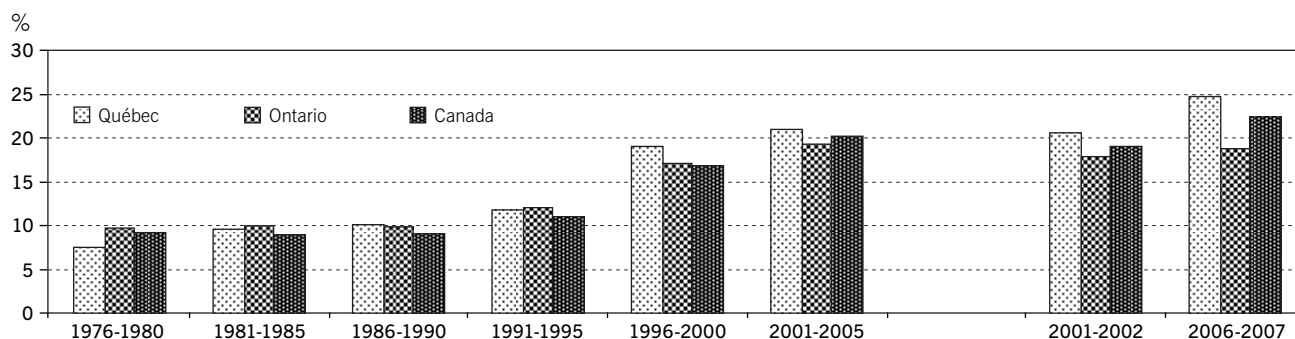
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.12

Proportion de travailleurs masculins à moins de 10 ans de la retraite, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.13

Proportion de travailleurs féminins à moins de 10 ans de la retraite, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Sur l'ensemble de la période étudiée de 1976 à 2007, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite s'est accrue. Cette augmentation provient d'une conjonction de deux facteurs. Le premier est la diminution de l'âge médian de la retraite. La population de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite passe du groupe des 55 ans et plus au groupe des 50 ans et plus. Le deuxième facteur est l'augmentation de la taille des cohortes au fur et à mesure que les baby-boomers s'approchent de la sortie du marché du travail, dont on peut voir l'effet à partir de 1996-2000.
- Chez les femmes, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite s'est élevée beaucoup plus que chez les hommes. En effet, selon le tableau, de la période 1976-1980 à 2006-2007, la proportion chez les femmes grimpe de 7,5 % à 24,7 %, pendant que celle des hommes passe de 11,2 % à 25,4 %. Le nombre de travailleurs approchant la retraite s'est

accru plus fortement chez les femmes (6,1 fois) que chez les hommes (2,7 fois), l'âge minimum à 10 ans de la retraite chez les femmes a même atteint 48 ans en 1996-2000. Ainsi, en 2006-2007, on estime qu'il y a 509 400 travailleurs en moyenne dont l'âge se situe à moins de 10 ans de la retraite et 445 800 travailleuses.

- Depuis la fin de la décennie 1980, la proportion de travailleurs approchant à moins de 10 ans de la retraite au Québec dépasse celles de l'Ontario et du Canada. Au Québec, l'âge médian de la retraite s'est abaissé plus rapidement, ce qui a amené une augmentation de la population de travailleurs s'approchant de la retraite. Chez les hommes, la proportion québécoise est de 25,4 % par rapport à 18,4 % en Ontario et à 21,9 % au Canada. Chez les femmes, les proportions respectives sont de 24,7 %, de 18,7 % et de 22,3 %.

Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite selon la catégorie de travailleurs

Par rapport à la fiche précédente, la répartition de la catégorie de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite permet de voir les différences entre les employés du secteur public, du secteur privé ou les travailleurs indépendants.

L'information méthodologique concernant les travailleurs à moins de 10 ans de la retraite est fournie à la fiche précédente.

Tableau 4.14

Nombre de travailleurs s'approchant à moins de 10 ans de la retraite selon le sexe et la catégorie de travailleurs, Québec, 2006-2007

Catégorie de travailleurs	Âge minimum considéré	Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite	
		n	%
Hommes			
Secteur public	47 ans et plus	123 400	39,2
Secteur privé	51 ans et plus	248 200	18,3
Travailleur indépendant	54 ans et plus	98 600	29,1
Total¹	50 ans et plus	509 400	25,4
Femmes			
Secteur public	47 ans et plus	174 100	36,6
Secteur privé	52 ans et plus	181 200	16,0
Travailleur indépendant	55 ans et plus	28 000	15,4
Total¹	49 ans et plus	445 800	24,7

1. Le total ne donne pas la somme des composantes des travailleurs puisque la couverture selon l'âge minimum retenu diffère par catégorie de travailleurs.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006-2007, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite la plus élevée est observable chez les employés du secteur public, quel que soit le sexe. Cela s'explique, d'une part, par la structure par âge beaucoup plus vieille des travailleurs et travailleuses du secteur public. Les travailleurs âgés (50 ans et plus) du secteur public composent 30,3 % des travailleurs de ce secteur comparativement à une proportion de 21,5 % dans le secteur privé. D'autre part, l'âge médian de la retraite est moindre chez les employés du secteur public que chez les autres travailleurs; à 57 ans chez les deux sexes en 2006-2007 comparativement à 61 ans (hommes) et 62 ans (femmes) chez les travailleurs du secteur privé. L'âge médian de la retraite du secteur public a fortement diminué depuis la période 1976-1980 (64 ans). En 2006-2007, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite atteint 39,2 % chez les hommes et 36,6 % chez les femmes par rapport à seulement 18,3 % et 16,0 % respectivement dans le secteur privé.
- Dans le secteur public, l'âge médian de la retraite est le même chez les hommes et chez les femmes (57 ans).
- Toutefois, un plus grand nombre de femmes (174 100) que d'hommes (123 400) ont cet âge et plus. Cette plus forte présence des femmes à moins de 10 ans de la retraite reflète la situation générale des femmes dans le secteur public, où elles sont majoritaires. La structure par âge des femmes dans le secteur public est légèrement plus jeune que celle des hommes, d'où une plus faible proportion de travailleuses à moins de 10 ans de la retraite (36,6 % chez les femmes et 39,2 % chez les hommes).
- Outre les employés des secteurs public et privé, les travailleurs indépendants masculins montrent en 2006-2007 une proportion élevée de travailleurs qui pourront prendre une retraite dans 10 ans et moins (29,1 %). Ces travailleurs masculins sont habituellement plus âgés que les autres : 4 travailleurs indépendants sur 10 ont 50 ans et plus comparativement à 3 salariés du secteur public et 2 salariés du secteur privé. Ils prennent leur retraite plus tard que les autres travailleurs, soit à un âge médian de 64 ans comparativement à 57 ans chez les employés du secteur public et 61 ans quant aux employés du secteur privé.

Revenu et patrimoine

par Sylvie Jean

Constatations principales

- Au Québec, en 2006, le revenu total moyen des unités familiales et le revenu disponible sont de 22 % de moins qu'en Ontario. Les écarts s'accroissent par rapport à 1981, quand ces revenus étaient de 16 % et de 17 % moindres au Québec.
- Après avoir connu une baisse presque continue de leur revenu disponible entre 1981 et 1993, les unités familiales québécoises voient leur revenu augmenter graduellement depuis 1994 : une hausse de 22 % sur 13 ans, en dollars constants.
- Entre 1981 et 2006, les revenus de retraite des unités familiales sont multipliés par six, en dollars constants : 4 233 \$ par rapport à 767 \$. Par contre, les revenus de placement sont nettement plus bas qu'il y a 25 ans (- 33 %).
- L'écart entre le revenu total des particuliers en Ontario et au Québec s'amenuise : en 1981, les Québécois ont un revenu inférieur de 17 % à celui des Ontariens, le fossé s'élargit même jusqu'à un maximum de 22 % en 1988 et, en 2006, l'écart est de 13 %. Quant au revenu disponible, ces différences sont de 18 % et de 14 % respectivement en 1981 et en 2006.
- Au Québec, en 2006, le revenu disponible des femmes correspond à 76 % de celui des hommes, tandis qu'en 1981, ce ratio est de 58 %. Pour ce qui est du revenu d'emploi, les travailleuses à temps complet gagnent 78 % du revenu des hommes ayant le même régime de travail. C'est chez les travailleurs titulaires d'un certificat universitaire que le revenu des femmes se rapproche le plus de celui des hommes, soit un ratio de 92 %.
- En 2005, au Québec, les avoirs non financiers comptent pour un peu moins de la moitié (46 %) des actifs des unités familiales. C'est la résidence principale qui constitue la plus importante composante de ces avoirs; en effet, elle représente 29 % des avoirs totaux des familles québécoises. En Ontario, la part dévolue aux avoirs non financiers est plus considérable, car elle atteint 52 %, et la résidence principale représente 37 % des avoirs.
- Parmi les avoirs financiers, ceux qui sont investis dans les régimes de retraite privés sont les plus importants; ils représentent 36 % des avoirs au Québec et 28 % en Ontario.
- L'hypothèque sur la résidence constitue la dette principale des unités familiales. Au Québec, elle représente 61 % de toutes les dettes, tandis qu'en Ontario, elle est de 68 %.
- La valeur nette ou patrimoine médian des unités familiales s'élève à 110 100 \$ au Québec, par rapport à 197 400 \$ en Ontario et à 139 900 \$ au Canada.

Introduction

Tandis que le revenu est constitué de toutes les sommes perçues de diverses sources, comme le travail, les placements et les transferts sociaux, le patrimoine est formé des biens possédés par le ménage, comme les biens immobiliers et les actifs financiers. Les revenus sont donc des flux, alors que le patrimoine est un stock qu'on obtient en utilisant son revenu ou qui peut être transmis par héritage. Le revenu et le patrimoine permettent l'acquisition des biens et services qu'on ne produit pas et, de façon générale, les ménages qui ont des revenus élevés possèdent un patrimoine élevé, mais ce n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, l'inverse n'est pas forcément vrai, c'est-à-dire que les ménages dont les revenus sont bas n'ont pas nécessairement un patrimoine faible, comme ce peut être le cas des retraités ou des agriculteurs. Le revenu et le patrimoine sont donc deux facettes complémentaires des conditions de vie.

Les données proviennent de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF), menées par Statistique Canada.

Depuis 1996, les fichiers de l'EDTR permettent l'analyse transversale des revenus des ménages sur une base annuelle, tâche qui auparavant était assurée par l'EFC. Les fichiers de ces deux enquêtes sont conçus pour être analogues. En 2006, la taille de l'échantillon de l'EDTR est de 29 959 unités familiales, selon le concept de famille économique, ce qui représente 13 652 355 unités au Canada. L'échantillon est de 5 895 au Québec, ce qui correspond à 3 439 819 unités familiales.

L'ESF, qui porte sur l'année de référence 2005, recueille de l'information sur les avoirs et les dettes des familles économiques canadiennes. L'échantillon de l'enquête se compose de 5 267 unités, soit un nombre pondéré de 13 347 657 unités familiales. Au Québec, l'échantillon est de 976, ce qui représente 3 358 510 unités familiales.

On entend par « unités familiales » les familles économiques et les personnes seules. Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes et plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption, ou qui vivent en union libre. Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté.

Le revenu et le patrimoine sont exprimés en dollars constants au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC). L'IPC utilisé est celui de la province dans le cas du Québec ou de l'Ontario, et l'IPC canadien, pour ce qui est du Canada.

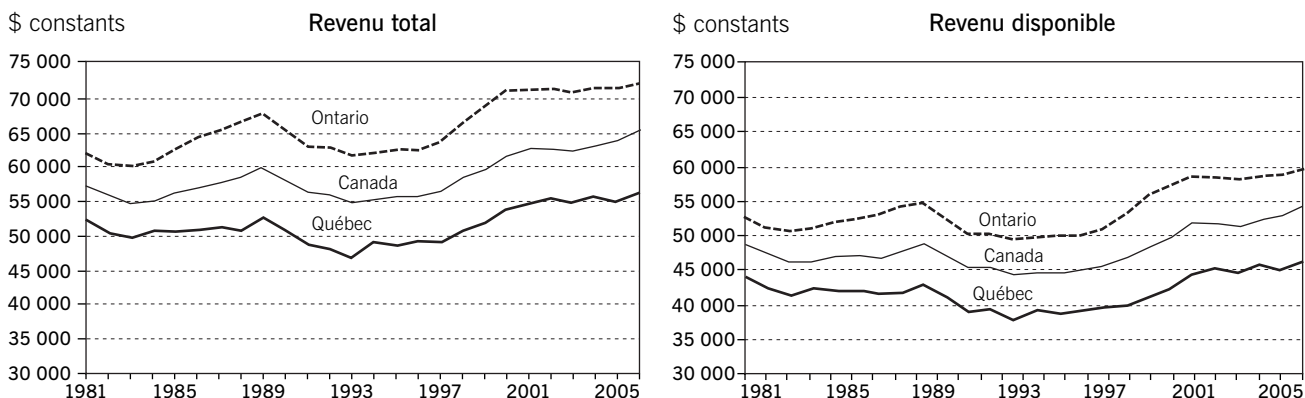
Le chapitre se divise en trois sections; la première traite du revenu des unités familiales, la deuxième, du revenu des particuliers, et la dernière porte sur le patrimoine.

Revenu des unités familiales

Revenu au Québec, en Ontario et au Canada

Figure 5.1

Revenu total et revenu disponible moyens des unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1981-2006



Source : Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada, 1976 à 2006*, cédérom.

Compilation : Institut de la Statistique du Québec.

Revenu total

- Au Québec, en 2006, le revenu total moyen des unités familiales s'élève à 56 200 \$, soit 22 % de moins qu'en Ontario (72 000 \$) et 14 % de moins qu'au Canada (65 500 \$).
- L'écart entre les revenus du Québec et de l'Ontario a atteint un sommet en 1999. En 1981, les revenus sont de 16 % inférieurs au Québec, alors qu'en 1999, ce pourcentage s'élève à 25 %. Toutefois, depuis 1999, l'augmentation du revenu total des unités familiales est plus appréciable au Québec : 8 % comparativement à 4 % en Ontario.
- Par rapport à 1981, le revenu total des unités familiales québécoises est en hausse de 8 % en dollars constants de 2006 : 56 200 \$ comparativement à 52 168 \$. Cette augmentation masque des périodes successives de baisse et de hausse, suivant les récessions et les reprises économiques.
- L'Ontario connaît une meilleure performance que le Québec à ce chapitre. En effet, en 2006, le revenu des unités familiales ontariennes est supérieur de 16 % à celui de 1981. Au Canada, les revenus croissent de 14 % durant cette période.

Revenu disponible

- Au Québec, en 2006, le revenu disponible des unités familiales – revenu total moins l'impôt sur le revenu – atteint 46 200 \$, ce qui est respectivement 22 % et 15 % de moins qu'en Ontario (59 400 \$) et qu'au Canada (54 300 \$).
- L'écart entre les revenus disponibles au Québec et en Ontario s'est accru entre 1981 et 1999 : en début de période, ces revenus sont de 17 % moindres au Québec et l'écart maximum est atteint en 1999 (– 26 %). Depuis, il se résorbe légèrement, car la hausse du revenu disponible, entre 1999 et 2006, est supérieure au Québec : 12 % comparativement à 6 % en Ontario.
- Après avoir connu une baisse presque continue de leur revenu disponible entre 1981 et 1993 (hormis une hausse en 1984 et en 1989), les unités familiales québécoises voient leur revenu augmenter graduellement depuis 1994. Par ailleurs, l'augmentation est particulièrement forte en 1994 (4 %), en 2000 (3 %) et en 2001 (5 %), par rapport aux années précédentes. Le revenu disponible moyen passe ainsi de 37 732 \$ à 46 200 \$ entre 1993 et 2006, soit une augmentation de 22 % sur 13 ans, en dollars constants.
- Par rapport à 1981, le revenu après impôt des unités familiales québécoises s'accroît de 5 %, celui des ontariennes, de 13 %, et celui des canadiennes, de 12 %.

Revenu selon la source

Les sources de revenu sont réparties en deux catégories : les revenus privés et les revenus de transfert. Les revenus privés regroupent les gains (provenant d'un travail salarié ou autonome), les revenus de placement, les revenus de retraite (provenant des régimes privés de retraite) et les autres revenus de source privée. Ils correspondent au revenu total moins les transferts gouvernementaux. Les transferts gouvernementaux comprennent tous les transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciales et municipales. On trouve, dans cette catégorie, les prestations fiscales pour enfants, les prestations de la Sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi et d'assistance sociale, les indemnités pour accidents du travail, les crédits pour taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et les autres transferts gouvernementaux.

Tableau 5.1

Revenu moyen des unités familiales selon la source, Québec, 1981-2006

	Revenu privé				Total	Transferts gouvernementaux	Revenu total
	Gains d'emploi	Revenu de placement	Revenu de retraite	Autre revenu			
	\$ constants de 2006						
1981	42 419	2 793	767	482	46 461	5 707	52 168
1982	38 856	3 308	973	515	43 651	6 750	50 401
1983	38 543	2 825	1 023	495	42 886	6 774	49 659
1984	39 327	2 849	934	509	43 618	7 138	50 757
1985	38 913	2 738	1 180	574	43 404	7 143	50 548
1986	39 223	2 889	1 207	619	43 938	6 854	50 792
1987	40 163	2 346	1 486	591	44 587	6 745	51 332
1988	39 805	2 209	1 552	453	44 018	6 945	50 963
1989	41 370	2 495	1 489	544	45 898	7 026	52 924
1990	38 709	2 585	1 612	451	43 357	7 634	50 990
1991	35 886	2 515	1 713	483	40 597	8 222	48 818
1992	35 070	2 036	1 785	644	39 535	8 400	47 934
1993	34 036	1 749	1 915	702	38 402	8 374	46 776
1994	36 167	1 690	2 015	764	40 636	8 466	49 102
1995	36 162	1 733	2 075	729	40 700	8 141	48 840
1996	35 015	2 195	2 445	1 127	40 782	8 206	48 988
1997	35 516	1 825	2 746	1 200	41 287	8 112	49 399
1998	36 805	1 985	3 051	1 124	42 964	8 000	50 964
1999	38 265	2 044	3 158	936	44 403	7 568	51 972
2000	39 813	2 131	3 235	1 209	46 388	7 289	53 677
2001	40 398	2 058	3 464	1 029	46 950	7 836	54 786
2002	40 542	2 239	3 687	1 175	47 643	7 754	55 396
2003	40 561	2 046	3 858	1 031	47 497	7 562	55 059
2004	40 831	2 144	4 141	1 380	48 495	7 606	56 101
2005	39 903	1 828	4 049	1 345	47 125	7 924	55 049
2006	40 575	1 864	4 233	1 384	48 057	8 143	56 200

Source : Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada, 1976 à 2006*, cédérom.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

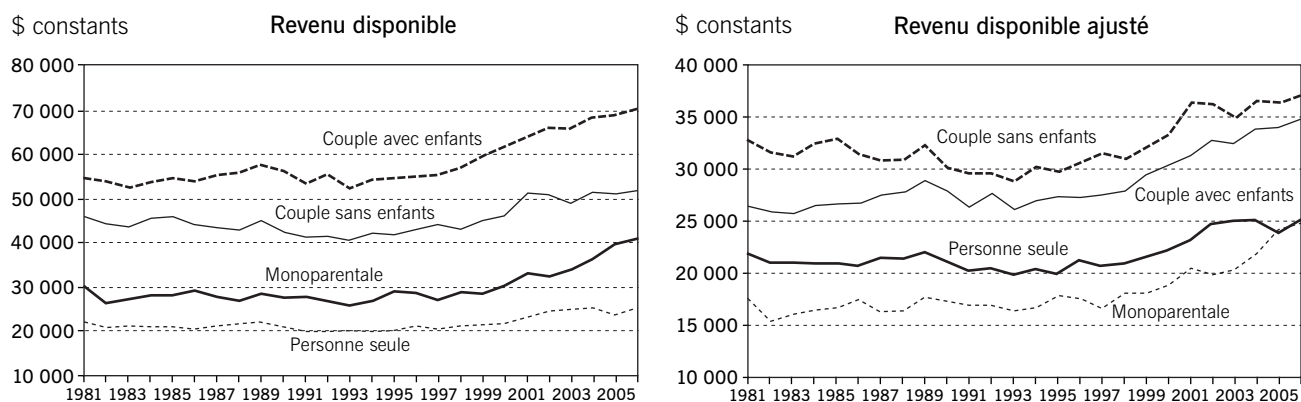
- En 2006, 86 % du revenu total des unités familiales provient de sources privées (48 057 \$) et 14 %, de transferts gouvernementaux (8 143 \$). En 1981, le rapport s'établit à 89 % et à 11 %, les revenus de transfert étant les plus bas de la période (5 707 \$), en dollars constants de 2006. Par ailleurs, c'est en 1993 que les revenus privés sont à leur plus bas; à 38 402 \$, ils représentent 82 % de tous les revenus des unités familiales, et les revenus de transfert en constituent alors 18 %.
- Les revenus privés s'apprécient de 3 % entre 1981 et 2006. Après avoir subi une baisse importante au début des années 1980 et une autre au début des années 1990 (- 17 % entre 1981 et 1993), ces revenus augmentent régulièrement depuis et atteignent un sommet en 2004, (+ 25 % entre 1993 et 2006). Ce n'est qu'en 2000 que le revenu privé des unités familiales rattrape le niveau de 1981.
- Les gains d'emploi représentent la majeure partie des revenus privés, mais leur part relative est en baisse en 2006 (84 %) par rapport à 1981 (91 %). Malgré une hausse régulière depuis 1997, ces revenus sont inférieurs à ce qu'ils étaient en 1981 (- 4 %).
- Les revenus de placement sont nettement plus bas qu'il y a 25 ans (- 33 %). Le maximum est atteint en 1982, soit une somme moyenne de 3 308 \$, et le minimum, en 1994, est de 1 690 \$. Alors qu'en 1982 ils représentent 8 % des revenus privés, ils n'en forment plus que 4 % en 2006.
- Les revenus de retraite sont multipliés par six, en dollars constants, entre 1981 et 2006, passant de 767 \$ à 4 233 \$, tandis que la hausse est continue durant cette période, sauf entre 2004 et 2005. Ces revenus représentent donc une part plus importante des revenus privés : 2 % comparativement à 9 %.
- Les transferts gouvernementaux augmentent durant la période, principalement entre 1981 et 1994, passant de 5 707 \$ à 8 466 \$, et redescendent jusqu'en 2000 (7 289 \$), puis augmentent à nouveau et se situent à 8 143 \$ en 2006. Ainsi, les revenus de transfert sont, en 2006, de 43 % plus élevés qu'en 1981.

Revenu selon le type de familles

Afin d'éliminer l'effet des différences dans la composition démographique des ménages, le revenu est ajusté en fonction de la taille du ménage, selon une échelle d'équivalence. Chacun des membres du ménage se voit attribuer un certain poids qui peut varier selon l'âge, le rang ou la situation familiale. L'échelle d'équivalence utilisée ici accorde un poids de 1,0 au membre le plus âgé de la famille, de 0,4 à la personne suivante en âge et à tous les autres membres de la famille âgés de 16 ans et plus, et de 0,3 à tous les autres membres de la famille âgés de moins de 16 ans.

Figure 5.2

Revenu disponible moyen et revenu disponible moyen ajusté, selon certains types de familles, Québec, 1981-2006



Note : Chez les couples avec enfants et les familles monoparentales, le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans et les enfants ont moins de 18 ans.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

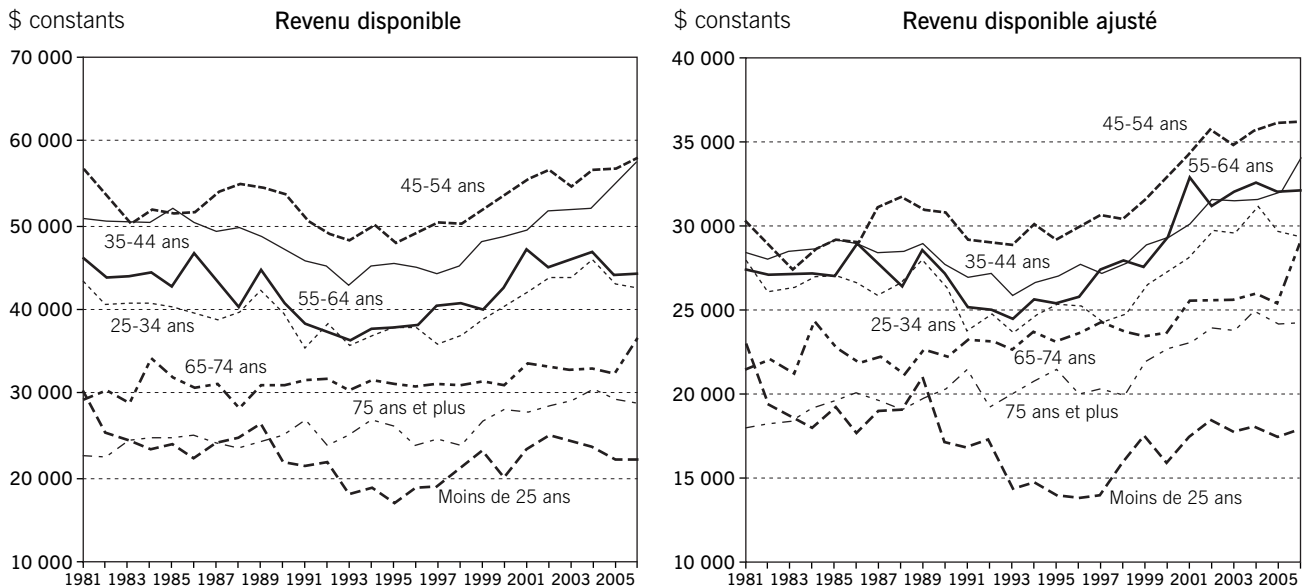
Compilation : Institut de la Statistique du Québec.

- L'ajustement du revenu disponible en fonction de la taille de la famille donne un portrait différent de la situation des unités familiales les unes par rapport aux autres. Avant ajustement, les personnes seules détiennent le revenu disponible le plus bas, suivies des familles monoparentales et des couples sans enfants, alors que les couples avec enfants ont le revenu le plus élevé. Après ajustement, ce sont les familles monoparentales qui ont le revenu le plus faible et les couples sans enfants, le plus haut, à l'exception de l'année 2005, quand le revenu des familles monoparentales demeure au-dessus de celui des personnes seules, même après ajustement.
- L'ajustement du revenu disponible nivelle aussi les différences entre les revenus des divers types d'unités familiales, bien que la démarcation demeure nette entre le revenu disponible ajusté des couples (avec ou sans enfants) et celui des autres unités. Ainsi, en 2006, les couples avec enfants disposent d'un revenu ajusté supérieur de 40 % à celui des familles monoparentales, et les couples sans enfants, de 47 % supérieur à celui des personnes seules.
- Par rapport à 1981, les familles monoparentales sont celles qui améliorent le plus leur niveau de vie. Leur revenu disponible ajusté passe de 17 458 \$ à 24 793 \$, soit une augmentation de 42 % en 25 ans en dollars constants. Les couples avec enfants suivent, enregistrant une augmentation de 32 % (de 26 359 \$ à 34 738 \$), tandis que, chez les personnes seules et les couples sans enfants, la croissance est de 15 % et de 13 % respectivement.
- La baisse importante de revenu du début des années 1980 et 1990 a touché tous les types d'unités familiales et plus particulièrement les couples sans enfants et les personnes seules, dont les revenus disponibles ajustés sont, en 1993, inférieurs de 12 % et de 9 % respectivement par rapport à 1981. Celui des familles monoparentales est en baisse de 6 %, tandis que les couples avec enfants se retrouvent à peu près au même point. Après 1993, l'amélioration du revenu est presque continue et, chez les familles monoparentales, elle est particulièrement importante après 1999 : 37 % d'augmentation de leur revenu disponible ajusté sur sept ans, de telle sorte qu'en 2006, leur revenu est presque égal à celui des personnes seules.

Revenu selon l'âge

Figure 5.3

Revenu disponible moyen et revenu disponible moyen ajusté des unités familiales, selon l'âge de la personne de référence, Québec, 1981-2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*; *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la Statistique du Québec.

- L'évolution du revenu disponible des divers groupes d'âge est à peu près la même, que le revenu soit ajusté ou non : une baisse du revenu au début des années 1980 et 1990, en raison des récessions, suivie d'une hausse au moment des reprises.
- En 2006, le revenu disponible non ajusté est plus élevé qu'en 1981 chez plusieurs groupes d'âge : les 75 ans et plus connaissent la plus forte hausse, soit 27 % durant cette période (de 22 719 \$ à 28 866 \$), en dollars constants, suivis des 65-74 ans (de 29 889 \$ à 36 525 \$) et des 35-44 ans (de 51 146 \$ à 57 568 \$) dont le revenu disponible est supérieur de 22 % et de 13 % respectivement. Quant aux 45-54 ans de 2006, leur revenu est en hausse de 2 % par rapport à celui du même groupe d'âge en 1981 (56 624 \$ comparativement à 57 883 \$). Par contre, chez les moins de 25 ans il est inférieur de 26 % (de 30 010 \$ à 22 338 \$), chez les 55-64 ans il est de 5 % moindre en 2006 (46 231 \$ comparativement à 44 078 \$) et, chez les 25-34 ans, il a baissé de 3 % (de 43 506 \$ à 42 385 \$).
- Le revenu disponible ajusté est plus élevé en 2006 qu'en 1981 chez tous les groupes d'âge, sauf les moins de 25 ans, dont le revenu chute de 22 % (de 22 938 \$ à 17 899 \$). Chez les autres groupes d'âge, la hausse du revenu ajusté est plus forte que celle du revenu non ajusté : elle atteint 35 % chez les 75 ans et plus (de 18 034 \$ à 24 268 \$). Chez les autres groupes d'âge, l'augmentation varie de 5 % (chez les 25-34 ans) à 34 % (chez les 65-74 ans), tandis que les groupes intermédiaires voient leur revenu disponible ajusté croître d'environ 20 %.
- De façon générale, le revenu disponible moyen des unités familiales augmente avec l'âge; il atteint un sommet chez les 45-54 ans et il diminue par la suite. L'ajustement nivelle les différences entre les groupes, particulièrement entre les 25-34 ans et les 35-44 ans. Ainsi, en 2006, le revenu disponible ajusté des 35-44 ans est supérieur de 15 % à celui des 25-34 ans, alors qu'avant l'ajustement, il est de 36 % plus élevé.

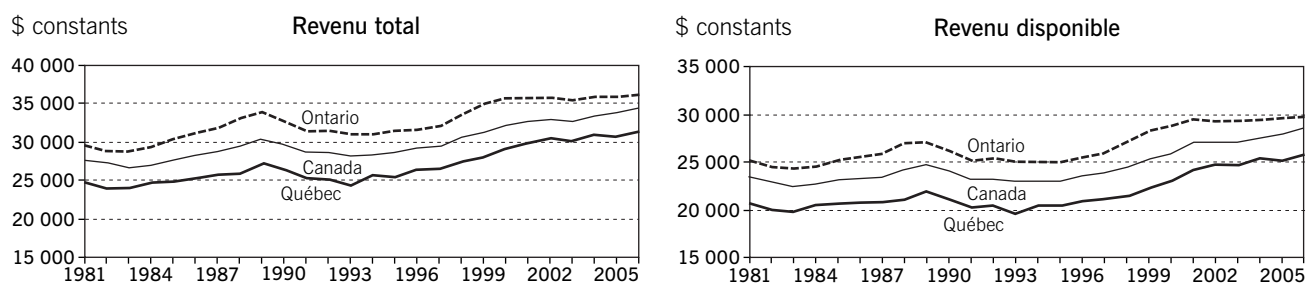
Revenu des particuliers

Le revenu total des particuliers correspond au revenu des personnes âgées de 16 ans et plus provenant de toutes sources, y compris les transferts gouvernementaux, et avant déduction des impôts. Quant au revenu disponible, c'est le revenu total moins les impôts. Les particuliers bénéficiaires d'un revenu sont ceux qui reçoivent un revenu positif (ou négatif) de toute sorte.

Revenu au Québec, en Ontario et au Canada

Figure 5.4

Revenu total et revenu disponible moyens des particuliers, Québec, Ontario et Canada, 1981-2006



Source : Statistique Canada, *Tendance du revenu au Canada, 1976 à 2006*, cédérom.

Compilation : Institut de la Statistique du Québec.

Revenu total

- Au Québec, en 2006, le revenu total des particuliers s'élève à 31 300 \$, en hausse de 27 % par rapport à 1981 (24 561 \$) en dollars constants. Cette augmentation n'est pas continue : de 1981 à 1983, le revenu des particuliers diminue de 3 %, puis il augmente de 13 % de 1983 à 1989, et il baisse de nouveau de 1989 à 1993 (-10 %). Enfin, depuis 1993, il augmente de façon presque constante et s'accroît de 28 %.
- En Ontario, le revenu des particuliers augmente légèrement moins qu'au Québec de 1981 à 2006 (22 %). Bien que les baisses soient similaires, l'augmentation entre 1983 à 1989 est supérieure en Ontario (17 % comparativement à 13 %) mais, depuis 1993, le revenu total n'augmente que de 16 % par rapport à 28 % au Québec.
- L'écart s'amenuise donc entre les revenus des particuliers en Ontario et au Québec. En 1981, les Québécois ont un revenu inférieur de 17 % à celui des Ontariens et le fossé s'élargit même jusqu'à un maximum de 22 % en 1988. Les hausses récentes au Québec permettent un rapprochement et l'écart est ramené à 13 % en 2006.
- Le revenu total des Canadiens se situe à 34 400 \$ en 2006, soit une augmentation de 25 % par rapport à 1981 (27 600 \$). Il y a 25 ans, le revenu des Québécois était de 11 % sous la moyenne canadienne et, en 2006, l'écart est de 9 %.

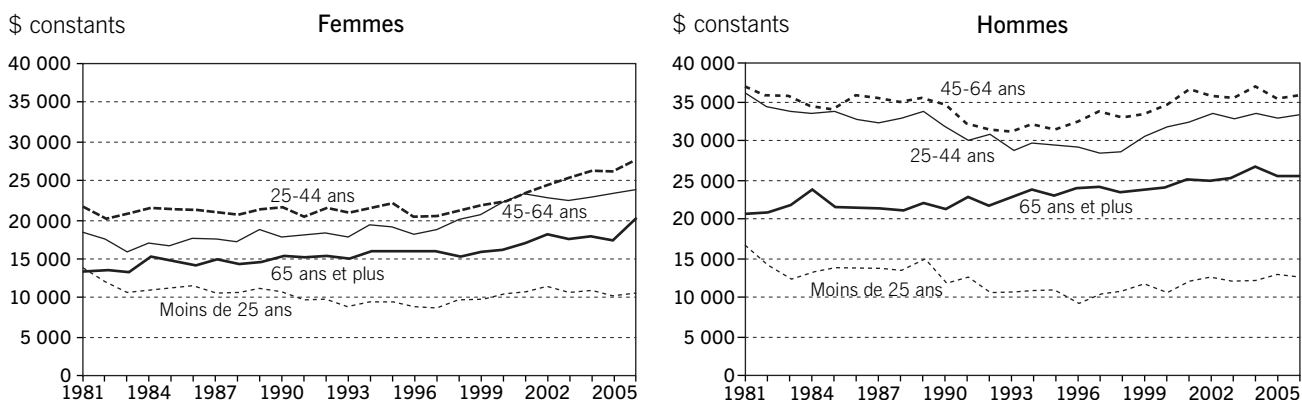
Revenu disponible

- Au Québec, en 2006, le revenu disponible des particuliers atteint 25 700 \$ comparativement à 20 631 \$ en 1981, soit une augmentation de 25 % en dollars constants. La hausse du revenu disponible est moindre que celle du revenu total (27 %); par contre, depuis 1993, le revenu disponible croît de 31 % par rapport à 28 % en ce qui a trait au revenu total.
- En Ontario, le revenu disponible augmente de 19 % entre 1981 et 2006, sensiblement moins qu'au Québec (25 %). Les périodes de baisse et de hausse successives y sont similaires en amplitude, sauf entre 1993 et 2006, quand le Québec connaît une meilleure performance que l'Ontario : 31 % comparativement à 19 %.
- Le revenu disponible demeure moindre au Québec qu'en Ontario ou qu'au Canada, soit de 14 % et de 10 % respectivement en 2006. En 1981, ces ratios sont de 18 % et de 12 %.

Revenu selon l'âge

Figure 5.5

Revenu disponible moyen des femmes et des hommes bénéficiaires d'un revenu, selon l'âge, Québec, 1981-2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
Compilation : Institut de la Statistique du Québec.

- En 2006, le revenu disponible des femmes correspond à 76 % de celui des hommes : 22 840 \$ par rapport à 30 244 \$. C'est une amélioration comparativement à 1981, quand le ratio est de 58 % et à 2000 (69 %). Ce rapprochement est dû à l'augmentation du revenu des femmes (29 %) au cours de cette période, car celui des hommes est à peu près le même en 2006 qu'en 1981.
- Chez les femmes, seules celles de moins de 25 ans connaissent une baisse du revenu disponible entre 1981 et 2006 (-23 %). En effet, en dollars constants de 2006, les femmes de ce groupe d'âge disposent d'un revenu de 13 689 \$ en 1981, tandis qu'il est de 10 552 \$ en 2006. Malgré tout, leur revenu est en forte hausse depuis 1997, car il progresse de 23 % entre cette année et 2006.
- Chez les hommes de moins de 25 ans, la baisse est légèrement supérieure (-24 %) entre 1981 et 2006, et la hausse est moins prononcée (21 %) entre 1997 et 2006 que chez les femmes. Ainsi, les femmes de moins de 25 ans disposent de 85 % du revenu des hommes du même groupe d'âge en 2006 par rapport à 83 % en 1981.
- C'est chez les 25-44 ans et les 45-64 ans que les revenus des particuliers sont les plus élevés. Toutefois, chez les femmes, celles de 25-44 ans ont le meilleur revenu, tandis que, chez les hommes, ce sont les 45-64 ans qui l'obtiennent. En 2006, chez les 25-44 ans, le revenu des femmes correspond à 84 % de celui des hommes, tandis que, chez les 45-64 ans, le ratio est de 67 %. C'est une amélioration par rapport à 1981, quand le revenu des femmes de ces deux groupes d'âge correspond respectivement à 60 % et à 50 % de celui des hommes. Les hommes de ces groupes d'âge voient leur revenu disponible varier de -9 % et de -3 % respectivement entre 1981 et 2006, tandis que, chez les femmes, ce revenu s'améliore plutôt de 29 % et de 30 %.
- Le revenu des 65 ans et plus augmente de 23 % chez les hommes et de 53 % chez les femmes entre 1981 et 2006. Ainsi, l'écart entre les sexes s'amenuise : de 64 % du revenu des hommes en 1981, le revenu des femmes passe à 80 % en 2006.

Revenu selon la scolarité

Le revenu d'emploi couvre autant les gains découlant d'un travail salarié que ceux qui proviennent d'un emploi autonome. Par ailleurs, les particuliers travaillant à temps complet sont âgés de 16 à 69 ans et ils travaillent toute l'année à temps complet, c'est-à-dire 30 heures et plus par semaine.

Figure 5.6a

Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes travaillant à temps complet toute l'année, selon la scolarité, Québec, 2006

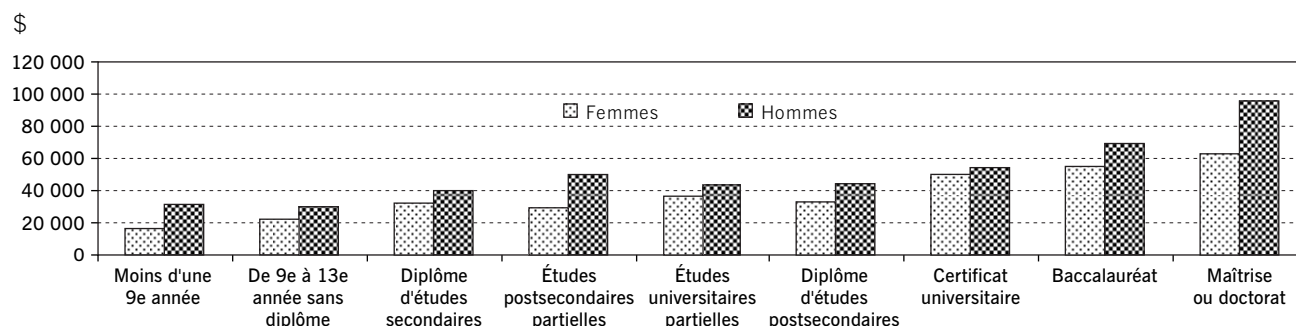
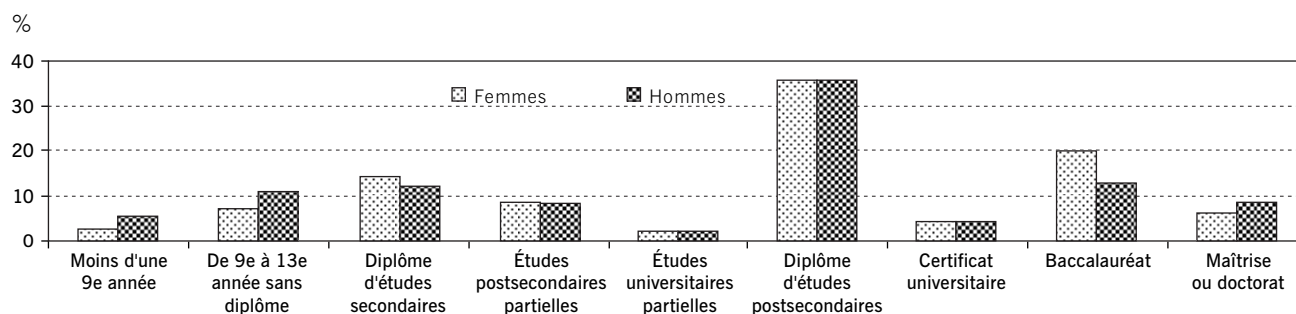


Figure 5.6b

Répartition des femmes et des hommes travaillant à temps complet toute l'année, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
 Compilation: Institut de la Statistique du Québec.

Revenu et patrimoine

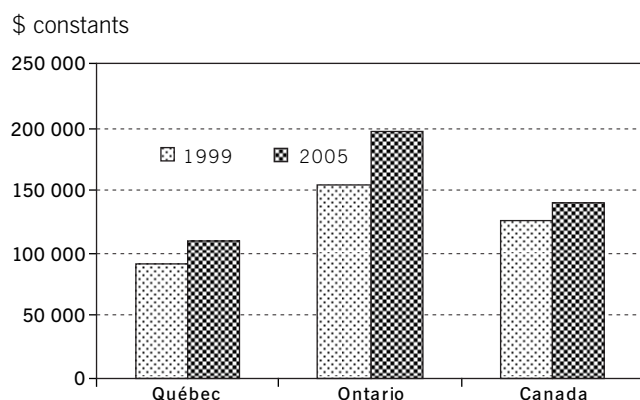
- En 2006, les travailleuses à temps complet gagnent 78 % du revenu des hommes ayant le même régime de travail : 38 425 \$ par rapport à 49 559 \$. C'est parmi les travailleurs titulaires d'un certificat universitaire que le revenu des femmes se rapproche le plus de celui des hommes, soit un ratio de 92 % (49 657 \$ et 54 125 \$); viennent ensuite ceux qui ont fait des études universitaires partielles (83 %), c'est-à-dire des revenus respectifs de 36 254 \$ et de 43 711 \$. Inversement, l'écart est le plus grand chez les femmes et les hommes ayant moins d'une 9e année; elles gagnent 53 % du revenu des hommes (16 700 \$ et 31 739 \$ respectivement).
- En 2006, le fait d'être titulaire d'un diplôme d'études secondaires par rapport à une scolarité de 9 à 13 ans sans diplôme permet aux femmes d'avoir un revenu de 49 % plus élevé et aux hommes, de 33 %. Un certificat universitaire par rapport à un diplôme d'études postsecondaires procure un revenu d'emploi de 50 % supérieur chez les femmes et de 23 % chez les hommes. Quant au baccalauréat, il améliore le revenu des femmes de 11 % et celui des hommes, de 28 % par rapport au certificat et, enfin, la maîtrise ou le doctorat assure un revenu supérieur de 13 % et de 39 % respectivement en regard du baccalauréat.
- Chez les travailleurs à temps complet, ce sont les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui sont les plus représentés : 36 % des travailleuses et des travailleurs, suivis des titulaires d'un baccalauréat : 20 % des femmes et 13 % des hommes. Par ailleurs, 14 % des femmes ont un diplôme d'études secondaires par rapport à 12 % des hommes parmi les travailleurs à temps complet. Enfin, 6 % des femmes sont titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat et 8 % des hommes chez ces travailleurs.

Patrimoine

Le patrimoine d'un ménage se définit comme la valeur totale de ses actifs moins ses dettes. On peut parler aussi de la richesse ou de la valeur nette du ménage. Les actifs regroupent les avoirs financiers, comme les dépôts dans les institutions financières, les obligations d'épargne ou les avoirs dans les régimes de retraite privés; les avoirs non financiers, dont la résidence principale, les autres biens immobiliers ou les véhicules; les capitaux propres dans une entreprise. Par ailleurs, les dettes comprennent les hypothèques, les marges de crédit et les différents prêts.

Patrimoine au Québec, en Ontario et au Canada

Figure 5.7
Patrimoine médian, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.
Compilation : Institut de la Statistique du Québec.

- La valeur nette ou patrimoine médian des unités familiales s'élève à 110 100 \$ au Québec en 2005, en hausse de 21 % par rapport à 1999, en dollars constants de 2005. Cela signifie que la moitié des unités détiennent un patrimoine supérieur à 110 100 \$ et l'autre moitié, un patrimoine inférieur à cette somme.
- En Ontario, avec un montant médian de 197 400 \$, le patrimoine est de beaucoup supérieur à celui du Québec. Par rapport à 1999, les unités familiales ontariennes ont vu leur patrimoine médian augmenter de 27 %.
- Au Canada, le patrimoine médian atteint 139 900 \$ en 2005, soit seulement 11 % de plus qu'en 1999.

Avoir et dette médians

Tableau 5.2

Avoirs médians¹ des unités familiales qui possèdent une telle composante, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005

	1999			2005		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
	\$					
Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés	54 307	60 739	57 589	57 500	67 500	69 750
REER et FERR	21 723	25 452	23 036	20 000	30 000	29 000
Régimes de retraite d'employeur	60 024	54 376	56 437	70 000	70 000	67 500
Autres régimes de retraite privés	()	11 569	9 214	()	10 000	9 750
Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés	3 887	6 247	5 471	4 075	8 250	6 300
Dépôts dans des institutions financières	2 744	3 471	2 995	2 800	4 200	3 700
Fonds mutuels, fonds de placement et fiducie de revenu	13 148	16 775	14 397	21 000	30 000	29 000
Capital-actions	11 433	11 569	11 230	12 000	10 000	13 000
Obligations d'épargne	4 002	3 471	2 995	4 750	2 500	2 900
Autres avoirs financiers	4 459	4 628	4 607	4 100	7 750	6 000
Avoirs non financiers	88 035	158 036	118 748	88 850	193 500	142 250
Résidence principale	108 615	185 108	143 972	140 000	230 000	180 000
Autres biens immobiliers	57 166	89 662	71 986	77 500	105 000	87 500
Véhicules	8 289	10 412	10 366	9 500	12 000	11 500
Autres avoirs non financiers	11 433	11 569	11 518	10 000	10 000	10 000
Capitaux propres dans l'entreprise	17 150	3 355	10 942	20 000	10 500	19 000
Avoirs	142 886	232 774	190 793	158 500	302 750	233 000

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. En dollars constants de 2005.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, les unités familiales affichent des avoirs médians de 158 500 \$ au Québec, de 302 750 \$ en Ontario et de 233 000 \$ au Canada. Par rapport à 1999, cela représente une hausse de 11 %, de 30 % et de 22 % respectivement.
- La résidence principale constitue le bien le plus important des ménages; sa valeur médiane s'élève à 140 000 \$ au Québec comparativement à 230 000 \$ en Ontario. Par rapport à 1999, cette valeur a augmenté davantage au Québec (29 %) qu'en Ontario (24 %). Les autres biens immobiliers suivent pour ce qui est de la valeur médiane et leur montant correspond à 77 500 \$ au Québec et à 105 000 \$ en Ontario, chez les unités qui possèdent un tel bien et, ici aussi, l'augmentation a été supérieure au Québec, de 36 % par rapport à 17 % en Ontario. La différence entre la valeur de tous ces biens non financiers explique en bonne partie l'écart entre les avoirs totaux des deux provinces.
- Les avoirs dans les régimes de retraite privés viennent au troisième rang, soit des valeurs médianes de 57 500 \$ au Québec et de 67 500 \$ en Ontario en 2005. Les régimes de retraite d'employeur entrent dans cette catégorie et ont une valeur médiane identique dans les deux provinces (70 000 \$).
- Tout comme en 1999, les capitaux propres dans une entreprise offrent une valeur médiane supérieure au Québec qu'en Ontario ou qu'au Canada. Cette valeur est de 20 000 \$ au Québec, de 10 500 \$ en Ontario et de 19 000 \$ au Canada, en 2005.
- La valeur médiane du capital-actions est aussi supérieure au Québec comparativement à l'Ontario, mais demeure plus élevée au Canada, et celle des obligations d'épargne est plus importante au Québec.

Tableau 5.3

Dettes médianes¹ des unités familiales pourvues de cette composante, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005

	1999			2005		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
	\$					
Hypothèques	60 024	98 339	77 745	65 000	105 000	80 000
Hypothèques résidence principale	57 166	95 446	77 745	62 500	105 000	77 500
Hypothèques autres biens immobiliers	65 741	69 416	69 107	60 000	95 000	80 000
Marge de crédit et carte de crédit	2 115	3 702	3 139	2 800	8 125	5 750
Marge de crédit	3 430	8 966	6 047	4 000	10 000	8 750
Carte de crédit et crédit à tempérament	1 429	2 314	2 073	1 900	2 700	2 600
Prêts étudiants	7 432	9 255	8 350	6 250	9 500	9 500
Prêts automobiles	9 147	10 702	10 654	10 000	12 000	12 500
Autres dettes	4 459	4 743	4 607	4 100	8 250	7 250
Dettes	24 867	43 963	33 402	23 500	66 675	46 000

1. En dollars constants de 2005.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Tout comme dans le cas des avoirs, la valeur médiane des dettes est supérieure en Ontario (66 675 \$) par rapport au Québec (23 500 \$) ou au Canada (46 000 \$). Par rapport à 1999, la dette médiane au Québec a diminué de 6 %, tandis qu'elle a augmenté considérablement en Ontario (52 %) et au Canada (38 %).
- L'hypothèque sur la résidence principale représente la dette médiane la plus élevée chez les unités familiales québécoises et ontariennes, soit une valeur respective de 62 500 \$ et de 105 000 \$, en hausse de 9 % et de 10 % par rapport à 1999.
- L'hypothèque sur les autres biens immobiliers suit de près avec une valeur médiane de 60 000 \$ au Québec et de 95 000 \$ en Ontario; au Québec, il s'agit d'une baisse de 9 % par rapport à 1999, tandis qu'en Ontario, cette dette est en hausse de 37 %.
- La valeur médiane des prêts automobiles suit en importance : elle s'établit à 10 000 \$ au Québec et à 12 000 \$ en Ontario. Quant aux prêts étudiants, leur valeur médiane est de 6 250 \$ et de 9 500 \$, respectivement dans les deux provinces.
- La valeur médiane de la marge de crédit et des cartes de crédit est celle qui affiche la différence la plus forte entre le Québec et l'Ontario, soit près de trois fois plus dans cette dernière province, soit des sommes respectives de 2 800 \$ et de 8 125 \$.

Composition de l'avoir et de la dette

Tableau 5.4

Composition de l'avoir de toutes les unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005

	1999			2005		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
	%					
Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés	33,6	29,9	29,6	36,1	27,9	29,0
REER et FERR	12,0	12,3	11,8	10,1	9,5	10,2
Régimes de retraite d'employeur	21,4	17,3	17,5	25,9	17,7	18,4
Autres régimes de retraite privés	0,3	0,4	0,3	0,1	0,7	0,4
Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés	11,0	12,7	11,9	10,4	9,8	10,4
Dépôts dans des institutions financières	4,5	5,0	4,6	4,1	4,7	4,2
Fonds mutuels, fonds de placement et fiducie de revenu	1,7	2,7	2,3	1,7	1,9	2,4
Capital-actions	3,3	3,5	3,4	2,6	1,5	2,1
Obligations d'épargne	0,6	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6
Autres avoires financiers	1,0	0,7	0,9	1,2	1,1	1,0
Avoirs non financiers	43,6	50,8	48,9	46,4	52,3	50,1
Résidence principale	26,3	34,8	32,1	28,7	36,6	33,5
Autres biens immobiliers	6,9	6,6	6,7	8,9	8,5	8,5
Véhicules	3,6	3,2	3,6	3,0	2,6	3,0
Autres avoires non financiers	6,8	6,2	6,5	5,8	4,6	5,1
Capitaux propres dans l'entreprise	11,7	6,6	9,6	7,2	9,9	10,5
Avoirs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, au Québec, les avoires non financiers comptent pour 46 % des actifs des unités familiales, en hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 1999. C'est la résidence principale qui constitue la composante majeure de ces avoires, soit une part de 29 % des avoires totaux des unités familiales, c'est-à-dire une augmentation de 2 points par rapport à 1999. La part des autres biens immobiliers a aussi augmenté, tandis que les véhicules et les autres avoires non financiers reculent légèrement.
- En Ontario, la part dévolue aux avoires non financiers est plus considérable, car elle atteint 52 %. En effet, la résidence principale représente 37 % des avoires chez les familles ontariennes. C'est ce qui explique que la proportion des avoires non financiers soit supérieure en Ontario, car les autres éléments représentent une proportion moindre des actifs.
- Parmi les avoires financiers, ceux des régimes de retraite privés sont les plus importants. En 2005, ils représentent 36 % des avoires au Québec, comparativement à 28 % en Ontario et à 29 % au Canada. Au Québec, cette part est en hausse de 3 points par rapport à 1999, contrairement à l'Ontario où elle est en baisse de 2 points.
- Les avoires financiers hors des régimes de retraite privés constituent 10 % des actifs, tant au Québec qu'en Ontario ou qu'au Canada. Les dépôts dans les institutions financières sont les plus importants : 4 % au Québec, 5 % en Ontario et 4 % au Canada.
- En 2005, au Québec, la proportion des avoires détenus dans les capitaux propres d'une entreprise (7 %) a chuté de 5 points de pourcentage par rapport à 1999, ce qui le place après l'Ontario (10 %) et le Canada (11 %).

Tableau 5.5

Composition de la dette de toutes les unités familiales, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005

	1999			2005		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
	%					
Hypothèques	77,4	79,0	77,5	74,9	76,1	75,3
Hypothèques résidence principale	61,5	70,6	67,1	60,5	68,0	63,9
Hypothèques autres biens immobiliers	15,9	8,4	10,5	14,4	8,1	11,3
Marge de crédit et carte de crédit	6,8	9,4	8,7	10,1	14,3	12,4
Marge de crédit	4,1	6,2	5,6	6,0	11,1	9,0
Carte de crédit et crédit à tempérament	2,6	3,2	3,2	4,1	3,2	3,4
Prêts étudiants	3,5	3,4	3,3	2,8	2,1	2,6
Prêts automobiles	7,6	5,3	6,5	8,7	5,1	6,1
Autres dettes	4,7	2,8	3,9	3,6	2,4	3,7
Dettes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- L'hypothèque sur la résidence constitue la dette principale des unités familiales. Au Québec, en 2005, elle représente 61 % de toutes les dettes, légèrement inférieure à 1999 (62 %). Suivent loin derrière les hypothèques sur les autres biens immobiliers (14 %), en baisse de 2 points par rapport à 1999, la marge de crédit et les cartes de crédit (10 %), en hausse de 3 points, et les prêts automobiles (9 %), avec un point de plus qu'en 1999.
- En Ontario, la proportion consacrée à l'hypothèque sur la résidence principale (68 %) est supérieure à celle qu'on observe au Québec, de même que celle qui est allouée à la marge de crédit et aux cartes de crédit (14 %). Par ailleurs, les hypothèques sur les autres biens immobiliers ne représentent que 8 % des dettes des unités familiales ontariennes et les prêts automobiles, 5 %.

Proportion d'unités possédantes

Tableau 5.6

Proportion des unités familiales possédant des avoirs, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005

	1999			2005		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
	%					
Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés	67,9	74,8	71,1	69,7	73,5	70,5
REER et FERR	56,2	63,7	59,8	54,4	62,4	57,7
Régimes de retraite d'employeur	45,8	50,6	47,3	50,7	49,7	48,6
Autres régimes de retraite privés	()	4,6	3,8	()	4,1	3,2
Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés	90,7	91,7	90,2	88,9	91,0	89,4
Dépôts dans des institutions financières	89,4	89,6	87,9	86,2	89,4	87,0
Fonds mutuels, fonds de placement et fiducie de revenu	9,6	16,3	14,2	8,2	14,0	12,3
Capital-actions	8,4	12,5	11,2	10,0	11,2	10,5
Obligations d'épargne	10,4	16,3	14,4	6,6	11,1	10,4
Autres avoirs financiers	8,7	13,1	12,6	14,0	18,7	17,0
Avoirs non financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Résidence principale	55,3	60,5	60,4	53,8	65,5	61,9
Autres biens immobiliers	16,8	16,3	16,5	15,0	15,3	16,1
Véhicules	72,8	76,7	77,2	69,6	75,8	75,4
Autres avoirs non financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Capitaux propres dans l'entreprise	14,4	19,6	18,7	11,1	18,9	16,6
Avoirs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, 70 % des unités familiales québécoises possèdent un avoir financier dans les régimes de retraite privés, comparativement à 68 % en 1999. Les REER et les FERR sont plus courants que les régimes de retraite d'employeur : 54 % et 51 % respectivement. Une plus forte proportion d'unités possède un régime de retraite d'employeur par rapport à 1999 (5 points), tandis que les REER et les FERR sont en baisse (2 points).
- La proportion d'unités familiales possédant des avoirs financiers autres qu'une participation à un régime de retraite s'élève à 89 % au Québec, à 91 % en Ontario et à 89 % au Canada. Ces proportions sont en légère baisse par rapport à 1999. Parmi ces avoirs, les dépôts dans les institutions financières sont les plus courants, affichant des proportions de 86 % au Québec, de 89 % en Ontario et de 87 % au Canada.
- En Ontario, ce sont 74 % des unités qui possèdent un avoir financier dans les régimes de retraite privés. Tant les REER et les FERR que les régimes de retraite d'employeur ont vu leur pourcentage de possession diminuer entre 1999 et 2005 de un point chacun, et ils se situent à 62 % et à 50 % respectivement.

- Toutes les unités familiales possèdent au moins un avoir non financier. En 2005, au Québec, 54 % des unités familiales ont investi dans une résidence principale, tandis qu'en Ontario cette proportion atteint 66 % et 62 % au Canada. Par ailleurs, seulement 15 % des unités familiales possèdent un bien immobilier autre que la résidence principale (le plus souvent, une maison secondaire ou de villégiature ou un bien locatif) au Québec et en Ontario, comparativement à 16 % au Canada.
- Parmi les avoirs non financiers, les véhicules sont les plus répandus, après les autres avoirs non financiers (entre autres le contenu de la résidence principale et les objets de collection) qui sont le lot de toutes les unités familiales. Au Québec, 70 % des unités possèdent des avoirs sous forme de véhicules, 76 % en Ontario et 75 % au Canada.

Tableau 5.7

Proportion des unités familiales ayant des dettes, Québec, Ontario et Canada, 1999 et 2005

	1999			2005		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
	%					
Hypothèques	32,6	36,2	35,1	32,6	40,2	36,5
Hypothèques résidence principale	29,9	34,1	32,7	29,7	38,5	34,1
Hypothèques autres biens immobiliers	5,2	4,5	4,7	4,9	3,8	4,7
Marge de crédit et carte de crédit	41,2	46,8	45,1	50,3	51,2	49,2
Marge de crédit	15,8	16,1	15,9	20,1	30,2	24,9
Carte de crédit et crédit à tempérament	33,8	39,9	38,5	42,8	38,4	39,3
Prêts étudiants	11,9	12,2	11,8	11,3	11,6	11,8
Prêts automobiles	21,1	19,4	21,2	27,3	25,6	25,8
Autres dettes	15,4	13,9	16,3	16,3	11,3	14,1
Dettes	65,0	68,0	68,0	68,9	70,9	69,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, 69 % des unités familiales québécoises ou canadiennes ont déclaré avoir une dette, soit une proportion légèrement inférieure à celle de l'Ontario, qui s'élève à 71 %. Ces proportions sont en hausse par rapport à 1999 de 4 points dans le cas du Québec, de 3 points dans celui de l'Ontario et de un point au Canada.
- La dette la plus courante se rattache à la carte de crédit ou au crédit à tempérament que détiennent 43 % des unités familiales au Québec, 38 % en Ontario et 39 % au Canada. Au Québec, ce mode de financement a considérablement augmenté, puisqu'en 1999, seulement 34 % des unités affichaient une telle dette, contrairement à l'Ontario, où cette proportion était supérieure en 1999 (40 %).
- L'hypothèque sur la résidence principale fait partie des dettes de 30 % des unités familiales au Québec, de 39 % en Ontario et de 34 % au Canada. Tandis que cette proportion est demeurée stable au Québec entre 1999 et 2005, elle est en hausse en Ontario et au Canada.
- L'hypothèque sur les autres biens immobiliers n'est le lot que de 5 % des unités familiales au Québec et au Canada et de 4 % en Ontario. Ces proportions sont à peu près les mêmes qu'en 1999.
- La proportion de ménages ayant contracté un prêt automobile est à la hausse au Québec, passant de 21 % à 27 % entre 1999 et 2005. La situation est la même en Ontario, soit des taux passant de 19 % à 26 %, et au Canada. de 21 % à 26 %.

Patrimoine selon l'âge et la scolarité

Tableau 5.8

Patrimoine moyen et médian des unités familiales, selon l'âge et la scolarité du soutien économique principal, Québec, 2005

	Patrimoine moyen			Patrimoine médian		
	Sans diplôme universitaire	Avec diplôme universitaire	Total	Sans diplôme universitaire	Avec diplôme universitaire	Total
	\$					
Moins de 25 ans	22 314	()	26 630	952	()	1 325
25-34 ans	57 080	138 150	83 408	15 885	57 725	30 900
35-44 ans	168 447	343 856	214 777	52 800	208 000	79 500
45-54 ans	253 168	767 075	373 784	127 150	407 000	172 950
55-64 ans	403 300	852 717	525 597	239 500	670 525	368 000
65 ans et plus	283 072	725 334	323 925	146 100	627 601	170 500
65-74 ans	343 620	()	396 853	228 000	()	244 500
75 ans et plus	203 237	()	223 266	123 500	()	124 450
Total	216 307	497 147	280 198	83 250	70,9	110 100

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, le patrimoine moyen et le patrimoine médian augmentent avec l'âge jusqu'à 55-64 ans et ils diminuent ensuite. Relativement faible chez les plus jeunes, le patrimoine des 25-34 ans est considérablement plus élevé : entre les moins de 25 ans et le groupe d'âge suivant, le patrimoine moyen triple et le médian est multiplié par 23.
- La différence entre le patrimoine moyen des 25-34 ans et celui des 35-44 ans est aussi très forte – il est plus du double, soit 2,6 –, tandis qu'entre les 35-44 ans et les 45-54 ans, il est de 74 % supérieur. Par ailleurs, entre les 45-54 ans et les 55-64 ans, il n'augmente plus que de 41 %, et diminue de 25 % et de 44 % entre les groupes suivants.
- La hausse du patrimoine médian entre les 25-34 ans et les 35-44 ans est moins prononcée qu'entre les groupes précédents, mais se compare à celle du patrimoine moyen, car il est multiplié par 2,6. Entre les 35-44 ans et les 45-54 ans, de même que par rapport au groupe d'âge suivant, le patrimoine médian double. Il diminue ensuite de 34 % entre les 55-64 ans et les 65-74 ans et, enfin, de 49 % chez les 75 ans et plus.
- Le patrimoine moyen varie de 26 630 \$ chez les moins de 25 ans à 525 597 \$ chez les 55-64 ans, tandis que leur patrimoine médian respectif s'élève à 1 325 \$ et à 368 000 \$.
- La différence entre le patrimoine des diplômés universitaires et celui des autres est de taille. En effet, le patrimoine moyen est au moins deux fois supérieur chez les diplômés des groupes d'âge dont l'échantillon permet la publication des résultats. Il est même trois fois supérieur chez les 45-54 ans (253 168 \$ comparativement à 767 075 \$).
- Le patrimoine médian des diplômés universitaires est de trois à quatre fois plus élevé que celui des non-diplômés selon les groupes d'âge. Chez les 65 ans et plus, il est de 4,3 fois supérieur (146 100 \$ par rapport à 627 601 \$).

Patrimoine selon le type de familles

Tableau 5.9

Patrimoine moyen et médian des unités familiales, selon le type de familles, Québec, 2005

	Patrimoine moyen	Patrimoine médian
	\$	
Personne seule	143 830	33 550
Moins de 65 ans	125 064	20 250
65 ans et plus	200 434	115 000
Couple sans enfants	485 406	280 000
Couple avec enfants	306 961	153 850
Avec enfants de moins de 18 ans	259 630	145 700
Avec enfants de 18 ans et plus	()	()
Famille monoparentale	55 301	5 175
Autres familles	224 162	88 801
Total	280 198	110 100

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le patrimoine varie considérablement selon le type de familles. Les familles monoparentales détiennent l'avoir net le plus faible, soit une valeur moyenne de 55 301 \$ et une valeur médiane de seulement 5 175 \$.
- Les couples sans enfants possèdent le patrimoine le plus élevé en moyenne (485 406 \$), ce qui représente trois fois celui des personnes seules. La valeur médiane est de 280 000 \$, soit huit fois celle des personnes seules.
- Les personnes seules suivent avec un patrimoine moyen de 143 830 \$ et une valeur médiane de 33 550 \$. Selon qu'elles sont âgées ou non, leur patrimoine médian diffère considérablement : 115 000 \$ par rapport à 20 250 \$.
- Quant aux couples avec enfants, leur patrimoine moyen s'élève à 306 961 \$, ce qui correspond à six fois celui des familles monoparentales. Leur valeur nette médiane, à 153 850 \$, représente 30 fois celle des familles monoparentales.

Faible revenu et inégalité

par Sylvie Jean

Constatations principales

- En 2006, le taux de faible revenu après impôt des personnes est plus élevé au Québec (12,0 %) qu'en Ontario (10,5 %). On observe cet écart en faveur de l'Ontario chez tous les groupes d'âge sauf chez les enfants de moins de 16 ans et chez les 25-49 ans, pour lesquels les taux sont inférieurs au Québec. C'est chez les personnes âgées de 65 ans et plus que la différence est la plus forte; en effet, le taux de faible revenu est près de trois fois plus élevé au Québec qu'en Ontario.
- L'ampleur du faible revenu est relativement moins importante au Québec qu'en Ontario. Parmi les personnes à faible revenu, celles de 65 ans et plus ont le revenu moyen qui se rapproche le plus du seuil, suivies des enfants de moins de 16 ans.
- En 2006, en l'absence de tout transfert gouvernemental, le taux de faible revenu serait beaucoup plus élevé qu'il ne l'est en réalité, particulièrement chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Leur taux de faible revenu calculé avant et après transfert passe de 67,9 % à 7,7 % au Québec – une baisse de 89 % – et de 46,8 % à 2,9 % en Ontario (– 94 %).
- Au Québec, le taux de faible revenu des personnes qui n'ont aucun diplôme est plus de deux fois supérieur à celui des diplômés universitaires : 12,3 % comparativement à 5,3 % en moyenne de 1996 à 2006. Chez les personnes n'ayant pas d'emploi, il est quatre fois supérieur à celui des personnes ayant un emploi, soit 18,0 % et 4,5 % respectivement.
- Les personnes seules de moins de 65 ans ont le taux de faible revenu le plus élevé selon le type de familles : 31,6 % en moyenne de 1996 à 2006. Les personnes âgées, qu'elles soient en couple ou vivent seules, ont maintenu les taux les plus bas durant la période, soit 2,0 % et 3,8 % respectivement.
- En 2006, 7,9 % des Québécois sont à faible revenu et l'ont été aussi pendant au moins deux des trois années précédentes, comparativement à 6,5 % des Ontariens et 7,7 % des Canadiens.
- L'inégalité du revenu est plus faible au Québec qu'en Ontario. Les personnes faisant partie du quintile inférieur y possèdent une plus forte part du revenu disponible et celles du quintile supérieur, une plus faible part. De plus, le coefficient de Gini est inférieur au Québec, ce qui confirme une inégalité plus faible au Québec.

Introduction

Le manque de revenu est la source de nombreux problèmes. Ceux qui sont liés à la santé étant particulièrement bien documentés, on sait que les personnes pauvres sont en moyenne plus malades et que leur espérance de vie plus faible. L'insuffisance de revenu engendre aussi des problèmes liés au logement, à l'alimentation ou à l'intégration sociale. La précarité monétaire nuit ainsi au développement des personnes et elle empêche une participation pleine et entière à la vie sociale, ce qui se répercute sur la collectivité.

La mesure de la pauvreté peut prendre de nombreuses formes; nous nous limiterons ici à mesurer la pauvreté monétaire relative plutôt qu'absolue. Ce que l'on considère comme un niveau de vie acceptable dans un pays dépend en grande partie du niveau de développement social et économique de sa population. Ainsi, l'incidence du faible revenu est estimée à partir de la mesure de faible revenu (MFR) après impôt. Cette mesure est basée sur la demie du revenu médian après impôt des unités familiales ajusté pour tenir compte de la taille de la famille.

Une famille est à faible revenu si son revenu après impôt, divisé par la taille ajustée de la famille, est inférieur à la moitié du revenu médian après impôt ajusté pour toutes les familles. Par ailleurs, une personne est à faible revenu si la famille dont elle fait partie est à faible revenu.

On entend par « unités familiales » les familles économiques et les personnes seules. Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes et plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, alliance ou adoption, ou qui vivent en union libre. Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté.

Les données proviennent de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), menée par Statistique Canada. Depuis 1996, les fichiers de l'EDTR permettent l'analyse transversale des revenus des ménages sur une base annuelle. En 2006, la taille de l'échantillon de l'EDTR est de 70 224 personnes, ce qui représente 31 853 340 personnes au Canada. L'échantillon est de 13 272 au Québec, ce qui correspond à 7 502 885 personnes.

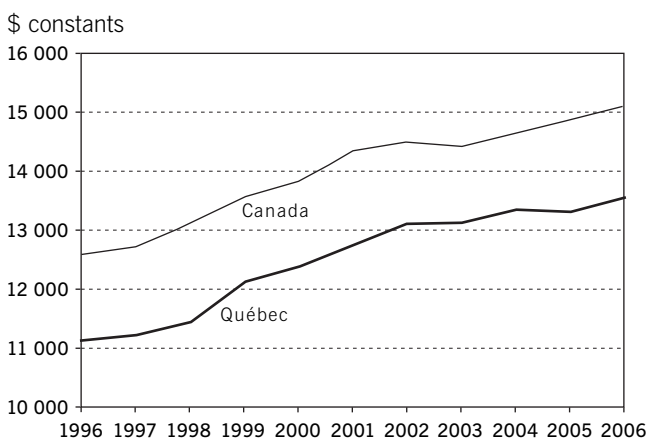
Faible revenu

Les seuils de faible revenu au Québec et au Canada

Le seuil de faible revenu utilisé ici correspond à la demie du revenu médian après impôt ajusté en fonction d'une échelle d'équivalence. Le revenu est celui des unités familiales selon le concept de famille économique.

En ce qui concerne les comparaisons interprovinciales, il s'agira du revenu médian canadien plutôt que de celui de chacune des provinces, car nous voulons situer les provinces les unes par rapport aux autres et non connaître la répartition du revenu à l'intérieur de chaque province. Par ailleurs, lorsque les données portent uniquement sur le Québec, le seuil sera basé sur le revenu médian québécois.

Figure 6.1
Seuils de faible revenu après impôt pour une personne seule, 1996-2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, le seuil de faible revenu après impôt d'une personne seule s'établit à 13 551 \$ et à 15 179 \$ selon qu'il est basé sur le revenu médian québécois ou canadien. Le seuil canadien est donc supérieur de 12 % à celui du Québec.
- Pour obtenir le seuil de faible revenu pour d'autres tailles de famille, on doit multiplier le seuil par l'échelle d'équivalence. Ici, la personne la plus âgée a un poids de 1, la personne suivante en âge et tous les autres membres de la famille de 16 ans et plus ont un poids de 0,4, et tous les autres membres de la famille de moins de 16 ans en ont un de 0,3. Ainsi, un couple sans enfants a un seuil de faible revenu qui correspond à 1,4 fois le seuil d'une personne seule. Une famille monoparentale avec deux enfants de moins de 16 ans ou un couple avec un enfant de moins de 16 ans ont un seuil de 1,7 fois celui de la personne seule. Pour un couple avec deux enfants, on multiplie le seuil par 2.
- En 1998, l'écart entre les seuils a atteint un sommet à 15 %, tandis qu'en 2003, il n'était que de 10 %, moment où les seuils étaient les plus rapprochés.
- Entre 1996 et 2006, le seuil de faible revenu basé sur le revenu médian après impôt québécois a augmenté de 21 %, passant de 11 166 \$ à 13 551 \$. Celui qui est basé sur le revenu médian canadien a augmenté de 20 % (12 629 \$ comparativement à 15 179 \$).

Les taux de faible revenu au Québec, en Ontario et au Canada

Une personne est à faible revenu si le revenu de la famille dont elle fait partie est inférieur au seuil. Le taux de faible revenu correspond alors au pourcentage de personnes faisant partie d'une unité à faible revenu.

Tableau 6.1

Taux de faible revenu après impôt des personnes¹, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006

	Québec		Ontario		Canada	
	Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux
	n	%	n	%	n	%
Total	900 030	12,0	1 320 075	10,5	3 621 222	11,4
Moins de 16 ans	137 536	10,4	312 842	13,0	775 456	13,1
16-24 ans	147 246	17,5	203 949	13,3	615 429	15,8
25-49 ans	292 471	10,5	520 471	10,9	1 289 038	10,8
50-64 ans	244 735	15,8	237 112	10,5	737 628	12,1
65 ans et plus	78 043	7,7	45 702	2,9	203 671	5,0
Hommes	415 488	11,2	627 768	10,1	1 712 760	10,8
Moins de 16 ans	68 057	10,1	162 706	12,8	396 915	12,9
16-24 ans	73 442	17,1	101 173	13,2	309 304	15,6
25-49 ans	149 131	10,6	246 526	10,4	623 031	10,5
50-64 ans	104 042	13,7	101 075	9,2	323 592	10,8
65 ans et plus	20 817	4,7	16 287	2,3	59 917	3,3
Femmes	484 542	12,8	692 308	11,0	1 908 462	11,9
Moins de 16 ans	69 479	10,6	150 135	13,2	378 541	13,4
16-24 ans	73 804	18,0	102 775	13,4	306 125	15,9
25-49 ans	143 340	10,4	273 944	11,5	666 007	11,2
50-64 ans	140 693	17,8	136 037	11,8	414 036	13,3
65 ans et plus	57 226	10,1	29 415	3,4	143 753	6,4

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

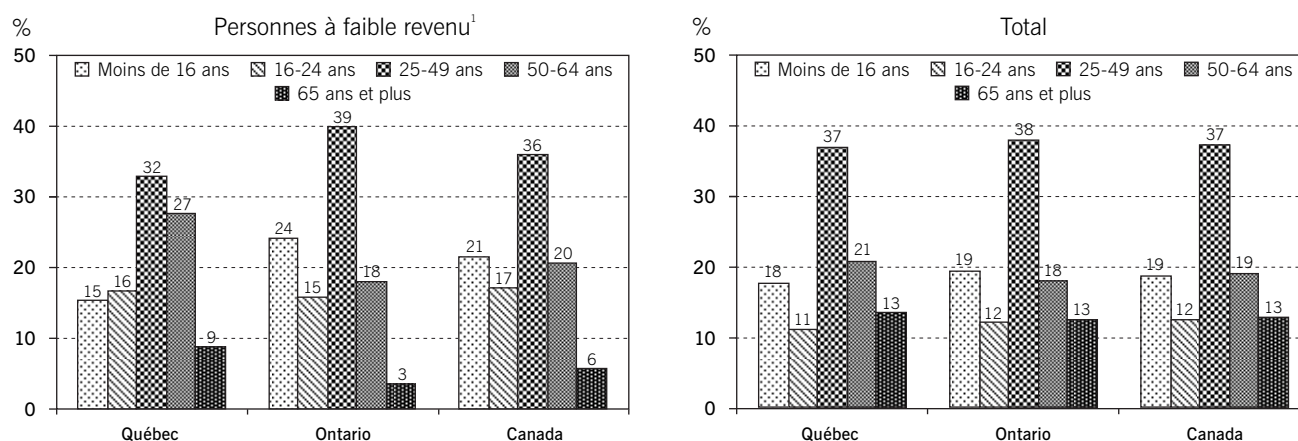
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Faible revenu et inégalité

- En 2006, le taux de faible revenu des personnes est plus élevé au Québec (12,0 %) qu'en Ontario (10,5 %), mais offre moins de différence avec le Canada (11,4 %).
- Chez les hommes, l'écart est moindre entre le Québec et l'Ontario, soit des taux respectifs de 11,2 % et de 10,1 %, de même qu'avec le Canada (10,8 %).
- Chez les femmes, par contre, les différences sont plus fortes. Au Québec, 12,8 % des femmes sont à faible revenu comparativement à 11,0 % en Ontario et à 11,9 % au Canada.
- Selon l'âge, on observe des différences marquées entre le Québec et l'Ontario. Le taux de faible revenu des enfants de moins de 16 ans est inférieur au Québec (10,4 % comparativement à 13,0 %), tout comme celui des personnes de 25 à 49 ans (10,5 % comparativement à 10,9 %). Par contre, les personnes de 65 ans et plus affichent un taux de faible revenu près de trois fois supérieur au Québec (7,7 % comparativement à 2,9 %). Chez ces dernières, les femmes sont encore plus touchées, affichant des taux trois fois plus élevés au Québec qu'en Ontario (10,1 % et 3,4 % respectivement) en 2006.

Figure 6.2

Répartition des personnes selon l'âge, Québec, Ontario et Canada, 2006



1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

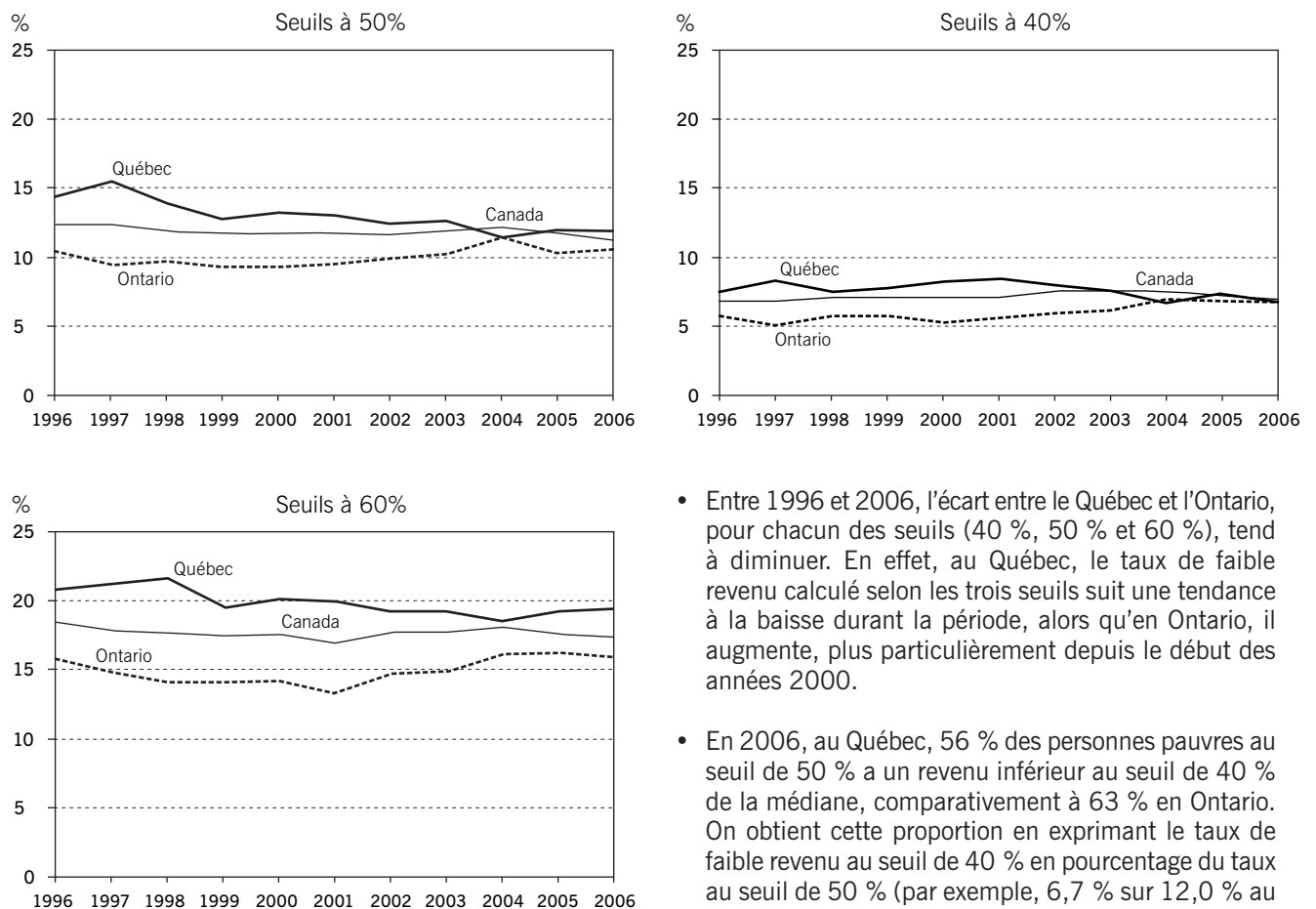
- Malgré des taux de faible revenu relativement bas, les 25-49 ans constituent environ le tiers des personnes en situation de pauvreté, et ce, en raison de leur forte représentation dans la population totale. Au Québec, ils forment 32 % des personnes à faible revenu comparativement à 37 % de toutes les personnes, tandis qu'en Ontario, à peu près la même proportion de personnes de 25 à 49 ans sont à faible revenu que dans la population, soit 39 % et 38 %.
- Les personnes âgées forment le groupe le moins important en proportion chez les faibles revenus; toutefois, au Québec, elles sont trois fois plus représentées qu'en Ontario, soit 9 % et 3 % respectivement.
- Une autre différence importante entre le Québec et l'Ontario a trait à la part que représentent les enfants de moins de 16 ans chez les personnes à faible revenu. Au Québec, les enfants constituent 15 % de la population à faible revenu, ce qui est moins que leur représentation dans la population totale (18 %), contrairement à l'Ontario dont le pourcentage d'enfants à faible revenu est beaucoup plus élevé (24 % et 19 %).

Dispersion autour du seuil de faible revenu

Le choix du seuil à 50 % du revenu médian est arbitraire. Afin de mesurer la sensibilité du taux au seuil, deux autres seuils ont été retenus : 40 % et 60 %. Cet indicateur donne un premier aperçu de l'intensité du faible revenu.

Figure 6.3

Taux de faible revenu après impôt des personnes¹ selon des seuils différents, Québec, Ontario et Canada, 1996-2006



1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1996 et 2006, l'écart entre le Québec et l'Ontario, pour chacun des seuils (40 %, 50 % et 60 %), tend à diminuer. En effet, au Québec, le taux de faible revenu calculé selon les trois seuils suit une tendance à la baisse durant la période, alors qu'en Ontario, il augmente, plus particulièrement depuis le début des années 2000.
- En 2006, au Québec, 56 % des personnes pauvres au seuil de 50 % a un revenu inférieur au seuil de 40 % de la médiane, comparativement à 63 % en Ontario. On obtient cette proportion en exprimant le taux de faible revenu au seuil de 40 % en pourcentage du taux au seuil de 50 % (par exemple, 6,7 % sur 12,0 % au Québec). Puisqu'une plus forte proportion de personnes à faible revenu selon la définition standard a un revenu ajusté inférieur au seuil de 40 % en Ontario qu'au Québec, inversement une plus forte proportion de personnes a un revenu compris entre 40 % et 50 % du revenu médian ajusté au Québec qu'en Ontario et se situe juste sous le seuil de 50 %.
- En 2006, la proportion des personnes sous le seuil de 60 % de la médiane correspond à 162 % et à 153 % du taux standard, respectivement au Québec et en Ontario. Ainsi, une plus forte proportion de personnes se situe juste au-dessus du seuil de 50 % au Québec qu'en Ontario.

Faible revenu et inégalité

•

L'ampleur du faible revenu

L'ampleur du faible revenu permet de mesurer l'éloignement par rapport au seuil du revenu des personnes à faible revenu. Il s'agit de la différence entre le revenu et le seuil de faible revenu exprimée en pourcentage du seuil. Par exemple, si l'ampleur du faible revenu est de 20 %, cela signifie que la personne vit dans une unité dont le revenu est de 20 % inférieur au seuil.

Tableau 6.2

Ampleur du faible revenu après impôt des personnes¹, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006

	Québec	Ontario	Canada
	%		
Total	28,5	32,8	32,5
Moins de 16 ans	19,5	26,9	26,6
16-24 ans	32,4	38,7	37,1
25-49 ans	32,5	32,9	34,2
50-64 ans	32,6	36,8	36,7
65 ans et plus	9,7	24,1	15,4
Hommes	32,8	34,4	34,9
Moins de 16 ans	20,5	27,9	28,2
16-24 ans	35,9	41,3	38,4
25-49 ans	37,1	34,4	37,3
50-64 ans	36,2	39,1	38,1
65 ans et plus	13,0	26,9	18,5
Femmes	24,9	31,3	30,4
Moins de 16 ans	18,5	25,8	25,0
16-24 ans	28,8	36,1	35,8
25-49 ans	27,7	31,6	31,2
50-64 ans	29,9	35,1	35,7
65 ans et plus	8,5	22,5	14,1

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, l'ampleur du faible revenu est relativement moins importante au Québec (29 %) qu'en Ontario (33 %). Cette différence s'observe surtout chez les femmes, chez qui l'ampleur est beaucoup moindre au Québec, soit 25 % et 31 % respectivement. Chez les hommes, il y a peu de différence entre les provinces : 33 % au Québec et 34 % en Ontario.
- L'ampleur est la moins forte chez les personnes âgées, soit 10 % au Québec, tandis qu'en Ontario, même si ce pourcentage est moindre que chez les autres groupes d'âge, il demeure relativement élevé à 24 %. Ainsi, parmi les personnes à faible revenu, celles de 65 ans et plus ont le revenu moyen qui se rapproche le plus du seuil. Suivent les enfants de moins de 16 ans, chez qui l'ampleur est de 20 % au Québec et de 27 % en Ontario.

L'effet des transferts sociaux

La comparaison des taux de faible revenu standard (tableau 6.1) avec une situation hypothétique où les transferts sociaux n'existeraient pas permet d'étudier l'effet redistributif de ces transferts. Pour ce faire, un taux de faible revenu est calculé sur la base du revenu après impôt et avant transfert, c'est-à-dire avant tous les transferts gouvernementaux. Un deuxième taux de faible revenu avant transfert est calculé en excluant tous les transferts sauf ceux qui se rapportent aux pensions (prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada et du programme de la sécurité de la vieillesse, y compris la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément du revenu garanti).

Tableau 6.3

Taux de faible revenu après impôt et avant transfert¹, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006

	Québec		Ontario		Canada	
	Avant tous les transferts	Incluant les pensions	Avant tous les transferts	Incluant les pensions	Avant tous les transferts	Incluant les pensions
	%					
Total	31,4	22,0	23,0	16,6	25,8	18,4
Moins de 16 ans	28,9	27,8	23,3	22,9	25,9	25,1
16-24 ans	30,4	29,0	20,2	19,0	24,1	22,8
25-49 ans	22,0	20,7	17,9	16,7	18,9	17,7
50-64 ans	27,1	21,7	18,6	14,6	21,3	16,5
65 ans et plus	67,9	12,7	46,8	7,3	54,7	9,5
Hommes	29,3	21,1	21,0	15,8	23,8	17,5
Moins de 16 ans	28,9	28,0	22,9	22,6	25,4	24,7
16-24 ans	28,3	27,0	20,3	19,8	23,2	22,4
25-49 ans	22,2	20,7	16,6	15,4	18,1	16,8
50-64 ans	22,5	19,0	15,8	13,2	18,2	15,1
65 ans et plus	65,0	9,4	41,4	4,8	49,8	6,7
Femmes	33,4	22,9	24,9	17,4	27,8	19,2
Moins de 16 ans	28,9	27,6	23,6	23,2	26,3	25,5
16-24 ans	32,6	31,0	20,1	18,2	25,0	23,3
25-49 ans	21,7	20,6	19,3	18,0	19,6	18,5
50-64 ans	31,6	24,4	21,2	15,8	24,3	17,9
65 ans et plus	70,2	15,3	51,2	9,3	58,6	11,7

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Faible revenu et inégalité

- En 2006, en l'absence de tout transfert gouvernemental, le taux de faible revenu serait beaucoup plus élevé qu'il ne l'est en réalité (31,4 % au Québec, 23,0 % en Ontario et 25,8 % au Canada).
- La différence est encore plus marquée chez les personnes âgées, dont le taux de faible revenu calculé avant et après transfert passe de 67,9 % à 7,7 % au Québec – une baisse de 89 % – et de 46,8 % à 2,9 % en Ontario (– 94 %).
- Si l'on considère les pensions comme du revenu primaire et non comme des transferts, le taux de faible revenu, lorsqu'on exclut tous les autres transferts, est alors de 22,0 % au Québec, de 16,6 % en Ontario et de 18,4 % au Canada. Ainsi, le pourcentage de réduction du taux de faible revenu en raison des transferts est de 46 % au Québec, de 37 % en Ontario et de 38 % au Canada.
- Au Québec, ce sont les enfants qui bénéficient le plus des transferts sociaux (excluant les pensions), puisqu'ils réduisent leur taux de faible revenu de 63 % (de 27,8 % à 10,4 %). En Ontario, la baisse est de 43 % (de 22,9 % à 13,0 %) chez les moins de 16 ans, tandis que les 65 ans et plus enregistrent la réduction la plus forte, car leur taux passe de 7,3 % à 2,9 %, soit une baisse de 60 %.

Le faible revenu au Québec selon certaines variables

Les tableaux suivants donnent le taux de faible revenu selon certaines caractéristiques, soit l'âge, la scolarité, le statut d'activité et le type de familles.

Le seuil utilisé est basé sur le revenu médian québécois puisque les données concernent le Québec seulement.

Tableau 6.4

Taux de faible revenu après impôt¹ des personnes, selon l'âge et le sexe, Québec, 1996-2006

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne
	%											
Total	11,6	11,9	10,7	10,3	10,3	10,5	10,0	9,8	9,0	9,7	9,0	9,4
Moins de 16 ans	13,0	14,0	12,0	11,5	11,8	13,0	10,2	10,1	7,3	7,6	7,4	10,1
16-24 ans	16,4	14,6	12,5	13,1	11,7	13,0	15,1	15,5	13,1	16,3	14,2	12,8
25-49 ans	10,8	11,5	10,6	9,9	10,1	10,1	9,0	9,1	8,9	8,2	8,6	8,9
50-64 ans	14,8	15,3	13,6	14,2	14,3	12,9	13,1	12,7	11,5	14,0	13,2	12,4
65 ans et plus	2,3	1,8	2,5	1,3	1,6	1,5	3,2	2,0	3,9	4,8	1,7	2,3
Hommes	11,4	11,8	10,5	9,5	9,6	9,5	9,0	9,6	8,8	9,4	9,1	9,0
Moins de 16 ans	13,6	15,5	12,8	11,6	12,1	12,4	10,2	10,8	7,9	8,2	7,3	10,5
16-24 ans	15,6	13,5	10,7	11,2	10,8	10,9	13,0	14,1	12,9	15,7	14,1	11,7
25-49 ans	10,2	11,2	10,3	8,4	8,9	8,7	7,6	8,9	9,1	8,3	9,0	8,3
50-64 ans	14,2	13,3	12,7	13,3	12,5	11,5	11,1	11,9	10,4	13,0	11,9	11,3
65 ans et plus	1,8	2,0	3,2	1,1	1,7	1,9	3,5	1,1	2,1	2,2	2,5	1,9
Femmes	11,8	11,9	10,8	11,1	11,0	11,4	11,0	10,1	9,1	10,0	9,0	9,8
Moins de 16 ans	12,4	12,5	11,3	11,5	11,6	13,5	10,2	9,2	6,7	6,9	7,4	9,6
16-24 ans	17,3	15,8	14,3	15,0	12,7	15,2	17,2	17,0	13,3	16,9	14,3	14,1
25-49 ans	11,5	11,9	10,9	11,4	11,3	11,5	10,5	9,4	8,7	8,2	8,3	9,6
50-64 ans	15,3	17,1	14,5	15,0	15,8	14,1	14,9	13,4	12,5	15,0	14,4	13,4
65 ans et plus	2,6	1,5	2,0	1,5	1,5	1,3	3,0	2,8	5,3	6,8	1,2	2,6

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1996 et 2006, le taux de faible revenu des personnes suit une tendance à la baisse (de 11,6 % à 9,0 %). Tous les groupes d'âge montrent un taux de faible revenu inférieur en 2006 par rapport à 1996, mais la progression n'est pas la même pour tous.
- Malgré quelques années de hausse, le taux de faible revenu des moins de 16 ans et celui des 25-49 ans ont diminué de façon plus graduelle que celui des autres groupes d'âge qui ont connu un parcours en dents de scie, leur taux de faible revenu fluctuant d'une année à l'autre.
- Entre 1996 et 2006, la diminution la plus importante est survenue chez les enfants de moins de 16 ans, dont le taux de faible revenu passe de 13,0 % à 7,4 %.
- Les personnes de 16 à 24 ans sont celles qui affichent le taux de faible revenu le plus élevé, soit une moyenne de 12,8 % sur la période de 11 ans. Elles sont suivies de près par les 50-64 ans, dont le taux moyen est de 12,4 %.
- Les personnes de 65 ans et plus ont le taux de faible revenu le plus bas; il se situe en moyenne à 2,3 % sur la période.
- De façon générale, le taux de faible revenu des femmes dépasse celui des hommes : 9,8 % comparativement à 9,0 % en moyenne sur 11 ans. La différence la plus importante est de 2 points de pourcentage en 2002, année où le taux de faible revenu des hommes a été à son plus bas niveau (9,0 %). En 2006, le taux de faible revenu des femmes est le plus bas de la période (9,0 %) et il est même de 0,1 point de pourcentage inférieur à celui des hommes.

Tableau 6.5

Taux de faible revenu après impôt¹ des personnes de 16 ans et plus, selon la scolarité, Québec, 1996-2006

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne
	%											
Total	11,2	11,3	10,3	10,0	10,0	9,9	9,9	9,8	9,3	10,2	9,4	9,3
Sans diplôme	15,5	14,8	14,4	13,5	13,8	12,7	12,2	11,5	11,6	15,6	15,1	12,3
Diplôme d'études secondaires	8,9	9,1	8,1	9,2	11,8	10,8	9,5	8,1	6,8	8,3	9,4	8,2
Études postsecondaires												
partielles	13,5	13,3	11,8	12,5	10,1	13,2	13,6	12,5	11,4	13,8	12,6	11,4
Diplôme d'études postsecondaires	7,9	7,4	6,8	6,9	6,2	5,8	6,6	8,5	7,4	8,5	8,1	6,5
Diplôme universitaire	5,9	6,8	5,5	6,0	5,4	5,7	5,1	6,1	6,5	5,5	3,8	5,3
Ne sait pas ou refus	13,5	20,2	16,2	12,1	12,1	13,3	15,6	13,8	14,8	8,9	6,6	12,8
Hommes	10,8	10,8	9,9	9,0	9,0	8,8	8,7	9,3	9,0	9,7	9,5	8,6
Sans diplôme	13,3	12,8	12,3	12,4	12,3	11,8	10,5	10,5	9,7	13,6	14,3	10,8
Diplôme d'études secondaires	8,8	10,7	9,6	8,2	11,0	9,3	6,2	4,4	5,0	10,2	11,3	7,6
Études postsecondaires												
partielles	14,9	12,8	12,4	10,3	8,7	9,6	10,9	11,3	12,4	13,1	11,3	10,6
Diplôme d'études postsecondaires	7,8	7,6	6,3	7,1	6,6	6,0	5,6	8,6	6,5	7,8	8,5	6,4
Diplôme universitaire	7,4	6,8	5,7	4,2	4,0	4,6	5,5	6,6	7,8	5,8	4,4	5,3
Ne sait pas ou refus	12,6	19,8	18,3	10,6	11,0	12,7	15,6	15,2	17,4	8,0	6,8	12,8
Femmes	11,6	11,8	10,7	11,1	10,9	10,9	11,2	10,3	9,6	10,7	9,3	9,9
Sans diplôme	17,5	16,5	16,3	14,4	15,0	13,5	13,8	12,4	13,4	17,5	15,9	13,7
Diplôme d'études secondaires	9,0	7,7	6,9	10,0	12,6	12,1	12,3	11,3	8,3	6,7	7,8	8,8
Études postsecondaires												
partielles	12,0	13,8	11,2	14,7	11,4	17,0	16,2	13,6	10,3	14,6	13,9	12,2
Diplôme d'études postsecondaires	7,9	7,2	7,4	6,7	5,8	5,6	7,6	8,3	8,3	9,2	7,7	6,7
Diplôme universitaire	4,2	6,8	5,2	7,9	6,8	6,9	4,8	5,5	5,3	5,2	3,3	5,3
Ne sait pas ou refus	14,3	20,5	14,2	13,7	13,4	14,0	15,6	12,1	12,0	10,0	6,5	12,7

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Faible revenu et inégalité

- Une moins forte proportion de personnes est à faible revenu lorsqu'elles possèdent un diplôme. Le taux de faible revenu des diplômés universitaires atteint en moyenne 5,3 % sur la période de 11 ans, suivis des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (taux de 6,5 %) et de ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (8,2 %).
- Toujours avec les taux moyens sur 11 ans, 12,3 % des personnes de 16 ans et plus qui n'ont aucun diplôme sont dans une situation de faible revenu comparative-ment à 11,4 % chez les personnes qui n'ont terminé que des études postsecondaires partielles.
- Durant la période de 1996 à 2005, le taux de faible revenu des diplômés universitaires a connu des hausses et des baisses successives, mais de faible amplitude, car il a varié entre 5,1 % et 6,8 %. En 2006, il baisse de façon significative à 3,8 %.
- Les diplômés d'études postsecondaires ont vu leur taux diminuer jusqu'en 2001 (de 7,9 % à 5,8 %); ce taux a augmenté par la suite et atteint 8,1 % en 2006. La même tendance s'observe chez les personnes qui n'ont terminé que des études postsecondaires partielles : une baisse jusqu'en 2000 (13,5 % à 10,1 %) suivie d'une hausse qui les situe à 12,6 % en 2006.
- Inversement, la proportion des diplômés d'études secondaires à faible revenu a enregistré une hausse de 1996 à 2000 (de 8,9 % à 11,8 %), suivie d'une baisse jusqu'en 2004, qui lui fait atteindre 6,8 %. Depuis 2005, ce taux augmente à nouveau et, en 2006, il dépasse même le taux de 1996, à 9,4 %.
- Les personnes n'ayant aucun diplôme voient leur taux baisser de 1996 à 2003 de façon continue : de 15,5 % à 11,5 %. Après une hausse appréciable en 2005 qui lui fait atteindre 15,6 %, ce taux se situe à 15,1 % en 2006.

Tableau 6.6

Taux de faible revenu après impôt¹ des personnes de 16 ans et plus, selon le type de familles, Québec, 1996-2006

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne
	%											
Personnes vivant dans												
une famille sans enfants à charge	13,0	12,9	12,3	11,9	11,9	11,3	11,4	11,3	10,9	12,5	11,0	11,9
Personnes seules	26,5	28,7	26,1	23,8	24,4	23,8	21,0	22,6	23,9	27,0	22,7	24,6
Hommes	28,5	32,0	29,5	22,9	23,8	22,5	19,6	23,2	25,0	28,0	26,1	25,5
Femmes	24,5	25,5	23,1	24,7	25,0	24,9	22,3	22,1	22,7	26,1	19,6	23,7
Personnes seules de moins de 65 ans	35,2	38,7	34,6	30,6	31,4	30,2	27,2	29,1	28,6	32,2	29,7	31,6
Personnes seules de 65 ans et plus	2,1	0,6	1,5	2,5	2,2	3,6	2,9	3,1	9,4	11,4	2,8	3,8
Familles de deux personnes	7,2	5,7	6,0	6,3	6,7	5,7	7,0	6,5	5,5	6,2	5,6	6,2
Deux adultes de moins de 65 ans	9,9	7,5	7,4	9,2	9,6	8,1	8,4	8,8	7,2	8,1	7,8	8,3
Deux adultes dont au moins un de 65 ans et plus	2,2	2,1	3,3	1,1	1,1	0,9	4,0	1,7	1,7	2,4	1,3	2,0
Autres familles	4,2	3,0	3,5	4,8	2,6	3,4	5,9	3,2	2,0	2,7	3,4	3,5
Personnes vivant dans												
une famille avec enfants à charge²	10,5	11,1	9,3	9,0	8,9	9,7	8,6	8,4	6,9	6,6	6,9	8,7
Familles monoparentales (au moins un enfant)	34,7	36,0	32,1	30,3	27,8	26,6	28,5	24,8	22,9	20,9	21,7	27,8
Deux adultes avec un enfant	4,7	5,9	3,8	5,0	5,5	6,3	3,4	2,5	3,9	5,6	3,4	4,5
Deux adultes avec deux enfants	8,9	7,0	5,2	5,6	5,1	6,2	6,6	4,7	3,5	3,9	4,1	5,5
Deux adultes avec trois enfants et plus	9,1	10,8	10,2	9,4	7,9	12,9	6,9	9,2	6,2	5,9	8,3	8,8
Autres familles	5,1	4,5	5,1	0,3	4,8	1,4	2,8	9,4	4,8	0,0	1,8	3,6

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian québécois.

2. Un enfant à charge est un enfant de moins de 16 ans ou un enfant de 16 à 24 ans qui est économiquement inactif et vit avec au moins un parent.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Les personnes seules de moins de 65 ans ont le taux de faible revenu le plus élevé selon le type de familles; ce taux s'élève à 31,6 % en moyenne sur la période 1996- 2006. Elles sont suivies des personnes vivant dans une famille monoparentale dont le taux atteint en moyenne 27,8 %.
- Quant aux personnes âgées, qu'elles soient en couple ou vivent seules, leur taux de faible revenu s'est maintenu en moyenne parmi les plus bas durant la période, soit à 2,0 % et à 3,8 % respectivement.
- Les hommes seuls ont un taux qui est en moyenne un peu supérieur à celui des femmes seules : 25,5 % comparativement à 23,7 %.
- Les personnes qui vivent seules ont en moyenne quatre fois plus de risque d'être à faible revenu que celles qui vivent dans une famille de deux personnes sans enfants à charge (24,6 % comparativement à 6,2 %).
- Les personnes vivant dans une famille avec deux adultes et des enfants à charge voient leur taux de faible revenu augmenter avec le nombre d'enfants. Il passe en moyenne de 4,5 % chez les couples avec un enfant à 5,5 % quand il y en a deux, puis à 8,8 % s'il y a trois enfants et plus.
- Durant la période 1996-2006, les personnes seules de moins de 65 ans connaissent une amélioration de leur situation, tandis que celles de 65 ans et plus ont des taux relativement stables, à l'exception des années 2004 et 2005 durant lesquelles les taux ont brusquement augmenté.
- Chez les couples avec ou sans enfants, il n'y a pas de tendance claire, tandis que les familles monoparentales voient leur taux de faible revenu baisser régulièrement durant cette période.

Tableau 6.7

Taux de faible revenu après impôt¹ des personnes de 16 ans et plus, selon le statut d'activité le plus fréquent², Québec, 1996-2006

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne
	%											
Total	11,2	11,2	10,3	9,9	9,9	9,7	9,9	9,4	9,2	10,1	9,3	10,0
Personnes ayant un emploi	4,9	4,6	3,8	3,9	3,9	4,5	3,8	4,7	4,7	5,6	5,4	4,5
Salariés	3,4	3,4	2,6	3,0	3,1	3,7	2,9	3,3	3,3	3,3	3,9	3,3
Travailleurs autonomes	13,8	11,9	11,6	9,6	9,3	10,8	10,1	13,8	14,7	19,4	14,5	12,7
Personnes n'ayant pas d'emploi	19,2	19,7	18,5	18,4	19,0	17,8	19,2	17,1	16,4	17,3	15,6	18,0
Chômeurs	33,0	30,5	33,4	40,6	40,9	38,6	43,1	42,7	36,6	33,3	25,5	36,2
Retraités	4,4	5,1	5,2	4,8	6,6	5,3	5,1	4,0	5,3	6,9	4,4	5,2
Autres inactifs	26,7	28,2	25,8	26,0	27,0	26,9	27,9	26,7	24,9	26,4	27,0	26,7
Hommes	10,6	10,7	10,1	8,9	9,0	8,6	8,7	8,9	8,8	9,6	9,3	9,4
Personnes ayant un emploi	5,3	4,4	4,1	3,8	3,8	4,3	3,8	4,7	4,8	5,2	5,6	4,5
Salariés	3,2	2,9	2,7	2,8	2,7	2,9	2,6	2,6	2,9	2,7	3,8	2,9
Travailleurs autonomes	15,3	12,7	12,8	9,4	10,6	13,0	10,6	15,8	15,5	17,4	14,6	13,4
Personnes n'ayant pas d'emploi	20,1	21,6	20,3	19,0	20,0	17,7	18,4	17,9	17,3	19,0	17,3	19,0
Chômeurs	33,5	29,1	36,8	35,5	37,1	38,7	34,3	44,5	45,1	35,3	25,5	36,0
Retraités	3,6	5,5	5,5	4,9	6,7	5,0	5,1	3,6	4,0	4,7	5,0	4,9
Autres inactifs	31,7	35,2	30,5	29,6	31,4	28,4	29,1	29,3	27,9	34,5	33,2	31,0
Femmes	11,7	11,8	10,5	10,9	10,8	10,9	11,0	9,9	9,5	10,5	9,2	10,6
Personnes ayant un emploi	4,4	4,8	3,3	4,0	3,9	4,9	3,8	4,8	4,7	6,1	5,2	4,5
Salariés	3,6	4,0	2,6	3,2	3,6	4,6	3,2	4,2	3,7	4,0	4,1	3,7
Travailleurs autonomes	10,8	10,5	9,4	10,0	7,0	7,1	9,1	10,3	13,5	23,1	14,5	11,4
Personnes n'ayant pas d'emploi	18,6	18,3	17,3	18,1	18,4	17,9	19,7	16,5	15,7	16,2	14,4	17,4
Chômeurs	32,4	32,0	28,9	47,3	44,5	38,4	55,9	39,5	22,4	30,7	25,4	36,1
Retraités	5,1	4,7	4,9	4,7	6,6	5,5	5,1	4,3	6,4	8,6	4,0	5,5
Autres inactifs	24,3	24,6	23,6	24,2	24,6	26,1	27,3	25,2	23,2	21,9	23,6	24,4

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian québécois.

2. Il s'agit du statut occupé pendant au moins sept mois durant l'année. Les personnes ayant passé seulement la moitié de l'année ou moins dans une activité sont exclues.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

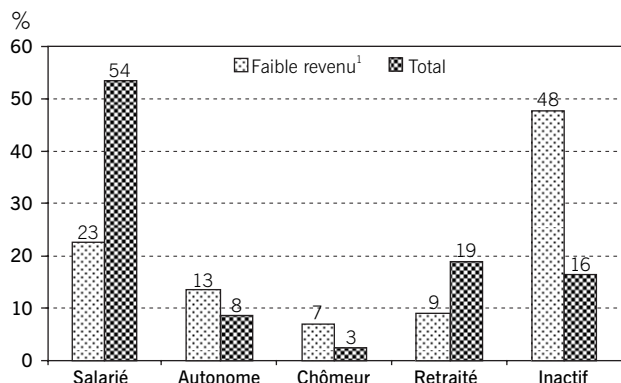
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Faible revenu et inégalité

- Le taux de faible revenu des personnes ayant un emploi s'établit à 4,5 % en moyenne sur la période 1996-2006, tandis qu'il est quatre fois supérieur chez celles qui n'ont pas d'emploi, à 18,0 %.
- Parmi les personnes en emploi, les salariés sont à faible revenu dans une proportion de 3,3 % et les travailleurs autonomes, de 12,7 % en moyenne sur 11 ans. En effet, entre 1996 et 2006, le taux de faible revenu des salariés se situe autour de 3 %, sauf en 2006 où le taux atteint presque 4 % (3,9 %). Par ailleurs, le taux de faible revenu des travailleurs autonomes varie beaucoup : entre 9 % et 19 % selon les années.
- Parmi les personnes n'ayant pas d'emploi, le taux de faible revenu s'élève en moyenne à 5,2 % chez les retraités, à 36,2 % chez les chômeurs et à 26,7 % chez les autres inactifs.
- Malgré des hausses et des baisses successives durant la période, la même proportion de retraités est à faible revenu en 2006 qu'en 1996 (4,4 %). Quant aux chômeurs, leur taux de faible revenu a atteint un sommet en 2002 à 43,1 % et, depuis, il baisse de façon continue et se situe à 25,5 % en 2006. Enfin, les autres inactifs ont un taux qui varie de 26 % à 28 % selon les années.

Figure 6.4

Répartition des personnes de 16 ans et plus, selon le statut d'activité, Québec, 2006



1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, même si les personnes ayant un emploi ont un taux de faible revenu relativement bas, elles représentent un peu plus du tiers des 16 ans et plus en situation de pauvreté. Puisque la proportion des travailleurs (salariés et travailleurs autonomes) dans la population est élevée (62 %), il en résulte qu'une proportion importante de personnes à faible revenu a un emploi.
- Par ailleurs, les chômeurs – dont le taux de faible revenu est six fois et demie plus élevé que celui des salariés – ne représentent que 7 % des personnes de 16 ans et plus à faible revenu. Toutefois, ils ne forment que 3 % de la population.
- Les retraités représentent 9 % des personnes à faible revenu, tandis qu'ils constituent 19 % des 16 ans et plus.
- Quant aux autres inactifs, dont un peu plus du quart sont à faible revenu, ils représentent près de la moitié des personnes à faible revenu et 16 % de la population.

Persistance du faible revenu

Le taux de faible revenu persistant est défini comme le pourcentage des personnes vivant dans une famille où le revenu est inférieur au seuil de faible revenu pour l'année en cours et au moins deux des trois années précédentes (2003-2005). Les personnes retenues sont celles qui ont été présentes dans l'enquête durant les quatre années (2003-2006). Il s'agit donc de données longitudinales.

Tableau 6.8

Taux de faible revenu persistant après impôt des personnes¹, selon l'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 2006

	Québec		Ontario		Canada	
	Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux
	n	%	n	%	n	%
Total	516 028	7,9	667 707	6,5	2 077 700	7,7
Moins de 16 ans	75 481	8,4	133 356	8,9	391 856	10,3
16-24 ans	62 366	8,2	88 708	6,5	291 348	8,4
25-49 ans	141 654	5,6	252 470	6,4	685 932	6,7
50-64 ans	152 596	10,4	146 638	7,0	484 237	8,5
65 ans et plus	83 932	9,1	46 534	3,3	224 327	6,0
Hommes	236 761	7,3	324 477	6,4	953 420	7,1
Moins de 16 ans	46 191	9,8	77 877	10,2	212 216	10,8
16-24 ans	38 083	9,4	45 601	6,6	151 594	8,5
25-49 ans	70 491	5,5	128 819	6,5	311 817	6,1
50-64 ans	65 646	9,2	53 976	5,3	209 588	7,5
65 ans et plus	16 351	4,2	18 204	2,8	68 204	4,1
Femmes	279 267	8,5	343 230	6,6	1 124 280	8,3
Moins de 16 ans	29 290	6,8	55 479	7,5	179 640	9,7
16-24 ans	24 283	6,8	43 107	6,4	139 754	8,3
25-49 ans	71 163	5,8	123 651	6,3	374 115	7,3
50-64 ans	86 950	11,7	92 662	8,6	274 649	9,5
65 ans et plus	67 581	12,8	28 331	3,7	156 123	7,7

1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

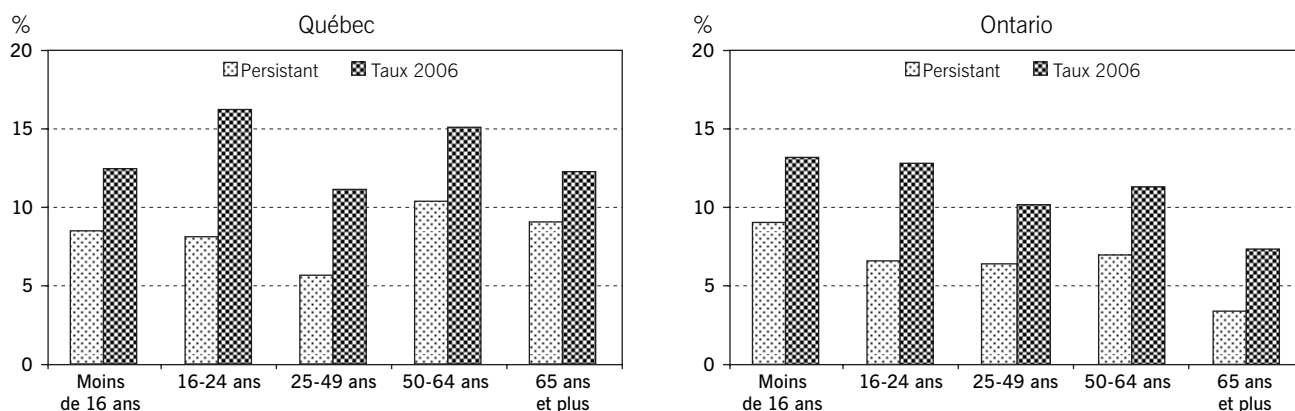
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Faible revenu et inégalité

- En 2006, 7,9 % des Québécois sont à faible revenu et l'ont été aussi pendant au moins deux des trois années précédentes, comparativement à 6,5 % des Ontariens et à 7,7 % des Canadiens.
- Chez les hommes, le taux de faible revenu persistant est plus bas que chez les femmes : 7,3 % comparativement à 8,5 % au Québec, et 6,4 % comparativement à 6,6 % en Ontario.
- Au Québec, le taux de faible revenu persistant des enfants de moins de 16 ans (8,4 %) est supérieur à celui de l'ensemble des personnes, tout comme en Ontario où, à 8,9 %, il est plus élevé que celui du Québec.
- Le taux de faible revenu persistant chez les 65 ans et plus est près de trois fois plus élevé au Québec qu'en Ontario (9,1 % comparativement à 3,3 %). Dans le premier cas, il est supérieur à celui de l'ensemble des personnes, tandis que, dans le second, il est deux fois moindre.

Figure 6.5

Taux de faible revenu persistant et taux de faible revenu¹ des personnes présentes de 2003 à 2006, Québec et Ontario, 2006



1. Basé sur la Mesure de faible revenu (MFR), correspondant à la demie du revenu médian canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2006, 61 % des personnes en situation de faible revenu le sont de façon persistante. Cette part est la même en Ontario. En effet, en 2006, le taux de faible revenu des personnes présentes durant les quatre années de l'enquête (2003-2006) est de 13,0 % au Québec, tandis que le taux de faible revenu persistant (durant trois années sur quatre) est de 7,9 %, ce qui représente 61 % du taux précédent.
- Au Québec, à peu près la moitié des 16-24 ans et des 25-49 ans à faible revenu en 2006 éprouvent une pauvreté persistante. Par ailleurs, 74 % des 65 ans et plus à faible revenu en 2006 le sont de façon persistante. Chez les enfants de moins de 16 ans et chez les 50-64 ans, cette proportion se situe entre les deux, soit à 68 % et à 69 % respectivement. En Ontario, seulement 45 % des 65 ans et plus sont dans cette situation, tandis que la proportion est la plus forte, à 69 %, chez les enfants de moins de 16 ans.

Inégalité

Répartition selon la tranche de revenu

La répartition de la population selon la tranche de revenu représente la proportion de la population dont le revenu se situe à l'intérieur de tranches de revenu déterminées. Il s'agit d'un indicateur d'inégalité, car plus une proportion importante de la population se situe dans les tranches extrêmes de revenu et plus l'inégalité est forte.

Ici, chaque personne se voit attribuer le revenu disponible ajusté de son unité familiale pour déterminer la tranche de revenu à laquelle elle appartient.

Tableau 6.9

Répartition des personnes selon la tranche de revenu disponible ajusté, Québec, 2006

	Québec		Ontario		Canada	
	Nombre de personnes	Répartition	Nombre de personnes	Répartition	Nombre de personnes	Répartition
	n	%	n	%	n	%
Moins de 10 000 \$	258 754	3,4	515 413	4,1	1 350 511	4,2
10 000 \$ - 19 999 \$	1 581 311	21,1	1 896 656	15,1	5 477 489	17,2
20 000 \$ - 29 999 \$	2 115 614	28,2	2 799 239	22,3	7 636 754	24,0
30 000 \$ - 39 999 \$	1 631 720	21,7	2 563 824	20,5	6 530 752	20,5
40 000 \$ - 49 999 \$	890 308	11,9	1 908 545	15,2	4 533 428	14,2
50 000 \$ - 59 999 \$	538 666	7,2	1 173 814	9,4	2 739 019	8,6
60 000 \$ - 69 999 \$	210 139	2,8	664 961	5,3	1 488 379	4,7
70 000 \$ - 79 999 \$	91 795	1,2	402 320	3,2	795 122	2,5
80 000 \$ et plus	184 579	2,5	600 692	4,8	1 301 885	4,1
Total	7 502 885	100,0	12 525 465	100,0	31 853 340	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

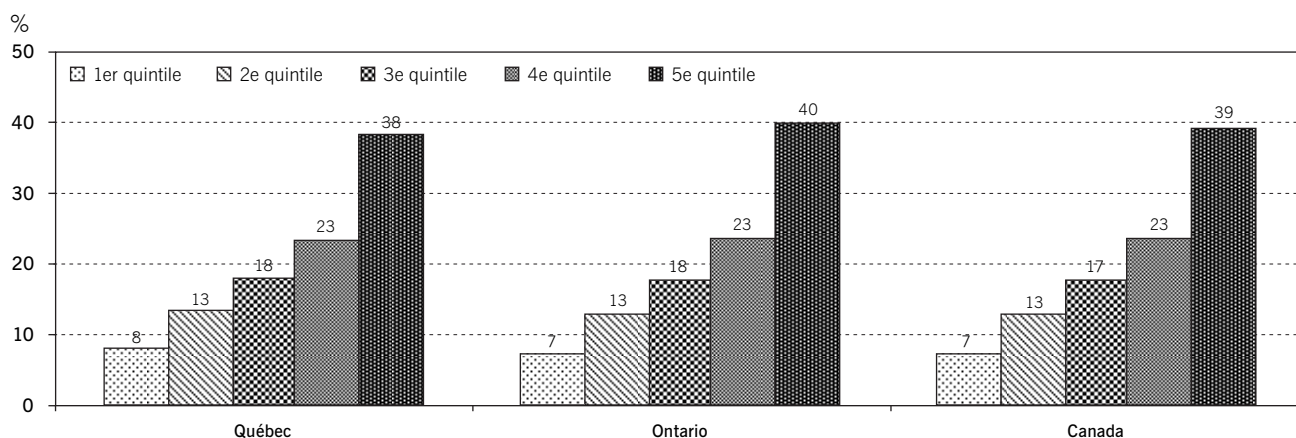
- En 2006, une plus faible proportion de personnes a un revenu disponible ajusté inférieur à 10 000 \$ au Québec qu'en Ontario. Quant à la proportion des personnes dans chacune des trois tranches de revenu entre 10 000 \$ et 40 000 \$, elle est plus élevée au Québec. Ainsi, 74 % des personnes ont un revenu familial disponible ajusté inférieur à 40 000 \$ au Québec, comparativement à 62 % en Ontario et à 66 % au Canada.
- Pour chacune des tranches de revenu de 40 000 \$ et plus, les proportions sont inférieures au Québec. Au total, 26 % des personnes ont un revenu supérieur ou égal à 40 000 \$ au Québec, 38 % en Ontario et 34 % au Canada.

Répartition du revenu par quintile

Les quintiles classent les unités d'une population donnée du revenu inférieur au revenu supérieur. Plutôt que d'utiliser des tranches de revenu fixes, comme c'est le cas dans la répartition de revenu, c'est la taille de chaque groupe de population qui reste fixe. Ici, les personnes sont classées selon la valeur du revenu disponible ajusté de leur unité familiale de la plus faible à la plus élevée. Puis, la population est divisée en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités appelées « quintiles ». Le premier quintile est ainsi constitué des 20 % de la population dont le revenu est le plus faible.

Figure 6.6

Répartition du revenu disponible ajusté par quintile, Québec, Ontario et Canada, 2006



1. Les quintiles ont été calculés séparément pour le Québec, l'Ontario et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, les personnes faisant partie du premier quintile possèdent une plus forte part du revenu disponible au Québec (8 %) qu'en Ontario (7 %) ou qu'au Canada (7 %), tandis que celles du quintile supérieur en possèdent une plus faible part au Québec : 38 % comparativement à 40 % et à 39 % en Ontario et au Canada.
- Les personnes des quintiles intermédiaires possèdent la même proportion autant au Québec qu'en Ontario ou au Canada : 13 % pour ce qui est du deuxième quintile, 18 % pour le troisième (17 % au Canada) et 23 % pour le quatrième.
- Cet indicateur révèle donc que l'inégalité est plus faible au Québec qu'en Ontario en 2006.

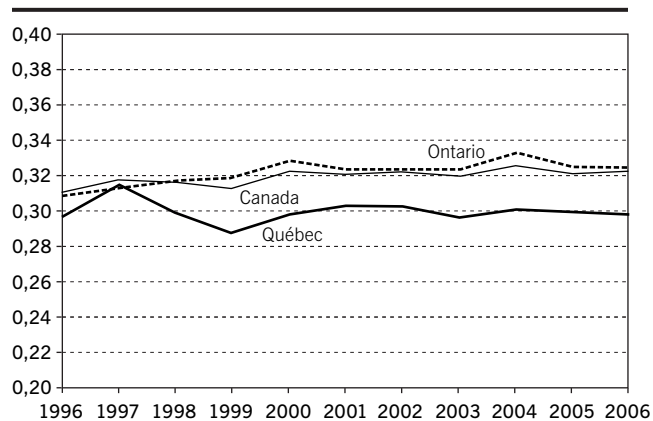
Coefficient de Gini

Le coefficient de Gini est un indice qui mesure quantitativement l'inégalité du revenu. Il correspond au rapport entre la proportion cumulée de la population ordonnée selon le niveau de revenu et la proportion cumulée du revenu total lui revenant. Il varie entre 0 et 1; un coefficient nul traduit une égalité parfaite, toutes les unités bénéficiant du même revenu, et un coefficient de 1 une inégalité totale, une seule unité recevant tout le revenu.

Ici, le coefficient de Gini est calculé en fonction des personnes auxquelles on a attribué le revenu disponible ajusté de leur unité familiale.

Figure 6.7

Coefficient de Gini du revenu disponible ajusté, Québec, Ontario et Canada, 1996-2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, le coefficient de Gini atteint 0,30 au Québec, comparativement à 0,33 en Ontario et à 0,32 au Canada, confirmant une inégalité plus faible au Québec.
- La différence en faveur du Québec se maintient sur toute la période 1996-2006, à l'exception de l'année 1997 pour laquelle le coefficient de Gini est le même au Québec qu'en Ontario (0,31) et légèrement supérieur au Canada (0,32).
- Au Québec, entre 1996 et 2006, le coefficient de Gini du revenu disponible ajusté s'est maintenu à 0,30, sauf en 1997 où il s'est élevé à 0,31 et en 1999 où il a baissé à 0,29.

Dépenses des ménages

par Sylvie Jean

Constatations principales

- Les dépenses des ménages nous renseignent sur leurs goûts, leurs besoins, leurs habitudes de consommation, mais aussi sur leur niveau de vie. Ainsi, au Québec, les ménages dépensent moins en moyenne qu'en Ontario et qu'au Canada, car les revenus y sont plus bas.
- L'impôt, qui constitue la principale dépense, est donc inférieur au Québec, mais il accapare la même proportion du budget total dans les trois cas.
- Par ailleurs, l'alimentation occupe une place plus importante dans le budget des ménages québécois qu'en Ontario et qu'au Canada, contrairement au logement ou au transport.
- Au Québec, l'augmentation des dépenses totales entre 1997 et 2005 reflète la hausse du revenu des ménages. Toutefois, durant cette période, certaines dépenses n'ont pas suivi le mouvement, comme celles qui se rapportent au tabac et aux boissons alcoolisées, aux jeux de hasard, aux imprimés (livres, journaux et revues) et à l'alimentation, dont la diminution peut indiquer un changement dans les habitudes de consommation des ménages. De plus, en ce qui concerne la proportion du budget, l'alimentation, le logement et les impôts personnels prennent moins d'importance, alors que le transport augmente sa part.
- Les dépenses des ménages varient en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques, dont le revenu, qui influence considérablement le niveau des dépenses. Les ménages les mieux nantis dépensent beaucoup plus pour l'impôt et les assurances, alors que, parmi les postes de consommation courante, ce sont les loisirs et l'éducation qui offrent le plus de différences entre les ménages riches et les plus pauvres. Par ailleurs, les ménages dont les revenus sont les plus faibles allouent une proportion beaucoup plus grande de leur budget au logement et à l'alimentation que les plus riches.
- En moyenne, les dépenses augmentent avec le nombre de personnes dans le ménage. On observe les différences les plus marquées entre les ménages de une personne et ceux de deux personnes, principalement en ce qui a trait à l'impôt, au transport et à l'alimentation.
- Les dépenses varient aussi en fonction du type de ménage et de l'âge de la personne de référence. Le cycle de vie joue un rôle important dans la consommation des ménages. L'entrée sur le marché du travail, la constitution d'une famille, l'arrivée des enfants et le passage à la retraite sont autant d'étapes qui incitent les ménages à adapter leurs dépenses.

Introduction

L'étude des dépenses combinée à celle du revenu et du patrimoine permet une analyse plus complète de la situation financière des ménages. En effet, le revenu renseigne sur la somme disponible soit pour la consommation de biens et services, soit pour l'épargne ou encore l'investissement dans un logement ou une autre forme de patrimoine. Les dépenses des ménages ne comprennent pas les sommes consacrées à l'épargne et ne tiennent pas compte de l'utilité du patrimoine, particulièrement du logement possédé ou des autres biens durables. Une fonction importante de l'épargne ou de l'endettement est de servir à amortir les variations des ressources financières. En début de vie active, les ménages peuvent dépenser plus que leur revenu et, à la fin du cycle de vie, utiliser épargne et patrimoine pour compenser un revenu réduit. Ainsi, les sommes allouées à la consommation apportent une vision complémentaire du niveau de vie de la population.

Ce chapitre traite des dépenses dont les données sont obtenues à partir de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM) menée par Statistique Canada. Cette enquête, tenue de janvier à mars de chaque année, donne des renseignements sur les habitudes de dépenses en demandant à des répondants de partout au Canada d'indiquer leurs dépenses au cours de l'année civile précédente.

Jusqu'en 1996, Statistique Canada a mené l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) environ tous les quatre ans. À partir de l'année de référence 1997, cette enquête a été remplacée par une enquête annuelle, soit l'EDM, qui reprend une bonne part de l'EDF tout en intégrant l'*Enquête sur l'équipement ménager*. La première année retenue pour les comparaisons historiques est 1997 car, bien que l'EDM recueille des renseignements comparables à ceux de l'EDF, elle comporte certaines différences importantes, notamment au titre des dépenses de logement.

La taille de l'échantillon de l'enquête 2005, dernière année disponible au moment de la rédaction de ce rapport, s'élève à 14 791 ménages, soit un nombre pondéré de 12 181 717 ménages au Canada. L'échantillon est de 1 881 au Québec, ce qui représente 3 103 650 ménages.

Lorsque les données portent sur les années 1997-2005, les dépenses sont exprimées en dollars constants de 2005, pour supprimer les effets de l'inflation. Les indices des prix à la consommation (IPC) des différents postes propres au Québec ont servi à corriger les postes de dépenses. Pour ce qui est des articles exclus de l'IPC, c'est l'indice global qui est utilisé, par exemple pour l'impôt, les assurances ou le poste « divers ».

Un ménage représente une personne ou un groupe de personnes occupant un logement privé. Par ailleurs, la dépense moyenne faite pour un poste est établie à partir de l'ensemble des ménages, y compris ceux qui n'ont pas fait une telle dépense. Enfin, la personne de référence du ménage est celle qui est désignée comme principal soutien du ménage.

Les données présentent les dépenses moyennes, de même que la part du budget consacrée à ces dépenses. Le chapitre compare, dans un premier temps, les dépenses des ménages québécois avec ceux de l'Ontario et du Canada. Vient ensuite une mesure de l'évolution des dépenses des principales catégories de 1997 à 2005 au Québec. Par la suite, les dépenses sont étudiées selon différentes variables, pour le Québec et l'année 2005 : le quintile de revenu total, le type de ménage, la taille des ménages, l'âge de la personne de référence et la taille de la région de résidence.

Évolution des dépenses des ménages

Tableau 7.3

Dépenses moyennes des ménages par poste, Québec, 1997-2005

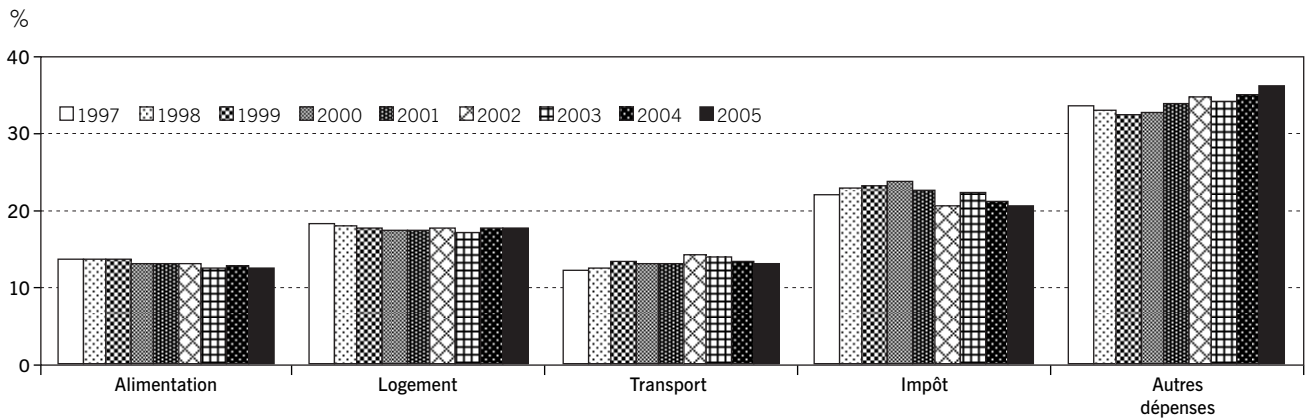
Poste	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	\$ constants								
Alimentation	6 939	6 977	7 260	6 987	6 891	7 112	7 051	7 042	6 865
Logement	9 240	9 183	9 452	9 386	9 286	9 668	9 625	9 666	9 608
Entretien ménager	2 017	2 033	2 090	2 146	2 133	2 238	2 411	2 416	2 389
Articles et accessoires d'ameublement	1 044	1 068	1 027	1 166	1 171	1 364	1 498	1 355	1 601
Habillement	2 047	1 946	2 004	2 097	2 019	2 157	2 158	2 188	2 175
Transport	6 198	6 297	7 143	7 072	6 954	7 721	7 781	7 408	7 102
Soins de santé	1 231	1 250	1 392	1 492	1 601	1 771	1 778	1 741	1 844
Soins personnels	774	754	740	783	942	873	865	917	1 018
Loisirs	2 323	2 376	2 431	2 488	2 678	2 738	2 771	2 928	3 163
Imprimés	299	272	282	265	248	264	270	257	229
Éducation	542	546	577	552	519	553	593	646	651
Tabac et boissons alcoolisées	1 966	1 933	1 902	1 944	1 902	1 843	1 603	1 501	1 357
Jeux de hasard (net)	296	268	306	282	281	285	241	265	232
Dépenses diverses	680	687	780	750	823	793	797	800	837
Consommation totale	35 597	35 591	37 386	37 411	37 447	39 381	39 441	39 128	39 072
Impôt	11 136	11 685	12 385	12 847	11 944	11 302	12 422	11 712	11 200
Paiements d'assurances et cotisations de retraite	3 005	3 070	3 183	3 010	3 087	3 290	3 439	3 446	3 524
Dons et contributions	716	628	623	752	638	804	708	773	771
Dépenses totales	50 453	50 974	53 576	54 019	53 116	54 776	56 011	55 058	54 567
Revenu total	51 843	52 640	53 793	54 905	54 518	55 039	57 040	55 730	56 142

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Par rapport à 1997, les dépenses totales au Québec sont en hausse de 8 %, passant de 50 453 \$ à 54 567 \$ en dollars constants de 2005.
- Entre 1997 et 2005, toutes les dépenses ont augmenté, à l'exception de celles qui se rapportent au tabac et aux boissons alcoolisées, aux jeux de hasard, aux imprimés et à l'alimentation. La dépense annuelle pour le tabac et les boissons alcoolisées a baissé de 31 % au cours de la période (1 966 \$ comparativement à 1 357 \$), celle pour les jeux de hasard, de 22 % (296 \$ comparativement à 232 \$), celle pour les imprimés (livres, journaux et revues) a diminué de 23 % : 299 \$ comparativement à 229 \$ en moyenne par ménage. La dépense en alimentation est légèrement moindre en 2005 qu'en 1997 (- 1 %), s'établissant à 6 939 \$ et à 6 865 \$ respectivement, en dollars constants.
- Parmi les autres dépenses, celles qui ont le plus augmenté sont relatives aux articles et accessoires d'ameublement, en hausse de 53 % par rapport à 1997, soit 1 044 \$ comparativement à 1 601 \$. Elles sont suivies des soins de santé (+ 50 %) et des loisirs (+ 36 %).
- Le logement, qui constitue la principale dépense de consommation courante des ménages – c'est-à-dire sans l'impôt, les assurances et les dons –, est passé de 9 240 \$ à 9 608 \$, en hausse de 4 % en dollars constants.
- Le transport occupe le deuxième rang au titre des dépenses de consommation, avec des hausses et des baisses durant la période et une diminution continue depuis 2003. La baisse des dépenses en transport depuis 2003 est due principalement à la chute de la somme moyenne versée par les ménages à l'achat ou à la location d'un véhicule. Il faut préciser ici que cette dépense ne tient pas compte du financement. Ainsi, à l'achat d'un véhicule, c'est le prix d'achat net qui est considéré, c'est-à-dire qu'on déduit de la dépense la valeur de rachat ou de revente de l'ancien véhicule, mais sans tenir compte d'un emprunt éventuel.

Figure 7.1

Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses, Québec, 1997-2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La proportion des dépenses allant aux principales catégories de dépenses a changé sensiblement entre 1997 et 2005. L'alimentation, le logement et l'impôt personnel prennent moins d'importance, alors que le transport augmente sa part de budget. Ainsi, l'alimentation a vu sa part passer de 13,8 % à 12,6 %, le logement, de 18,3 % à 17,6 %, et l'impôt, de 22,1 % à 20,5 %. Combinés, ces trois postes perdent 3,4 points de pourcentage. Ces baisses sont partiellement compensées par la hausse de 0,7 point de pourcentage de la proportion affectée au transport (12,3 % comparativement à 13,0 %).
- Ces quatre postes occupent ensemble environ 64 % du budget des ménages en 2005. Cette proportion s'élève à 66 % en 1997 et atteint même 68 % en 1999.

Évolution des dépenses des ménages

Tableau 7.3

Dépenses moyennes des ménages par poste, Québec, 1997-2005

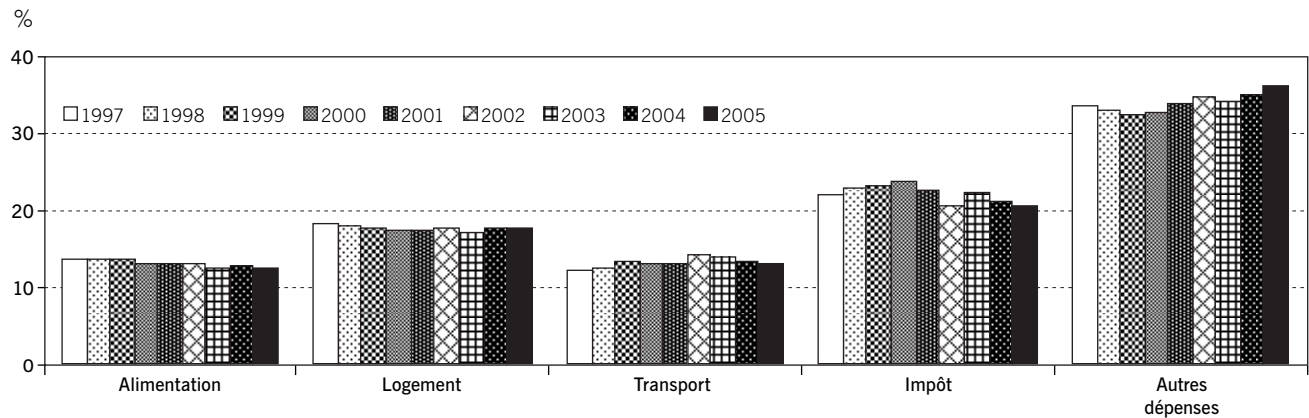
Poste	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	\$ constants								
Alimentation	6 939	6 977	7 260	6 987	6 891	7 112	7 051	7 042	6 865
Logement	9 240	9 183	9 452	9 386	9 286	9 668	9 625	9 666	9 608
Entretien ménager	2 017	2 033	2 090	2 146	2 133	2 238	2 411	2 416	2 389
Articles et accessoires d'ameublement	1 044	1 068	1 027	1 166	1 171	1 364	1 498	1 355	1 601
Habillement	2 047	1 946	2 004	2 097	2 019	2 157	2 158	2 188	2 175
Transport	6 198	6 297	7 143	7 072	6 954	7 721	7 781	7 408	7 102
Soins de santé	1 231	1 250	1 392	1 492	1 601	1 771	1 778	1 741	1 844
Soins personnels	774	754	740	783	942	873	865	917	1 018
Loisirs	2 323	2 376	2 431	2 488	2 678	2 738	2 771	2 928	3 163
Imprimés	299	272	282	265	248	264	270	257	229
Éducation	542	546	577	552	519	553	593	646	651
Tabac et boissons alcoolisées	1 966	1 933	1 902	1 944	1 902	1 843	1 603	1 501	1 357
Jeux de hasard (net)	296	268	306	282	281	285	241	265	232
Dépenses diverses	680	687	780	750	823	793	797	800	837
Consommation totale	35 597	35 591	37 386	37 411	37 447	39 381	39 441	39 128	39 072
Impôt	11 136	11 685	12 385	12 847	11 944	11 302	12 422	11 712	11 200
Paiements d'assurances et cotisations de retraite	3 005	3 070	3 183	3 010	3 087	3 290	3 439	3 446	3 524
Dons et contributions	716	628	623	752	638	804	708	773	771
Dépenses totales	50 453	50 974	53 576	54 019	53 116	54 776	56 011	55 058	54 567
Revenu total	51 843	52 640	53 793	54 905	54 518	55 039	57 040	55 730	56 142

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Par rapport à 1997, les dépenses totales au Québec sont en hausse de 8 %, passant de 50 453 \$ à 54 567 \$ en dollars constants de 2005.
- Entre 1997 et 2005, toutes les dépenses ont augmenté, à l'exception de celles qui se rapportent au tabac et aux boissons alcoolisées, aux jeux de hasard, aux imprimés et à l'alimentation. La dépense annuelle pour le tabac et les boissons alcoolisées a baissé de 31 % au cours de la période (1 966 \$ comparativement à 1 357 \$), celle pour les jeux de hasard, de 22 % (296 \$ comparativement à 232 \$), celle pour les imprimés (livres, journaux et revues) a diminué de 23 % : 299 \$ comparativement à 229 \$ en moyenne par ménage. La dépense en alimentation est légèrement moindre en 2005 qu'en 1997 (- 1 %), s'établissant à 6 939 \$ et à 6 865 \$ respectivement, en dollars constants.
- Parmi les autres dépenses, celles qui ont le plus augmenté sont relatives aux articles et accessoires d'ameublement, en hausse de 53 % par rapport à 1997, soit 1 044 \$ comparativement à 1 601 \$. Elles sont suivies des soins de santé (+ 50 %) et des loisirs (+ 36 %).
- Le logement, qui constitue la principale dépense de consommation courante des ménages – c'est-à-dire sans l'impôt, les assurances et les dons –, est passé de 9 240 \$ à 9 608 \$, en hausse de 4 % en dollars constants.
- Le transport occupe le deuxième rang au titre des dépenses de consommation, avec des hausses et des baisses durant la période et une diminution continue depuis 2003. La baisse des dépenses en transport depuis 2003 est due principalement à la chute de la somme moyenne versée par les ménages à l'achat ou à la location d'un véhicule. Il faut préciser ici que cette dépense ne tient pas compte du financement. Ainsi, à l'achat d'un véhicule, c'est le prix d'achat net qui est considéré, c'est-à-dire qu'on déduit de la dépense la valeur de rachat ou de revente de l'ancien véhicule, mais sans tenir compte d'un emprunt éventuel.
- La proportion des dépenses allant aux principales

Figure 7.1

Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses, Québec, 1997-2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

catégories de dépenses a changé sensiblement entre 1997 et 2005. L'alimentation, le logement et l'impôt personnel prennent moins d'importance, alors que le transport augmente sa part de budget. Ainsi, l'alimentation a vu sa part passer de 13,8 % à 12,6 %, le logement, de 18,3 % à 17,6 %, et l'impôt, de 22,1 % à 20,5 %. Combinés, ces trois postes perdent 3,4 points de pourcentage. Ces baisses sont partiellement compensées par la hausse de 0,7 point de pourcentage de la proportion affectée au transport (12,3 % comparativement à 13,0 %).

- Ces quatre postes occupent ensemble environ 64 % du budget des ménages en 2005. Cette proportion s'élève à 66 % en 1997 et atteint même 68 % en 1999.

Dépenses ajustées des ménages selon le quintile de revenu

Afin d'éliminer l'effet des différences dans la composition démographique des ménages, les dépenses sont ajustées en fonction de la taille du ménage, selon une échelle d'équivalence. Chacun des membres du ménage se voit attribuer un certain poids qui peut varier selon l'âge, le rang ou la situation familiale. L'échelle d'équivalence utilisée ici accorde un poids de 1,0 au membre le plus âgé du ménage, de 0,4 à la personne suivante en âge et à tous les autres membres de la famille âgés de 18 ans et plus, et de 0,3 à tous les autres membres de la famille âgés de moins de 18 ans. La démarcation entre adulte et enfant est établie à 18 ans, contrairement aux données sur le revenu qui la fixent à 16 ans, ce que les microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* ne permettent pas.

Tableau 7.5

Dépenses moyennes ajustées des ménages selon le quintile de revenu total, Québec, 2005

Poste	Total	Quintile inférieur	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	Quintile supérieur	Q5/Q1
		17 143 \$ et moins	De 17 143 \$ à 25 714 \$	De 25 714 \$ à 35 714 \$	De 35 714 \$ à 50 000 \$	50 000 \$ et plus	
\$							
Alimentation	4 513	3 140	3 908	4 443	5 039	6 067	1,9
Logement	6 596	4 767	5 582	6 089	7 290	9 303	2,0
Entretien ménager	1 566	1 002	1 293	1 452	1 784	2 311	2,3
Articles et accessoires d'ameublement	1 065	457	659	856	1 342	2 028	4,4
Habillement	1 378	626	962	1 227	1 566	2 531	4,0
Transport	4 654	1 841	3 322	4 325	5 765	8 085	4,4
Soins de santé	1 259	703	1 221	1 330	1 334	1 717	2,4
Soins personnels	668	377	564	638	782	986	2,6
Loisirs	2 034	762	1 131	1 743	2 266	4 310	5,7
Imprimés	161	79	133	139	174	280	3,5
Éducation	375	277	230	306	413	655	2,4
Tabac et boissons alcoolisées	951	601	741	982	1 131	1 309	2,2
Jeux de hasard (net)	174	221	135	203	148	164	0,7
Dépenses diverses	562	197	296	473	725	1 128	5,7
Consommation totale	25 955	15 050	20 176	24 206	29 759	40 875	2,7
Impôt	7 156	349	1 749	4 656	8 462	20 817	59,6
Paiements d'assurances et cotisations de retraite	2 233	306	928	1 946	3 051	4 986	16,3
Dons et contributions	568	197	351	556	532	1 215	6,2
Dépenses totales	35 912	15 902	23 203	31 363	41 805	67 894	4,3
Revenu total	36 663	12 701	21 436	30 746	42 799	76 381	6,0

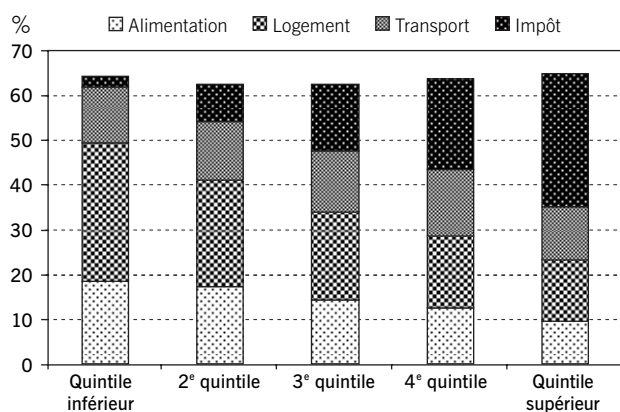
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Dépenses des ménages

- En moyenne, plus les revenus sont élevés, plus les ménages comptent de personnes. Ainsi, les ménages du quintile inférieur comprennent en moyenne 1,3 personne, comparativement à 3,2 dans les ménages du quintile supérieur. Cela s'explique entre autres par le fait que 78 % des ménages du premier quintile sont composés d'une seule personne, comparativement à seulement 4 % de ceux du dernier quintile.
- Une fois ajustées selon la taille, les dépenses totales des ménages du quintile supérieur sont en moyenne 4,3 fois plus élevées que celles du quintile inférieur, alors que leur consommation courante – excluant les impôts, les assurances et les dons – est multipliée par 2,7. Les ménages du quintile de revenu supérieur dépensent 59,6 et 16,3 fois plus respectivement que les ménages dont les revenus sont les plus faibles au chapitre de l'impôt et des cotisations d'assurances.
- Les dépenses ajustées en alimentation et en logement des ménages les mieux nantis correspondent respectivement à 1,9 et à 2,0 fois celles des ménages dont les revenus sont les plus faibles. Quant au transport et aux loisirs, les ratios sont de 4,4 et de 5,7.

Figure 7.2

Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon le quintile de revenu, Québec, 2005



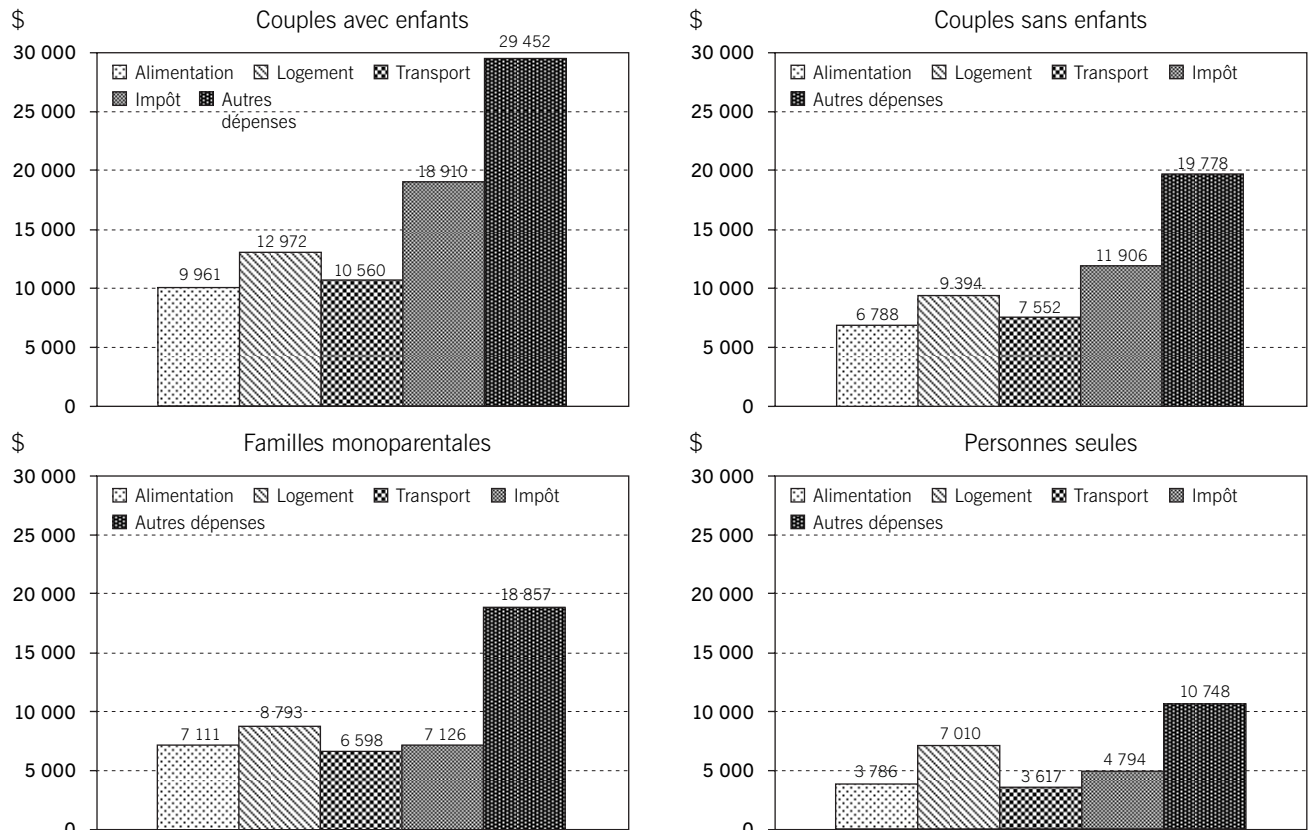
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Les ménages du quintile de revenu inférieur consacrent une part plus forte de leur budget à l'alimentation et au logement que ceux du quintile supérieur. En effet, chez les ménages dont le revenu est le plus faible, 18,2 % des dépenses vont à l'alimentation, comparativement à 9,7 % chez les plus fortunés. Au chapitre du logement, l'écart est encore plus élevé : 30,9 % comparativement à 13,6 %.
- Inversement, les ménages du dernier quintile allouent une proportion beaucoup plus forte de leur budget à l'impôt (29,7 %) que ceux du premier quintile (2,8 %).
- Même si la dépense moyenne en transport est beaucoup plus élevée chez les ménages plus riches, il n'y a pratiquement pas de différence entre les quintiles extrêmes quant à la part de budget qui y est consacré. En effet, les ménages du quintile inférieur y consacrent 12,3 % de leur budget comparativement à 11,7 % chez les ménages du quintile supérieur.

Dépenses des ménages selon le type de ménage

Figure 7.3

Dépenses moyennes des ménages selon le type de ménage, Québec, 2005



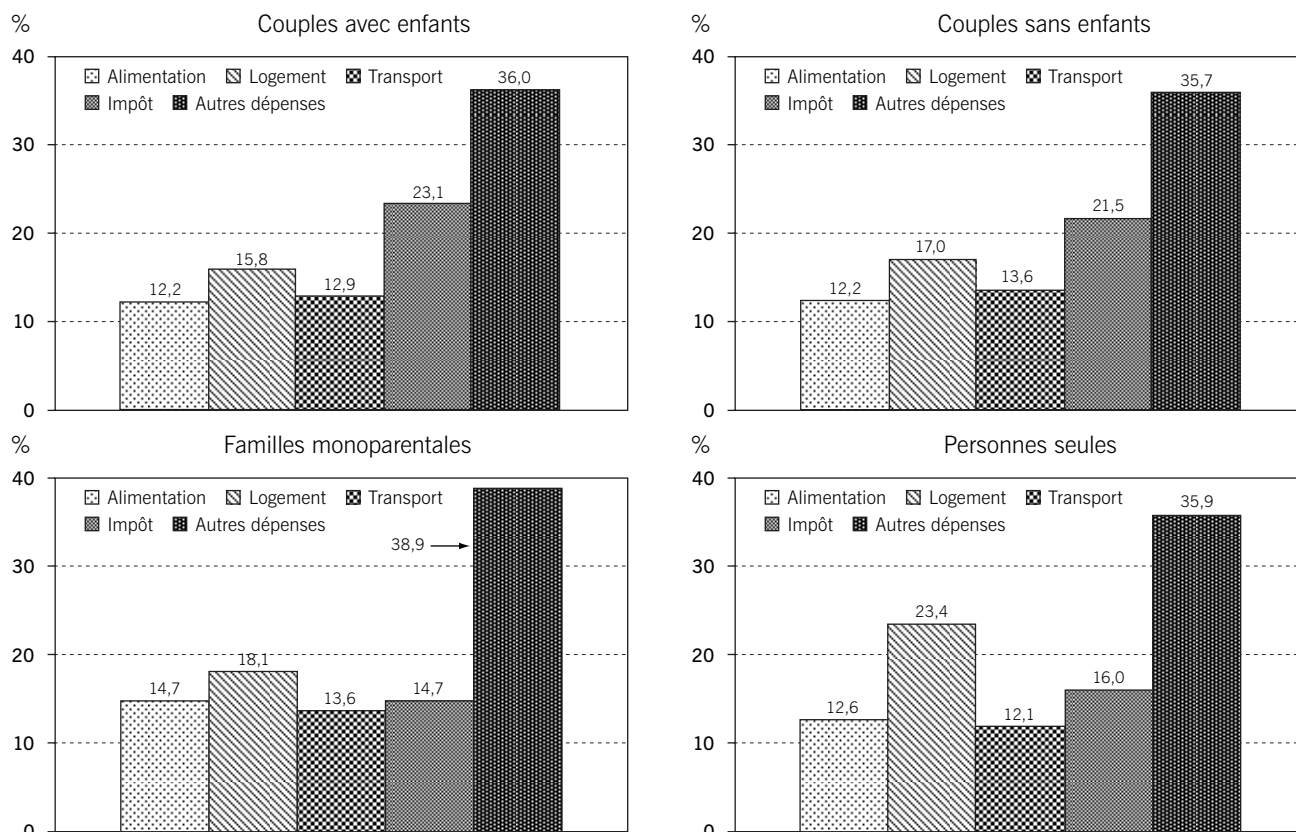
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Dépenses des ménages

- Les couples avec enfants ont dépensé en moyenne 81 855 \$ en 2005, comparativement à 55 419 \$ chez les couples sans enfants, 48 484 \$ chez les familles monoparentales et 29 955 \$ chez les personnes seules. Les couples avec enfants ont donc dépensé 2,7 fois plus que les personnes seules et 1,7 fois plus que les familles monoparentales.
- Le logement est la dépense qui varie le moins selon le type de ménage. Les ménages dépensent en moyenne entre 12 972 \$ chez les couples avec enfants et 7 010 \$ chez les personnes seules. Inversement, l'impôt varie du simple au quadruple selon que le ménage est constitué d'une personne seule (4 794 \$) ou d'un couple avec enfants (18 910 \$).
- Les couples avec enfants consacrent 10 560 \$ au transport, ce qui est 2,9 fois plus que les personnes seules (3 617 \$) et 1,6 fois plus que les familles monoparentales (6 598 \$).
- La somme consacrée à l'alimentation (9 961 \$) chez les couples avec enfants dépasse de 2,6 fois la dépense des personnes seules (3 786 \$) et de 1,4 fois celle des familles monoparentales (7 111 \$).
- Par rapport aux couples sans enfants, les couples avec enfants dépensent 1,5 fois plus au total, de même que pour l'alimentation et l'ensemble des autres dépenses. Ce rapport est à peine plus élevé (1,6) pour l'impôt et à peine plus faible (1,4) pour la dépense en logement et le transport.

Figure 7.4

Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon le type de ménage, Québec, 2005



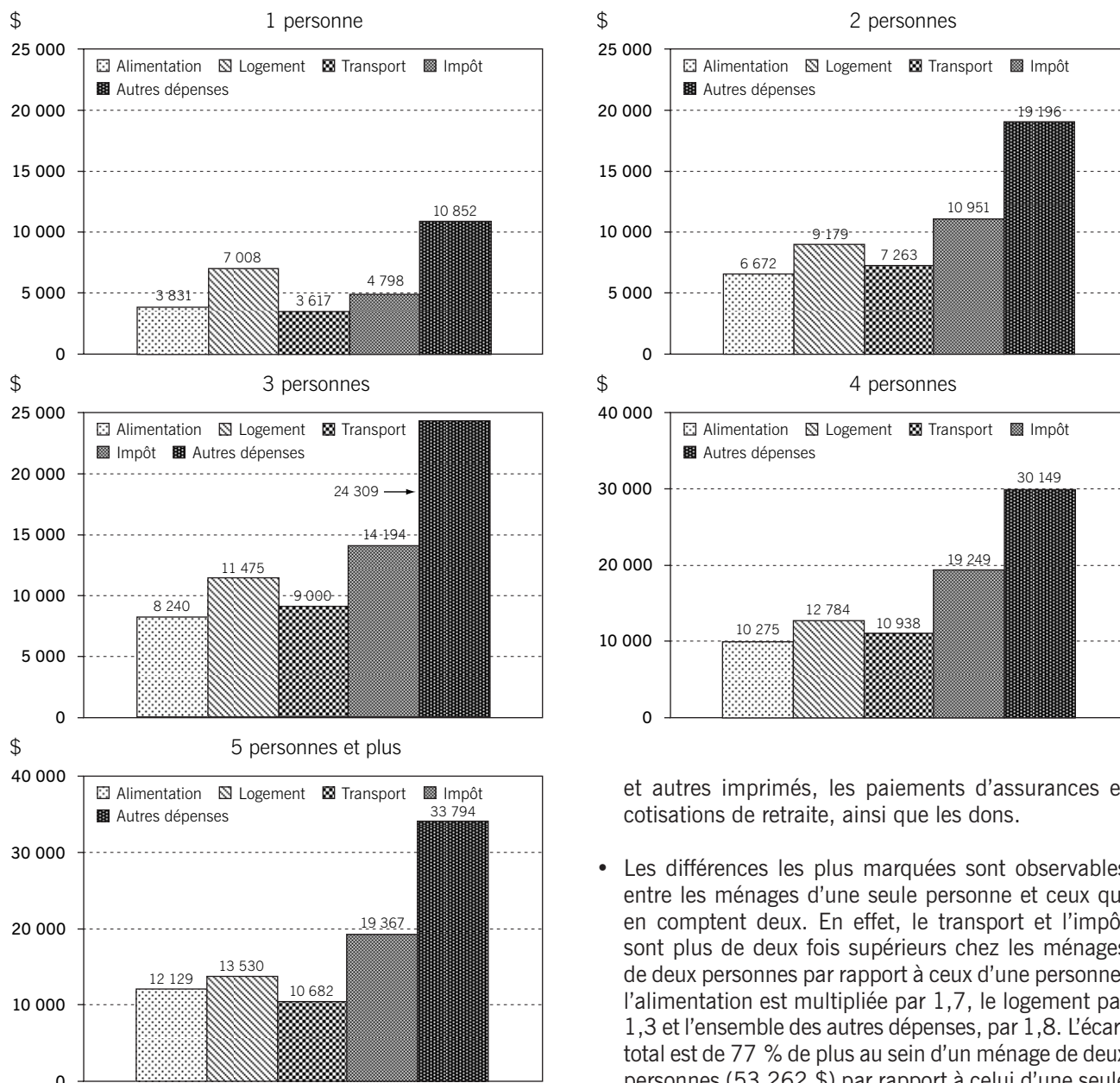
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- L'impôt est la principale dépense des couples avec ou sans enfants, mais ce n'est pas le cas des personnes seules ou des familles monoparentales, pour qui le logement occupe la première place. La part allant au logement chez les personnes seules (23,4 %) dépasse même celle qui est allouée à l'impôt chez les couples avec ou sans enfants : 23,1 % et 21,5 %.
- Le profil des dépenses chez les couples avec ou sans enfants est assez similaire. On observe la même proportion au chapitre de l'alimentation (12 %) et une différence d'environ 1 point de pourcentage en ce qui a trait à l'impôt, au logement et au transport.
- Les familles monoparentales consacrent davantage en matière de proportion budgétaire à l'alimentation, au logement et au transport que les couples avec enfants. Ainsi, au chapitre des trois principales catégories de consommation courante, les familles monoparentales appliquent 5,5 points de pourcentage de plus que les couples avec enfants.
- Les couples sans enfants et les personnes seules consacrent à peu près la même part de leurs dépenses totales à l'alimentation, mais le logement prend plus de place dans le budget des personnes seules (6,4 points) et le transport est moins important (- 1,5 point).

Dépenses des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage

Figure 7.5

Dépenses moyennes des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Dépenses des ménages

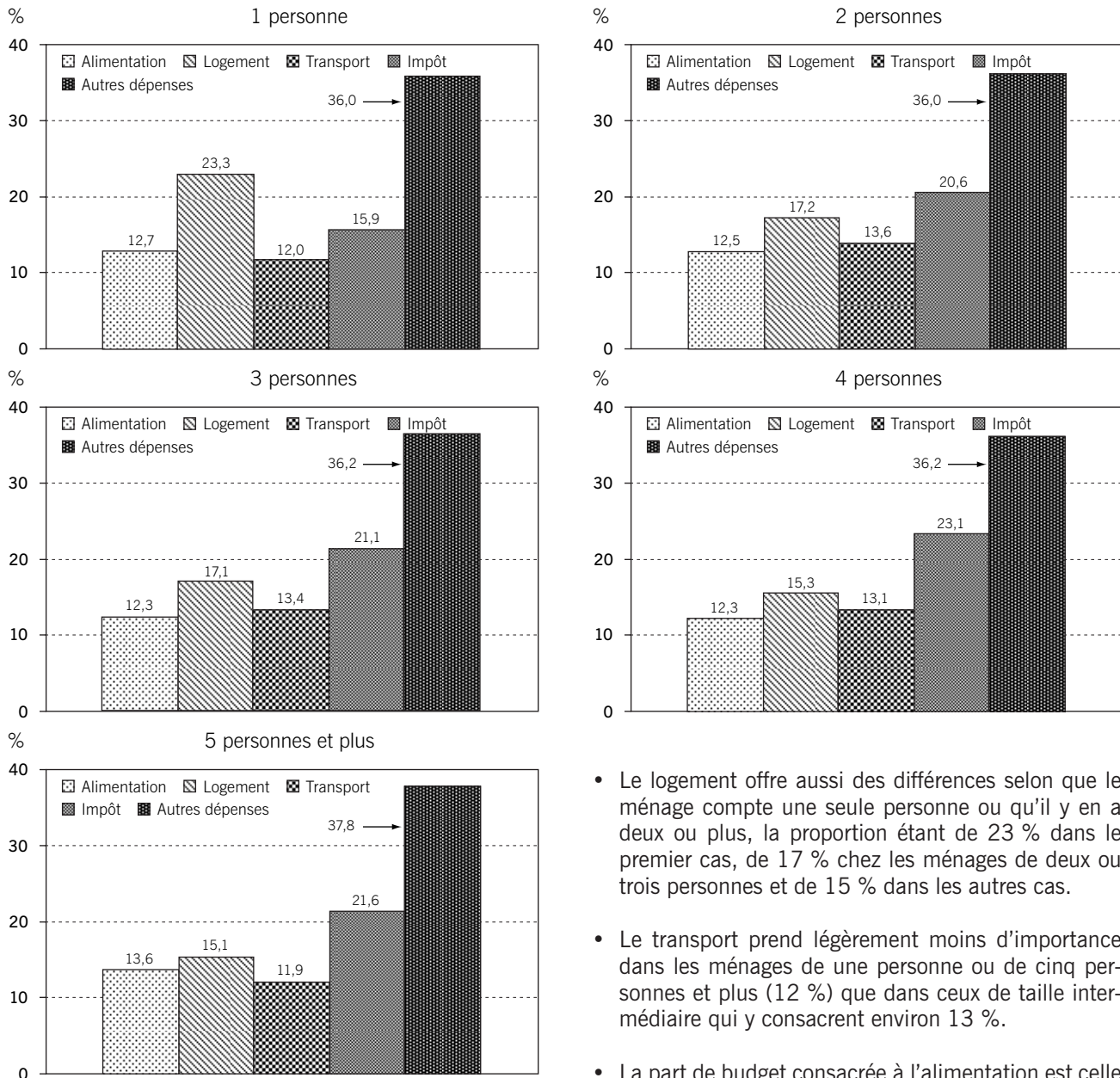
- De façon générale, les dépenses moyennes augmentent avec le nombre de personnes dans le ménage. Il existe quelques exceptions, dont le transport qui est moins élevé chez les ménages de cinq personnes et plus que chez ceux qui en comptent quatre. D'autres catégories de dépenses non illustrées ici sont dans le même cas, dont les dépenses en matériel de lecture

et autres imprimés, les paiements d'assurances et cotisations de retraite, ainsi que les dons.

- Les différences les plus marquées sont observables entre les ménages d'une seule personne et ceux qui en comptent deux. En effet, le transport et l'impôt sont plus de deux fois supérieurs chez les ménages de deux personnes par rapport à ceux d'une personne, l'alimentation est multipliée par 1,7, le logement par 1,3 et l'ensemble des autres dépenses, par 1,8. L'écart total est de 77 % de plus au sein d'un ménage de deux personnes (53 262 \$) par rapport à celui d'une seule personne (30 106 \$).
- Par ailleurs, plus le nombre de personnes augmente, moins la différence est grande par rapport aux ménages de plus petite taille. Ainsi, les ménages de trois personnes dépensent en moyenne 26 % de plus (67 218 \$) que ceux de deux personnes, ceux de quatre (83 395 \$), 24 % de plus que ceux de trois et, enfin, les ménages de cinq personnes et plus (89 503 \$) dépensent en moyenne 7 % de plus que ceux de quatre personnes.

Figure 7.6

Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon le nombre de personnes dans le ménage, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

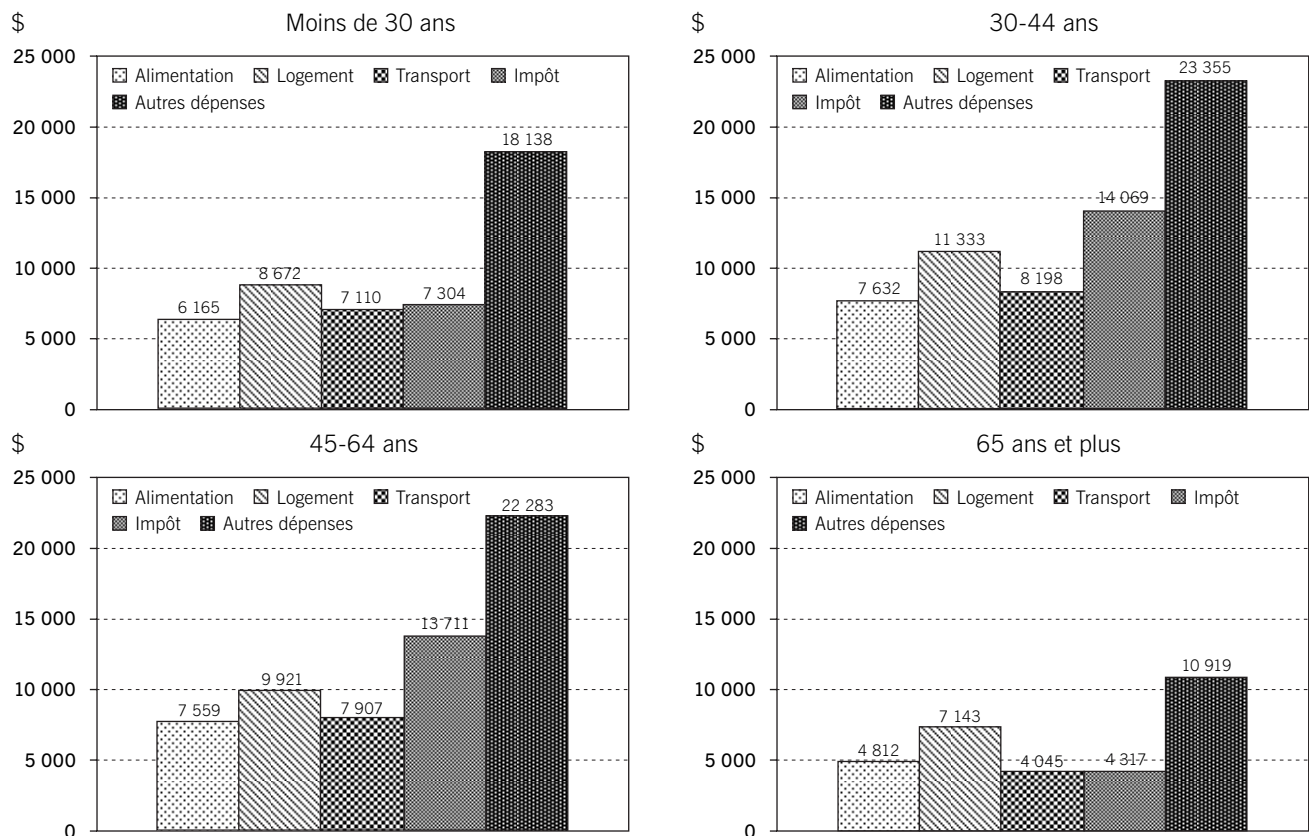
- La part du budget consacrée à l'impôt varie sensiblement selon le nombre de personnes dans le ménage : les ménages de une personne allouent 16 % de leur budget à cette dépense, ceux de deux ou trois personnes y consacrent 21 %, ceux de quatre personnes, 23 %, et ceux de cinq personnes et plus, 22 %.

- Le logement offre aussi des différences selon que le ménage compte une seule personne ou qu'il y en a deux ou plus, la proportion étant de 23 % dans le premier cas, de 17 % chez les ménages de deux ou trois personnes et de 15 % dans les autres cas.
- Le transport prend légèrement moins d'importance dans les ménages de une personne ou de cinq personnes et plus (12 %) que dans ceux de taille intermédiaire qui y consacrent environ 13 %.
- La part de budget consacrée à l'alimentation est celle qui fluctue le moins en fonction de la taille du ménage. Chez les ménages dont la taille varie de une à quatre personnes, elle se situe aux environs de 12 %. Par ailleurs, ceux de cinq personnes et plus allouent un peu plus à ce poste (14 %).

Dépenses des ménages selon l'âge de la personne de référence

Figure 7.7

Dépenses moyennes des ménages selon l'âge de la personne de référence, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

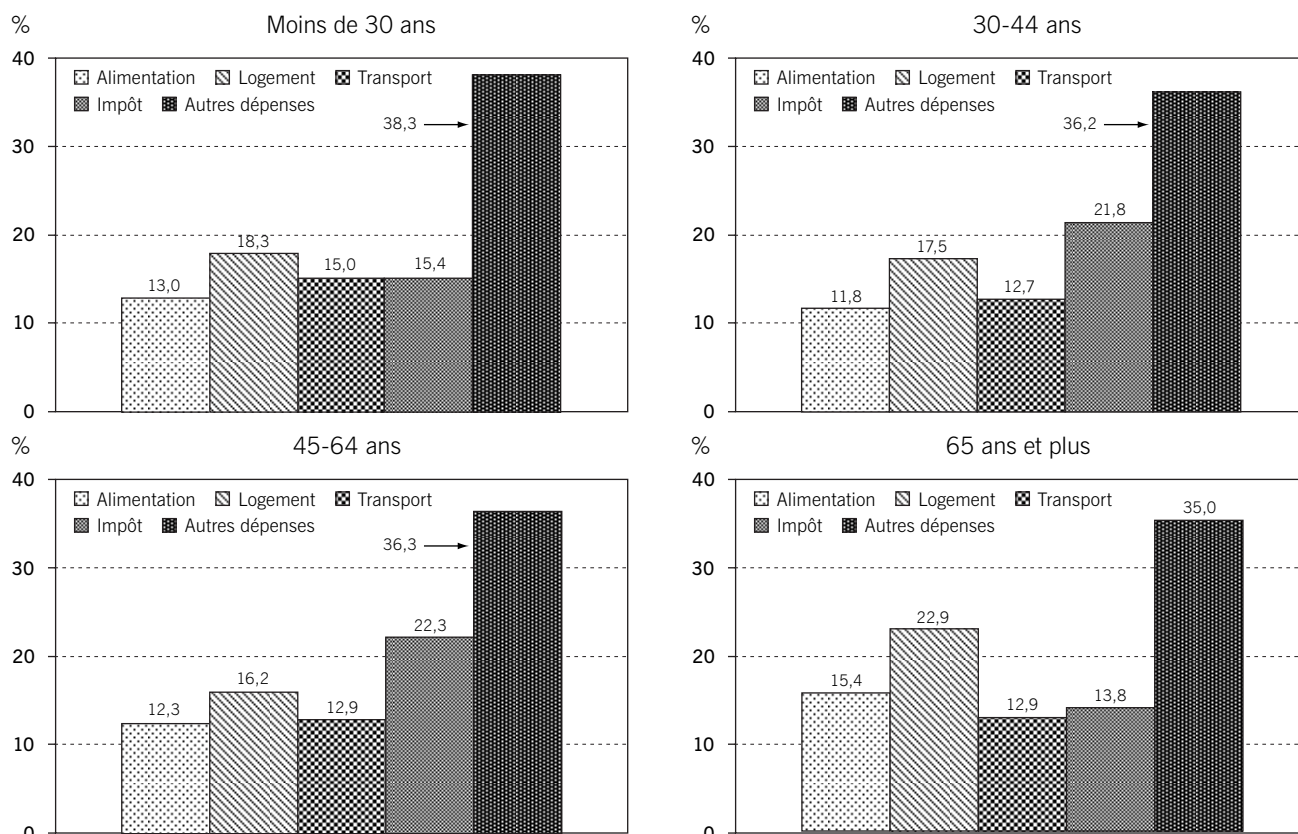
- Les ménages dont la personne de référence est âgée de 30 à 44 ans sont ceux qui dépensent le plus en moyenne (64 587 \$), suivis de près par ceux de 45 à 64 ans (61 380 \$).
- Les 65 ans et plus affichent les dépenses les plus faibles (31 237 \$). Leur dépense au titre de l'impôt est trois fois moindre que chez les 45-64 ans et le transport, deux fois. L'alimentation et le logement sont de 36 % et de 28 % moindre, respectivement. Quant à l'ensemble des autres dépenses, elles sont inférieures de 51 % chez les 65 ans et plus, comparativement au groupe d'âge précédent.
- Chez les ménages de moins de 30 ans, les dépenses (47 389 \$) sont de 27 % moindres que ceux des 30-44 ans. Les différences les plus marquantes sont au titre de l'impôt (- 48 %) et du logement (- 24 %).

Dépenses des ménages

•

Figure 7.8

Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon l'âge de la personne de référence, Québec, 2005



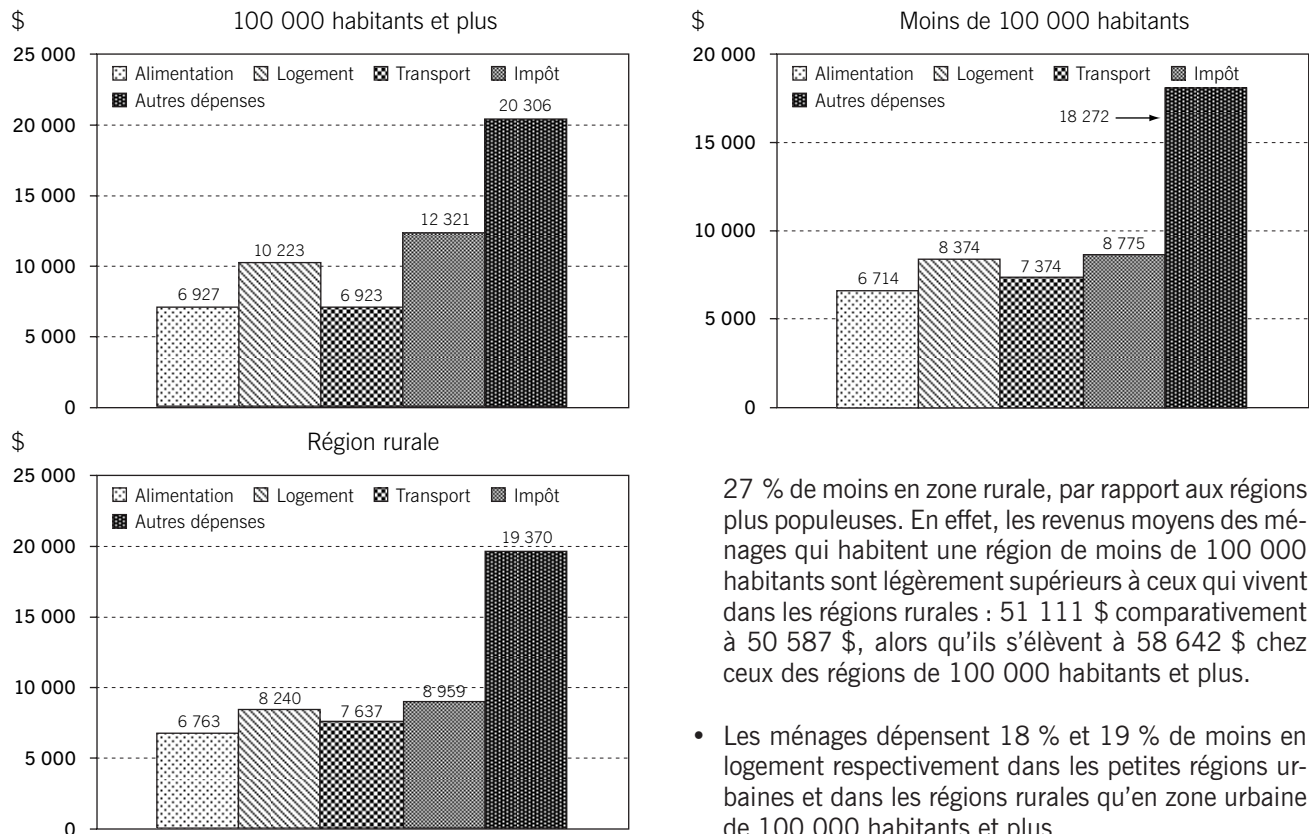
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Chez les ménages de moins de 30 ans et ceux de 65 ans et plus, le logement constitue la principale dépense, suivie de l'impôt chez les plus jeunes et de l'alimentation chez les plus âgés.
- Chez les groupes d'âge intermédiaire, c'est l'impôt qui occupe le premier rang, suivi du logement.
- Le transport constitue le troisième poste en importance chez les trois groupes d'âge avant 65 ans, alors que, chez les 65 ans et plus, l'impôt vient avant en ordre d'importance.
- La part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses augmente avec l'âge. En effet, chez les moins de 30 ans, il s'agit de 61,7 % du budget qui va à ces catégories; les deux groupes d'âge suivants y accordent à peu près le même pourcentage, soit 63,8 % et 63,7 %, alors que, chez les 65 ans et plus, cette proportion augmente à 65,0 %.

Dépenses des ménages selon la taille de la région de résidence

Figure 7.9

Dépenses moyennes des ménages selon la taille de la région de résidence, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

27 % de moins en zone rurale, par rapport aux régions plus peuplées. En effet, les revenus moyens des ménages qui habitent une région de moins de 100 000 habitants sont légèrement supérieurs à ceux qui vivent dans les régions rurales : 51 111 \$ comparativement à 50 587 \$, alors qu'ils s'élèvent à 58 642 \$ chez ceux des régions de 100 000 habitants et plus.

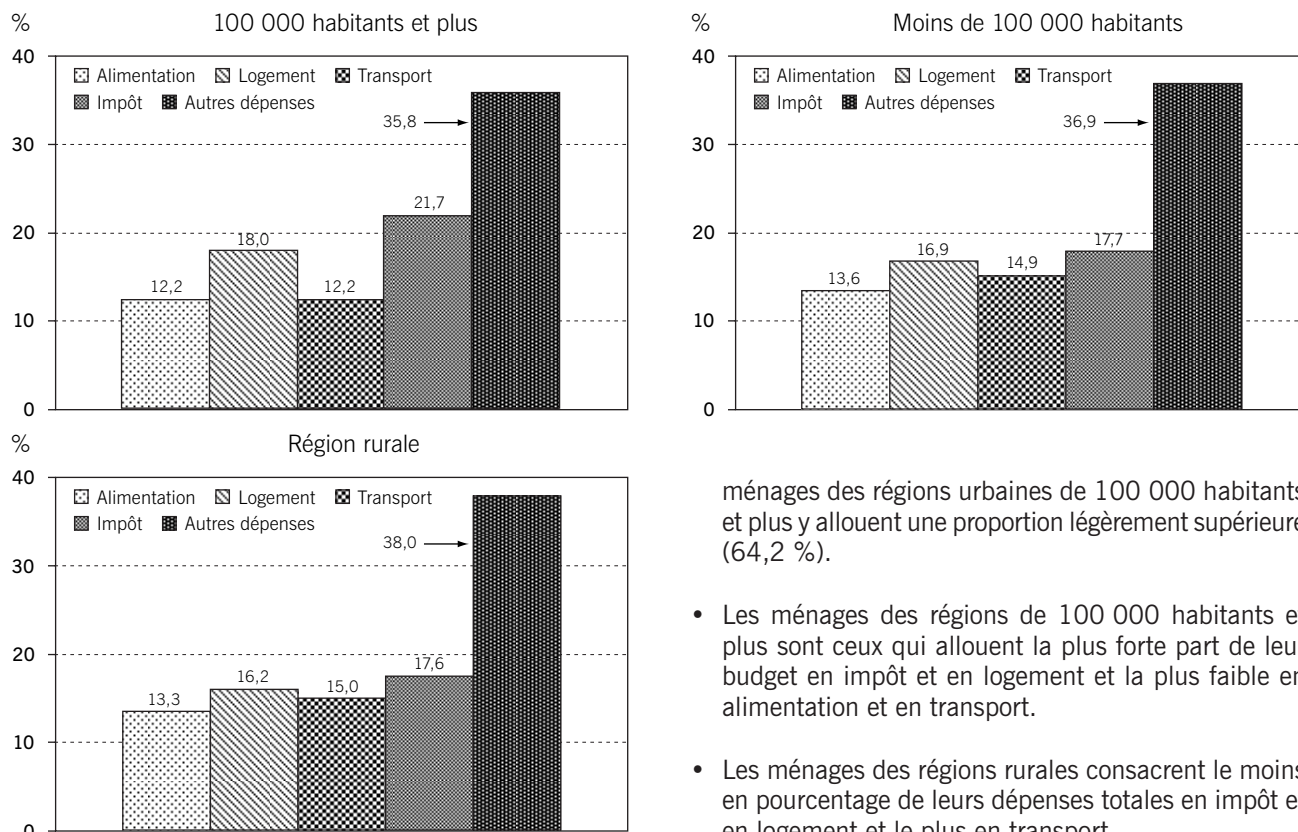
- Les ménages qui habitent une région de 100 000 habitants et plus dépensent plus en moyenne (56 700 \$) que ceux des régions rurales (50 970 \$) qui, eux-mêmes, dépensent plus que ceux des régions urbaines de moins de 100 000 habitants (49 508 \$).
- C'est au chapitre de l'impôt que la différence est la plus grande entre les régions de 100 000 habitants et plus et les deux autres catégories : soit 29 % inférieur dans une région de moins de 100 000 habitants, où les ménages sont les moins imposés en moyenne, et

- Les ménages dépensent 18 % et 19 % de moins en logement respectivement dans les petites régions urbaines et dans les régions rurales qu'en zone urbaine de 100 000 habitants et plus.
- La dépense en alimentation est supérieure dans les régions de 100 000 habitants et plus. Par ailleurs, elle est à peu près identique dans les deux autres catégories.
- Quant au transport, c'est dans les régions rurales que les ménages dépensent la somme la plus élevée : 10 % de plus que dans les régions urbaines les plus peuplées et 4 % de plus que les autres régions urbaines.

Dépenses des ménages

Figure 7.10

Part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses selon la taille de la région de résidence, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La part du budget consacrée aux quatre principales catégories de dépenses varie quelque peu, qu'on habite une région rurale (62,0 %) ou une région urbaine de moins de 100 000 habitants (63,1 %), tandis que les

ménages des régions urbaines de 100 000 habitants et plus y allouent une proportion légèrement supérieure (64,2 %).

- Les ménages des régions de 100 000 habitants et plus sont ceux qui allouent la plus forte part de leur budget en impôt et en logement et la plus faible en alimentation et en transport.
- Les ménages des régions rurales consacrent le moins en pourcentage de leurs dépenses totales en impôt et en logement et le plus en transport.
- Les ménages des régions urbaines de moins de 100 000 habitants sont ceux qui dépensent la plus forte proportion de leur budget en alimentation, alors qu'ils se situent entre les deux autres quant à la proportion des dépenses allant aux autres postes.

Logement et transport

par Yves Nobert

Constatations principales

- Le parc immobilier du Québec est plus vieux que ceux de l'Ontario et du Canada : 46,2 % des logements québécois ont été bâtis avant 1971, alors que cette proportion n'atteint que 44,2 % et 41,5 % en Ontario et au Canada. Par contre, seulement 11,3 % des logements québécois ont été construits depuis 1996, par comparaison à 16,1 % des logements ontariens et à 15,1 % des logements canadiens.
- Entre 2001 et 2006, la progression de la proportion des ménages propriétaires a été moins élevée au Québec (2,2 points) qu'en Ontario (3,2 points) et qu'au Canada (2,6 points). En 2006, la proportion des ménages propriétaires atteint 60,2 % au Québec, 71,1 % en Ontario et 68,7 % au Canada.
- La proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % et plus de leur revenu pour se loger est sensiblement plus élevée que celle des ménages propriétaires. En 2005, au Québec, la proportion des ménages locataires qui dépensent autant pour se loger atteint 34,5 %, tandis que celle des ménages propriétaires n'est que de 7,1 %.
- Le niveau de revenu du ménage influence l'accessibilité financière au logement. Ainsi, la quasi-totalité des ménages jouissant d'un revenu de 80 000 \$ et plus consacrent moins de 30 % de leur budget pour se loger, tandis que c'est le cas de 33,4 % des ménages ayant moins de 20 000 \$ de revenu.
- Si certaines pièces d'équipement se trouvent dans la quasi-totalité des ménages, tels le réfrigérateur, le téléphone et le téléviseur, la présence de plusieurs autres est influencée par le revenu. À titre d'exemple, en 2005, 94,1 % des ménages québécois ayant un revenu de 80 000 \$ et plus disposent d'un ordinateur personnel, alors que seulement 33,2 % des ménages recevant un revenu de moins de 20 000 \$ en possèdent un.
- Entre 1980 et 2006, la proportion des personnes de 75 ans et plus titulaires d'un permis de conduire pour une automobile ou un camion léger s'est accrue fortement, passant chez les hommes de 28,6 % à 67,6 % et, chez les femmes, de 1,9 % à 25,6 %.
- Le mode de transport utilisé pour se rendre au travail varie en fonction de l'âge des personnes faisant partie de la population active. En 2006, plus des trois quarts de ces personnes de 35 à 74 ans utilisent une automobile, alors que c'est le cas de 52,5 % des 15-24 ans.

Introduction

Les caractéristiques des logements et celles des ménages sont utilisées pour décrire certains aspects des conditions de vie de ces derniers. Ces indicateurs mesurent la qualité de vie des membres du ménage lorsqu'ils sont à leur domicile.

Les caractéristiques physiques des logements servant d'indicateurs sont la période de construction, le nombre de pièces et le type de logement.

Les indicateurs comme le mode d'occupation (locataire ou propriétaire) et la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses de logement sont tributaires du revenu du ménage.

Les pièces d'équipement dont disposent les ménages sont des indicateurs primordiaux pour illustrer leur qualité de vie.

En matière de transport, les indicateurs utilisés sont la possession d'un véhicule, la détention d'un permis de conduire, la distance qui sépare le lieu de travail habituel et le domicile des personnes actives et leur mode de transport.

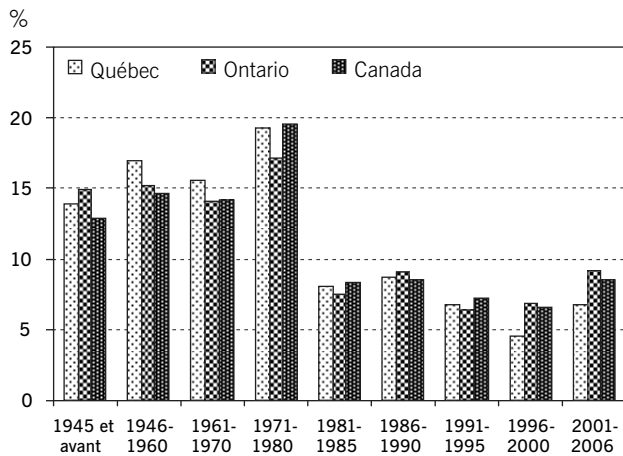
Ces indicateurs sont croisés avec la taille du ménage, l'âge du soutien du ménage et le revenu du ménage. De plus, les comparaisons entre le Québec, l'Ontario et le Canada, ainsi que l'évolution temporelle, permettent de nuancer les analyses.

Les sources proviennent de Statistique Canada (le recensement, *l'Enquête sur les dépenses des ménages* et *l'Enquête sur l'équipement ménager*) et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Caractéristiques physiques des logements

Les caractéristiques physiques des logements illustrent le cadre de vie immédiat des ménages et, à ce titre, elles sont révélatrices de leurs conditions socioéconomiques.

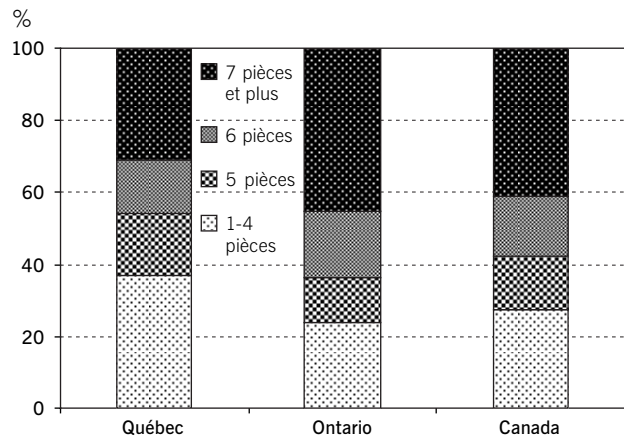
Figure 8.1
Répartition des logements selon la période de construction, Québec, Ontario et Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, les parcs immobiliers québécois, ontarien et canadien comptent respectivement environ 3 189 000, 4 555 000 et 12 437 000 logements. Le parc immobilier québécois est plus vieux que ceux de l'Ontario et du Canada. En effet, 46,2 % des logements québécois ont été bâtis avant 1971, alors que cette proportion n'atteint que 44,2 % et 41,5 % en Ontario et au Canada respectivement. Par contre, seulement 11,3 % des logements québécois ont été construits depuis 1996, par comparaison à 16,1 % des logements ontariens et à 15,1 % des logements canadiens, du fait que la croissance démographique et économique varie d'une région du pays à l'autre. Entre 1996 et 2006, les données du recensement montrent que la population augmente de près de 6 % au Québec, de près de 15 % en Ontario et de près de 10 % au Canada.

Figure 8.2
Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec, Ontario et Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, les logements de plus petite taille, soit ceux de quatre pièces et moins, représentent 36,7 % du parc immobilier québécois, 23,6 % de celui de l'Ontario et 27,4 % de celui du Canada. En ce qui concerne les logements les plus spacieux, de sept pièces et plus, leur proportion atteint 31,2 % au Québec, 45,4 % en Ontario et 41,2 % au Canada.

Tableau 8.1

Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec, 1985-2005

Année	1-4 pièces	5 pièces	6 pièces		7 pièces et plus	Total
			%	%		
1985	36,2	26,2	14,1	23,5	100,0	
1989	35,7	24,5	14,4	25,4	100,0	
1993	35,1	23,0	14,9	26,9	100,0	
1997	38,1	21,4	13,1	27,4	100,0	
2002	34,2	22,6	13,2	30,1	100,0	
2005	36,7	17,4	14,7	31,2	100,0	

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* (13-218) et *Enquête sur les dépenses des ménages*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1985 et 2005, la taille des logements québécois tend à augmenter. Si la proportion des logements de une à quatre pièces oscille autour de 36 %, celle des logements de cinq et six pièces diminue de 40,3 % à 32,1 % et celle des logements de sept pièces et plus s'élève régulièrement de 23,5 % à 31,2 %. L'accroissement de la taille des logements reflète en quelque sorte l'augmentation de la proportion des ménages propriétaires.
- Au Québec, entre 1985 et 2005, les ménages de toute taille tendent à occuper des logements plus spacieux. En 1985, près des trois quarts des personnes seules habitent des logements de moins de cinq pièces, alors qu'elles ne sont plus que près des deux tiers en 2005. Quant à la proportion des personnes seules qui vivent dans des logements de cinq pièces et plus, elle passe de près du quart à près du tiers. Au cours de la même période, les ménages les plus nombreux, de quatre personnes et plus qui occupent un logement de sept pièces et plus, voient leur proportion s'élever de près de 43 % à près de 58 %.

Tableau 8.2

Répartition des ménages selon la taille du ménage et la taille du logement, Québec, 1985 et 2005

Nombre de pièces		Taille du ménage				Total
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes et plus	
1985						
1-2 pièces	%	18,0	2,8 ¹	()	–	4,6
3-4 pièces	%	57,5	43,4	24,7	7,8	32,4
5-6 pièces	%	17,9	38,9	51,5	49,6 ¹	40,2
7 pièces et plus	%	6,7 ¹	14,9	23,5	42,6	22,8
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de ménages	k	484	765	471	684	2 403
2005						
1-2 pièces	%	13,9 ¹	()	()	–	5,2
3-4 pièces	%	53,8	32,4	15,8 ¹	()	31,5
5-6 pièces	%	21,6	36,7	38,4	36,8	32,1
7 pièces et plus	%	10,7 ¹	28,9	45,4	57,8	31,2
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de ménages	k	1 025	1 080	418	665	3 188

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.3

Répartition des ménages selon la taille du ménage et le type de logement, Québec, 1985 et 2005

Type de logement	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes et plus	Total
	%				
1985					
Maison individuelle	17,2	34,5	44,8	64,1	41,5
Maison en rangée ¹	2,8 ³	3,7 ³	5,1 ³	6,5 ³	4,6
Duplex	4,5 ³	6,7 ³	7,3 ³	5,6	6,0
Appartement	74,1	53,3	40,8	21,3	45,9
Autres ²	()	1,8 ³	1,9 ³	2,5 ³	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2005					
Maison individuelle	22,3	53,8	60,7	66,7	47,3
Maison en rangée ¹	()	6,6 ³	()	8,4 ³	6,6
Duplex	9,8 ³	6,9 ³	()	()	7,5
Appartement	62,4	31,2	22,4 ³	18,7 ³	37,5
Autres ²	()	()	()	()	()
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Comprend les maisons jumelées.

2. Comprend, entre autres, les maisons mobiles.

3. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La taille du ménage influence le genre de logement qu'il occupe. Les ménages de plusieurs personnes choisissent en plus grand nombre la maison individuelle, tandis que les personnes seules optent davantage pour l'appartement. La maison individuelle est plus répandue tant chez les personnes seules que les ménages

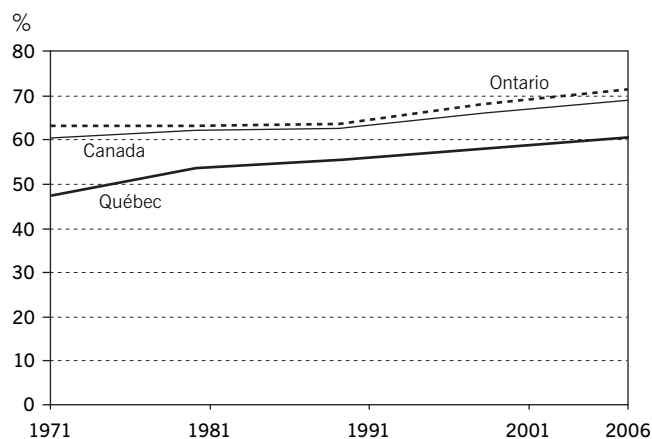
de deux personnes et plus. Entre 1985 et 2005, la proportion des personnes seules qui habitent des maisons individuelles a augmenté de 17,2 % à 22,3 %, mais c'est chez les ménages de deux personnes qu'elle s'est accrue le plus, passant de 34,5 % à 53,8 %.

Mode d'occupation des logements

Pour un grand nombre de ménages qui ne sont pas déjà propriétaires de leur logement, le rêve de le devenir est très vif. Le fait d'être propriétaire de son logement permet de l'aménager selon ses goûts, ses besoins et ses moyens financiers.

Figure 8.3

Évolution de la proportion des ménages propriétaires de leur logement, Québec, Ontario et Canada, 1971-2006



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada (93-744, 93-941, 93-311, 95F0324XCB01003, 97-554-XCB2006020).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1971 et 2006, c'est au Québec que la proportion des ménages propriétaires augmente le plus, soit de 12,8 points de pourcentage (de 47,4 % à 60,2 %) par comparaison à l'Ontario (8,1 points ou de 63,0 % à 71,1 %) et au Canada (8,4 points ou de 60,3 % à 68,7 %). La hausse importante de la proportion des propriétaires québécois comble en quelque sorte un retard car, déjà en 1971, l'Ontario et le Canada avaient atteint le seuil de 60 %, que le Québec vient de franchir en 2006. Mais, entre 2001 et 2006, la progression de la proportion des ménages propriétaires a été moins élevée au Québec (2,2 points) qu'en Ontario (3,2 points) et qu'au Canada (2,6 points).

Tableau 8.4

Proportion des ménages propriétaires de leur logement¹ selon le groupe d'âge du soutien du ménage, Québec, 1971-2006

Groupe d'âge	1971	1991	2006
	%		
15-24 ans	9,6	11,5	15,4
25-34 ans	32,2	43,4	43,7
35-44 ans	54,9	63,2	63,4
45-54 ans	59,0	68,4	68,8
55-64 ans	56,0	65,6	69,3
65-74 ans	52,3 ²	56,0	65,3
75 ans et plus	..	41,9	52,7
Total	47,4	56,0	60,2

1. Les logements de bandes autochtones n'ont pas été retenus aux fins du calcul.

2. 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La proportion des ménages propriétaires varie en fonction de l'âge du soutien du ménage. En 1971 et en 1991, la proportion des propriétaires de logement atteint son apogée entre 45 et 54 ans, soit 59,0 % et 68,4 % respectivement, tandis qu'en 2006, elle culmine à 69,3 % entre 55 et 64 ans. Chacune des trois années, les jeunes adultes affichent la croissance la plus importante de la proportion des propriétaires. Ainsi, en 2006, plus de 28 points séparent les 15-24 ans (15,4 %) et les 25-34 ans (43,7 %) qui sont propriétaires de leur logement. Les ménages demeurent propriétaires de leur logement à un âge de plus en plus avancé. Alors qu'en 1991, 41,9 % des soutiens de ménage de 75 ans et plus sont propriétaires, en 2006, c'est le cas de 52,7 % d'entre eux.

Accessibilité financière au logement

Les dépenses consacrées au logement représentent un poste budgétaire important des ménages. Lorsqu'elles sont mises en relation avec le revenu, les dépenses de logement constituent un indicateur de la santé financière du ménage. L'accessibilité financière au logement est mesurée par la proportion du revenu brut du ménage consacrée aux dépenses de loyer ou de propriété. Le seuil de 30 % du revenu versé pour le logement est généralement reconnu comme un indice que les ménages ont des problèmes d'accessibilité financière. Les ménages à faible revenu, qui allouent une proportion aussi importante pour se loger, sont souvent obligés d'effectuer des choix difficiles en matière de consommation, notamment en dépensant moins au chapitre des besoins essentiels comme l'alimentation et l'habillement.

Tableau 8.5

Répartition des ménages selon la proportion du revenu¹ consacrée aux dépenses de logement et le mode d'occupation, Québec et Ontario, 2001 et 2005

Mode d'occupation	Proportion du revenu			Nombre de ménages k
	Moins de 30 %	30 % et plus %	Total ²	
Propriétaire				
Québec				
2001	94,2	5,7 ³	100,0	1 722
2005	92,7	7,1 ³	100,0	1 876
Ontario				
2001	88,4	11,3	100,0	2 798
2005	85,1	14,5	100,0	3 159
Canada				
2001	90,4	9,3	100,0	7 618
2005	88,5	11,1	100,0	8 454
Locataire				
Québec				
2001	65,2	33,9	100,0	1 282
2005	64,5	34,5	100,0	1 312
Ontario				
2001	60,3	37,5	100,0	1 536
2005	64,5	33,2	100,0	1 436
Canada				
2001	63,2	35,0	100,0	4 219
2005	64,5	33,4	100,0	4 133

1. Le seuil de 30 % du revenu versé pour le logement est généralement accepté comme le signe que les ménages ont des problèmes d'accessibilité financière.

2. La somme des pourcentages n'atteint pas 100 %, parce qu'un certain nombre de ménages ont un revenu avant impôt égal à 0 et moins et d'autres ont un ratio de frais de logement au revenu qui est de 1 et plus.

3. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

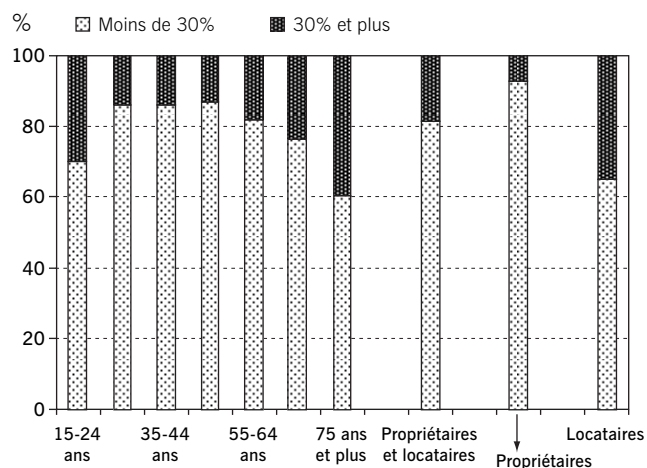
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % et plus de leur revenu pour se loger est sensiblement plus élevée que celle des ménages propriétaires. En 2001 et en 2005, au Québec, en Ontario et au Canada, la proportion des ménages locataires aux prises avec un tel fardeau de dépenses dépasse 33 %, mais elle n'excède pas 15 % dans le cas des propriétaires. Durant cette période, la proportion des

ménages propriétaires qui allouent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement tend à augmenter légèrement, passant au Québec de 5,7 % à 7,1 % et, en Ontario, de 11,3 % à 14,5 %. Quant aux ménages locataires qui sont dans cette situation, leur proportion se maintient au Québec à environ 34 %, mais elle diminue en Ontario de 37,5 % à 33,2 %.

Figure 8.4

Répartition des ménages selon la proportion du revenu consacrée aux dépenses de logement¹, le mode d'occupation² et l'âge du soutien du ménage, Québec, 2005



1. Chez la plupart des groupes d'âge, les estimations comportent une variabilité d'échantillonnage élevée dans le cas des ménages qui consacrent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement.
2. Le mode d'occupation n'a pu être ventilé en raison de la faible taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2005, près de un ménage sur cinq consacre 30 % et plus de son revenu pour se loger, soit 7,1 % des propriétaires et 34,5 % des locataires. La ventilation par groupe d'âge des soutiens de ménage, sans égard au mode d'occupation du logement, montre que le fardeau de dépenses est plus élevé chez les jeunes adultes et les personnes âgées. Parmi les ménages dont le soutien est âgé entre 15 et 24 ans, 29,0 % versent 30 % et plus de leur revenu pour se loger; c'est aussi le cas de 17,9 % des 55-64 ans et de 39,3 % des 75 ans et plus. Les ménages dont le soutien est en début de carrière et les ménages de retraités perçoivent un revenu moins important, ce qui explique que les dépenses liées à l'habitation occupent une part plus grande de leur budget. En général, les ménages d'âge moyen reçoivent un revenu suffisamment élevé pour consacrer une part moindre aux dépenses de logement. Ces ménages dont le soutien est âgé de 25 à 54 ans versent moins de 15 % de leur revenu pour se loger.

Tableau 8.6

Répartition des ménages, selon le mode d'occupation du logement, la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses d'habitation et le revenu du ménage, Québec, 2005

Revenu	Propriétaires			Locataires		
	Moins de 30 %	30 % et plus	Total	Moins de 30 %	30 % et plus	Total
%						
Moins de 20 000 \$	65,6 ¹	()	100,0 ²	24,3 ¹	72,7	100,0 ²
20 000 \$ - 39 999 \$	86,1	13,9 ¹	100,0	75,8	24,2 ¹	100,0
40 000 \$ - 59 999 \$	92,4	()	100,0	96,5	()	100,0
60 000 \$ - 79 999 \$	98,2	()	100,0	100,0	–	100,0
80 000 \$ et plus	99,4	()	100,0	100,0	–	100,0
Total	92,7	7,1¹	100,0²	64,5	34,5	100,0²

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

2. Cette mesure ne s'applique pas à un certain nombre de ménages. Il s'agit des ménages dont le revenu avant impôt est de 0 et moins et ceux dont le ratio entre les frais de logement et le revenu est de 1 et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Tant chez les propriétaires que chez les locataires, ce sont les ménages qui disposent d'un revenu inférieur à 20 000 \$ qui affichent la moins grande accessibilité financière au logement. En effet, seulement les deux tiers des propriétaires et le quart des locataires qui sont

dans cette situation financière déboursent moins de 30 % de leur revenu pour se loger, alors que c'est le cas de plus de 90 % des ménages qui jouissent d'un revenu de 40 000 \$ et plus.

Caractéristiques des logements et revenu des ménages

Le revenu du ménage détermine dans une large mesure les caractéristiques du logement dans lequel il habite. Les goûts et les aspirations des membres du ménage lui sont souvent subordonnés.

Tableau 8.7

Répartition des ménages selon certaines caractéristiques du logement et la tranche de revenu du ménage, Québec, 2005

Caractéristiques		Revenu du ménage ¹					Total
		19 999 \$ et moins	20 000 \$ - 39 999 \$	40 000 \$ - 59 999 \$	60 000 \$ - 79 999 \$	80 000 \$ et plus	
Nombre de ménages	k	574	872	626	450	666	3 188
Ensemble des ménages	%	18,0	27,4	19,6	14,1	20,9	100,0
Logement construit avant 1981	%	78,5	75,5	71,7	61,6	48,8	67,7
Logement construit depuis 1981	%	21,5 ²	24,5	28,3	38,4	51,2	32,3
Logement individuel non attenant	%	19,7 ²	34,5	49,9	63,1	74,6	47,3
Appartement et autres ³	%	80,3	65,5	50,1	36,9	25,4	52,7
Logement de 4 pièces et moins	%	72,1	50,2	30,7	17,4 ²	—	36,7
Logement de 5 pièces et plus	%	27,9	49,8	69,3	82,6	92,8	63,3
N'exigeant qu'un entretien régulier ⁴	%	73,9	77,5	76,3	76,4	77,4	76,4
Logement financièrement accessible ⁵	%	33,4	80,3	93,9	98,6	99,4	81,1
Logement non surpeuplé ⁶	%	96,5	95,8	96,2	96,6	98,1	96,6
Mode d'occupation							
Propriétaire	%	22,1 ²	43,5	63,4	76,9	94,3	58,9
Locataire	%	77,9	56,5	36,6	23,1 ²	()	41,1

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Revenu avant impôt.

2. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

3. Comprend, entre autres, les duplex, les maisons en rangée et les maisons jumelées.

4. Logement n'ayant besoin que d'un entretien régulier, soit des travaux comme la peinture et le nettoyage du système de chauffage.

5. Ménage qui consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt aux dépenses de logement. Les dépenses retenues dans le calcul sont le loyer, les versements hypothécaires, les frais de copropriété, les taxes foncières, l'eau, le combustible et l'électricité.

6. Basé sur le nombre de chambres dont devrait disposer un ménage en fonction de sa taille. Ainsi, un ménage formé d'un couple et de deux enfants (un garçon de 4 ans et une fille de 2 ans) devrait avoir deux chambres. Lorsque le garçon aura 5 ans, il en faudra trois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2005, 18,0 % des ménages ont un revenu inférieur à 20 000 \$ et 35,0 % reçoivent un revenu de 60 000 \$ et plus.
- Les ménages à faible revenu vivent en plus grande proportion dans des logements plus vieux. Un peu plus des trois quarts des ménages dont le revenu est de moins de 20 000 \$ occupent des logements construits avant 1981, alors que c'est le cas de moins de la moitié des ménages percevant un revenu de 80 000 \$.
- Si plus de 60 % des ménages bénéficiant d'un revenu de 60 000 \$ et plus habitent des logements individuels non attenants, ce n'est qu'environ 20 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ qui disposent d'un logement doté des mêmes caractéristiques.

- Les logements les plus spacieux, de cinq pièces et plus, sont plus populaires auprès des ménages dont le revenu est élevé. Ainsi, plus de 80 % des ménages jouissant d'un revenu de 60 000 \$ et plus occupent des logements de cinq pièces et plus, alors que c'est le cas de moins de 30 % des ménages qui disposent de moins de 20 000 \$.
- L'entretien régulier d'un logement permet de le maintenir en bon état en y faisant des travaux légers comme de la peinture. Parmi les ménages qui reçoivent un revenu inférieur à 20 000 \$, 73,9 % habitent des logements ne requérant qu'un entretien régulier. Chez les ménages qui ont un revenu de 20 000 \$ et plus, un peu plus de 76 % des logements ne nécessitent qu'un entretien régulier. Les réparations mineures ou majeures, qui entraînent des dépenses plus importantes, sont un peu plus souvent le lot des logements habités par des ménages à faible revenu.
- L'accessibilité financière au logement est très élevée parmi les ménages dont le revenu dépasse 40 000 \$, puisque plus de 90 % d'entre eux consacrent moins de 30 % de leur budget aux dépenses d'habitation, alors que cette proportion n'est que de 33,4 % parmi les ménages qui disposent d'un revenu de moins de 20 000 \$.
- Au Québec, la proportion des logements non surpeuplés est de l'ordre de 97 %. Les différentes tranches de revenu s'en écartent peu. Cela montre que, dans l'ensemble, le parc de logements est adapté aux caractéristiques démographiques de la population québécoise.
- Plus de 60 % des ménages bénéficiant d'un revenu de 40 000 \$ et plus possèdent leur logement, par comparaison à près de 22 % des ménages qui ont un revenu de moins de 20 000 \$. Le revenu est une variable clé qui détermine le choix du mode d'occupation.

Équipement du ménage

Le confort domestique se compose d'un ensemble de pièces d'équipement qui contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes qui habitent un logement. En font partie l'équipement sanitaire, telle la salle de bains, les appareils électriques qui allègent les tâches ménagères, comme la machine à laver, les appareils de communication, l'ordinateur par exemple, et les appareils de divertissement, comme le lecteur DVD. Si certaines pièces d'équipement sont présentes dans la quasi-totalité des ménages, comme le réfrigérateur, le téléphone et le téléviseur, il n'en va pas ainsi de certaines commodités, dont la possession est influencée notamment par le revenu.

Tableau 8.8

Proportion des ménages qui possèdent certaines composantes d'équipement, une maison de villégiature et au moins un véhicule, Québec, 1972-2005

Équipement	1972	1982	1993	2002	2005
	%				
Une seule salle de bains ¹	88,6	88,2	81,3	72,5	71,9
Deux salles de bains et plus ¹	5,9	11,1	18,1	27,4	28,0
Machine à laver	51,6	75,1	83,4	86,2	86,9
Sécheuse	41,7	70,7	79,9	82,5	84,3
Lave-vaisselle	10,1	34,3	46,3	52,6	53,9
Four à micro-ondes	..	4,2	75,9	92,2	93,7
Téléphone cellulaire	42,7	52,8
Lecteur de disques compacts	28,9	71,5	76,8
Lecteur DVD	28,5	71,1
Magnétoscope	72,6	90,9	88,8
Télédistribution	..	47,0	64,3	59,7	59,4
Antenne parabolique	19,5	21,3
Ordinateur personnel	19,1	56,8	65,6
Internet	46,0	55,3
Maison de villégiature	..	7,7	..	6,0	6,3
Un seul véhicule ²	61,1	57,4	47,0	46,9	46,6
Deux véhicules et plus ²	10,5	18,9	32,4	27,4	28,3
Nombre total des ménages (k)	1 642	2 197	2688	3 064	3 188

1. Avec baignoire ou douche.

2. Entre 1972 et 1982, comprend les voitures seulement. De 1993 à 2002, comprend les voitures, les fourgonnettes et les camions. De plus, en 2002 et en 2005, la proportion des ménages ayant au moins un véhicule loué à long terme atteint 13,8 % et 12,2 % respectivement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* (13-218), (64-202) et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1972 et 2005, la proportion des ménages québécois dont le logement est pourvu de deux salles de bains est passée de 5,9 % à 28,0 %. Au cours de cette période, la proportion des ménages ayant à leur disposition un lave-vaisselle fait un bond de plus de 40 points de pourcentage (de 10,1 % à 53,9 %). Certains appareils de divertissement absents du marché de la consommation au début des années 1970 sont aujourd'hui présents dans une proportion élevée de ménages, tels le lecteur de disques compacts (76,8 %), le lecteur DVD (71,1 %) et le magnétoscope (88,8 %). C'est aussi le cas des appareils de communication qui ont été adoptés très rapidement par une grande proportion des ménages comme le téléphone cellulaire (52,8 %), l'ordinateur personnel (65,6 %) et Internet (55,3 %).
- En 2005, les trois quarts des ménages québécois possèdent au moins un véhicule, auxquels il faut ajouter 12,2 % des ménages qui utilisent au moins un véhicule loué à long terme¹. En 1972, 71,6 % des ménages sont propriétaires d'au moins un véhicule.

1. Pour obtenir la proportion totale de ménages ayant un véhicule moteur, on ne peut pas additionner la proportion des ménages propriétaires et celle des ménages locataires, parce qu'un même ménage peut être propriétaire d'un véhicule et locataire d'un autre véhicule.

Tableau 8.9

Proportion des ménages qui possèdent certaines pièces d'équipement, une maison de villégiature et au moins un véhicule, Québec, Ontario et Canada, 2005

Équipement	Québec	Ontario	Canada
		%	
Une seule salle de bains ¹	71,9	54,5	57,9
Deux salles de bains et plus ¹	28,0	45,3	41,9
Machine à laver	86,9	77,0	82,2
Sécheuse	84,3	75,1	80,4
Lave-vaisselle	53,9	53,5	57,3
Four à micro-ondes	93,7	94,0	94,2
Téléphone cellulaire	52,8	69,4	64,1
Lecteur de disques compacts	76,8	80,8	80,4
Lecteur DVD	71,1	79,6	77,0
Magnéscope	88,8	90,1	89,1
Télédistribution	59,4	67,9	65,3
Antenne parabolique	21,3	22,6	22,7
Ordinateur personnel	65,6	75,5	71,9
Internet	55,3	69,1	64,2
Maison de villégiature	6,3	8,4	8,0
Un seul véhicule ²	46,6	42,7	43,5
Deux véhicules et plus ²	28,3	35,3	35,5
Nombre total des ménages (k)	3 188	4 596	12 587

1. Avec baignoire ou douche.

2. Comprend les voitures, les fourgonnettes et les camions. De plus, la proportion des ménages ayant au moins un véhicule loué à long terme atteint 12,2 % au Québec, 12,1 % en Ontario et 10,1 % au Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2005, la proportion des ménages québécois qui ont une deuxième salle de bains n'est que de 28,0 %, alors qu'en Ontario et au Canada, elle s'élève respectivement à 45,3 % et à 41,9 %. La proportion des ménages québécois qui disposent d'une machine à laver et d'une sécheuse atteint respectivement 86,9 % et 84,3 %, alors que celle des ménages ontariens se situe à 77,0 % et à 75,1 %. Le téléphone cellulaire obtient rapidement la faveur populaire, mais il est moins répandu : 52,8 % des ménages québécois et 69,4 % des ménages ontariens en possèdent au moins un. Le lecteur DVD, introduit depuis quelques années sur le marché de la consommation, a déjà été adopté par 71,1 % des ménages québécois et 79,6 % des ménages ontariens. L'ordinateur personnel et Internet font partie de l'équipement de 65,6 % et de 55,3 % des ménages québécois, alors que c'est le cas de 75,5 % et de 69,1 % des ménages ontariens.
- Au Québec, 74,9 % des ménages possèdent au moins un véhicule. En Ontario et au Canada, la proportion des ménages propriétaires d'au moins un véhicule est un peu plus élevée qu'au Québec, soit 78,0 % et 79,0 %. Pour avoir un aperçu plus complet de cet aspect des possessions des ménages, il faut considérer que près de 12 % des ménages du Québec et de l'Ontario et près de 10 % de ceux du Canada disposent d'au moins une voiture louée.

Tableau 8.10

Proportion des ménages possédant certaines pièces d'équipement et au moins un véhicule, selon la tranche de revenu¹, Québec, 2005

Équipement	Revenu					Total
	19 999 \$ et moins	20 000 \$ - 39 999 \$	40 000 \$ - 59 999 \$	60 000 \$ - 79 999 \$	80 000 \$ et plus	
	%					
Une seule salle de bains ²	90,5	85,3	74,9	63,0	41,3	71,9
Deux salles de bains et plus ²	8,8 ³	14,7 ³	25,1	37,0	58,7	28,0
Machine à laver	62,7	84,5	91,6	97,6	99,2	86,9
Sécheuse	59,2	79,7	89,7	96,9	98,3	84,3
Lave-vaisselle	18,4 ³	40,1	54,5	74,8	88,0	53,9
Four à micro-ondes	86,2	93,4	96,1	95,6	97,0	93,7
Téléphone cellulaire	25,8 ³	44,7	54,1	65,5	77,0	52,8
Lecteur de disques compacts	46,9	71,3	83,7	89,2	95,0	76,8
Lecteur DVD	37,6	62,8	78,1	87,9	92,9	71,1
Magnétoscope	70,1	89,4	91,5	94,3	97,9	88,8
Télédistribution	47,7	57,9	58,8	64,1	68,9	59,4
Antenne parabolique	15,0 ³	18,1	24,9	24,9 ³	25,1	21,3
Ordinateur personnel	33,2	51,6	71,3	83,7	94,1	65,6
Internet	24,7 ³	39,7	60,1	72,7	86,0	55,3
Un seul véhicule ⁴	37,9	55,8	55,3	40,1	38,1	46,6
Deux véhicules et plus ⁴	()	13,0 ³	30,6	47,2	54,0	28,3

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Avant impôt.

2. Avec baignoire ou douche.

3. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

4. Comprend les voitures, les fourgonnettes et les camions. De plus, 12,2 % des ménages ont au moins un véhicule loué à long terme.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le revenu est un facteur clé qui détermine largement la présence de nombreuses pièces d'équipement dans les ménages. En 2005, moins de 40 % des ménages québécois qui reçoivent un revenu inférieur à 80 000 \$ disposent de deux salles de bains et plus, alors que c'est le cas de près de 60 % de ceux qui jouissent d'un revenu de 80 000 \$ et plus. La présence d'un lave-vaisselle est très sensible au revenu du ménage. Ainsi, moins de 20 % des ménages ayant un revenu inférieur

à 20 000 \$ possèdent un lave-vaisselle, tandis que, chez ceux qui ont un revenu de 80 000 \$ et plus, cette proportion atteint près de 90 %. La télédistribution et l'antenne parabolique sont des commodités à la disposition de 47,7 % et de 15,0 % des ménages qui perçoivent un revenu de moins de 20 000 \$, alors qu'elles appartiennent aux ménages ayant un revenu de 80 000 \$ et plus dans une proportion respective de 68,9 % et de 25,1 %.

Tableau 8.11

Proportion des ménages ayant un revenu¹ de 80 000 \$ et plus, possédant certaines pièces d'équipement et au moins un véhicule, Québec, Ontario et Canada, 2005

Équipement	Québec	Ontario	Canada
	%		
Une seule salle de bains ²	41,3	30,6	29,8
Deux salles de bains et plus ²	58,7	69,4	70,2
Machine à laver	99,2	94,0	96,3
Sécheuse	98,3	93,0	95,6
Lave-vaisselle	88,0	79,8	83,9
Four à micro-ondes	97,0	97,3	97,7
Téléphone cellulaire	77,0	88,5	85,7
Lecteur de disques compacts	95,0	94,4	94,8
Lecteur DVD	92,9	93,6	94,0
Magnétoscope	97,9	94,8	95,3
Télédistribution	68,9	68,2	68,9
Antenne parabolique	25,1	27,1	26,9
Ordinateur personnel	94,1	95,3	94,5
Internet	86,0	91,8	90,1
Maison de villégiature	13,4 ³	15,6	15,5
Un seul véhicule ⁴	38,1	32,3	31,6
Deux véhicules et plus ⁴	54,0	56,8	60,0

1. Avant impôt.

2. Avec baignoire ou douche.

3. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

4. Comprend les voitures, les fourgonnettes et les camions. De plus, au Québec, 22,8 % des ménages ont au moins un véhicule loué à long terme, alors que c'est le cas de 23,3 % des ménages de l'Ontario et de 18,8 % des ménages du Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Lorsque le revenu se situe à 80 000 \$ et plus, le taux de possession de diverses commodités des ménages québécois se compare généralement à ceux de l'Ontario et du Canada, à l'exception de certaines d'entre elles. Ainsi, au Québec, respectivement près de 95 % et de 69 % de ces ménages possèdent un ordinateur et sont desservis par la télédistribution. Par contre, la proportion des ces ménages qui disposent de deux salles de bains et plus atteint 58,7 % au Québec et

environ 70 % en Ontario et au Canada. De même, le téléphone cellulaire est une pièce d'équipement présente chez 77,0 % des ménages québécois et 88,5 % des ménages ontariens. Le lave-vaisselle est sensiblement plus répandu parmi les ménages du Québec (88,0 %) que parmi ceux de l'Ontario (79,8 %).

Modes de transport

Le logement est le lieu de résidence des membres du ménage. Il représente en quelque sorte le « port d'attache » où les membres du ménage convergent quotidiennement. Le logement est au centre d'un réseau de liens économiques et sociaux qui se concrétisent par divers déplacements. En font partie le navettage des personnes qui se rendent à leur travail et en reviennent et les nombreux déplacements effectués pour satisfaire les besoins en biens et en services du ménage. Si plus de quatre ménages sur cinq possèdent au moins un véhicule pour effectuer leurs déplacements, plusieurs ménages utilisent d'autres modes de transport. Dans les agglomérations urbaines, le transport en commun demeure le principal moyen de locomotion de nombreuses personnes âgées et des personnes ayant un faible revenu, ainsi que de nombreux étudiants.

Tableau 8.12

Proportion¹ des titulaires de permis de conduire² selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, de 1980 à 2006

Sexe et groupe d'âge	1980	1990	2000	2005	2006
	%				
Hommes	81,5	83,2	82,4	82,6	82,6
16-24 ans	70,0	69,8	58,7	57,8	57,9
25-34 ans	92,2	85,4	81,4	80,0	79,4
35-44 ans	90,1	91,0	89,0	88,7	88,4
45-54 ans	92,0	92,0	91,7	92,0	91,9
55-64 ans	82,3	87,8	91,7	92,4	92,4
65-74 ans	65,1	77,9	86,5	88,2	88,7
75 ans et plus	28,6	47,3	64,6	67,2	67,6
Femmes	49,9	62,8	68,5	70,4	70,8
16-24 ans	46,1	58,2	52,7	52,4	52,7
25-34 ans	72,4	78,9	78,8	77,6	77,2
35-44 ans	67,9	81,0	84,8	84,9	84,9
45-54 ans	53,0	73,1	82,5	84,5	84,9
55-64 ans	31,9	52,9	73,1	78,7	79,4
65-74 ans	12,4	29,2	51,4	60,5	62,6
75 ans et plus	1,9	6,6	18,2	24,6	25,6

1. Titulaires de permis de conduire par rapport aux estimations de la population de Statistique Canada.

2. Automobiles et camions légers.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Entre 1980 et 2006, la proportion des femmes titulaires d'un permis de conduire pour une automobile ou un camion léger augmente de près de 21 points (de 49,9 % à 70,8 %), tandis que celle des hommes demeure relativement stable à environ 82 %. Le taux de détention d'un permis de conduire est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais l'écart qui les sépare diminue, passant de près de 32 points en 1980 à près de 12 points en 2006.
- Au cours de cette période, la ventilation par âge montre que le taux de détention d'un permis de conduire des hommes de moins de 55 ans tend à baisser ou à se stabiliser. La diminution est particulièrement forte chez les 16-24 ans dont le taux passe de 70,0 % à 57,9 %. À partir de 55 ans, le taux progresse jusqu'à l'an 2000. Par la suite, il ne croît que très légèrement comme chez les 65-74 ans, passant de 86,5 % à 88,7 %.
- Après avoir augmenté entre 1980 et 1990, le taux de détention d'un permis de conduire des femmes de moins de 45 ans tend à se stabiliser à compter de l'an 2000, se situant en moyenne à 78 % entre 25 et 34 ans et à 85 % entre 35 et 44 ans. Entre 1980 et 2006, le taux de détention d'un permis de conduire des femmes de 45 ans et plus accuse une forte croissance. Ainsi, ce taux, chez les femmes de 65 à 74 ans, s'élève de 12,4 % à 62,6 %.

Tableau 8.13

Proportion des ménages qui disposent d'au moins un véhicule¹, selon le groupe d'âge du soutien du ménage, Québec, Ontario et Canada, 1976-2005

Groupe d'âge	Québec					Ontario	Canada
	1976	1986	1997	2002	2005	2005	2005
	%					%	
15-24 ans	63,4	61,8	56,7 ²	55,7	62,0 ²	57,6 ²	68,4
25-34 ans	83,8	80,9	80,7	79,9	75,4	79,6	80,4
35-44 ans	84,8	86,2	82,1	87,2	85,0	86,9	87,7
45-54 ans	82,3	84,1	86,4	87,8	87,7	86,4	88,3
55-64 ans	68,2	78,8	83,6	88,2	85,6	89,6	88,5
65-74 ans	44,0	55,5	71,7	76,6	81,6	81,3	83,1
75 ans et plus	25,0 ²	36,6 ²	48,4 ²	62,7	59,5	69,7	66,2
Total	73,2	75,9	77,6	82,3	80,6	83,1	83,6

1. Comprend les automobiles, les fourgonnettes et les camions. En 1976 et 1986, les propriétaires sont comptés; à partir de 1997, les propriétaires et les locataires à long terme sont comptés.

2. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

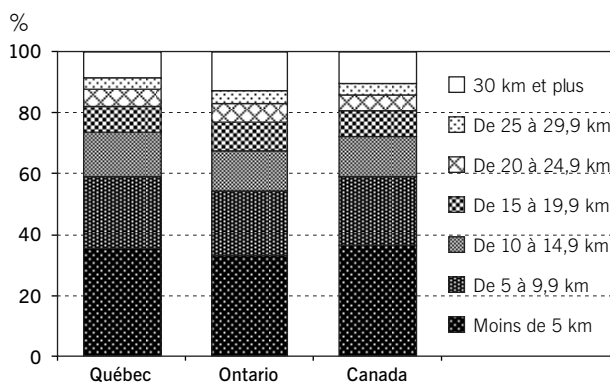
- Après avoir augmenté de 73,2 % à 82,3 % entre 1976 et 2002, la proportion des ménages québécois disposant d'au moins un véhicule a fléchi jusqu'à 80,6 % entre 2002 et 2005. Depuis 2002, seuls les ménages dont le soutien est âgé de 15 à 24 ans et de 65 à 74 ans voient leur proportion augmenter (respectivement de 55,7 % à 62,0 % et de 76,6 % à 81,6 %).

- En 2005, la proportion des ménages jouissant d'au moins un véhicule est plus élevée en Ontario (83,1 %) et au Canada (83,6 %) qu'au Québec (80,6 %). Cette caractéristique, en Ontario et au Canada, est particulièrement élevée chez les jeunes ménages² et les ménages dont le soutien est une personne âgée. En effet, chez les 25-34 ans, 75,4 % des ménages québécois possèdent au moins un véhicule par comparaison à 79,6 % des ménages ontariens et à 80,4 % des ménages canadiens. La différence est encore plus grande parmi les ménages dont le soutien est âgé de 75 ans et plus : le Québec affiche un taux de 59,5 % à ce chapitre, alors que celui de l'Ontario atteint 69,7 % et celui du Canada, 66,2 %.

- En 2006, la distance de navette franchie par la population active³, c'est-à-dire la distance séparant le lieu de résidence et le lieu habituel de travail, atteint 7,8 kilomètres au Québec et 8,7 kilomètres en Ontario, ce qui représente un écart de près de un kilomètre. Ainsi, 35,4 % des Québécois et 32,8 % des Ontariens parcourent moins de 5 kilomètres; par contre, 8,6 % des Québécois et 12,6 % des Ontariens se déplacent sur

Figure 8.5

Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus, selon la distance de navetage¹, Québec, Ontario et Canada, 2006



1. Entre le lieu habituel de travail et le domicile.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006 (97-561-XCB2006010).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

une distance de 30 kilomètres et plus. Une plus large proportion de la population de l'Ontario vit dans des agglomérations urbaines de plus grande taille qu'au Québec, de sorte qu'on observe des déplacements sur de plus longues distances chez les Ontariens.

2. On exclut les 15-24 ans pour lesquels la variabilité d'échantillonnage est élevée au Québec et en Ontario.

3. Soit celle qui participe au marché du travail (personne ayant un emploi ou chômeur).

Tableau 8.14

Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus selon le mode de transport utilisé pour se rendre au travail et le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'âge	Mode de transport								Total
	Automobile ¹ (conducteur)	Automobile (passager)	Transport en commun	À pied	Bicyclette	Moto- cyclette	Taxi	Autre moyen	
	%								
15-24 ans	52,5	11,7	20,6	10,9	2,9	0,4	0,3	0,7	100,0
25-34 ans	71,5	4,9	15,5	5,7	1,6	0,1	0,2	0,5	100,0
35-44 ans	78,5	4,1	10,5	4,9	1,1	0,1	0,2	0,5	100,0
45-54 ans	77,6	4,5	10,0	6,0	1,0	0,1	0,2	0,6	100,0
55-64 ans	76,5	4,5	10,0	7,3	0,7	0,0	0,2	0,8	100,0
65-74 ans	75,3	3,7	9,0	9,2	0,5	0,1	0,4	1,9	100,0
75 ans et plus	68,3	5,0	10,9	11,8	1,1	0,1	0,5	2,2	100,0
Total	72,7	5,5	12,8	6,6	1,4	0,1	0,2	0,6	100,0

1. Comprend le camion ou la fourgonnette.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-561-XCB2006012.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006, 72,7 % des Québécois conduisent une automobile et 12,8 % utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. Le mode de transport utilisé par la population active pour se rendre au travail change en fonction de l'âge. Ainsi, plus des trois quarts des personnes de 35 à 74 ans faisant partie de la population active utilisent une automobile pour aller travailler, alors que c'est le cas de 52,5 % des 15-24 ans. Si plus de 15 % des 15-34 ans empruntent le transport en commun pour se rendre au travail, cette proportion ne dépasse guère 10 % chez les 35 ans et plus.

Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005

par Denis Laroche

Constatations principales

- La structure d'une journée moyenne présente une grande similarité chez les hommes et les femmes de 15 ans et plus. Le temps personnel accapare près de la moitié d'une journée de 24 heures et le temps libre en occupe près du quart. Le temps productif, lequel inclut le temps professionnel et le temps domestique, ne représente qu'un peu plus de 30 % d'une journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.
- Au total, les hommes et les femmes consacrent le même temps aux activités productives. Cette parité du temps productif entre les hommes et les femmes est observable en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005 au Québec.
- C'est au plan des activités productives que l'emploi du temps des hommes et des femmes diffère le plus. Les hommes accordent davantage au temps professionnel et les femmes, au temps domestique. Cependant, l'écart entre les hommes et les femmes dans ces deux catégories de temps a eu tendance à se rétrécir sensiblement au cours des deux dernières décennies.
- Entre 1986 et 2005, le changement le plus important dans l'horaire journalier des activités au Québec porte sur le temps domestique des hommes, lequel est passé de 1,8 à 2,6 heures par jour, soit une augmentation nette de 0,8 heure par jour au cours de la période.
- Chez les hommes, le taux de participation aux activités domestiques a bondi de 67,3 % en 1986 à 84,3 % en 1998, puis il est retombé à 78,5 % en 2005. En outre, les hommes qui exercent ces activités ont accru de 2,7 à 3,3 heures par jour le temps moyen qu'ils y consacrent entre 1986 et 2005.
- Au Québec, l'emploi du temps des femmes enregistre moins de variations que celui des hommes entre 1986 et 2005. En 2005, le temps qu'elles consacrent respectivement aux activités professionnelles et aux activités domestiques est pour ainsi dire le même qu'en 1986. Dans le même intervalle, une faible diminution du temps personnel a été compensée par une légère hausse du temps libre.
- La plus grande part de l'augmentation du temps domestique des hommes est observable dans le temps dévolu aux travaux ménagers, soit de 1,0 heure par jour en 1986 à 1,6 heure en 2005. Le ratio du temps accordé par les hommes aux travaux ménagers sur celui qu'effectuent les femmes croît de 0,39 en 1986 à 0,64 en 2005.
- Au Canada, les hommes et les femmes se consacrent davantage au temps professionnel qu'au Québec. Tant chez les hommes que chez les femmes, l'écart avec le Québec atteint environ 0,4 heure par jour en 1992, en 1998 et en 2005.

- Les enquêtes sur l'emploi du temps menées annuellement aux États-Unis au cours de la période 2003-2007 par le Bureau of Labor Statistics montrent une structure journalière de l'emploi du temps tout à fait similaire à celle qu'on observe au Canada en 2005.
- La situation des hommes et des femmes au Canada et aux États-Unis, en ce qui a trait à leur spécialisation relative dans les activités de temps professionnel ou de temps domestique, s'avère largement similaire. Ainsi, de 2003 à 2007, la moyenne des ratios annuels du temps professionnel des hommes sur celui des femmes aux États-Unis est de 1,42, comparativement à 1,38 au Canada en 2005. La moyenne des ratios annuels du temps domestique des hommes sur celui des femmes au cours de cette période est de 0,59 aux États-Unis, par rapport à 0,62 au Canada en 2005.

Introduction

L'emploi du temps se caractérise par sa force d'inertie et la résistance au changement. La façon dont les individus allouent le temps dont ils disposent peut être conceptualisée comme la résultante d'une multitude de cycles qui s'imbriquent les uns dans les autres et dans lesquels des modifications durables doivent survenir pour que devienne perceptible un changement significatif dans les moyennes de temps alloué par la majorité des individus à diverses catégories d'activités.

Il faut donc que de tels changements imprègnent la routine quotidienne d'un nombre élevé d'individus et agissent sur le cycle hebdomadaire et le rythme saisonnier des activités, pourtant soumis à diverses contraintes naturelles, physiologiques et sociales. Certaines de ces contraintes sont immuables : une journée comptera toujours 24 heures et les gens devront toujours se nourrir, se reposer et dormir.

D'autres contraintes sont difficilement altérables sur le plan individuel et largement déterminées par le fonctionnement d'ensemble de la société. Il en est ainsi des horaires hebdomadaires de travail dans les sociétés industrielles ou postindustrielles, ainsi que des exigences journalières de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Par ailleurs, les comportements adoptés durant le parcours de vie des individus sont influencés par leur calendrier de vie reproductive, les normes et les programmes établis en ce qui a trait à l'éducation et à la formation professionnelle, la durée de la carrière professionnelle nécessaire à l'obtention d'une retraite suffisante, le tout étant soumis aux aléas des cycles économiques. Tous ces cycles ou plusieurs d'entre eux doivent être durablement infléchis pour qu'on soit en mesure d'observer un changement significatif dans l'emploi du temps.

En ce sens, l'étude de l'emploi du temps devient particulièrement intéressante si l'on dispose de données couvrant une période suffisamment longue pour que les changements des comportements sociaux des individus aient pu se traduire par des modifications notables du temps alloué à la gamme des activités humaines.

Ce chapitre décrit les tendances qui ont caractérisé l'emploi du temps des hommes et des femmes au Québec et au Canada au cours de la période 1986-2005 dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Divers indicateurs tels que la moyenne quotidienne de temps, le taux de participation et la durée moyenne par participant seront employés pour faire état des principales modifications survenues dans le temps consacré aux grandes catégories d'activités au cours d'une journée moyenne représentative. Un bref aperçu des résultats observés aux États-Unis au cours de la période 2003-2007 viendra compléter ce survol de l'emploi du temps au sein de la population de 15 ans et plus en Amérique du Nord.

Méthodologie et définitions

L'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada a porté sur la thématique de l'emploi du temps en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005. Dans ces quatre enquêtes, des données sur l'emploi du temps ont été recueillies au moyen de la méthodologie des « budgets-temps » (*time diaries*), dont la validité et la fiabilité ont été établies par de nombreuses études empiriques (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 :11).

Un budget-temps couvre, pour chacun des participants à l'enquête, une journée de 24 heures exactement. Le répondant est invité à énumérer et à décrire de façon séquentielle toutes ses activités au cours de cette période de 24 heures, généralement la journée précédant l'entrevue. L'unité de compte d'un budget-temps est l'épisode, lequel porte sur une activité donnée, pendant un intervalle de temps donné au cours de la journée, en un lieu donné, en présence de personnes données. L'intérêt des enquêtes sur l'emploi du temps provient en grande partie de la collecte simultanée de ces quatre types d'information. La narration séquentielle des activités d'une journée couvrant exactement 24 heures laisse fort peu de latitude au répondant pour improviser de toutes pièces un budget-temps fictif qui s'écarterait de la réalité de manière significative.

Une même activité peut donner lieu à plusieurs épisodes du même budget-temps; à titre d'exemple, le répondant a généralement pris plusieurs repas au cours de la journée de référence. Les activités rapportées par les répondants sont codifiées par Statistique Canada au moyen d'une classification détaillée comprenant, lors de l'ESG de 2005, 181 activités; pour chacune d'elles, Statistique Canada crée une variable établissant le temps total des divers épisodes consacrés à l'activité au cours de la journée.

Ces activités sont elles-mêmes agrégées au sein de 10 catégories d'activités (Bécharde et Marchand, 2006 : 811-902, annexe J) : travail rémunéré, tâches ménagères, soins aux membres du ménage, achats et courses, soins personnels, activités éducatives et de formation, activités accomplies au sein d'organisations, activités de divertissement et de loisir, activités sportives et activités liées aux médias et aux communications¹. Le recours à ces 10 catégories agrégées des activités permet une présentation condensée des budgets-temps.

Une classification simplifiée des activités proposée par l'OCDE (Ås, 1982 : 103-107) suggère d'agrèger l'emploi du temps en quatre grandes catégories d'activités ainsi définies :

- *temps professionnel* ou temps consacré aux obligations contractées : travail rémunéré et activités connexes, scolarité régulière, formation professionnelle et apprentissage (y compris la durée des déplacements associés à ces activités);
- *temps domestique* ou temps consacré à des activités liées à des responsabilités : préparation des repas, entretien intérieur ou extérieur, soins des enfants ou des membres du ménage, courses et emplettes, gestion du patrimoine des individus et des ménages, etc. (y compris la durée des déplacements associés à ces activités);
- *temps personnel* ou temps consacré aux besoins essentiels élémentaires : sommeil, sieste, repas, hygiène corporelle et soins personnels;
- *temps libre* : temps résiduel dans la journée de 24 heures (déduction faite des autres catégories de temps) alloué au bénévolat et aux organisations, aux sorties et aux divertissements, aux sports et aux médias.

La classification simplifiée préconisée par Ås en 1982 est maintenant employée par plusieurs chercheurs et agences statistiques pour une présentation concise des résultats des enquêtes budget-temps (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 116, tableau 6.1; Kell, Ongley et Carson, 2001 : 20; Dumontier et Pan Ké Shon, 1999 : 1; Fleming et Spellerberg, 1999 : 11; McLennan, 1998 : 1, 14; Robinson et Godbey, 1997 : 223; Roy, 1990 : 224).

1. Dans le fichier de microdonnées de l'*Enquête sociale générale* de 2005 sur l'emploi du temps diffusé par Statistique Canada, la liste des 10 variables de la classification agrégée sur l'emploi du temps est la suivante : *dvpaid*, *dvdom*, *dvchildc*, *dvshop*, *dvpers*, *dveducat*, *dvorgan*, *dventert*, *dvspor*, *dvmedia*. Une liste similaire de ces 10 variables se trouve dans les fichiers de microdonnées de l'ESG de 1986, de 1992 et de 1998.

Ces quatre agrégats d'activités sont désignés respectivement par les rubriques temps professionnel, temps domestique, temps personnel et temps libre, déjà employées dans les publications suivantes : *Portrait social du Québec* (Laroche, 1992), *Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique* (Laroche, 1996) et *Portrait social du Québec, données et analyses, édition 2001* (Laroche, 2001), qui présentent respectivement les budgets-temps portant sur les années 1986, 1992 et 1998.

Le *temps productif* est obtenu en faisant l'addition du temps professionnel et du temps domestique et représente le temps nécessaire pour assurer les conditions matérielles de l'existence des membres du ménage. En ce qui a trait au temps professionnel, le travail rémunéré et les activités connexes sont reconnus comme productifs par définition. Les activités d'éducation, d'apprentissage et de formation professionnelle sont aussi considérées comme productives, du fait qu'elles constituent un préalable socialement nécessaire aux activités rémunérées et sanctionné par des certificats ou des diplômes émis par des établissements reconnus par l'État.

Les activités domestiques font également partie du temps productif si elles satisfont au critère de la « tierce personne » (United Nations, 2005 : 181-182; Beneria, 1999 : 326; Fleming et Spellerberg, 1999 : 21; Cavaillet, Chadeau et Coré, 1995 : 11; Goldschmidt-Clermont et Pagnossin-Aligisakis, 1995 : 3; Roy et Grimler, 1990 : 4; Hawrylyshyn, 1977 : 89). Ce critère stipule que les activités domestiques accomplies par un membre du ménage pour le bénéfice du ménage, mais qui auraient pu être réalisées avec un résultat comparable par une unité économique extérieure au ménage contre rémunération, font partie des activités « productives ». Le recours à ce critère permet de distinguer de façon nette une activité domestique productive d'une occupation qui relève du domaine de la consommation finale. On ne peut en effet rémunérer quelqu'un pour prendre un repas, dormir, se reposer, faire de l'exercice, écouter de la musique à sa place et obtenir le même résultat que si l'on exécute soi-même l'activité en question.

Par contre, l'emploi du critère de la « tierce personne » ne permet pas toujours de déterminer clairement de quel côté de la « frontière de la production » se situent les activités bénévoles réalisées pour le bénéfice de personnes ou d'organismes extérieurs au ménage. L'activité bénévole comprend l'aide dispensée à des membres de la famille n'habitant pas avec le répondant, à des amis ou à des voisins. Elle comprend également la participation à des occupations relevant aussi bien d'organisations professionnelles que syndicales, politiques, civiques, religieuses ou confessionnelles.

Dans une analyse produite il y a 30 ans, Hawrylyshyn propose de considérer comme productives les activités bénévoles accomplies par une personne en dehors du marché, mais qu'une tierce personne aurait pu réaliser contre rémunération avec un résultat comparable. En outre, il propose d'attribuer une valeur économique au seul travail bénévole réalisé par l'intermédiaire d'agences ou d'organisations établies. Cette restriction assure la médiation d'un substitut au marché comme agent de valorisation sociale (Hawrylyshyn, 1978; Beneria, 1999 : 323).

Afin de maintenir la comparabilité des résultats de 2005 avec ceux des enquêtes budget-temps antérieures, cette analyse se conforme à la pratique adoptée lors des analyses précédentes sur l'emploi du temps, laquelle consiste à considérer les activités bénévoles comme faisant partie du temps libre, et ce, même si l'enquête de 2005 comporte l'information susceptible de déterminer le travail bénévole productif, conformément aux critères proposés par Hawrylyshyn. Au Québec, selon l'ESG de 2005, les hommes consacraient environ 14 minutes par jour aux activités de bénévolat et de participation sociale, à l'exclusion des activités à caractère religieux ou confessionnel, contre un peu moins de 17 minutes quant aux femmes; au Canada, ces valeurs respectives étaient de 14 et de 18 minutes par jour.

Les résultats relatifs à l'emploi du temps présentés dans ce chapitre portent sur une journée de 24 heures représentative des sept jours de la semaine, en vertu du fait que Statistique Canada a réparti les entrevues sur les budgets-temps de manière proportionnelle entre chacun des sept jours de la semaine tout au long de l'année de référence² (Béchar et Marchand, 2006 : 5; Marshall, 2006 : 8). La population visée par *l'Enquête sociale générale* est constituée de personnes de 15 ans et plus vivant hors des établissements.

2. *L'Enquête sociale générale* de 1986 fait exception à cette approche. Les entrevues ont été réalisées en octobre et en novembre 1986.

Tableau 9.1

Taille de l'échantillon selon le sexe, population de 15 ans et plus, *Enquête sociale générale*, 1986, 1992, 1998, 2005

Unité géographique	Hommes	Femmes	Total
	n		
Québec			
1986	1 070	1 275	2 345
1992	848	1 032	1 880
1998	936	1 118	2 054
2005	1 594	2 206	3 800
Canada			
1986	4 366	5 378	9 744
1992	4 002	4 994	8 996
1998	4 856	5 893	10 749
2005	8 621	10 976	19 597

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le tableau 9.1 précise la taille des échantillons représentatifs de la population de 15 ans et plus employés par Statistique Canada lors des enquêtes de 1986, de 1992, de 1998 et de 2005, ainsi que leur répartition selon le sexe. Sauf en 1986 – les entrevues ont été menées en novembre et en décembre –, Statistique Canada a réparti les entrevues sur toute l'année de référence de manière à obtenir un résultat de l'emploi du temps représentatif de l'année en question.

La taille de l'échantillon de l'*Enquête sociale générale* sur l'emploi du temps a été pratiquement doublée en 2005, ce qui se traduit par une réduction de la variabilité et de l'intervalle de confiance des estimations obtenues pour un même ensemble géographique.

Emploi du temps au Québec

Moyenne quotidienne de temps

La moyenne quotidienne de temps représente la durée totale consacrée à une catégorie donnée d'activités au cours d'une journée représentative des sept jours de la semaine.

Tableau 9.2

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	Heures/jour			
Hommes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	5,4	4,9	4,7	5,0
Domestique	1,8	2,1	2,5	2,6
Personnel	11,0	10,8	10,6	10,6
Libre	5,6	6,2	6,2	5,9
Résiduel	0,1	—	—	—
Femmes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	3,3	3,0	3,1	3,4
Domestique	4,0	4,0	4,1	4,0
Personnel	11,4	11,5	11,0	11,1
Libre	5,3	5,5	5,8	5,5
Résiduel	0,1	—	—	—

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005

- La structure d'une journée moyenne présente une grande similarité chez les hommes et les femmes. Le temps personnel accapare près de la moitié d'une journée de 24 heures et le temps libre occupe près du quart de la journée. Le temps productif, lequel inclut le temps professionnel et le temps domestique, ne représente qu'un peu plus de 30 % d'une journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.
- Entre 1986 et 2005, le changement le plus important dans l'horaire journalier des activités porte sur le temps domestique des hommes, lequel est passé de 1,8 à 2,6 heures par jour, soit une augmentation nette de 0,8 heure par jour au cours de la période. Cette hausse a été rendue possible par une diminution progressive du temps professionnel de 5,4 à 4,7 heures par jour de 1986 à 1998, suivie d'une remontée à 5,0 heures en 2005, et par une réduction graduelle du temps personnel de 11,0 à 10,6 heures par jour entre 1986 et 2005. Le temps libre a connu une augmentation substantielle de 0,6 heure par jour entre 1986 et 1992, passant de 5,6 à 6,2 heures, suivie d'un plafonnement à ce niveau en 1998 et d'une descente à 5,9 heures par jour en 2005. Ces résultats paraissent indiquer que le temps libre chez les hommes évolue, de façon générale, à l'inverse du temps professionnel.
- L'emploi du temps des femmes enregistre moins de variations que celui des hommes entre 1986 et 2005. Le temps professionnel a enregistré un léger recul entre 1986 et 1992, passant de 3,3 à 3,0 heures par jour avant de reprendre le terrain perdu jusqu'à atteindre 3,4 heures en 2005. Le temps domestique des femmes est demeuré essentiellement stable à 4,0 heures par jour et le temps personnel se caractérise par le passage d'un palier situé à 11,4 heures par jour en 1986 et en 1992 à un palier de 11,0 heures en 1998 et en 2005. Enfin, le temps libre enregistre une

hausse de 0,5 heure par jour entre 1986 et 1998, passant de 5,3 à 5,8 heures, suivie d'un recul à 5,5 heures par jour en 2005. Ces mouvements paraissent indiquer que le temps libre des femmes a tendance à évoluer à l'inverse du temps professionnel, comme c'est le cas chez les hommes, mais que l'association entre ces deux catégories de temps serait moins forte chez les femmes.

- En somme, c'est sur le plan des activités productives que l'emploi du temps des hommes et des femmes diffère le plus. Les hommes accordent davantage au temps professionnel et les femmes, au temps domestique. Cependant, l'écart entre les hommes et les femmes dans ces deux catégories de temps a eu tendance à se rétrécir sensiblement au cours des deux dernières décennies. Au total, les hommes et les femmes consacrent le même temps aux activités productives. Cette parité du temps productif entre les hommes et les femmes est observable en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005 au Québec.

- S'il y a parité du temps productif des hommes et des femmes, celles-ci allouent environ une demi-heure de plus par jour que les hommes au temps personnel, tandis que ces derniers disposent d'environ une demi-heure de plus pour les activités de temps libre.
- Au cours des deux dernières décennies, les hommes et les femmes ont eu tendance à réduire d'un peu moins d'une demi-heure par jour les activités de temps personnel, qui sont passées de 11,0 heures en 1986 à 10,6 heures par jour en 2005 chez les hommes et de 11,5 heures en 1992 à 11,1 heures par jour en 2005 chez les femmes. Par contre, entre 1986 et 1998, les hommes et les femmes ont accru d'environ une demi-heure la durée quotidienne de leur temps libre, mais ce gain s'est vu amputé de moitié environ entre 1998 et 2005.

Taux de participation

Le taux de participation indique quelle est la proportion des répondants qui ont déclaré avoir consacré du temps à la catégorie d'activités considérée durant la journée couverte par le budget-temps. Il permet de déterminer à quel point la pratique de l'activité est généralisée.

Tableau 9.3

Taux de participation¹ à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	%			
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0
Professionnel	63,2	54,6	52,5	54,6
Domestique	67,3	75,4	84,3	78,5
Personnel	100,0	100,0	100,0	100,0
Libre	94,5	97,0	98,6	97,0
Résiduel	3,2	1,2	0,7	0,1
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0
Professionnel	42,9	36,7	39,2	41,0
Domestique	90,5	93,1	95,8	91,8
Personnel	100,0	100,0	100,0	100,0
Libre	95,8	96,9	97,9	95,8
Résiduel	3,4	1,1	1,6	—

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005

- Les modifications les plus significatives des taux de participation ont trait au temps professionnel et au temps domestique chez les hommes. Pour ce qui est du temps professionnel, le taux de participation des hommes est passé de 63,2 % en 1986 à 52,5 % en 1998, suivi d'une légère remontée à 54,6 % en 2005. On observe le phénomène inverse dans le cas du temps domestique, car le taux de participation a suivi une tendance à la hausse entre 1986 et 1998, passant de 67,3 % à 84,3 %, avant de redescendre à 78,5 % en 2005. Cette augmentation des taux de participation explique en partie la hausse des moyennes de temps domestique.
- Le taux de participation des femmes au temps professionnel n'a pas augmenté entre 1986 et 2005. Il est passé de 42,9 % en 1986 à 36,7 % en 1992, et il est remonté ensuite graduellement à 41,0 % en 2005, soit encore en deçà du taux observé 20 ans auparavant. Comme chez les hommes, cette évolution des taux de participation explique la réduction des moyennes de temps professionnel de 1986 à 1998. Le taux de participation des femmes aux activités domestiques a progressé de 90,5 % en 1986 à 95,8 % en 1998, avant de redescendre à 91,8 % en 2005, niveau encore supérieur à celui de 1986. Cette hausse modérée des taux de participation ne semble pas avoir exercé d'effet notable sur les moyennes de temps domestique.
- Les taux de participation au temps personnel sont de 100 % tant chez les hommes que chez les femmes et, la plupart des années, les taux de participation au temps libre se situent entre 95 % et 97 % chez les hommes et les femmes.
- Les écarts entre les hommes et des femmes en ce qui a trait à leur participation aux activités professionnelles et aux activités domestiques sont d'une ampleur comparable et suivent une évolution parallèle. Dans le cas des activités professionnelles, l'écart des taux de participation est passé de 20,3 points de pourcentage en faveur des hommes en 1986 à 13,6 points en 2005. Dans le cas des activités domestiques, l'écart des taux de participation est passé de 23,2 points de pourcentage en faveur des femmes en 1986 à 13,3 points en 2005.

Temps moyen par participant

La durée moyenne par participant mesure le temps moyen alloué à la pratique d'une activité chez ceux qui ont effectivement exercé l'activité considérée au cours de la journée couverte par le budget-temps.

Tableau 9.4

Temps moyen par participant¹ consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
Heures/jour ²				
Hommes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	8,6	9,0	8,9	9,1
Domestique	2,7	2,8	3,0	3,3
Personnel	11,0	10,8	10,6	10,6
Libre	6,0	6,4	6,3	6,1
Résiduel	2,7	1,0	1,7	4,0
Femmes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	7,6	8,0	7,9	8,2
Domestique	4,4	4,3	4,3	4,4
Personnel	11,4	11,5	11,0	11,1
Libre	5,5	5,7	5,9	5,8
Résiduel	2,3	0,6	1,9	0,0

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

2. Le temps moyen par participant est obtenu en divisant la moyenne quotidienne de temps par le taux de participation de l'activité correspondante et en multipliant ce résultat par 100. La somme du temps moyen par participant pour les quatre grands groupes d'activités est supérieure à 24 heures par jour, car les taux de participation à certains des groupes d'activités sont inférieurs à 100%, ce qui se traduit, dans un tel cas, par un résultat qui est supérieur à celui de la moyenne quotidienne de temps. Cependant, pour chacun des répondants qui a complété un budget-temps, le temps moyen par participant pour une journée complète est effectivement de 24 heures, et le temps moyen par participant pour l'ensemble des hommes et des femmes de 15 ans et plus est de 24 heures, soit la durée correspondant à un taux de participation de 100%.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le temps moyen par participant permet de déterminer si l'évolution des moyennes quotidiennes du temps professionnel et du temps domestique reflète un changement réel dans le temps consacré à ces activités par les individus ou si elle résulte plutôt d'une modification de la participation à ces activités. Tant chez les hommes que chez les femmes, le temps moyen par participant au temps professionnel a eu tendance à augmenter entre 1986 et 2005, passant, chez les hommes, de 8,6 à 9,1 heures par jour et, chez les femmes, de 7,6 à 8,2 heures. La hausse du temps moyen par participant est comparable chez les hommes et les femmes et se situe aux environs d'une demi-heure par jour.
- Chez les hommes, le temps moyen par participant alloué aux activités domestiques est marqué par une tendance graduelle à la hausse, passant de 2,7 à 3,3 heures par jour entre 1986 et 2005. Cette augmentation confère encore plus de relief à la hausse des taux de participation observée chez les hommes. Chez les femmes, le temps moyen par participante est demeuré à peu près stable et se caractérise par deux paliers, le premier à 4,4 heures par jour en 1986 et en 2005, le second à 4,3 heures en 1992 et en 1998. Ce résultat explique l'effet négligeable de la faible augmentation des taux de participation des femmes sur l'évolution des moyennes quotidiennes de temps des activités domestiques.

- Dans le cas du temps personnel, comme les taux de participation sont de 100 % chez les hommes et les femmes, le temps moyen par participant est identique à la moyenne quotidienne. Les constats sont donc les mêmes pour ces deux types de statistiques. Quant au temps libre, le temps moyen par participant est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Il a augmenté de 0,4 heure chez les hommes au cours des années 1990, atteignant un sommet de 6,4 heures par jour en 1992, avant de revenir, en 2005, à un niveau sensiblement comparable à celui de 1986. Chez les femmes, le temps moyen consacré par participante aux activités de temps libre a progressé entre 1986 et 1998, passant de 5,5 à 5,9 heures par jour. Le résultat observé en 2005 est comparable à celui de 1998.

Temps productif des hommes et des femmes

Le temps productif est obtenu en faisant l'addition du temps professionnel et du temps domestique et représente le temps nécessaire pour assurer les conditions matérielles du ménage.

Tableau 9.5

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré aux activités productives selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
Heures/jour				
Hommes	7,2	7,0	7,2	7,6
Professionnel	5,4	4,9	4,7	5,0
Domestique	1,8	2,1	2,5	2,6
Femmes	7,3	7,0	7,2	7,4
Professionnel	3,3	3,0	3,1	3,4
Domestique	4,0	4,0	4,1	4,0
Ratio H/F	0,99	1,00	1,00	1,03
Professionnel	1,64	1,63	1,52	1,47
Domestique	0,45	0,53	0,61	0,65
Ratio F/H	1,01	1,00	1,00	0,97
Professionnel	0,61	0,61	0,66	0,68
Domestique	2,22	1,90	1,64	1,54

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La parité du temps alloué par les hommes et les femmes aux activités productives se maintient tout au long de la période 1986-2005, comme l'indiquent les valeurs voisines de 1,0 du ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes. Il est aussi possible de présenter ces résultats en utilisant le ratio du temps productif des femmes sur celui des hommes, comme le montre le tableau 9.5.
- Le temps consacré aux activités productives a eu tendance à augmenter entre 1992 et 2005, mais cette tendance paraît avoir été légèrement plus accentuée chez les hommes. La moyenne quotidienne de temps dévolu aux activités productives est passée de 7,0 heures par jour en 1992 à 7,6 heures en 2005 chez les hommes; cette moyenne est passée de 7,0 heures par jour en 1992 à 7,4 heures en 2005 chez les femmes.
- Les écarts entre les hommes et les femmes quant à la part du temps productif alloué au temps professionnel et au temps domestique se sont atténués au cours de la période, comme l'indique l'évolution des ratios hommes-femmes (H/F) pour ces deux catégories de temps. Ainsi, le ratio du temps professionnel des hommes sur celui des femmes est passé de 1,64 en 1986 à 1,47 en 2005. Quant au ratio hommes-femmes du temps domestique, il est passé de 0,45 en 1986 à 0,65 en 2005. Ces deux ratios suivent un mouvement qui converge progressivement vers la valeur de 1,0, qui dénote l'égalité du temps alloué par les hommes et les femmes à chacune de ces catégories de temps.

Temps consacré aux activités domestiques

Les activités domestiques incluent le travail ménager, les soins aux membres du ménage et les courses et emplettes. Elles font partie du temps productif si elles satisfont au critère de la « tierce personne », c'est-à-dire si elles pouvaient être réalisées avec un résultat comparable par une unité économique extérieure au ménage contre rémunération.

Tableau 9.6

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré aux activités domestiques selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	Heures/jour			
Hommes	1,8	2,1	2,5	2,6
Travaux ménagers	1,0	1,2	1,6	1,6
Soins des enfants	0,2	0,3	0,3	0,3
Achats et services	0,6	0,6	0,6	0,7
Femmes	4,0	4,0	4,1	4,0
Travaux ménagers	2,7	2,6	2,6	2,5
Soins des enfants	0,5	0,6	0,6	0,5
Achats et services	0,8	0,8	0,9	1,0
Ratio H/F	0,45	0,53	0,61	0,65
Travaux ménagers	0,39	0,46	0,61	0,64
Soins des enfants	0,37	0,43	0,55	0,53
Achats et services	0,72	0,80	0,67	0,69
Ratio F/H	2,22	1,90	1,64	1,54
Travaux ménagers	2,57	2,18	1,65	1,57
Soins des enfants	2,69	2,35	1,80	1,90
Achats et services	1,39	1,25	1,50	1,44

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le temps consacré par les hommes aux activités domestiques a augmenté de 0,8 heure, passant de 1,8 à 2,6 heures par jour entre 1986 et 2005, tandis que le temps domestique des femmes est demeuré autour de 4 heures tout au long de cette période.
- La désagrégation du temps domestique entre ses trois composantes montre que la plus grande part de l'augmentation du temps domestique des hommes est survenue dans le temps dévolu aux travaux ménagers, qui est passé de 1,0 heure par jour en 1986 à 1,6 heure par jour en 2005. Le ratio du temps accordé par les hommes aux travaux ménagers sur celui qu'effectuent les femmes est passé de 0,39 en 1986 à 0,64 en 2005.
- Chez les hommes, le temps consacré aux soins des membres du ménage (constitué en quasi-totalité des soins des enfants) et le temps accordé aux achats et services ne montrent qu'une variation mineure de 0,1 heure par jour entre 1986 et 2005.
- Chez les femmes, la stabilité dans les moyennes de chacune des composantes du temps domestique est presque aussi grande. Le temps alloué aux travaux ménagers est passé de 2,7 heures par jour en 1986 à 2,5 heures en 2005. Le temps accordé aux soins des enfants se situe à 0,5 heure par jour en 2005, comme en 1986, soit 0,1 heure de moins qu'en 1992 et en 1998. Par ailleurs, le temps alloué aux achats et services est progressivement passé de 0,8 heure par jour en 1986 à 1,0 heure en 2005, soit une augmentation nette d'environ 0,2 heure par jour.

Emploi du temps au Canada

Moyenne quotidienne de temps

La moyenne quotidienne de temps représente la durée totale consacrée à une catégorie donnée d'activités au cours d'une journée représentative des sept jours de la semaine.

Tableau 9.7

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	Heures/jour			
Hommes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	5,6	5,3	5,2	5,4
Domestique	1,9	2,3	2,5	2,4
Personnel	10,8	10,3	10,3	10,5
Libre	5,7	6,1	6,0	5,8
Résiduel	—	—	—	—
Femmes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	3,3	3,4	3,5	3,9
Domestique	4,1	4,2	4,1	3,9
Personnel	11,2	10,8	10,6	10,8
Libre	5,3	5,6	5,7	5,4
Résiduel	0,1	—	—	—

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Canada, les hommes et les femmes allouent davantage de temps aux activités professionnelles qu'au Québec. Chez les hommes et les femmes, l'écart avec le Québec se situe en moyenne à 0,4 heure par jour en 1992, en 1998 et en 2005.
- Chez les hommes, le temps professionnel a affiché une tendance à la baisse au Canada, moins prononcée cependant qu'au Québec, régressant graduellement de 5,6 heures par jour à 5,2 heures entre 1986 et 1998, suivie d'une légère remontée à 5,4 heures en 2005. Chez les femmes, la hausse du temps professionnel observée au Canada dépasse celle qu'on enregistre au Québec, passant de 3,3 heures par jour en 1986 à 3,9 heures en 2005, soit un accroissement substantiel de 0,6 heure par jour.
- En ce qui a trait au temps domestique, les tendances observées au Canada entre 1986 et 2005 sont similaires à celles que l'on constate au Québec, si ce n'est que les hommes ont un peu moins accru au Canada le temps alloué aux activités domestiques et que les femmes y ont réduit légèrement plus qu'au Québec le temps qu'elles leur accordent.
- De même qu'au Québec, les femmes allouent davantage de temps que les hommes au temps personnel au Canada, l'écart s'étendant de 0,3 heure par jour en 1998 et en 2005 à un sommet de 0,5 heure par jour en 1992. À l'inverse, comme leurs congénères québécois, les hommes disposent au Canada de plus de temps libre que les femmes, l'écart oscillant entre 0,3 et 0,5 heure par jour au cours de la période 1986-2005.
- Au Canada, les hommes et les femmes ont eu tendance à réduire d'environ 0,4 heure par jour le temps personnel, qui est passé de 10,8 heures en 1986 à 10,5 heures par jour en 2005 chez les hommes et de 11,2 heures en 1986 à 10,8 heures par jour chez les femmes en 2005. Ces tendances sont semblables à celles observées au Québec.
- Entre 1986 et 1998, les hommes et les femmes ont accru de 0,4 heure la durée quotidienne de leur temps libre au Canada, mais ce gain a été presque entièrement effacé, en 2005, au profit du temps professionnel ou du temps personnel.

Taux de participation

Le taux de participation indique quelle est la proportion des répondants qui ont déclaré avoir consacré du temps à la catégorie d'activités considérée durant la journée couverte par le budget-temps. Il permet de déterminer à quel point la pratique de l'activité est généralisée.

Tableau 9.8

Taux de participation¹ à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	%			
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0
Professionnel	63,6	58,0	57,5	57,8
Domestique	68,1	78,5	84,8	77,1
Personnel	99,9	100,0	100,0	100,0
Libre	95,0	97,0	97,1	95,4
Résiduel	1,9	1,3	0,3	0,3
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0
Professionnel	43,8	41,8	43,2	46,4
Domestique	91,1	93,5	95,5	89,8
Personnel	100,0	100,0	100,0	100,0
Libre	96,0	96,7	97,4	95,4
Résiduel	2,7	1,7	0,4	0,1

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005

- Chez les hommes, les modifications les plus significatives des taux de participation au Canada ont trait au temps professionnel et au temps domestique. Pour ce qui est du temps professionnel, le taux de participation des hommes est passé de 63,6 % en 1986 à 57,5 % en 1998, suivi d'une très modeste remontée à 57,8 % en 2005. Au Canada, de manière analogue à la tendance observée au Québec, le taux de participation des hommes au temps domestique a suivi une trajectoire à la hausse entre 1986 et 1998, passant de 68,1 % à 84,8 %, avant de redescendre à 77,1 % en 2005.
- Les taux de participation des femmes au temps professionnel et au temps domestique au Canada affichent davantage de stabilité que chez les hommes, situation également observée au Québec. Le taux de participation au temps professionnel a régressé de 43,8 % en 1986 à 41,8 % en 1992, et il a ensuite crû progressivement jusqu'à 46,4 % en 2005. Dans le cas du temps domestique, l'évolution a été similaire à celle qu'on observe au Québec, soit une hausse graduelle entre 1986 et 1998, de 91,1 % jusqu'à un sommet de 95,5 %, suivie d'un recul à 89,8 % en 2005.
- Le taux de participation au temps professionnel chez les femmes est plus élevé au Canada qu'au Québec et l'écart a eu tendance à s'élargir progressivement entre 1986 et 2005, avant d'atteindre 5,4 points de pourcentage en 2005. Les taux de participation au temps domestique au Canada et au Québec sont très similaires tout au long de la période 1986-2005.
- Les taux de participation au temps personnel sont de 100 % tant chez les hommes que chez les femmes et, la plupart des années, les taux de participation au temps libre se situent entre 95 % et 97 % chez les hommes et les femmes. Cette situation est comparable à celle qu'on observe au Québec.
- Comme au Québec, les écarts entre les hommes et des femmes en ce qui a trait à leur participation aux activités professionnelles et aux activités domestiques sont d'une ampleur comparable et suivent une évolution parallèle au Canada. Dans le cas des activités professionnelles, l'écart des taux de participation est passé de 19,8 points de pourcentage en faveur des hommes en 1986 à 11,4 points en 2005. Dans le cas des activités domestiques, l'écart des taux de participation est passé de 23,0 points de pourcentage en faveur des femmes en 1986 à 12,7 points en 2005.

Temps moyen par participant

La durée moyenne par participant mesure le temps moyen alloué à la pratique d'une activité chez ceux qui ont effectivement exercé l'activité considérée au cours de la journée couverte par le budget-temps.

Tableau 9.9

Temps moyen par participant¹ consacré à certains groupes d'activités selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	Heures/jour ²			
Hommes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	8,7	9,1	9,1	9,3
Domestique	2,8	2,9	2,9	3,1
Personnel	10,8	10,3	10,3	10,5
Libre	6,0	6,3	6,2	6,0
Résiduel	2,5	1,1	1,5	4,2
Femmes	24,0	24,0	24,0	24,0
Professionnel	7,7	8,0	8,1	8,3
Domestique	4,5	4,5	4,3	4,3
Personnel	11,2	10,8	10,6	10,8
Libre	5,5	5,8	5,9	5,7
Résiduel	2,2	1,1	1,9	5,1

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

2. Le temps moyen par participant est obtenu en divisant la moyenne quotidienne de temps par le taux de participation de l'activité correspondante et en multipliant ce résultat par 100. La somme du temps moyen par participant pour les quatre grands groupes d'activités est supérieure à 24 heures par jour, car les taux de participation à certains des groupes d'activités sont inférieurs à 100%, ce qui se traduit, dans un tel cas, par un résultat qui est supérieur à celui de la moyenne quotidienne de temps. Cependant, pour chacun des répondants qui a complété un budget-temps, le temps moyen par participant pour une journée complète est effectivement de 24 heures, et le temps moyen par participant pour l'ensemble des hommes et des femmes de 15 ans et plus est de 24 heures, soit la durée correspondant à un taux de participation de 100%.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le temps moyen par participant au temps professionnel a eu tendance à augmenter au Canada entre 1986 et 2005, tant chez les hommes que chez les femmes, passant respectivement de 8,7 à 9,3 heures par jour et de 7,7 à 8,3 heures. Cette tendance est similaire à la situation observée au Québec.
- Dans le cas du temps domestique, le temps moyen par participant chez les hommes est marqué par une tendance à la hausse au Canada, passant de 2,8 à 3,1 heures par jour entre 1986 et 2005. Cette hausse est cependant moindre que celle qu'on observe au Québec au cours de cette même période. Chez les femmes, le temps moyen par participante est caractérisé par deux paliers, le premier à 4,5 heures par jour en 1986 et en 1992, le second à 4,3 heures en 1998 et en 2005. Cette situation est analogue à celle qu'on observe au Québec.
- Dans le cas du temps personnel, les constats quant au temps moyen par participant sont les mêmes que ceux qui se rapportent à la moyenne quotidienne de temps, puisque les résultats sont identiques.
- En ce qui a trait au temps libre, le temps moyen par participant est plus élevé chez les hommes que chez les femmes au Canada; cependant, l'écart a eu tendance à se rétrécir, passant de 0,5 heure par jour en 1986 à 0,3 heure en 1998 et en 2005. Par ailleurs, le temps moyen par participant a eu tendance à augmenter chez les hommes et les femmes au cours des années 1990 avant de revenir en 2005 à un niveau voisin de celui de 1986. Ainsi, chez les femmes, le temps libre moyen par participante a progressé entre 1986 et 1998, passant de 5,5 à 5,9 heures par jour, suivi d'une baisse à 5,7 heures en 2005. Chez les hommes, le temps moyen par participant est passé de 6,0 heures à 6,3 heures par jour entre 1986 et 1992 avant de redescendre progressivement à 6,0 heures en 2005.

Temps productif des hommes et des femmes

Le temps productif est obtenu en faisant l'addition du temps professionnel et du temps domestique et représente le temps nécessaire pour assurer les conditions matérielles du ménage.

Tableau 9.10

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré aux activités productives selon le sexe, population de 15 ans et plus, Canada, 1986, 1992, 1998, 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
Heures/jour				
Hommes	7,5	7,6	7,7	7,8
Professionnel	5,6	5,3	5,2	5,4
Domestique	1,9	2,3	2,5	2,4
Femmes	7,4	7,6	7,6	7,8
Professionnel	3,3	3,4	3,5	3,9
Domestique	4,1	4,2	4,1	3,9
Ratio H/F	1,01	1,00	1,01	1,00
Professionnel	1,70	1,56	1,49	1,38
Domestique	0,46	0,55	0,61	0,62
Ratio F/H	0,99	1,00	0,99	1,00
Professionnel	0,59	0,64	0,67	0,72
Domestique	2,16	1,83	1,64	1,63

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005

- Au Canada comme au Québec, les hommes et les femmes consacrent une part très similaire de leur journée aux activités productives. Le ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes oscille autour de 1,0 tout au long de la période 1986-2005. Le tableau 9.6 présente également le ratio du temps productif des femmes sur celui des hommes.
- Le temps consacré aux activités productives a eu tendance à augmenter entre 1986 et 2005. Au Canada, les hommes ont vu leur moyenne quotidienne de temps productif passer de 7,5 heures par jour en 1986 à 7,8 heures en 2005; chez les femmes, les valeurs correspondantes sont de 7,4 heures et de 7,8 heures par jour.
- L'évolution des ratios hommes-femmes pour le temps professionnel et le temps domestique indique que les écarts entre hommes et femmes se sont estompés au Canada entre 1986 et 2005. Ainsi, le ratio du temps professionnel des hommes sur celui des femmes a régressé de 1,70 en 1986 à 1,38 en 2005, et le ratio du temps domestique des hommes sur celui des femmes a progressé de 0,46 en 1986 à 0,62 en 2005. Ces résultats traduisent un rapprochement graduel de la valeur de 1,0 qui dénote une contribution paritaire des hommes et des femmes à chacune de ces catégories de temps.
- Entre 1986 et 2005, la hausse du temps productif des hommes au Canada provient du fait que l'augmentation du temps domestique a été supérieure à la réduction du temps professionnel. Chez les femmes, la hausse du temps productif est attribuable à ce que la hausse du temps professionnel s'est avérée plus grande que la réduction du temps domestique.

Temps productif des hommes et des femmes

Le temps productif est obtenu en faisant l'addition du temps professionnel et du temps domestique et représente le temps nécessaire pour assurer les conditions matérielles de l'existence des membres du ménage.

Tableau 9.13

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré aux activités productives selon le sexe, population de 15 ans et plus, États-Unis, 2003-2007

Sexe/Groupe d'activités	2003	2004	2005	2006	2007
Heures/jour					
Hommes	7,4	7,2	7,2	7,3	7,3
Professionnel	5,0	4,9	4,9	5,0	4,9
Domestique	2,4	2,3	2,3	2,3	2,4
Femmes	7,4	7,5	7,4	7,5	7,4
Professionnel	3,4	3,5	3,4	3,6	3,6
Domestique	4,0	4,0	4,0	3,9	3,9
Ratio H/F	1,00	0,96	0,98	0,98	0,98
Professionnel	1,49	1,40	1,43	1,40	1,38
Domestique	0,59	0,58	0,59	0,59	0,62
Ratio F/H	1,00	1,04	1,02	1,02	1,02
Professionnel	0,67	0,72	0,70	0,71	0,73
Domestique	1,70	1,71	1,70	1,70	1,62

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Sources : *Time-Use Survey. First Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, septembre 2004, tableau 1; *American Time Use Survey 2004 Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, septembre 2005, tableau 1; *American Time Use Survey 2005 Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, juillet 2006, tableau 1; *American Time Use Survey 2006 Results*, Bureau of Labor Statistics, juin 2007, tableau 1; *American Time Use Survey 2007 Results*, Bureau of Labor Statistics, juin 2008, tableau 1.

- Aux États-Unis, le temps alloué par les hommes et les femmes aux activités productives est comparable. Au cours de la période 2003-2007, les femmes ont accordé entre 0,0 et 0,3 heure de plus par jour que les hommes aux activités productives, l'écart moyen sur cette période de cinq ans se situant à un peu plus de 0,1 heure par jour. Les ratios H/F du temps productif des hommes sur celui des femmes a été en moyenne de 0,98 au cours de la période 2003-2007. Le tableau 9.9 présente également le ratio du temps productif des femmes sur celui des hommes, dont la moyenne a été de 1,02 de 2003 à 2007.
- Le temps consacré aux activités productives par les hommes et les femmes ne montre pas de tendance particulière à la hausse ou à la baisse au cours de la période 2003-2007 et se situe à 7,3 heures chez les hommes et à 7,4 heures par jour chez les femmes. Le temps accordé par les hommes aux activités professionnelles ne montre aucune tendance particulière à la hausse ou à la baisse, oscillant entre 4,9 et 5,0 heures par jour. Par contre, chez les femmes, il semble exister une légère tendance à la hausse du temps professionnel, celui-ci passant de 3,4 à 3,6 heures par jour au cours de la période 2003-2007. Le ratio du temps professionnel des hommes sur celui des femmes est ainsi passé de 1,49 à 1,38 au cours de la période de cinq ans.
- En ce qui concerne le temps domestique, on n'observe aucune tendance particulière chez les hommes, le résultat oscillant entre 2,3 et 2,4 heures par jour au cours de cette période, ni chez les femmes, avec un résultat de 4,0 heures par jour de 2003 à 2005 et de 3,9 en 2006 et en 2007. Le ratio du temps domestique des hommes sur celui des femmes est passé de 0,59 en 2003 à 0,62 en 2007.

- Les ratios du temps professionnel des hommes sur celui des femmes et du temps domestique des hommes sur celui des femmes observés aux États-Unis de 2003 à 2007 sont voisins de ceux qu'on observe au Canada en 2005. Ainsi, le ratio moyen du temps professionnel des hommes de 2003 à 2007 aux États-Unis est de 1,42, comparé à 1,38 au Canada en 2005. Quant au temps domestique des hommes sur celui des femmes, le ratio moyen sur la période 2003-2007 est de 0,59, comparé à 0,62 au Canada en 2005. La situation comparative des hommes et des femmes au Canada et aux États-Unis, en ce qui a trait à leur relative spécialisation dans les activités de temps professionnel ou de temps domestique, s'avère donc tout à fait similaire.

Temps productif des hommes et des femmes

Le temps productif est obtenu en faisant l'addition du temps professionnel et du temps domestique et représente le temps nécessaire pour assurer les conditions matérielles de l'existence des membres du ménage.

Tableau 9.13

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré aux activités productives selon le sexe, population de 15 ans et plus, États-Unis, 2003-2007

Sexe/Groupe d'activités	2003	2004	2005	2006	2007
Heures/jour					
Hommes	7,4	7,2	7,2	7,3	7,3
Professionnel	5,0	4,9	4,9	5,0	4,9
Domestique	2,4	2,3	2,3	2,3	2,4
Femmes	7,4	7,5	7,4	7,5	7,4
Professionnel	3,4	3,5	3,4	3,6	3,6
Domestique	4,0	4,0	4,0	3,9	3,9
Ratio H/F	1,00	0,96	0,98	0,98	0,98
Professionnel	1,49	1,40	1,43	1,40	1,38
Domestique	0,59	0,58	0,59	0,59	0,62
Ratio F/H	1,00	1,04	1,02	1,02	1,02
Professionnel	0,67	0,72	0,70	0,71	0,73
Domestique	1,70	1,71	1,70	1,70	1,62

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Sources : *Time-Use Survey. First Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, septembre 2004, tableau 1; *American Time Use Survey 2004 Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, septembre 2005, tableau 1; *American Time Use Survey 2005 Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, juillet 2006, tableau 1; *American Time Use Survey 2006 Results*, Bureau of Labor Statistics, juin 2007, tableau 1; *American Time Use Survey 2007 Results*, Bureau of Labor Statistics, juin 2008, tableau 1.

- Aux États-Unis, le temps alloué par les hommes et les femmes aux activités productives est comparable. Au cours de la période 2003-2007, les femmes ont accordé entre 0,0 et 0,3 heure de plus par jour que les hommes aux activités productives, l'écart moyen sur cette période de cinq ans se situant à un peu plus de 0,1 heure par jour. Les ratios H/F du temps productif des hommes sur celui des femmes a été en moyenne de 0,98 au cours de la période 2003-2007. Le tableau 9.9 présente également le ratio du temps productif des femmes sur celui des hommes, dont la moyenne a été de 1,02 de 2003 à 2007.
- Le temps consacré aux activités productives par les hommes et les femmes ne montre pas de tendance particulière à la hausse ou à la baisse au cours de la période 2003-2007 et se situe à 7,3 heures chez les hommes et à 7,4 heures par jour chez les femmes. Le temps accordé par les hommes aux activités professionnelles ne montre aucune tendance particulière à la hausse ou à la baisse, oscillant entre 4,9 et 5,0 heures par jour. Par contre, chez les femmes, il semble exister une légère tendance à la hausse du temps professionnel, celui-ci passant de 3,4 à 3,6 heures par jour au cours de la période 2003-2007. Le ratio du temps professionnel des hommes sur celui des femmes est ainsi passé de 1,49 à 1,38 au cours de la période de cinq ans.
- En ce qui concerne le temps domestique, on n'observe aucune tendance particulière chez les hommes, le résultat oscillant entre 2,3 et 2,4 heures par jour au cours de cette période, ni chez les femmes, avec un résultat de 4,0 heures par jour de 2003 à 2005 et de 3,9 en 2006 et en 2007. Le ratio du temps domestique des hommes sur celui des femmes est passé de 0,59 en 2003 à 0,62 en 2007.
- Les ratios du temps professionnel des hommes sur

celui des femmes et du temps domestique des hommes sur celui des femmes observés aux États-Unis de 2003 à 2007 sont voisins de ceux qu'on observe au Canada en 2005. Ainsi, le ratio moyen du temps professionnel des hommes de 2003 à 2007 aux États-Unis est de 1,42, comparé à 1,38 au Canada en 2005. Quant au temps domestique des hommes sur celui des femmes, le ratio moyen sur la période

2003-2007 est de 0,59, comparé à 0,62 au Canada en 2005. La situation comparative des hommes et des femmes au Canada et aux États-Unis, en ce qui a trait à leur relative spécialisation dans les activités de temps professionnel ou de temps domestique, s'avère donc tout à fait similaire.

Temps consacré aux activités domestiques

Les activités domestiques incluent le travail ménager, les soins aux membres du ménage et les courses et emplettes. Elles font partie du temps productif si elles satisfont au critère de la « tierce personne », c'est-à-dire si elles pouvaient être réalisées avec un résultat comparable par une unité économique extérieure au ménage contre rémunération.

Tableau 9.14

Moyenne quotidienne de temps¹ consacré aux activités domestiques selon le sexe, population de 15 ans et plus, États-Unis, 2003-2007

Sexe/Groupe d'activités	2003	2004	2005	2006	2007
	Heures/jour				
Hommes	2,4	2,3	2,3	2,3	2,4
Travaux ménagers	1,3	1,3	1,4	1,3	1,4
Soins des enfants	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3
Achats et services	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6
Femmes	4,0	4,0	4,0	3,9	3,9
Travaux ménagers	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2
Soins des enfants	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Achats et services	0,9	1,0	1,0	1,0	0,9
Ratio H/F	0,59	0,58	0,59	0,59	0,62
Travaux ménagers	0,58	0,59	0,59	0,60	0,64
Soins des enfants	0,45	0,46	0,47	0,46	0,46
Achats et services	0,72	0,68	0,66	0,67	0,68
Ratio F/H	1,70	1,71	1,70	1,70	1,62
Travaux ménagers	1,73	1,70	1,68	1,68	1,55
Soins des enfants	2,21	2,17	2,12	2,15	2,18
Achats et services	1,38	1,48	1,52	1,50	1,46

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Sources : *Time-Use Survey. First Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, septembre 2004, tableau 1; *American Time Use Survey 2004 Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, septembre 2005, tableau 1; *American Time Use Survey 2005 Results Announced by BLS*, Bureau of Labor Statistics, juillet 2006, tableau 1; *American Time Use Survey 2006 Results*, Bureau of Labor Statistics, juin 2007, tableau 1; *American Time Use Survey 2007 Results*, Bureau of Labor Statistics, juin 2008, tableau 1.

- Les moyennes de temps consacré à chacune des catégories des activités domestiques aux États-Unis au cours de la période 2003-2007 sont remarquablement similaires aux résultats obtenus au Canada en 2005

pour ces trois mêmes catégories d'activités, tant chez les hommes que chez les femmes. Il en est de même en ce qui a trait au temps total accordé au temps domestique par les hommes et les femmes.

Références

Ås, Dagfinn (1982). « Mesure de l'utilisation du temps », dans *Programmes d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE*, « Études spéciales », n° 7, Paris, OCDE, p. 97-127.

BÉCHARD, Marcel, et Isabelle MARCHAND (2006). *Enquête sociale générale, cycle 19. Emploi du temps (2005). Guide de l'utilisateur du fichier de microdonnées à grande diffusion*, Ottawa, Statistique Canada, 925 p.

BENERIA, Lourdes (1999). « Le travail non rémunéré : le débat n'est pas clos », *Revue internationale du travail*, vol. 138, n° 3, p. 317-342.

BIANCHI, Suzanne M., John P. ROBINSON et Melissa A. MILKIE (2006). *Changing Rhythms of American Family Life*, New York, Russell Sage Foundation, 249 p.

BUREAU OF LABOR STATISTICS (2008). *American Time Use Survey, 2007 Results*, Washington, D.C., United States Department of Labor, juin, 25 p., [En ligne] : <http://www.bls.gov/news.release/pdf/atus.pdf> (page consultée le 23 octobre 2008).

BUREAU OF LABOR STATISTICS (2007). *American Time Use Survey, 2006 Results*, Washington, D.C., United States Department of Labor, juin, 28 p., [En ligne] : http://www.bls.gov/news.release/archives/atus_06032008.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

BUREAU OF LABOR STATISTICS (2006). *American Time Use Survey, 2005 Results Announced by BLS*, Washington, D.C., United States Department of Labor, juillet, 27 p., [En ligne] : http://www.bls.gov/news.release/archives/atus_07272006.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

BUREAU OF LABOR STATISTICS (2005). *American Time Use Survey, 2004 Results Announced by BLS*, Washington, D.C., United States Department of Labor, septembre, 25 p., [En ligne] : http://www.bls.gov/news.release/archives/atus_09202005.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

BUREAU OF LABOR STATISTICS (2004). *Time-Use Survey. First Results Announced by BLS*, United States Department of Labor, Washington, D.C., septembre, 20 p., [En ligne] : http://www.bls.gov/news.release/archives/atus_09142004.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

CAVAILLET, France, Ann CHADEAU et Françoise CORÉ (1995). *Household Production in OECD Countries. Data Sources and Measurements Methods*, Paris, OECD, 57 p., [En ligne] : <http://www.oecd.org/dataoecd/39/1/2674378.pdf> (page consultée le 23 octobre 2008).

DUMONTIER, Françoise, et Jean-Louis PAN KÉ SHON (1999). « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *INSEE Première*, n° 675, octobre, 4 p., [En ligne] : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip675.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

FLEMING, Robin, et Anne SPELLERBERG (1999). *Using Time Use Data. A History of Time Use Survey and Uses of Time Use Data*, Wellington, Statistics New Zealand, 72 p., [En ligne] : [http://www2.stats.govt.nz/domino/external/web/prod_serv.nsf/874ea91c142289384c2567a80081308e/4c8223c6ee079c69cc256b3b0073d550/\\$FILE/UTUData.pdf](http://www2.stats.govt.nz/domino/external/web/prod_serv.nsf/874ea91c142289384c2567a80081308e/4c8223c6ee079c69cc256b3b0073d550/$FILE/UTUData.pdf) (page consultée le 23 octobre 2008).

GOLDSCHMIDT-CLERMONT, Luisella, et Elisabetta PAGNOSSIN-ALIGISAKIS (1995). *Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries*, United Nation Development Programme (UNDP), Human Development Report Office (HDRO), Occasional Paper 20, janvier, 29 p., [En ligne] : http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational_papers/oc20a.htm (page consultée le 23 octobre 2008).

HAWRYLYSHYN, Oli (1978). « The Economic Nature and Value of Voluntary Activity in Canada », *Social Indicators Research*, Dordrecht, Netherlands, p. 1-71.

HAWRYLYSHYN, Oli (1977). « Towards a Definition of Non-Market Activities », *The Review of Income and Wealth*, series 23, n° 1, mars, p. 79-96.

KELL, Susan, Patrick ONGLEY et Suzie CARSON (2001). *Around the Clock. Findings from the New Zealand Time Use Survey 1998-1999*, Statistics New Zealand, New Zealand, Ministry of Women's Affairs, p. 20, [En ligne] : <http://www.stats.govt.nz/NR/rdonlyres/8AD45C07-9A77-4C42-AE41-57BBE95CC2B1/0/aroundtheclock.pdf> (page consultée le 23 octobre 2008).

LAROCHE, Denis (2008). « Emploi du temps des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec, 1986-2005 », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 13, n° 1, p. 1-3, [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2008/Bref_Oct08.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

LAROCHE, Denis (2001). « Le partage du temps productif entre conjoints », dans *Portrait social du Québec. Données et analyse, édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 23, p. 513-545, [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/port_soc2001-23.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

LAROCHE, Denis (2001). « Le temps des activités quotidiennes », dans *Portrait social du Québec. Données et analyse, édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 22, p. 490-512, [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/port_soc2001-22.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

LAROCHE, Denis (1996). « L'emploi du temps », dans *Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 7, p. 221-247, [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/cond_vie-8.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

LAROCHE, Denis (1994). « Le partage des travaux ménagers », dans *Les hommes et les femmes : une comparaison de leurs conditions de vie*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 11, p. 255-298.

LAROCHE, Denis (1994). « Le temps productif », dans *Les hommes et les femmes. Une comparaison de leurs conditions de vie*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 10, p. 225-253.

LAROCHE, Denis (1992). « L'emploi du temps », dans *Portrait social du Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 6, p. 217-251.

MARSHALL, Katherine (2006). « Convergence des rôles de sexe », *Perspective*, juillet, Statistique Canada (75-001-XIF), p. 5-19, [En ligne] : http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10706/art-1_f.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

MCLENNAN, W. (1998). *How Australian Use Their Time, 1997*, Australia, Australian Bureau of Statistics, 77 p., [En ligne] : [http://www.ausstats.abs.gov.au/Ausstats/subscriber.nsf/0/CA25687100069892CA256889001D5545/\\$File/41530_1997.pdf](http://www.ausstats.abs.gov.au/Ausstats/subscriber.nsf/0/CA25687100069892CA256889001D5545/$File/41530_1997.pdf) (page consultée le 23 octobre 2008).

ROBINSON John P., et Geoffrey GODBEY (1997). *Time for Life. The Surprising Ways Americans Use Their Time*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 367 p.

ROY, Caroline (1990). « Les emplois du temps dans quelques pays occidentaux », *Données sociales 1990*, Paris, INSEE, p. 223-225.

ROY, Caroline, et Ghislaine GRIMLER (1990). « Activités domestiques. Faire, acheter, faire faire ou ne pas faire? », *INSEE Première*, n° 109, octobre, 4 p.

UNITED NATIONS (2005). *Guide to Producing Statistics on Time Use. Measuring Paid and Unpaid Work*, New York, Department of Economics and Social Affairs, 387 p., [En ligne] : http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/SeriesF_93E.pdf (page consultée le 23 octobre 2008).

Données sociales du Québec, édition 2009 dessine le panorama des conditions de vie au Québec dans les domaines les plus marquants.

Neuf chapitres abordent plusieurs aspects primordiaux des conditions de vie de la population québécoise :

- la population, les ménages et les familles
- la santé
- l'éducation et la formation continue
- le travail
- le revenu et le patrimoine
- le faible revenu et l'inégalité
- les dépenses des ménages
- le logement et le transport
- l'emploi du temps

Dans leurs analyses, les spécialistes s'appuient sur des données quantifiées tirées de sources fiables et officielles.

À l'aide de comparaisons dans le temps, on peut apprécier l'ampleur des changements survenus. Les caractéristiques et les comportements de la population sont mis en évidence en fonction de plusieurs variables : âge, sexe, scolarité, revenu, type de familles. En outre, de nombreuses comparaisons avec l'Ontario et le Canada tout entier permettent de situer le Québec par rapport à son entourage.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

**Institut
de la statistique**

Québec



25,95 \$

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
Imprimé au Québec, Canada